TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 10 242 28 PAGES — MERCREDI 4 JANVIER 1978



Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : Jacques Fauvet

1,60 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1 DM ; Autriche, 11 sch. ; Belgique, 13 fr. ; Canada, $ 0,75 ; Danemark, 3,50 kr. ; Espagne, 35 pes. ; Grande-Bretagne, 20 p. ; Grèce, 20 dr.; Iran, 50 ris; Italie, 350 L; Liban, 175 p.; Luxembourg, 13 fr. : Norvège, 3 kr. ; Pays-Bas, 1,25 fl. ; Portugal, 17 esc. ; Suède, 2,80 kr. ; Suisse, 1 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 10 din.

Tarif des abonnements page 23

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

Le conflit indochinois

Phnom-Penh ne négociera pas avant le retrait des «occupants»

LIRE PAGE 6

La visite du président Carter en France

Les limites de la non-prolifération nucléaire

Avant de quitter Washington, M. Carter avait clairement laissé entendre que son séjour à New-Delhi serait dominé par l'éloge de la démocratie qu'il voulait prononcer devant le Parlement indien. Le séjour du président risque fort, cependant, de passer à l'histoire, non pas pour cette intervention généreuse, mais pour l'incident significatif qui a eu lieu lundi à l'issue de sa rencontre avec M. Desai : ignorant que des micros étaient restés branchés, le président des Etats-Unis « confia » à M. Vance que le premier ministre indien était resté « intraitable » sur la question de la prolifération nucléaire et qu'il conviendrait de lui rappeler, par une lettre « froide et directe », la position de Washington...

L'épisode est symbolique des difficultés que les Etats-Unis rencontrent pour imposer des contrôles difficilement compatibles avec le respect de la souveraineté nationale de leurs amis. La controverse avec l'Inde, qui souffre d'un grave manque d'énergie naturelle, porte sur les livraisons d'uranium enrichi américain : pour les poursuivre, les Etats-Unis voudraient étendre leurs contrôles à toutes les installations nucléaires indiennes. Car l'expérience nucléaire effectuée en 1974 par New-Delhi a confirmé ce que l'on soupçonnait depuis longtemps : les programmes nucléaires « civils » peuvent facilement être détournés à des fins militaires.

M. Desai n'a pas cédé aux demandes de M. Carter, qui n'en a pas moins donné le feu vert pour de nouvelles livraisons d'uranium enrichi et d'eau lourde. Cela ne signifie pas que l'affaire est réglée : elle rebondira à coup sûr lorsque le Congrès américain adoptera une législation limitant encore plus les transferts de technologie et de matériel nucléaires.

Encore ces limitations, qui vont dans le même sens que les directives du Club de Londres arrêtées pour renforcer les contrôles, *désormais jugés insuffisants*, prévus par le traité de non-prolifération (T.N.P.), ne supprimeront-elles pas toutes les possibilités de détournement. Une étude officielle américaine, réalisée en 1977, montre qu'un pays qui en aurait la volonté politique et qui aurait un niveau technologique très moyen — celui de la petite industrie chimique, par exemple, — serait capable en quelques mois de construire une usine de retraitement « grossière » capable de produire quotidiennement quelques kilos de plutonium ; de quoi donc se doter d'un armement nucléaire.

La lutte contre la prolifération peut prendre plusieurs formes : politique tout d'abord, comme le prévoient le T.N.P. et divers accords bilatéraux existants ; technique ensuite, par la limitation des transferts de technologie ou par leur mise sous surveillance accrue, comme l'organisent les directives de Londres.

Face aux pays de plus en plus nombreux qui, s'inspirant du T.N.P., réclament, en échange du contrôle, *le libre accès à la technologie nucléaire civile*, une autre démarche devrait bientôt s'imposer : celle d'une collaboration internationale qui assure à chacun la satisfaction de ses besoins énergétiques. Telle est d'ailleurs la position de la France.

C'est une telle conception qui devrait présider à l'élaboration de ces « centres multinationaux de retraitement », dont la création a été suggérée par l'Agence internationale de l'énergie atomique. Ce pourrait être également l'objectif de la « banque internationale de combustible » que prône le président américain. Bien qu'il ne faille pas s'attendre à des développements rapides, le sujet, en tout cas, sera au centre des entretiens de M. Carter avec M. Giscard d'Estaing.

Trois thèmes domineront les entretiens : sécurité, énergie, crise économique

Le président Carter arrivera mercredi 4 janvier, à 15 heures, à Orly. Ce sera l'avant-dernière étape de son voyage, qui se terminera à Bruxelles. Il aura, dans la matinée, conféré pendant deux heures à Assouan avec M. Sadate.

Le chef de l'exécutif américain consacre l'après-midi de mardi à des entretiens avec les dirigeants d'Arabie Saoudite. A Ryad, l'« Okaze », quotidien officieux, rappelle que les principales revendications arabes sont « la libération de tous les territoires occupés, y compris Jérusalem, et le droit à l'autodétermination *pour le peuple palestinien* ». « *La nation arabe*, poursuit le journal, tout en appréciant le rôle joué par les Etats-Unis, exprime son ferme attachement à l'instauration d'une paix juste et durable qui ne se réalisera que si les revendications arabes sont satisfaites. »

Avant de quitter l'Inde mardi matin, M. Carter avait signé avec M. Desai, premier ministre du gouvernement de New-Delhi, une déclaration commune. En dépit de leur différend sur la question de la non-prolifération, les Etats-Unis livreront cette année à l'Inde 7,7 tonnes d'uranium enrichi.

Ce problème de la non-prolifération sera vraisemblablement abordé dans le « chapitre *énergie* » *des discussions entre MM. Carter* et Giscard d'Estaing. La crise économique occidentale et les questions de sécurité constitueront les deux autres volets des entretiens.

En quatre heures de tête à tête, mercredi 5 et jeudi 6 janvier, suivi d'un bref entretien élargi vendredi matin, MM. Giscard d'Estaing et Carter ne pourront que survoler les problèmes mondiaux auxquels la France et les Etats-Unis sont confrontés. Du moins chercheront-ils à vérifier si leurs vues à long terme concordent, laissant à M. de Guiringaud et au secrétaire d'Etat américain, M. Vance, d'aborder le détail de certains aspects de l'actualité. *Les* entretiens, tels qu'on les imagine du côté français, devraient être consacrés le premier jour à une discussion générale « *quasi philosophique* » et, le second, à des problèmes plus spécifiques.

Pour M. Giscard d'Estaing, ce qui caractérise le monde d'aujourd'hui, c'est qu'à la compétition Est-Ouest, qui a longtemps prévalu, s'est ajoutée la compétition Nord-Sud. Avec la décolonisation, l'aide au développement, des initiatives pour lancer un dialogue Nord-Sud et la détente, la France a, depuis quelque temps déjà, tiré les conséquences de cette situation.

Pour répondre au défi du monde multipolaire contemporain, M. Giscard d'Estaing ne doute pas que les valeurs démocratiques soient non seulement les meilleures, mais les plus efficaces. Il ne doute pas non plus que tel soit *le point de vue de M. Carter* (c'est d'ailleurs, en substance, ce que celui-ci a déclaré à New-Delhi). Force est cependant de constater que si M. Carter a, vis-à-vis de l'Europe, un style beaucoup moins brutal que M. Kissinger, son approche n'est pas fondamentalement différente de celle de l'ancien secrétaire d'Etat : dans la confrontation (sur les droits de l'homme, par exemple) comme dans la recherche d'une entente, la politique américaine reste essentiellement axée sur l'interlocuteur soviétique.

MAURICE DELARUE.

(Lire la suite page 3.)

La crise saharienne

Paris s'opposera à la « déstabilisation » de ses alliés africains

Devant les membres du corps diplomatique qui lui présentaient les vœux traditionnels, M. Giscard d'Estaing a évoqué, le lundi 2 janvier, la « grande espérance qui a jailli au Proche-Orient » et évoqué l'action de la France « indépendante dans ses décisions et solidaire dans ses engagements ». Devant les diplomates africains, le président de la République a assuré que la France « ne menace personne », mais ajouté : « Nous nous refusons à ce que nos amis africains, en particulier les plus faibles d'entre eux, soient soumis à des menaces de déstabilisation. » Cette allusion au soutien accordé par la France à la Mauritanie dans sa lutte contre le Polisario semble être une discrète mise en garde à l'intention d'Alger au moment où s'accentue la dégradation des relations franco-algériennes que décrit notre correspondant à Alger en page 3.

La politique pétrolière

« Il faut choisir l'aventure plutôt que la facilité » nous déclare M. Albin Chalandon

Ancien ministre, ancien banquier et militant gaulliste, M. Albin Chalandon a succédé il y a six mois à M. Pierre Guillaumat à la tête du groupe pétrolier d'Etat Elf-Aquitaine. On a beaucoup dit alors que le gestionnaire prenait la relève du technicien. Est-ce si sûr ? L'expiration en 1975 des accords pétroliers franco-algériens a révélé l'échec d'une politique fondée en son temps sur la possession du « brut » dans l'empire colonial français.

Quelle autre voie choisir désormais ? L'exploration là où il y a des risques et où les « majors » ne sont pas, c'est ce que prône, dans l'interview qu'on lira ci-dessous, le nouveau président de la SNEA, désireux d'exporter la technologie française. Mais ce nouveau pétrole, profond en terre ou sous la mer — que M. Chalandon veut aller chercher à l'est s'il le peut — exige un financement de plus en plus important. Du coup, l'ancien ministre libéral réclame à l'Etat de le protéger des « géants » du marché. Il rêve peut-être même d'un seul grand groupe français qui réunirait, sous l'égide de l'ERAP, la SNEA et la Compagnie française des pétroles.

« La réunion de l'OPEP de Caracas vient de se terminer. Aucune décision n'a été prise concernant le prix du « brut ». En tant que président de compagnie pétrolière, n'auriez-vous pas préféré une hausse ?

— La hausse du prix du pétrole a été, pour les économies occidentales comme pour celles des pays en voie de développement, un phénomène trop soudain, trop brutal pour que quiconque s'en réjouisse. Il faut cependant penser à l'avenir : le prix du pétrole doit permettre de rentabiliser les gisements nouveaux, de plus en plus coûteux à exploiter, destinés à remplacer ceux qui s'épuisent. Le coût d'extraction du baril de pétrole est de 10 cents en Arabie Saoudite, il passe de 4 à 7 dollars en mer du Nord, et même à 9 dollars pour un petit gisement que nous allons exploiter en France.

» Le pétrole des années 90, qui fera appel à des gisements sous-marins à grande profondeur ou à des types de gisements nouveaux (huiles lourdes, schistes bitumeux ou sables asphaltiques) coûtera encore plus cher. Le renouvellement des réserves implique une hausse des prix et un accroissement des profits si nous voulons pouvoir financer l'exploration et surtout la mise en production : celle de Frigg, en mer du Nord, a coûté 10 milliards de francs au groupe Elf-Aquitaine.

» La hausse du prix du pétrole est donc inévitable. Il est souhaitable qu'elle soit progressive, de façon à éviter au système économique mondial le choc qu'il a subi en 1973.

— Les rapports entre les pays détenant des réserves de « brut » et les compagnies se sont modifiés. Est-il toujours « intéressant » de mettre des gisements en valeur ?

— Les critères ont changé. La préoccupation dominante a d'abord été de limiter l'exploration pétrolière à notre propre territoire, politique concevable aussi longtemps que nous avions un empire colonial. Plus de 90 % du gaz et du pétrole saharien ont ainsi été découverts par des compagnies françaises avant l'indépendance algérienne.

Propos recueillis par
BRUNO DETHOMAS.

(Lire la suite page 26.)

LES GRILLES DU TEMPS

Entretien avec Bernard-Henri Lévy

Auteur de « la Barbarie à visage humain » (Grasset), Bernard-Henri Lévy, normalien, agrégé de philosophie, passe à vingt-neuf ans pour le chef de file des courants dits des « nouveaux philosophes ». Il expose ici ses réflexions personnelles sur les rapports entre la morale et l'hitoire dans un entretien avec Gilbert Comte, journaliste et écrivain.

I. — « Quand on veut institutionnaliser le bonheur on finit souvent en gardien de camp »

« En ce monde foudroyé, il » n'est que matins noirs, cré» puscules sans aurores, et la » nature est plus blême encore » que la culture qu'elle a sin» gée », *écrivez-vous dans le livre auquel vous devez une renommée soudaine. Une description aussi lugubre correspond effectivement à un sentiment de crise assez répandu. Nous sortons quand même d'une période de fêtes où nos contemporains sont partis en vacances, se sont amusés comme d'habitude, et n'ont pas paru particulièrement blêmes ni foudroyés. N'existe-t-il pas, entre eux et les philosophes, deux manières vraiment inconciliables d'appréhender le monde. Qui se trompe ?*

— Vous probablement, ou plutôt tous ceux qui, depuis quelques mois, feignent de ne pas entendre, et s'acharnent à tout mélanger. D'un côté, il y a le romantisme plat des orphelins professionnels, des décadents au spleen facile, des mouches tsé-tsé parisiennes : je n'ai rien à voir avec cela, je ne suis ni sombre, ni atrabilaire, ni défaitiste, ni désenchanté.

» Je crois à la douceur de vivre et parfois même au Père Noël. Ailleurs, il y a le « pessimisme historique » qui est tout de même autre chose : non pas une attitude, une pose où je me drape, mais une position théorique, une prise de parti sur le politique. Ça consiste à dire, en gros : l'histoire n'est pas la demeure du bien ni l'accoucheuse du mieux ; le bonheur ne s'institue pas et, quand on veut l'instituer, on finit souvent en gardien de camp ; les croyances optimistes sont des leurres dont se font bannière les canailles dans leur projet paranoïaque de ployer la terre à leur loi.

» Plus précisément : les « matins noirs » dont je parle, c'est ceux que connaissent bien les foules hébétées du siècle, réduites à l'errance d'une époque qui gardera à son actif l'invention du chemin de fer et du fil de fer barbelé, c'est-à-dire de la déportation de masse ; c'est les lendemains qui déchantent de toutes nos révolutions réussies, qui n'ont jamais réussi justement qu'à imposer aux masses le miracle de leurs solutions finales.

» Les « crépuscules sans aurores », c'est ceux des morts de Cronstadt, de Barcelone, de Poznan, de tout ces vrais héros qui payèrent de leur vie le pari insensé d'en finir avec le malheur ; c'est ceux des rebelles d'hier et d'aujourd'hui qui n'entrent en rébellion que dans une épaisseur de nuit au chiffre indéchiffrable, dans l'opacité et l'abîme d'un désespoir sans issue : sans issue, sauf précisément celle d'une remise en cause du lien social lui-même.

» Autrement dit, être pessimiste cela veut dire, si vous voulez, prendre parti pour ces gens contre les prêcheurs de lumières qui, d'Augustin à Hegel, s'appellent les « philosophes de l'histoire ».

Propos recueillis par
GILBERT COMTE.

(Lire la suite page 2.)

AU JOUR LE JOUR

L'agent X 24 cherche un emploi

Les espions vont connaître l'angoisse du chômage, puisque la C.I.A., soucieuse de limiter ses dépenses, a décidé de licencier une partie de ses agents. Dans les petites annonces, on lira peut-être bientôt que l'agent X 24 cherche un emploi. Qui ne s'interrogerait sur l'avenir des spécialistes du renseignement ?

Menacés, dit-on, par les progrès de l'informatique et de la mise sur fiches, ils peuvent aussi redouter que leur métier ne devienne demain l'affaire de tout le monde. N'allons-nous pas vers une époque de haute surveillance, où chaque citoyen se chargera d'espionner son voisin, quand il ne sera pas occupé à s'espionner lui-même ?

FRANÇOIS BOTT.

Le premier anniversaire du Centre Georges-Pompidou

Il y aura un an, le 1er février, Beaubourg ouvrait ses portes au public. Nous présenterons dans le prochain numéro du « Monde » un premier bilan des activités du Centre. Nous ouvrons ce dossier par un témoignage du peintre Yaacov Agam, qui fut l'ami de Georges Pompidou (pour lequel il réalisa un salon au Palais de l'Elysée) et qui rappelle ici quelle devait être, selon l'ancien président de la République, la vocation du Centre Beaubourg.

La création orpheline ?

par YAACOV AGAM

Le Centre national d'art et de culture Georges-Pompidou fête déjà son premier anniversaire. Les uns sont fiers du retentissement national et mondial, de plusieurs millions de visiteurs, d'une série impressionnante de manifestations et expositions artistiques ; d'autres soulignent le gigantisme de l'entreprise. Mises à part certaines lacunes (organiques pour les uns, inévitables pour les autres), on pourrait dire que le Centre Pompidou a pris sa vitesse de croisière. Je voudrais, quant à moi, en toute sérénité et connaissance de cause, confronter la réalité du présent avec l'espoir suscité dans le passé parmi tous les artistes créateurs ; tout en étant un fervent ami, fidèle et dévoué aux intérêts du Centre, je trouve nécessaire de faire certaines observations.

J'ai eu le grand privilège de m'entretenir à plusieurs reprises avec le président Pompidou sur un sujet qui l'intéressait et lui était cher : comment favoriser la création contemporaine d'œuvres d'art et de l'esprit, la diffuser et en faire bénéficier le plus grand nombre de citoyens. Il me semblait évident qu'il ne s'agissait pas, dans l'esprit du président, de construire simplement un musée de plus — si grand, perfectionné et doté d'énormes moyens de documentation, diffusion et animation, fût-il.

(Lire la suite page 13.)

LES NOUVEAUX PHILOSOPHES

ENTRETIEN AVEC BERNARD-HENRI LÉVY

(Suite de la première page.)

— Justement, vous proposez de pousser jusqu'au bout le pessimisme en histoire, non pour aboutir à une sorte de désespérance, mais à la conviction qu'il faut bâtir une morale contre l'imposture et la folie du monde. Au sens profond, puissant du terme, quoi de plus optimiste qu'une morale puisque il lui suffit presque toujours d'exister pour croire à son propre triomphe ?

— Posons, si vous le voulez bien, le problème autrement. Qu'est-ce qu'un optimiste ? C'est quelqu'un qui croit en une histoire que tout promet à son achèvement, à un progrès que rien ne saurait enrayer, à un âge d'or futur inscrit dans la nécessité. Et il est clair que dans cette perspective, on peut croire à des sciences de l'adhésion à cette histoire. On peut croire à des techniques de soumission à ce progrès. On peut imaginer des propédeutiques du consentement à cette nécessité. Mais certainement pas une morale qui transcenderait tout cela et y opposerait la forme pure du refus et du vouloir humains.

» C'est pourquoi, par exemple, l'idéologie bourgeoise traditionnelle n'a jamais pu produire le moindre discours éthique, sauf si on appelle éthique les traités de bonne conduite dont elle orne ses chapiteaux. C'est pourquoi, symétriquement, l'idéologie marxiste, autre pensée optimiste, n'a jamais su produire la morale dont rêvent régulièrement certains de ses hérauts, sauf à appeler morale les préceptes « realpoliticiens » du dressage des militants à l'ordre d'une providence incarnée par le parti. Quand on accepte l'hypothèse du progressisme, il n'y a pas d'éthique possible, mais seulement des pastorales.

» Qu'est-ce maintenant qu'un pessimiste ? C'est quelqu'un qui croit, à l'inverse, que l'histoire est une errance, injustifiable et aléatoire ; qu'aucun mal en ce monde n'est dialectiquement ordonné à l'horizon d'un bien futur ; que nul, homme ou parti, ne détient les clés d'or des portes du paradis ; que le paradis lui-même est probablement un songe creux qui ne vaut pas que les hommes souffrent en attendant l'heure d'y accéder. Et il est clair que c'est là, dans cette perspective, *et seulement dans cette perspective*, qu'il y a place pour l'exigence du devoir et de l'impératif catégorique, pour l'arme du refus et de la résistance *hic et nunc*, pour un recours éthique contre les verdicts de la dialectique optimiste.

» Qu'est-ce alors que cette éthique ? Quelle est sa nature et son statut ? Eh bien ! je crois que, contre l'optimisme qui parle toujours au nom de ce qui existe ou ne tardera pas à exister, contre le progressisme qui adore le monde comme il va et s'en fait le scribe appliqué, le moraliste est quelqu'un qui parle au nom de ce qui n'est pas, qui pourrait n'être jamais, mais sans la législation de quoi les lois humaines et « *historiques* » seraient de sanglants oukases. Croire à l'éthique pour un intellectuel, par exemple, ça veut concrètement dire : même si on a tendance à croire que telle ou telle lutte est vaine, on n'en continue pas moins de la penser nécessaire, urgente, incontournable. Autrement dit, vous le voyez : il ne suffit pas du tout à la morale d'exister « pour croire à son propre triomphe »...

Vers la liberté ou vers l'autorité ?

— De Renan à Orwell, quelques esprits ont imaginé l'avenir sous la forme de vastes fourmilières soumises à la tyrannie d'étroites oligarchies politiques ou scientifiques, d'où la liberté aurait entièrement disparu. L'histoire vous semble-t-elle évoluer vers cet âge de fer ? Marche-t-elle, selon vous, vers la liberté ou vers l'autorité ?

— *Ni liberté ni autorité*, à mon avis. Mais de nouvelles machines d'oppression qui sourdement se mettent en place. Et qui sont en train de pulvériser les schémas et les termes de l'analyse classique. Voyez ce qui se passe par exemple dans l'Italie du « compromis historique ». Les commentateurs disent : un pacte politique, un contrat gouvernemental entre la démocratie chrétienne et le parti communiste. C'est vrai et c'est déjà grave, car ça signifie en clair l'allégeance de l'opposition et le déclin de la démocratie. Mais il faut aller plus loin et dire : un pacte, un concordat, beaucoup plus « historique » celui-là, entre les deux grandes Eglises, la chrétienne et la marxiste, la théocrate et la bureaucrate. Et là, évidemment, cela devient infiniment plus sérieux puisque ça implique à terme la naissance de la plus formidable, de la plus efficace police des âmes qui soit possible au XX[e] siècle : une pastorale de type nouveau qui cumulera probablement les vertus de l'Inquisition et les mérites de la dialectique.

» Nietzsche prophétisait l'avènement de nouveaux maîtres : « *Des Césars romains qui auraient l'âme du Christ.* » Dans la Rome d'aujourd'hui la vérité dépasse l'espérance : des commissaires marxistes qui ont l'âme de confesseurs. Gierek rend visite à Paul VI ; il fallait y penser, c'est peut-être la solution d'avenir, c'est en tout cas, à mon avis, l'événement de l'année. La « liberté » et l' « autorité » dans tout cela ? Le P.C.I. est, paraît-il, le plus « libéral » d'Europe. Or, dans cette inédite « Pax romana » il n'y a déjà plus place pour les marginaux, les dissidents, les exclus de la société...

» Maintenant voyez l'Allemagne : le tableau est différent, mais il ne manque pas non plus d'intérêt. Les intellectuels parisiens nous parlent gravement d'un durcissement, d'une « fascisation » de l'Etat central. En fait, que se passe-t-il ? Ce n'est pas l'Etat central qui se renforce, mais la pulsion d'autorité, la demande et le besoin d'Etat, venus du bas, des simples gens, des assujettis, des terrorisés. Ce sont les citoyens eux-mêmes qui, librement, dans un climat de folie, s'écoutent, s'espionnent, se surveillent et se dénoncent, exigeant toujours plus d'Etat et de répression. Il n'y a plus un, mais soixante millions d'Etats, de mini-Etats si vous voulez, qui quadrillent l'Allemagne démocratique et en font l'étouffoir que fuient un nombre croissant de jeunes exilés.

» Et du coup, le problème, ce n'est plus, ce n'est plus seulement en tout cas, la « résistance à l'Etat » au sens où on l'entend toujours, mais la résistance à autre chose, dont l'analyse reste à faire, et que j'appelle faute de mieux l'« idéal » de l'Etat dans les têtes. Et du coup, l'alternative, ce n'est pas, là non plus, « liberté » ou « autorité » : car, dans une situation comme celle-là, qui ressemble à s'y méprendre à celle que décrivait Hegel, c'est pour être souverains que les hommes choisissent de se faire Etat...

» Si j'évoque ces deux exemples, c'est parce qu'ils ont, à mes yeux, fonction de laboratoire. Qu'il est urgent de les interroger avec une attention égale à celle que nous prêtons aux pays de l'Europe de l'Est. Qu'on y voit s'élaborer des formes de pouvoir qui ne s'expliquent plus intégralement à partir des partages simples de l'analyse politique courante. Personnellement, c'est en songeant aussi à cela que j'ai cru pouvoir parler de « barbarie à visage humain ».

Le maintien de l'ordre sur le front des idées

— Les articles consacrés à votre livre contiennent des flots de critiques acrimonieuses, des torrents de lourde scolastique, mais, j'ai été frappé de le constater, peu de discussions et rarement de vraies critiques sur le fond. Comme si, au moment où les idéologies dépérissent, le débat intellectuel dépérissait aussi, faute d'idéologues.

— Que le débat de fond ait été presque toujours esquivé j'en conviens volontiers, mais cela ne m'a guère surpris, car la question était moins de polémiquer avec les « nouveaux philosophes » que de tracer autour d'eux un véritable cordon sanitaire, et ainsi, je suppose de les disqualifier et de les faire taire : c'est le sens par exemple de ce thème de la « nouvelle droite » qui n'est rien d'autre, à mes yeux, qu'une grossière opération de gauche. Qu'aucun des vieux renards, sortis de leur tanière pour l'occasion, n'ait su m'opposer mieux qu'un tissu de platitudes et de monotones indignations qui discréditaient leurs auteurs plus qu'elles ne m'atteignaient, c'est vrai aussi et je le déplore : mais tant pis après tout pour les quémandeurs de *copyrights* ; tant pis pour les épiciers académiques et les petits chefs de la culture ; une certaine intelligentsia française a eu, hélas ! d'autres occasions, infiniment plus dramatiques, de faire la preuve de sa misère et de sa passion de l'ignorance...

» Mais tout cela dit, le débat finit par devenir prodigieusement intéressant. Intéressant, ne trouvez-vous pas, que tout ce que la république des lettres compte de vieilles gloires et de jeunes loups se soit retrouvé au coude à coude, pour la première fois depuis longtemps ? Que la moindre des chapelles, le moindre émirat culturel, aient cru devoir lancer ses chiens de garde et ses spadassins, chacun passant à l'autre. En politique, ce type de phénomène a un nom, ça s'appelle l'union sacrée. Et, en l'occurrence, une union sacrée de ce calibre prouve au moins une chose : que si la « nouvelle philosophie » est une mode sans lendemain, la nouvelle union de la gauche se porte, elle, à merveille. Je veux dire des clercs et des intellectuels à la botte. Quand rien ne *va plus sur le front des élections*, ils sont là pour maintenir l'ordre au front des idées. Intéressant aussi d'observer comment au fil des semaines le ton des débats a dégénéré. Que les dirigeants socialistes et communistes fassent leur métier de procureurs, c'est leur affaire, non la nôtre !

» Mais que des intellectuels, en principe « non alignés », jouent au petit jeu des fiches et des rapports de police, qu'à coup de syllogismes pervers et d'amalgames malhonnêtes ils instruisent de véritables procès en sorcellerie, que le chandail de Glucksman devienne argument philosophique, et qu'on ne puisse plus prononcer mon nom sans évoquer ma silhouette ou mes cheveux, là quelque chose se passe sur quoi la psychanalyse aurait son mot à dire. Et qu'en tout cas, ce qui est *en train de revenir*, dans toute une fraction de l'intelligentsia de gauche, c'est le style, qu'on croyait oublié, de la vieille polémique d'extrême droite.

« Ces tartufes de l'esprit »

— Ecoutez, on ne peut pas dire que vous ayez été totalement brimé, si vous n'avez pas toujours été bien compris. La télévision n'a pas établi de cordon sanitaire autour de vous. La radio non plus. Vous n'avez tout de même pas souffert de ce qu'on appelle la conspiration du silence. Les médias subissent et créent la mode tout ensemble. Elles rendent un livre célèbre ou le vouent à l'obscurité d'après l'air du temps, l'entregent de l'éditeur, le calcul politique, sans tenir toujours compte de sa réalité, du contenu ni des vérités qu'il peut présenter. Alors, que peut le philosophe dans un monde où les techniques de diffusion d'un message l'emportent sur sa valeur et sur son contenu ?

— Je ne suis pas de ces pleureuses qui, quand un débat descend dans la rue, se lamentent sur le sort de la philosophie et le destin de la littérature. Je sais bien ce qu'ils pleurent, en *fait*, ces tartuffes de l'esprit : le bon temps de jadis où c'était pour eux seuls qu'on écrivait ; l'époque heureuse et bénie où il pouvaient guetter, dans les livres, les signes de connivence qu'on leur avait délicatement adressés. Et je sais bien ce qui les anime, en leur obsession de pureté : un formidable élitisme, un colossal mépris des gens dont le jugement, lentement, se substitue au leur. De sorte que, finalement, ce qui est en train de se passer, ce n'est pas, comme on le dit partout, l'intrusion des médias en littérature, mais la substitution des médias de masse aux médias confidentiels d'autrefois. De sorte aussi que la nouveauté, c'est que la radio et la télévision reprennent aux sociétés secrètes de jadis, à leurs chapelles, à leurs serres culturelles, le monopole de diffusion qu'elles détenaient jusqu'à présent.

» Vous me demandez ce que « peut le philosophe » face à cette situation. Moi, je vous demande : croyez-vous que le media N.R.F. soit particulièrement attentif au « contenu » et à la « vérité » d'une œuvre ? Croyez-vous que les salons littéraires d'avant-guerre n'aient pas, *eux aussi*, fait et défait les modes ? Personnellement, je crois que si. Et, d'instinct, je préfère le verdict d'un auditeur de Bernard Pivot à celui des petits marquis des lettres qui trônent sur le cimetière des grandes œuvres qu'ils ont ignorées, censurées, gaillardement enterrées.

Un monstre nommé Lévy

— Nietzsche fut obscur toute sa vie. Jeune encore, vous voilà devenu célèbre en six mois par un livre dont nul ne peut encore dire qui s'en souviendra dans dix ans. En quoi un tel phénomène vous semble-t-il révélateur de l'époque ?

— Je ne suis pas certain de pouvoir me faire ainsi sociologue de mon propre cas. Mais je me risque tout de même à vous livrer une hypothèse. Cette hypothèse, je la tiens des deux ou trois mille lettres de lecteurs que j'ai reçues depuis six mois. Presque toutes me disent à peu près : « *Je suis un homme ou une femme de gauche, je pressentais depuis longtemps ce que vous écrivez, comme d'autres je me taisais car je redoutais le sarcasme des savants, à présent je peux le dire car vous m'y invitez* »... Probable, autrement dit, qu'un certain nombre de gens, terrorisés par le conformisme de la gauche officielle, littéralement bâillonnés par l'intimidation idéologique ambiante, ont reçu des thèses comme les miennes comme confirmation et illustration de leur pensée clandestine. Probable que mon livre et quelques autres ont contribué à casser ce surmoi théorique, cette chape dans les cervelles, cette censure implicite qui verrouillaient l'intelligence des simples gens.

» Un exemple ? Ils étaient nombreux à penser que les régimes d'Europe de l'Est sont tout bonnement des régimes fascistes. Mais nombreux aussi à le penser en fraude, de peur qu'on ne les renvoie à la bibliothèque des distinguos subtils, établis par les clercs marxistes. Et nombreux aussi, du coup, à accueillir comme une délivrance le fait que quelques intellectuels, à peu près aussi malins que les autres, osent enfin, et sans ambages, cracher le morceau.

» *Voilà, à mon avis, par quel* malaise d'époque s'explique la « célébrité » dont vous parlez. C'est dire que j'ai parfaitement conscience qu'elle peut être aussi éphémère qu'elle a été « soudaine ». Et que, pour l'heure, les commissaires des lettres ont récolté ce qu'ils ont semé : un monstre *nommé* Lévy. »

Propos recueillis par

GILBERT COMTE.

Prochain article :

DESTIN DE L'INTELLIGENCE

Le point de vue de...

Bertrand RENOUVIN

M. Bertrand Renouvin est directeur politique du bimensuel Royaliste *et animateur de la Nouvelle Action française.*

POUVOIR ET PUISSANCE

LA « nouvelle philosophie » devait être la mode d'un été. Le débat continue cet hiver. Preuve que ces iconoclastes ont posé de vraies questions et touché aux points sensibles une gauche trop certaine de représenter le progrès, la justice et la liberté.

Aussi ne pouvait-elle manquer de répondre. Mais la nature de sa réaction est surprenante, tant sa critique vole à ras de terre. Elle est inquiétante aussi : ce n'est pas de dispute philosophique qu'il s'agit, mais d'un procès en bonne et due forme. Voici Bernard-Henry Lévy accusé de banalité, comme si la mise en cause du socialiste en tant que tel pouvait être confondue avec l'ancienne dénonciation de l'univers concentrationnaire. Et le voici accusé de faire de la publicité tandis que d'autres, jouissant d'une solide notoriété et de tirages confortables, demeurent à l'avant-garde des masses, sans qu'on les accuse jamais de faire de la « pub-littérature ». Vérité dans le parti socialiste, erreur au-delà.

Un procès, donc, où l'accusation fouille dans le passé, scrute la vie privée, et trie dans les textes pour mieux confondre le coupable, oubliant par exemple — ou voulant oublier — que *la Barbarie à visage humain* contient quelques pages décisives sur et contre le capitalisme... Un procès, vraiment, où l'accusé est sommé de passer aux aveux. « *Avouez vos mensonges !* », crient, aux « Dossiers de l'écran », deux Soviétiques aux visages éloquents. « *Avouez que vous êtes de droite !* », disent Elleinstein et Defferre un instant réunis par une même colère. Il est des mots qui vous trahissent, malgré l'accumulation des certificats de bonne conduite.

Le maître

Quelle est, en effet, sa thèse essentielle ? Que « le maître est l'autre nom du monde », que le pouvoir est au fondement de toute société, portant en lui et en elle le malheur et la mort. D'où l'impossibilité de toute révolution, d'où l'illusion de toute libération qui, s'appuyant toujours sur un pouvoir, nous asservissent à une maîtrise toujours plus absolue. Critique radicale, qui fonde un pessimisme radical, mais aussi une « *morale provisoire* » de la résistance à la barbarie, une volonté de rébellion « *contre la politique telle qu'elle existe concrètement* », une philosophie qui tente de « *penser jusqu'au bout, penser sans la croire, l'impossible idée d'un monde soustrait à la maîtrise* ». J'ai cité Lévy. Mais j'aurais pu prendre le livre de Michel Le Bris, pour qui « *la révolte est le chemin lui-même, non la Terre promise* », et le rebelle cet « *homme aux semelles de vent* » étranger aux raisons de l'Etat. A travers eux, c'est toute une génération qui redécouvre le rêve libertaire d'un monde sans maître, et qui souvent, fuit notre société pour tenter d'échapper aux filets du pouvoir.

A ces rebelles qui récusent le politique, je n'opposerai pas une nouvelle doctrine ou la promesse d'un autre paradis terrestre, puisque je les rejoins dans leur volonté de résistance aux idéologies de droite et de gauche et aux barbaries qu'elles sécrètent.

Mais ce refus épuise-t-il toute la question du politique ? Et cette logique totalitaire que les « nouveaux philosophes » relèvent dans les conceptions hégéliennes et marxistes n'est-elle pas la négation même de l'essence du politique ? Car l'Etat hégélien, qui prétend réaliser la liberté, la morale et la religion dans un même « *vouloir rationnel* », réduit les personnes à leurs seuls besoins (en excluant leurs désirs) et n'a d'autre objectif que leur satisfaction par une gestion de type technocratique. Ainsi, chez Hegel, le politique se dissout dans un économisme qui prétend accomplir la formule « *de chacun ses capacités, à chacun selon ses besoins* ».

De même, chez Marx, le passage à la société sans classes abolit le politique dans l'économisme, puisque, comme le dit Engels, « *le gouvernement des hommes fait place à l'administration des choses* ». Formule identique à celle de Saint-Simon, père spirituel d'une technocratie dont les objectifs ne sont pas différents de ceux que le socialisme s'est assignés. D'où un même totalitarisme, bien que les Etats « *occidentaux* » n'utilisent pas les mêmes méthodes. D'où une même disparition du politique dans la gestion économique. Car le pouvoir technocratique signifie que l'Etat s'est soumis à la puissance économique, qu'il n'est plus un recours contre cette puissance mais un simple partenaire dans les rapports économiques et sociaux, qu'il n'est plus le garant de la justice puisqu'il est partie prenante.

Autonomie du politique

La « nouvelle philosophie » a raison de dénoncer la logique totalitaire inhérente à l'hégélianisme, au marxisme et à la technocratie. Mais le pouvoir qu'elle récuse n'est qu'un pouvoir dévoyé, progressivement aboli dans sa rationalité économique et technicienne. Mais en niant le politique en tant que tel, elle ouvre la voie à la violence, elle nie la possibilité de la justice et de la liberté. Car la liberté pure ne serait que violence, domination des faibles par les forts, donc suppression de la liberté des autres par la volonté de puissance. A moins de penser pour un homme perdu dans le désert, il faut poser la liberté dans son rapport aux autres libertés. Donc garantir notre liberté, nos droits, par la force d'une loi. C'est l'essence même du politique que de faire exister cette justice, sans laquelle il ne pourrait y avoir de liberté.

Encore faut-il que le politique soit en situation de rendre ce service qui le légitime, sans qu'il soit question de « maîtrise » puisque le pouvoir ainsi défini ne crée pas les rapports sociaux, ne gouverne pas nos désirs et nos pensées, mais permet seulement qu'ils existent et s'expriment. Pour accomplir cette tâche, le pouvoir ne doit pas être la propriété d'une classe (comme chez Marx) ou d'une caste (l'aristocratie financière représentée par Giscard ou la technocratie du « Système Pompidou »), car le pouvoir ne saurait être à la fois juge et partie. D'où la nécessaire « *neutralité* » du pouvoir politique vis-à-vis des intérêts, sa situation « *latérale* » par rapport au jeu social, afin qu'il puisse remplir son rôle d'arbitre, de médiateur, de recours. Au lieu de nier un pouvoir politique qui est le garant de la justice et le moyen de la liberté, il s'agit de le restaurer dans son autonomie contre toutes les puissances qui voudraient l'asservir et l'anéantir.

JUSQU'OU LE DROIT A L'ERREUR ?

par JULIETTE MINCES (*)

JE les trouve tout de même un peu abusifs tous ces jeunes gens qui, après avoir « cru à la révolution », n'y croient plus et se *permettent — comme* par le passé — de donner à nouveau des leçons politiques, enfonçant d'ailleurs d'innombrables portes ouvertes. Ils exposent à tout venant leurs états d'âme, servant en cela les besoins d'une droite sans scrupules et les impératifs d'une mode imbécile. Ils y ont cru. C'est bien. Ils n'y croient plus, c'est leur droit. Ils revendiquent le droit à l'erreur. Ils ont raison. Mais ils ont un peu vite oublié que le droit à l'erreur ne vaut pas seulement pour eux et pour aujourd'hui ; qu'il aurait dû exister *alors* qu'ils se voulaient maîtres de chapelles, exigeants et terroristes. Combien de militants, de sympathisants, ont été bruyamment expulsés avec une violence et une bonne conscience dignes de la meilleure période stalinienne, parce qu'ils ne « pensaient pas juste », par ces soi-disant théoriciens politiques qui, s'ils avaient eu un vrai pouvoir, auraient pu mener à des catastrophes.

Tout cela au nom de la vérité incarnée. Une pirouette, un revi*rement politique présenté comme* un déchirement, et voilà que l'on devient de « nouveaux penseurs », de « nouveaux philosophes », bref, de nouveaux chefs de file, oubliant avec une bien grande légèreté, mais sans la moindre autocritique sérieuse, la responsabilité qu'ils ont si longtemps portée, d'une idéologie imposée comme seule vérité. Ils ont oublié le terrorisme intellectuel qu'ils ont fait sévir dans l'extrême gauche française — et surtout parisienne. Cela devrait donner à réfléchir et mener à un peu de modestie. Les Le Bris, Annie Kriegel, Sollers et compagnie, ont beau jeu de renier à grand renfort de radio, télévision et autres médias, ce qu'ils ont adoré. La seule sanction de leur erreur — si erreur il y a — c'est une remise en selle publicitaire à laquelle ils se prêtent avec le plus grand empressement, à la faveur de littératures où l'histoire passée et *récente est revue et corrigée en* fonction d'idéologies qui ne mènent guère plus loin que leurs pseudo-théories passées. Et tout cela sur le même ton péremptoire que naguère.

Il y a une certaine différence entre celui qui réfléchit réellement aux problèmes que pose notre temps et ceux qui tentent d'acquérir, à la suite de théorisations souvent douteuses, toujours insuffisantes, un pouvoir à travers une action militante dont les effets ne sont guère positifs.

Certes, nous vivons une période de remise en question, de recherches dans le domaine du politique, qui sont indispensables. Comment se fait-il alors que des ouvrages aussi importants que *Eléments pour une critique de la bureaucratie* de Claude Lefort (Droz), ou même *Un homme en trop* du même auteur (paru récemment au Seuil), soient à ce point passés inaperçus ? On commence seulement à parler des travaux de Castoriadis.

Dans ces conditions, un certain nombre de questions se posent. D'abord, concernant tous ces beaux désabusés qui furent en leur temps, contrairement à ce qu'ils croyaient, d'authentiques staliniens : pourquoi le furent-ils ?

Quel est donc ce mécanisme qui reapparaît chaque fois qu'un groupe ou un parti se constituent sur des bases dites léninistes ? Le seul goût du pouvoir est-il une réponse suffisante ?

Ensuite, jusqu'où un intellectuel est-il responsable de ses actes et/ou de ses écrits, à une époque où les fausses valeurs font figure de dogme ? Ce qui est choquant, c'est cette assurance si vite reconstituée.

★ Auteur des *Travailleurs étrangers en France*. Seuil.

diplomatie

LA CRISE DU SAHARA OCCIDENTAL

Les vœux du président de la République

La France n'abandonnera pas les faibles dans l'exercice de leurs droits légitimes à l'indépendance et à la sécurité

déclare M. Giscard d'Estaing

Les cérémonies de présentation des vœux au président de la République se sont poursuivies, lundi après-midi 2 janvier, au palais de l'Elysée, après le déjeuner qui y a réuni MM. Raymond Barre, premier ministre ; Edgar Faure, président de l'Assemblée nationale ; Alain Poher, président du Sénat ; Gabriel Ventejol, président du Conseil économique et social, et Roger Frey, président du Conseil constitutionnel. Répondant aux bureaux des Assemblées, M. Giscard d'Estaing a émis le souhait que « l'œuvre législative associe de manière plus régulière, plus équilibrée, l'action du gouvernement et celle, éminente, du Parlement », et que la prochaine consultation électorale « respecte trois caractères : l'esprit de tolérance, la recherche de la vérité et le respect des personnes ».

Le chef de l'Etat a ensuite reçu les vœux du Conseil de Paris, présentés par le maire, M. Jacques Chirac ; des autorités religieuses, représentées par le cardinal François Marty, archevêque de Paris, le pasteur Jacques Maury, président de la Fédération protestante de France, et M. Jacob Kaplan, grand rabbin de France ; des ambassadeurs des pays de l'ancienne Communauté et du corps diplomatique.

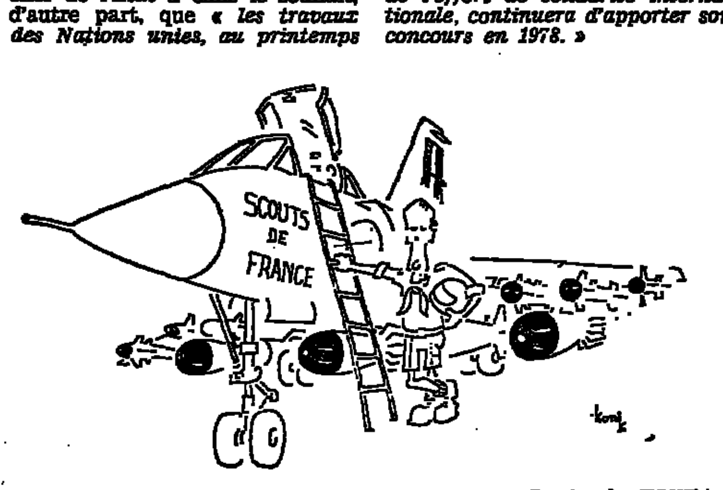
Devant les représentants des pays ayant conclu des accords particuliers avec la France, le président de la République a évoqué *« les tensions et même les conflits qui ont eu tendance, ces derniers mois, à augmenter en nombre aussi bien qu'en gravité et qui menacent de déstabiliser de larges parties du contient* [africain] ».

« C'est pourquoi, a-t-il dit, *il m'apparaît aujourd'hui que le premier objectif, vers lequel doivent tendre toutes les énergies du continent africain, c'est la paix. Seul le maintien de la paix peut permettre de respecter la priorité due au développement économique et social, pour lequel il me paraît important que l'Afrique trouve, conformément à son génie propre, un modèle qui soit bien le sien en répondant aux besoins de son économie, de ses peuples et de leurs mentalités.*

» Cette volonté de paix ne doit pas être comprise comme un signal de passivité ou d'abandon. Nous nous refusons à ce que nos amis africains, en particulier les plus faibles d'entre eux, soient soumis à des menaces de déstabilisation. Nous souhaitons ardemment que tous les conflits qui ont éclaté, ici et là, trouvent entre Africains selon des procédures en cours, une solution pacifique. Mais on doit savoir aussi que nos amis peuvent compter sur la solidarité de la France. La France n'abandonnera pas les faibles dans l'exercice de leurs droits légitimes à l'indépendance et à la sécurité. Bien entendu la France ne menace personne, et n'a jamais songé à menacer quiconque. Et d'ailleurs a-t-on jamais vu la France prendre le parti des forts contre les faibles ».

M. Giscard d'Estaing a abordé, devant les membres du corps diplomatique, la situation au Proche-Orient. « *En 1977*, a-t-il déclaré, *une grande espérance y a jailli. Puisse l'année 1978 justifier cette espérance en apportant les réponses qui permettront un règlement d'ensemble juste et durable, répondant aux droits de toutes les parties intéressées.* » Le chef de l'Etat a émis le souhait, d'autre part, que « *les travaux des Nations unies, au printemps prochain, soient l'occasion de franchir une nouvelle étape* » vers la limitation des armements.

Le président de la République a insisté, enfin, sur la nécessité d'une meilleure organisation des relations économiques internationales et sur l'action européenne nécessaire pour y parvenir. Il a conclu en ces termes : « *C'est à cette action internationale que la France, indépendante dans ses décisions, solidaire dans ses engagements, soucieuse d'assurer sa sécurité elle-même, mais ouverte à la détente et à la recherche de la paix, consciente de l'effort de solidarité internationale, continuera d'apporter son concours en 1978.* »



(Dessin de KONK.)

La brouille franco-algérienne

De notre correspondant

Alger. — Si la polémique sur l'engagement du gouvernement français dans la crise du Sahara occidental est moins incisive depuis quelques jours dans la presse algérienne, en revanche la détérioration des relations avec la France n'a jamais autant alimenté ici les conversations dans les ambassades — et non les moindres — parmi les Algériens et dans la communauté française. Les commentaires oscillent entre la stupéfaction et la consternation.

Plusieurs diplomates occidentaux, dont les pays ont bénéficié de contrats qui, en d'autres temps, seraient revenus à des industriels français, admettent que ces affaires portent sur des milliards et n'hésitent pas à dire : « *Nous ne comprenons pas pourquoi la France s'est lancée dans cette affaire alors qu'elle aurait pu avoir d'excellents rapports avec tous les pays du Maghreb. On voit tout ce qu'elle a à perdre, mais on ne saisit pas ce qu'elle peut y gagner.* » Dans les mêmes milieux, on fait valoir que l'Espagne, plus adroite ou mieux inspirée, a réussi à tirer son épingle du jeu au Sahara occidental et qu'elle a même accru ses exportations à destination de l'Algérie. Il est vrai que Madrid s'efforce de « *dédramatiser* » ses rapports avec Alger. L'ambassade d'Espagne entretient des contacts discrets mais suivis avec le Front Polisario et si le soutien accordé par Alger au mouvement populaire pour l'autodétermination et l'indépendance de l'archipel canarien, empoisonne périodiquement les relations entre les deux pays, Madrid s'emploie à traiter ce problème par les voies diplomatiques et évite les mises en demeure publiques ou les déclarations acerbes.

En privé, les Algériens rappellent leur déception et leur amertume. Ils déplorent que le président de la République française leur ait « *tourné le dos* » après l'accueil chaleureux qu'ils lui avaient réservé, en avril 1975, et font observer que, tout en cherchant légitimement à arabiser, ils conservent le français comme « *langue de travail* » dans leurs relations extérieures.

« *Votre président*, nous dit un interlocuteur, qui résume assez bien l'état d'esprit général, *soutient qu'il faut commencer par établir des rapports normaux pour parvenir ensuite à des rapports cordiaux. Mais, du temps de de Gaulle, de Pompidou et même lorsque M. Giscard d'Estaing nous a rendu visite, nos relations étaient cordiales, malgré des hauts et des bas comme il s'en produit entre toutes les nations. La procédure du chef de l'Etat français fait penser à un couple qui, à la suite d'une brouille, déciderait de divorcer pour rétablir des relations normales.* »

Bon nombre d'Algériens redoutent même que leur propre gouvernement, arguant du « mur d'incompréhension » auquel il se heurte à Paris, ne prenne des « *décisions irréversibles* ». La rupture pourrait alors se traduire par l'abandon de l' « inspiration française » retenue dans de nombreux secteurs (administration, université, économie) et l'orientation, pour ne prendre qu'un exemple, du système bancaire en direction des Etats-Unis, de la Grande-Bretagne ou d'un autre pays. « *Pouvez-vous vraiment nous pousser dans cette voie de gaieté de cœur ?* », entend dire le Français, à qui l'on reproche l'attitude de son gouvernement.

Cette appréhension est partagée par la communauté française. Des ingénieurs coopérants, qui ont fait leur service militaire en Algérie entre 1958 et 1962, s'étonnent : « *Tout se passe*, dit l'un d'entre eux, *comme si les Français avaient tout oublié. On dit que le Polisario c'est l'Algérie, comme on avait dit, en 1954, que le F.L.N. était une création de Nasser. En 1956, il y a eu l'expédition de Suez : la France a perdu tout ce qu'elle avait en Egypte, et les moyennes puissances ont été évincées de la région par les Super-Grands. Est-ce qu'on va recommencer cette fois dans le nord-ouest de l'Afrique ?* »

Les « *pieds noirs* » demeurés sur place ne sont pas plus optimistes.

Les industriels, qui ont été les premiers touchés, n'ont pas fini de se lamenter. « *On défend le fer mauritanien alors que l'ancien directeur des mines de Zouérate nous dit* (1) *qu'il n'est pas compétitif, mais on sacrifie le marché algérien en plein développement* », nous ont déclaré plusieurs d'entre eux.

Pourtant dans ce sombre tableau, des signes encourageants subsistent. S'il n'y a plus guère de gros contrats industriels, des affaires continuent néanmoins à se traiter. Sur le plan culturel, l'Algérie demande toujours l'envoi d'un plus grand nombre de coopérants. Le centre culturel scientifique et technique français d'Alger a enregistré une augmentation de l'indice de fréquentation de 9 % en novembre et de 13 % en décembre par rapport aux deux mois correspondants de 1976 ; les prêts de livres scientifiques se sont accrus de 18 %. Les centres d'Oran et d'Annaba font des constatations analogues.

Dans les secteurs de la formation et des échanges de missions ne relevant pas des circuits officiels français, de nombreuses opérations sont en cours, au point qu'un organisateur venu de Paris s'est écrié : « *Qu'est-ce que ce serait si les relations étaient bonnes ?* » Plusieurs éléments permettent à la communauté française d'Algérie d'estimer que, au-delà des déclarations officielles, les autorités algériennes cherchent à préserver l'avenir. Elle a aussi le sentiment que si la situation continue à se détériorer, la coopération culturelle, sauvegardée jusqu'à présent, finira par être irrémédiablement compromise. Déjà le terrain perdu dans le secteur économique paraît difficilement récupérable en raison de l'âpreté de la concurrence.

PAUL BALTA.

(1) *Le Monde* du 24 décembre 1977.

● *A propos de la disparition, il y a deux ans, de cinq jeunes Français dans le sud du Maroc,* le ministère des affaires étrangères a rappelé, lundi 2 janvier, qu'il maintient le contact avec les familles et les tient informées de ses démarches. Le porte-parole du ministère déclare : « *Malheureusement, nous n'avons obtenu des gouvernements et organisations en cause que des versions incertaines, contradictoires, ou, pour certaines, infirmées par les rares indices recueillis.*

» Cette situation est évidemment très pénible pour les familles, et c'est pourquoi les autorités françaises ont saisi et continuent de saisir tous ceux qui pourraient contribuer à faire la lumière sur cette douloureuse affaire. »

LA TOURNÉE DU PRÉSIDENT DES ÉTATS-UNIS

Les thèmes des entretiens à Paris

(Suite de la première page.)

On peut classer en trois chapitres les sujets qui seront probablement abordés : la sécurité et les relations Est-Ouest, l'énergie et les rapports Nord-Sud, les problèmes économiques occidentaux.

● LA SECURITE. — Du côté français, on constate que le champ du dialogue soviéto-américain s'est beaucoup élargi depuis que M. Carter est à la Maison Blanche. Jusqu'alors limité aux armements stratégiques (SALT), il s'étend maintenant à la recherche d'un équilibre militaire dans l'océan Indien, à l'arrêt total des explosions nucléaires (négociations auxquelles la Grande-Bretagne s'est jointe) et aux ventes d'armes classiques — trois sujets de conversation auxquels la France est intéressée : elle est présente dans l'océan Indien ; elle a besoin, pour maintenir la crédibilité de sa force de dissuasion, de poursuivre, pour le moment, les explosions nucléaires ; pour les ventes d'armes, le gouvernement français est disposé à se joindre à une concertation, mais à condition qu'elle soit générale, c'est-à-dire que les pays de l'Est y participent. En leur absence, le refus de vendre des armes aux pays qui en ont besoin serait, estime-t-on à Paris, un leurre.

Concernant les SALT, les Etats-Unis ont proposé lors du dernier conseil atlantique la création d'un comité quadripartite avec la France, la Grande-Bretagne et l'Allemagne fédérale chargé de suivre la négociation. Sous cette forme, le gouvernement français a refusé, mais il n'est pas exclu qu'il fasse des contre-propositions. Sa place dans l'alliance atlantique étant particulière, il souhaite traiter les questions de sécurité avec Washington par la voie bilatérale. Il est un point de la négociation SALT sur lequel M. Carter sera vraisemblablement en mesure de rassurer ses alliés, notamment lors de son étape à Bruxelles : le nouvel accord avec l'U.R.S.S. ne comportera pas de clause interdisant les transferts de technologie aux alliés des Etats-Unis.

Quant à la négociation de Vienne sur la réduction des forces en Europe (M.B.F.R.), elle continue de susciter la plus grande réserve du côté français. On s'interroge cependant sur la position américaine : apparemment, les Américains ne manifestent guère d'activité à Vienne, mais l'Allemagne fédérale, et plus récemment la Grande-Bretagne, cherchent à engager sérieusement la conversation. Les Américains approuvent-ils ces efforts anglo-allemands ? C'est une des questions auxquelles les conversations de Paris apporteront peut-être une réponse.

Le désarmement dans la perspective de l'assemblée spéciale de l'ONU de juin prochain ne devrait donner lieu qu'à une discussion académique, les idées de Paris et de Washington pour un désarmement « *réel, général et contrôlé* » étant assez proches mais encore très vagues.

M. Giscard d'Estaing soulignera que la détente doit être globale et s'étendre partout où il y a affrontement, ce qui fournira l'occasion d'un échange d'informations et d'une réaffirmation des points de vue sur le Proche-Orient (où M. Carter aura sans doute beaucoup de choses à dire), l'Afrique et l'Extrême-Orient (conflit entre le Vietnam et le Cambodge).

Les relations Nord-Sud et l'énergie

● L'ENERGIE : c'est vraisemblablement en parlant des relation Nord-Sud que MM. Giscard d'Estaing et Carter aborderont les problèmes énergétiques. Le président de la République reste très attaché au dialogue Nord-Sud aujourd'hui dans l'impasse et à une coopération avec les pays producteurs de matières premières, seule susceptible d'assurer à long terme aux industries européennes un approvisionnement énergétique normal. Le gouvernement français ne désespère pas de faire comprendre aux Etats-Unis — qui sont dans une situation beaucoup moins dramatique — les dangers de l'impasse actuelle et de les amener à un minimum de concessions pour la reprise des discussions (suspendues le 1er décembre) sur la création d'un fonds de stabilisation des matières premières.

M. Giscard d'Estaing insistera sur l'importance du programme énergétique français. « *Notre survie en énergie dépend du nucléaire et de la mise en œuvre des surrégénérateurs* », a déclaré lundi le porte-parole de l'Elysée, M. Arnaud, en commentant la visite du président américain. M. Giscard d'Estaing a lui-même déclaré à la télévision américaine que le surrégénérateur était « *vital* » (*le Monde* du 3 juin).

Bien entendu, souligne-t-on à Paris, M. Giscard d'Estaing partage les préoccupations de M. Carter sur les risques de prolifération, mais il estime que toutes les précautions peuvent être prises dans le cadre des conversations multilatérales en cours sur le contrôle du cycle nucléaire.

M. Carter évoquera-t-il à ce propos la vente par la France au Pakistan d'une usine de retraitement du combustible irradié. Cette affaire n'a jamais été officiellement clarifiée mais, selon de bonnes sources, malgré les pressions américaines, le contrat franco-pakistanais n'est pas annulé.

● LES AFFAIRES ECONOMIQUES. Enfin M. Giscard d'Estaing et probablement M. Barre (vendredi) insisteront sur la gravité de la situation économique occidentale, sur la nécessité de réduire les fluctuations monétaires (dont les Etats-Unis sont tenus à Paris pour les plus grands responsables) et pour une « *croissance ordonnée des échanges* », formule favorite du premier ministre, pour indiquer que le libre-échange ne doit pas conduire à la loi de la jungle en matière commerciale. Mais, si important que soit cet aspect des relations franco-américaines, il est douteux que la discussion puisse être exhaustive faute de temps.

MAURICE DELARUE.

La visite du président américain en France

L'escale d'Assouan doit retarder l'arrivée à Paris de M. Carter de dix minutes seulement, indique-t-on à l'ambassade des Etats-Unis.

MERCREDI 4 JANVIER, à 15 heures, le président des Etats-Unis et Mme Carter seront accueillis à Orly par M. et Mme Giscard d'Estaing.

— A 16 h. 10, le président Carter, accompagné de M. Giscard d'Estaing, déposera une gerbe à l'Arc de triomphe.

— A 16 h. 30, les deux présidents auront un entretien en tête à tête.

— A 20 h. 20, M. Carter prononcera un discours au Palais des congrès.

JEUDI 5 JANVIER, après avoir reçu diverses personnalités (M. Mitterrand est cité parmi elles, bien que que la liste ne soit pas arrêtée), M. Carter partira pour la Normandie et sera reçu à 11 h. 10 au cimetière américain d'Omaha Beach par M. Giscard d'Estaing.

— A 12 h. 30, les deux présidents se rendront à l'hôtel de ville de Bayeux, d'où ils prendront, à 13 h. 40, le train pour Paris. Pendant le trajet, ils auront un nouvel entretien.

— A 19 h. 45, le président de la République offrira au Grand Trianon un dîner, suivi d'une réception au château de Versailles.

VENDREDI 6 JANVIER, à 9 heures, un troisième tête à tête sera suivi d'une séance élargie à laquelle prendront part M. Barre et les ministres des affaires étrangères. Les deux présidents feront à 10 h. 30 une déclaration à la presse, et M. Carter quittera Orly à 10 h. 40 pour Bruxelles.

En dépit du désaccord sur la non-prolifération

Les États-Unis livreront en 1978 à l'Inde 7,7 tonnes d'uranium enrichi

De notre envoyé spécial

New-Delhi. — En dépit de divergences de vues dans le domaine nucléaire, l'Inde et les Etats-Unis ont souligné, à l'occasion de la visite de M. Carter, leur foi commune dans la démocratie et la liberté. « *Indépendamment de sa race, de son sexe, de sa religion ou de son statut social*, proclame dans ses premières lignes la déclaration signée mardi matin 3 janvier par MM. Carter et Desai, *chaque être humain a droit à la vie et à la liberté, à être à l'abri du besoin, sans menace ou coercition, à la liberté d'expression et religieuse.* »

Les termes de cette « déclaration » demeurent volontairement vagues. Le texte déclare que les deux pays croient qu'un « *ordre mondial fondé sur la coopération et la stabilité dépend du droit de chaque peuple à déterminer sa propre forme de gouvernement et de chaque pays ses propres politiques sociales et économiques* ». Il appelle à combler le fossé entre les nations et les invite à travailler ensemble afin de protéger les ressources et l'environnement de la planète.

La délégation américaine a rendu hommage à la modération de l'Inde dans le dialogue Nord-Sud, mais la question nucléaire a été la pierre d'achoppement des conversations. Les deux pays sont d'avis, comme l'indique la déclaration, que « *le spectre de la guerre pèse depuis trop longtemps, que les stocks existants d'armes atomiques doivent être réduits et éventuellement supprimés, et que le danger de la prolifération nucléaire doit être arrêté* ». Pour New-Delhi toutefois, comme l'a souligné M. Desai au cours d'un échange de toasts lundi soir, on ne peut empêcher les pays n'ayant pas d'armes nucléaires d'utiliser leurs connaissances dans ce domaine en tant qu'instrument du développement économique.

Dans cet esprit, l'Inde refuse de signer le traité sur la non-prolifération des armes nucléaires. Elle l'estime « discriminatoire » ; c'est pourquoi New-Delhi n'entend pas que les garanties internationales normales auxquelles elle souscrit dans le cadre d'accords bilatéraux (avec les Etats-Unis et l'U.R.S.S. notamment) soient étendues à l'ensemble de ses installations, en particulier celles qui s'appuient sur une technologie entièrement indigène. M. Carter a jugé « *intraitable* » M. Desai. Celui-ci n'a cependant pas trouvé désobligeante cette remarque rendue publique par les journalistes américains. Face à une opinion publique très sensible au chapitre de la souveraineté nationale, il est bon que le chef du gouvernement se soit montré quelque peu rigide.

Cela d'ailleurs a renforcé la « *compréhension* » du partenaire américain, puisque, pour réparer le mauvais effet produit par sa « petite phrase », le président Carter a fait savoir qu'il donnait son accord à un nouvel envoi cette année de 7,7 tonnes d'uranium enrichi pour la centrale de Tarapur, près de Bombay, et à la livraison d'eau lourde (Washington était par le passé un fournisseur de New-Delhi, mais avait suspendu ses livraisons, et Moscou avait pris la relève). Les Indiens misent en effet surtout sur les centrales à filière à eau lourde.

Le différend sur la non-prolifération ne va pas freiner le développement de la coopération bilatérale dans les domaines économiques, commerciaux, scientifiques et culturels, comme en témoigne la réunion de la commission indo-américaine, mardi matin, à New-Delhi, avant le départ du président Carter. Là encore, les termes des accords intervenus restent vagues et reprennent pour l'essentiel les propositions faites par M. Carter dans son discours de lundi : il est envisagé de lever les entraves au commerce entre les deux pays, ainsi que de favoriser une collaboration des firmes indiennes et américaines dans les pays tiers. Les Etats-Unis proposent également leur participation et leur technologie pour améliorer la productivité de l'agriculture et la commercialisation de ses produits. Des recherches seront aussi menées en commun dans l'industrie.

G. V.

« LA LETTRE DE LA NATION » : pourquoi M. Carter ne recevrait-il pas M. Marchais ?

Les entretiens Giscard d'Estaing-Carter risquent « *d'être éclipsés dans l'opinion publique par la rencontre Carter-Mitterrand* », écrit mardi matin 3 janvier *la Lettre de la Nation*, qui se pose « *un certain nombre de questions* ». L'organe du R.P.R. poursuit :

« *Premièrement, à quel titre M. Mitterrand serait-il reçu par le chef de l'Etat américain ? Ce ne peut pas être en tout cas au titre de « chef de l'opposition », rôle qui lui est, de fait et de droit, refusé par le P.C.*

» Deuxièmement, si M. Carter reçoit M. Mitterrand en qualité de chef de parti, ne va-t-il pas être tenu d'accorder également une audience à tous ceux qui pourraient lui en faire la demande, et pourquoi pas M. Marchais ? (...)

EUROPE

République démocratique allemande

L'authenticité du « manifeste » des contestataires n'est pas évidente

Allemagne de l'Est. — La question de l'authenticité du « *manifeste des communistes démocratiques* » d'Allemagne de l'Est (*le Monde* du 3 janvier) est clairement posée. Le porte-parole officiel de Bonn a déclaré que le gouvernement fédéral ignorait tout d'un groupement oppositionnel en R.D.A., et suggéré qu'il pourrait s'agir de « *cercles privés* ».

Selon notre correspondant à Bonn, deux arguments plaident en faveur de l'authenticité : la violente réaction des autorités de la R.D.A., qui se sentent touchés au vif ; les développements consacrés à la réunification de l'Allemagne, argument qui aurait été évité si les auteurs avaient appartenu aux services secrets de l'Est ou de l'Ouest. La confusion idéologique elle-même de ce texte aurait été évitée par des « faussaires intelligents », selon la *Frankfurter Allgemeine Zeitung*.

Qu'il s'agisse d'un faux, le philosophe Wolfgang Harich l'a déclaré. Mais il a été incarcéré de *1957 à 1964 pour avoir prôné* des thèses analogues à celles du document, et réside encore en Allemagne de l'Est. Son jugement n'est pas plus convaincant que celui de M. Jurek Becker, qui ne souhaite pas rompre avec la R.D.A.

L'anonymat total des auteurs est troublant. En Pologne, en Tchécoslovaquie, en U.R.S.S. même, les critiques du communisme dogmatique pensent que la publicité de leurs actes les protège. Ils ne se sont pas non plus engagés dans un antisoviétisme virulent. Des fonctionnaires ayant fait carrière dans la SED seraient assez conscients des conséquences pour éviter de déclarer « la guerre totale » à l'Union soviétique.

**

On ne relève dans la presse française que deux commentaires politiques. Pour *Libération*, « *le vocabulaire traduit une attitude d'extériorité dont se gardent bien en général tous les opposants communistes* ». Pour *Rouge*, organe de la L.C.R., « *il est évident que cette opposition représente un courant très confus et retardataire par rapport aux manifestations récentes de l'opposition communiste de R.D.A.* ».

« L'HUMANITÉ » ANNONCE LA LIBÉRATION DU CINÉASTE SERGE PARADJANOV

« *Le cinéaste Serge Paradjanov a été libéré ces jours derniers et se repose actuellement dans sa famille à Tbilissi* », annonce *l'Humanité* de ce mardi 3 janvier. Arrêté en janvier 1974, Paradjanov, Arménien originaire de Géorgie, avait été accusé d'abord de trafic illicite d'objets d'art et d'icônes. Cette accusation n'ayant pu être étayée de preuves, il fut condamné, en fin de compte, pour homosexualité à cinq ans de prison à régime sévère.

Le réalisateur des *Chevaux de feu* et de *Sayat Nova* est actuellement âgé de cinquante-trois ans. L'organe du P.C.F. rappelle que, dès l'arrestation de Paradjanov, « *de nombreux cinéastes et personnalités du monde entier avaient demandé sa libération. Au nom de la liberté d'expression et de création, notre parti était intervenu à plusieurs reprises en sa faveur. Au mois de novembre encore, Louis Aragon, lors d'un voyage à Moscou, avait demandé la libération du cinéaste aux autorités soviétiques* ».

[Une campagne internationale en faveur de Paradjanov, qui, en 1964, avait reçu le grand prix du Festival de Mar-del-Plata pour « les Chevaux de feu », a commencé aussitôt après son arrestation. En décembre dernier, un grand meeting eut lieu à la Mutualité, et diverses organisations arméniennes n'ont cessé de plaider en faveur du cinéaste, condamné pour homosexualité, mais en réalité pour non-conformisme. Vivant à Kiev, Paradjanov avait protesté à plusieurs reprises contre l'emprisonnement d'intellectuels ukrainiens. Reste à savoir s'il sera autorisé à regagner son domicile ukrainien et s'il pourra de nouveau exercer son métier.]

PROCHE-ORIENT

Dans le nord du Sinaï

Cinq nouveaux villages israéliens seront créés dans les prochains dix-huit mois

De notre correspondant

Jérusalem. — En dépit du « *plan Begin* » prévoyant que la quasi-totalité de la péninsule du Sinaï sera placée sous souveraineté égyptienne, la politique israélienne d'implantation juive dans la région de Rafah - Yamit (Nord-Sinaï) se poursuit. Au cours d'une tournée destinée notamment à rassurer les habitants israéliens de la région située à quelques kilomètres au-delà des frontières du 4 juin 1967, le responsable du département de l'implantation de l'Agence juive, M. Raanan Weiss, a brossé les grandes lignes du plan de développement prévoyant la création de cinq nouveaux villages en plus des quinze déjà existants. Le plan implique l'implantation de mille nouvelles familles dans un délai de dix-huit mois, et donc le doublement de la population israélienne.

Il est question également de l'implantation prochaine de mille familles dans les vingt et un villages de la vallée du Jourdain. Et, dans ce cas, il ne s'agit que d'un renforcement des localités existantes, et non de la création de nouvelles agglomérations.

D'autre part, un nouveau point d'implantation du mouvement Goush Emounim (Bloc de la foi), Karnei-Shomron, a été créé dans la nuit de dimanche à lundi, sur la route de Qalqilya à Naplouse, en Samarie (Cisjordanie). La décision avait été prise en secret, à la fin du mois de septembre, par la commission interministérielle de l'implantation. Elle n'a été révélée que lundi soir par le secrétaire du gouvernement.

Le *Jerusalem Post*, commentant l'installation des nouvelles colonies au Sinaï écrit que, dans le cadre de la paix, la notion de souveraineté perd une grande partie de son importance. « *Israël a certes investi beaucoup d'argent dans le Sinaï, mais ce n'est pas à fonds perdus puisque MM. Begin et Sadate veulent parvenir à la paix.* » La paix, souligne le quotidien en langue anglaise, prévoit précisément que les frontières seront ouvertes et les activités commerciales autorisées. « *Au même titre qu'une compagnie italienne exploite actuellement à 50 % les puits de pétrole d'Abou-Rodeis (Sinaï), Israël et l'Egypte pourraient s'associer pour l'exploitation du pétrole du Sinaï.* »

Le gouvernement devait se réunir mardi matin en conseil extraordinaire pour préparer la première réunion du « *comité politique* » israélo-égyptien, dont les travaux doivent commencer le 15 janvier à Jérusalem sous la présidence du ministre des affaires étrangères M. Moshe Dayan. Le général Sharon, président de la commission interministérielle pour l'implantation, fera partie de la délégation israélienne. — *(Intérim.)*

● *Nouvel assassinat politique en Cisjordanie ?* — M. Bajis Al Jaabarj, haut fonctionnaire de la municipalité de Hébron et parent du cheikh Mohamed Ali Al Jaabarj, ancien maire de cette ville, a été tué lundi après-midi par des coups de feu alors qu'il chassait dans la région de Hébron, annonce le *Haaretz*.

La première version d'après laquelle il avait été tué par accident d'une balle de son propre fusil, tiré par inadvertance, a été infirmée dans la soirée. En fait, écrit le *Haaretz*, il a été atteint de plusieurs balles, et il ne fait pas de doute qu'il s'agit d'un assassinat, probablement politique. M. Jaabari faisait, en effet, partie de la délégation de notables cisjordaniens qui s'est rendue il y a quelques jours en Egypte apporter son appui au président Sadate.

Iran

Création d'un comité pour la défense des libertés et des droits de l'homme

Une trentaine de personnalités de l'opposition iranienne viennent d'adresser au secrétaire général de l'ONU, M. Kurt Waldheim, une lettre annonçant la création à Téhéran d'un Comité iranien pour la défense des libertés et des droits de l'homme.

Dans cette lettre, les signataires déclarent notamment :

« *Depuis vingt-quatre ans, l'oligarchie gouvernante iranienne, en violant systématiquement l'article 21 de la Déclaration universelle des droits de l'homme et la Constitution iranienne, a éliminé toute participation effective du peuple aux élections des deux Parlements et, par conséquent, aux affaires du pays. La SAVAK falsifie les bulletins de vote, décide, en fait, qui sera ou non candidat : le peuple ne connaît donc pas ses prétendus députés, et même s'il les connaît, il ne les reconnaît pas en tant que ses représentants. En vérité, les députés des deux Parlements, qu'ils soient apparemment élus ou désignés par le roi, sont les députés du gouvernement qui ne font qu'approuver et appliquer les ordres du pouvoir. Ce système législatif, qui prive le peuple de toute participation aux véritables affaires générales du pays, a provoqué une crise dangereuse et a suscité un grave et profond mécontentement populaire. La compétence du pouvoir judiciaire devient de plus en plus limitée, passant progressivement aux mains de l'exécutif.* »

« La torture n'a pas été abolie »

« *Il est possible que le roi ou son gouvernement — c'est-à-dire toujours lui — prétende que le peuple iranien commence à profiter d'une certaine liberté de critique à propos des problèmes et des difficultés de la vie quotidienne (corruption, trafics, coupure d'électricité, manque de produits alimentaires, vie chère, inflation, éducation, habitation, assurances, etc.), comme il est possible qu'il prétende avoir libéré certains prisonniers politiques, amélioré les conditions de détention, que la torture soit plus rare. Ce ne sont là que des apparences, pour tenter de sauver la réputation du régime : malgré tous les excédents de recettes provenant du pétrole, le gouvernement n'a pu, ces dernières années, maintenir, encore moins augmenter, les moyens de vie du peuple. Aussi les manifestations qui ont lieu dans les rues, sur les marchés, dans les milieux ruraux, ne sont-elles qu'une « soupape de sûreté » qu'il y aurait sans doute trop de risque à bloquer*

» *En revanche, jusqu'à présent, et malgré la pression de l'opinion publique internationale, aucune imprimerie n'a été autorisée à faire paraître des lettres ou déclarations critiquant la situation actuelle, et qui sont donc publiées clandestinement.*

» *La minorité au pouvoir n'a pris en considération aucune de ces critiques.*

» *Quant aux quelques prisonniers récemment libérés, il s'agit de personnes condamnées à de lourdes peines, sans qu'une accusation précise ait été portée ou démontrée contre elles, ou ayant purgé leur peine depuis longtemps. Encore ont-ils dû, pour être libérés, accepter de demander leur grâce au chah. Tous les autres, et ils sont des milliers, n'ont pas été libérés. De même, la torture n'a pas été abolie : ses procédés sont simplement changés. Les procès politiques ont toujours lieu à huis clos devant les tribunaux militaires.* »

Parmi les signataires de ce texte, figurent notamment le chef religieux Sandjabi, M. Mehdi Bazarghan, professeur d'université, qui avait été le premier directeur de la Compagnie nationale des pétroles iraniens sous le règne de Monadeqh ; M. Kazem Hassibi, ancien député, et le docteur Karim Sandjabi, ancien ministre de l'éducation et représentant spécial de l'Iran auprès de la Cour internationale de justice de La Haye pour le litige opposant l'Iran et l'Angleterre au sujet de la nationalisation du pétrole en 1952.

A TRAVERS LE MONDE

Chili

● L'EPISCOPAT CHILIEN a expliqué le dimanche 1er janvier les raisons pour lesquelles il avait demandé au gouvernement de supendre ou de reporter le référendum du 4 janvier. Sans mettre en cause le principe même du référendum, il estime que les électeurs n'ont pas une connaissance suffisante du texte des Nations unies condamnant le Chili pour pouvoir se prononcer en toute responsabilité. Ils admettent toutefois que ce texte est effectivement « discriminatoire ».

On apprend d'autre part que les marins et les aviateurs seront consignés dans leurs casernes le 4 janvier. Cette mesure apparaît comme un nouveau signe des dissensions au sein de la junte entre la marine et l'aviation, représentées respectivement par l'amiral Jose Merino et le général Gustavo Leigh, et l'armée de terre, dont le général Pinochet, est le porte-parole. — *(A.F.P., A.P.)*

Espagne

● LE PARTI NATIONALISTE BASQUE a annulé lundi 2 janvier la manifestation prévue pour le 4 janvier dans trois villes du Pays basque espagnol après la décision du gouvernement d'accorder à ce dernier un statut de préautonomie. — *(A.F.P., A.P.)*

Irlande du Nord

● LE BILAN DE LA GUERRE CIVILE D'ULSTER pour l'année 1977 est le moins élevé depuis 1970 : 111 morts contre 297 en 1976. Ce sont les civils qui ont bénéficié de cette diminution du nombre des victimes : 68 en 1977 contre 245 l'année précédente, tandis que les forces de sécurité ont eu encore cette année 43 morts, contre 52 en 1976. — *(U.P.I.)*

Israël

● AU 31 DECEMBRE 1977, Israël comptait 3 650 000 habitants, dont 3 076 000 juifs et 574 000 non-juifs, soit une augmentation de 2,1 % par rapport à l'année précédente, indique le service israélien des statistiques.

Il ressort de ces chiffres que l'accroissement de la population s'est ralenti en 1977 : 1,8 % contre 2,1 % pour la population juive ; 3,5 % contre 3,9 pour la population non juive. — *(A.F.P.)*.

Pakistan

● CINQ PERSONNES ont été tuées lorsque la police a ouvert le feu sur des ouvriers des usines de textile de Multan, au Pendjab, a annoncé un communiqué officiel diffusé le lundi *2 janvier. Il s'agit du premier* affrontement grave entre forces de l'ordre et ouvriers depuis que l'armée a pris le pouvoir. Les autorités militaires du Pendjab ont adressé leurs condoléances aux familles des tués et leurs ont proposé un « *juste dédommagement* ». — *(A.F.P.)*

● MME BHUTTO, femme de l'ancien premier ministre aujourd'hui emprisonné, a été assignée à résidence le mardi 27 décembre.

Pologne

● *LES EVEQUES POLONAIS* SONT INQUIETS de la baisse de la natalité. Selon une lettre pastorale en « l'an 2 000, un Polonais sur cinq aura soixante ans ou plus », s'il n'y a aucun changement d'ici là. — *(Reuter.)*

Portugal

● M. MARIO SOARES, secrétaire général du parti socialiste, a déclaré lundi 2 janvier que le nouveau gouvernement ne serait pas formé avant une semaine et qu'il préférait rechercher un accord « *stable et solide* » avec les différents partis politiques. — *(A.F.P.)*

République de Djibouti

● DANS UN DISCOURS publié le samedi 31 décembre à Djibouti par le journal *le Réveil*, M. Hassan Gouled, président de la République, fait état de la « *découverte d'un plan servant les intérêts étrangers visant à couper le pays en deux, à ranimer la querelle tribale et à appeler au secours de chaque partie un protecteur étranger* ».

Il assure par ailleurs avoir connaissance d'un « *complot ayant pour but d'armer une partie de la popluation et de l'inciter à se lever contre l'autre pour scinder le Nord du Sud par la violence* ». — *(Reuter.)*

Yougoslavie

● LE MARECHAL TITO a passé a passé le réveillon du Jour de l'an dans un hôtel de l'île de Brioni, au large d'Istrie, en compagnie de ses collabarateurs les plus proches, annonce l'agence Tanyoug, qui ne mentionne pas le nom de l'épouse du maréchal Tito. Contrairement aux années précédentes, la télévision yougoslave n'a pas retransmis en direct le réveillon présidentiel. — *(A.F.P.)*

Les conflits dans la corne de l'Afrique

Le chah d'Iran « ne resterait pas indifférent » à une « invasion de la Somalie par l'Éthiopie »

A la suite de ses entretiens avec le président Carter, le chah d'Iran a lancé, dimanche 1er janvier, un avertissement au régime militaire d'Addis-Abeba en déclarant que « *l'Iran ne resterait pas indifférent et sans réaction à une invasion de la Somalie par l'Ethiopie* ». Le souverain iranien a cependant ajouté qu'il « *fallait tout d'abord s'efforcer de parvenir à une sorte de contact entre la Somalie et l'Ethiopie, de manière à pouvoir entreprendre des discussions de paix* ». « *Aucun effort*, a-t-il conclu, *ne sera épargné pour accomplir cette tâche.* »

Cette mise en garde est un succès pour la diplomatie somalienne, quelques jours après la visite à Téhéran du président Syaad Barre. En effet, malgré l'offensive diplomatique des dirigeants somaliens, aucun gouvernement n'avait jusqu'à présent pris aussi nettement position en faveur des thèses de Mogadiscio.

Lors de sa visite à Téhéran, la semaine dernière, le président Syaad Barre avait remis au chah un message destiné au président Carter, dans lequel il lui demandait assistance. Pour sa part, Téhéran, sans aller jusqu'à intervenir militairement dans la Corne de l'Afrique, pourrait fournir à la Somalie une importante aide militaire.

Le président Syaad Barre est arrivé lundi soir à Khartoum, après avoir rencontré à Assouan le président Sadate et le chancelier Schmidt.

En Ogaden, Radio-Mogadiscio a fait état lundi d'une attaque aérienne éthiopienne contre la ville somalienne de Tug-Wajale. Ce raid aurait fait treize morts. En Erythrée, enfin, le Front populaire de libération de l'Erythrée (F.P.L.E.) a affirmé lundi que l'aviation éthiopienne avait pour la première fois, les 31 décembre et 1er janvier, bombardé au napalm la ville de Keren. Cette localité, située à 90 kilomètres au nord de la capitale provinciale d'Asmara, est aux mains du Front depuis juillet dernier. — *(Reuter, A.F.P.)*

L'ÉGYPTE A REMBOURSÉ A L'U.R.S.S. SES DETTES CONCERNANT LE BARRAGE D'ASSOUAN

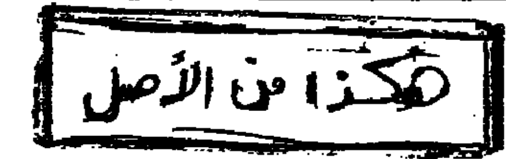
(De notre correspondant.)

Le Caire. — S'adressant au Parlement, le dimanche 1er janvier, M. Abdel Azim Aboul Atta, ministre de l'irrigation, a annoncé que « *l'Egypte venait d'achever de rembourser à l'Union soviétique les dettes contractées à l'occasion de la construction du haut barrage d'Assouan* ».

Cet ouvrage colossal, dont le volume est égal à quarante fois la grande pyramide de Guizeh, et dont « *les effets secondaires nuisibles* » (développement de la bilharziose remontée des sels, disparition du limon fertilisant, etc.) sont aujourd'hui dénoncés tant par des agronomes que par les paysans égyptiens, a coûté 404 millions de livres égyptiennes (1 livre égyptienne = environ 7 francs), et a requis le travail de trente-cinq mille personnes pendant plus de dix ans.

Il a cependant permis à l'Egypte d'échapper, ces dernières années, à la sécheresse qui a sévi en Afrique et lui a donné le moyen d'augmenter, quoique dans une proportion inférieure aux prévisions initiales, la production d'électricité et la surface irriguée du pays.

On apprend parallèlement, de source soviétique, que Le Caire, en dépit de la décision annoncée par le président Sadate de suspendre le paiement à l'Union soviétique des dettes civiles et militaires égyptiennes, a continué jusqu'à la fin de 1977 d'honorer régulièrement toutes les créances qui lui étaient présentées. Les Soviétiques se demandent maintenant si les Egyptiens, qui les règlent en nature (agrumes, meubles, chaussures, etc.), vont mettre à exécution, en 1978, leur décision de suspendre le paiement de leurs dettes ou s'ils continueront à les rembourser. — J.-P. P.-H.



AFRIQUE

Guinée

M. Sekou Touré souhaite une « coopération sincère » avec le Sénégal et la Côte-d'Ivoire

De notre correspondant

Dakar. — De Conakry, d'où, depuis vingt ans, soufflent alternativement le chaud et le froid, parviennent des nouvelles jugées ici encourageantes. Le président Sekou Touré, qui, il y a peu de temps encore, vilipendait les présidents Senghor et Houphouët-Boigny, multiplie, depuis quelques semaines, les avances en direction de Dakar et d'Abidjan.

Le 19 décembre dernier, à l'occasion de la victoire du « *Hafia football-club* » de Conakry en finale de la coupe africaine des clubs champions, le chef de l'Etat guinéen exhortait publiquement les sportifs et plus généralement la jeunesse de son pays à établir à nouveau des relations normales avec la jeunesse sénégalaise et ivoirienne. Dans son message du Nouvel An, il vient de lancer un appel semblable aux femmes et aux travailleurs guinéens, allant même jusqu'à exprimer le souhait que, grâce à ces reprises de contact, « *1978 soit une année de compréhension totale, de coopération sincère et de solidarité effective avec le Sénégal et la Côte-d'Ivoire* ».

Il est encore trop tôt pour dire si cette offensive de charme réussira à ouvrir une brèche dans l'épais mur de méfiance qui, depuis le 22 novembre 1970 (1) s'est progressivement édifié entre Dakar et Abidjan d'un côté, Conakry de l'autre. Certains indices donnent à penser que ce n'est pas impossible.

Déjà, en juin dernier, rentrant du «sommet» de l'O.U.A. à Libreville, le ministre sénégalais de la jeunesse et des sports, M. Joseph Mathiam, avait accepté une invitation de son collègue guinéen à se rendre à Conakry. En octobre, le président du conseil économique et social sénégalais, M. Magate Lo, aurait rencontré un émissaire guinéen, laissent entendre certains officiels sénégalais.

PIERRE BIARNES.

(1) Date du débarquement de soldats portugais et d'opposants guinéens, qui faillirent renverser le régime de M. Sékou Touré. Celui-ci accusa ensuite le Sénégal et la Côte-d'Ivoire d'avoir trempé dans cette affaire.

Des libérations de détenus politiques ?

Alors que M. Sekou Touré a récemment fait libérer trois détenus politiques d'origine libanaise, dont deux étaient citoyens français, de nombreuses libérations, nous indique-t-on de source privée, seraient actuellement en cours en Guinée. Ainsi, entre le 19 et le 29 décembre, environ trois cents prisonniers politiques — parmi lesquels plusieurs hauts fonctionnaires et des anciens officiers — auraient été libérés. Cette attitude nouvelle de M. Sekou Touré serait liée au souci du président guinéen de normaliser ses relations avec la Côte-d'Ivoire et le Sénégal.

Autre heureuse nouvelle en provenance d'Afrique de l'Ouest : au Mali, dans le message qu'il a adressé à la nation à l'occasion de la nouvelle année, le colonel Moussa Traore, chef de l'Etat, a annoncé la libération de tous les prisonniers politiques. Cette promesse implique l'élargissement d'une quinzaine de personnalités arrêtées après le putsch du 19 décembre 1968, dont l'épouse de l'ancien président Modibo Keita, plusieurs anciens ministres, dont M. Madeira Keita, et des cadres supérieurs appréhendés en juin 1974 pour rédaction et distribution de tracts antigouvernementaux.

Hélas ! Au sud du Sahara, des milliers de prisonniers politiques commencent une nouvelle année de détention, sans espoir de jugement. Qu'il s'agisse des anciens présidents Diori Hamani (Niger), Sourou Migan Apithy, Justin Ahomadegbe et Hubert Maga (Bénin), des étudiants centrafricains accusés de « crime de lèse-majesté » par Bokassa Ier ou des innombrables bagnards anonymes des geôles de Guinée-Equatoriale, d'Ouganda, d'Ethiopie, sans oublier ceux qui sont aux mains de l'administration pénitentiaire blanche en Afrique du Sud, en Namibie et en Rhodésie.

République Sud-Africaine

« JE REVIENDRAI QUAND MON PAYS AURA CHANGÉ DE RÉGIME »

Le journaliste sud-africain Donald Woods, en résidence surveillée depuis le 19 novembre à East-London, est arrivé, avec sa famille, samedi 31 décembre, à Maseru, capitale du Lesotho, après une fuite rocambolesque. Le gouvernement britannique a décidé de lui accorder le droit d'asile.

M. Woods, ancien directeur et rédacteur en chef du «Daily Dispatch» et champion de la cause anti-apartheid, était assigné à résidence par les autorités sud-africaines qui lui reprochaient notamment ses accusations publiques contre le ministre de la justice, M. Jimmy Kruger, après la mort suspecte, en prison, de son ami, le militant africain Steve Biko.

Après avoir teint en noir ses cheveux blancs, s'être affublé d'une moustache et d'une paire de lunettes à grosse monture le rendant méconnaissable, M. Woods gagna en auto-stop le bantoustan du Transkei, où il retrouva sa femme et ses cinq enfants qui avaient ouvertement quitté East-London la veille. Il franchit ensuite, seul, à la nage, la rivière séparant le Transkei du Lesotho.

Avant de quitter son pays, M. Woods avait laissé, bien en évidence sur son bureau, une lettre adressée au directeur du « Dispatch », où il déclarait : « Ceci est ma démission. Je reviendrai dans mon pays lorsqu'il aura changé de régime. » Il y a un mois, l'un des fils du journaliste avait reçu, au domicile de la famille Woods, un colis contenant un T-shirt imprégné d'un acide qui avait sérieusement brûlé l'enfant. Une enquête a montré que l'attentat était le fait de deux « officiels » dont les noms n'ont toutefois pas été révélés. Cet attentat avait décidé M. Woods à s'exiler.

● SELON LE JOURNAL « SUNDAY TIMES » de Johannesburg, un commerçant sud-africain d'origine indienne, Moonsamy Pillay, est mort le jour de Noël en prison, après avoir été maltraité par les policiers.

AMÉRIQUES

Canada

LE QUÉBEC ACCUEILLE CALMEMENT LES DÉCLARATIONS DE M. TRUDEAU SUR L'INDÉPENDANCE

De notre correspondant

Montréal. — La presse étrangère a-t-elle accordé une importance excessive aux propos tenus le 1er janvier par M. Trudeau, premier ministre fédéral, au cours d'une interview télévisée sur une chaîne anglophone ? Le premier ministre du Canada évoquait la possibilité d'un recours à l'armée au cas où le Québec déciderait « illégalement » l'indépendance (*le Monde* du 3 janvier). S'il l'a fait, c'est après avoir été poussé dans ses derniers retranchements par le journaliste qui lui demandait quelle serait son attitude au cas où le gouvernement québécois « *bloquerait le courrier ou occuperait les aéroports fédéraux* ».

M. Trudeau a alors dit sereinement qu'une telle perspective lui paraissait tout à fait hypothétique, mais qu'il n'hésiterait pas, le cas échéant, à manifester la même fermeté qu'en 1970 lorsqu'il mit le Québec sous la tutelle de l'armée canadienne pour lutter contre les actions terroristes du Front de libération du Québec. Au demeurant, ajoutait-il aussitôt, le parti québécois est un parti démocratiquement parvenu au pouvoir par des moyens légaux et respectueux jusqu'à présent de la légalité. M. Trudeau s'est refusé en outre à suivre son interlocuteur lorsque celui-ci a soutenu que la sécession d'une province était par définition illégale puisque rien ne l'autorisait dans les textes constitutionnels canadiens. Rien ne l'interdit non plus, a répondu en substance M. Trudeau, en faisant remarquer « *qu'il n'y avait pas à l'origine en Grande-Bretagne de loi autorisant une colonie à se séparer* ». Mais il a répété une nouvelle fois à ce propos que l'indépendance du Québec ne pouvait être selon lui un acte unilatéral. Il faudrait que celle-ci soit négociée avec le gouvernement fédéral si les Québécois se prononçaient un jour massivement en sa faveur.

Confirmant ses précédentes prises de position, il a laissé entendre qu'il démissionnerait plutôt que d'être le premier ministre fédéral à négocier l'indépendance du Québec. Ces propos, qui n'ont rien de très nouveau, sont tombés au Québec dans l'indifférence tranquille qu'engendre la trêve des confiseurs.

ALAIN-MARIE CARRON.

Chili

Un quotidien espagnol publie la lettre d'un membre de la junte hostile au référendum du 4 janvier

M. Eduardo Frei, président du Chili de 1964 à 1970, leader de la démocratie chrétienne (dissoute par la junte), a condamné le référendum qui doit avoir lieu mercredi 4 janvier, au cours d'une conférence de presse à son domicile, lundi, à Santiago. Cette consultation est organisée, a expliqué M. Frei, alors que « l'état de siège est toujours en vigueur, que les libertés individuelles sont restreintes et qu'il n'existe aucune véritable liberté d'expression ni de réunion ». Le référendum est illégal par rapport aux dispositions constitutionnelles imposées par la junte elle-même, a précisé l'ancien président. La démocratie chrétienne avait déjà appelé à voter « non » (« le Monde » du 28 décembre).

Le nouveau « contrôleur général » nommé par le général Pinochet après la mise à la retraite de M. Hector Humeres a ratifié lundi le décret portant sur l'organisation de la consultation. Le général Pinochet a d'autre part affirmé dans un message radiodiffusé qu'il ne poursuivait aucun but personnel en organisant le référendum et qu'il souhaitait seulement « continuer à défendre la dignité du Chili ».

De notre correspondant

Madrid. — Le quotidien madrilène *Diario 16* a publié, le 2 janvier, de larges extraits d'une lettre de quatre pages que le général Gustavo Leigh, un des quatre membres de la junte chilienne (1), aurait adressée le 23 décembre dernier au général Pinochet pour critiquer sa décision d'organiser un référendum le 4 janvier (*le Monde* du 31 décembre). La lettre reproche au président chilien d'avoir mis les autres membres de la junte devant le fait accompli. Elle explique que le général Leigh ainsi qu'un autre membre de la junte, non spécifié (2), s'opposent au référendum parce qu'il suscitera des doutes dans l'opinion publique, qu'il est contraire aux normes que le gouvernement militaire a lui-même établies et qu'il est destiné à plébisciter le pouvoir d'un seul homme.

La rédaction du journal nous a déclaré qu'elle a en sa possession une photocopie de l'original, portant la signature du général Leigh. Elle indique qu'elle en a vérifié la vraisemblance auprès de ses sources chiliennes habituelles.

Il est évidemment difficile — sinon impossible — de savoir comment une telle fuite a pu s'opérer et de dire avec certitude que ce document n'est pas un faux destiné à confirmer les assertions de l'opposition quant aux divergences au sein de la junte à propos du référendum.

La lettre se présente comme l'exposé de la « *position des forces aériennes* » (dont le général Leigh est le commandant en chef) à propos de la consultation nationale du 4 janvier :

« *C'est seulement à 18 heures, le mardi 20 décembre, que Votre Excellence a fait connaître, au commandant en chef signataire de cette lettre, sa décision de convoquer les citoyens chiliens à un référendum ou à une consultation pour qu'ils se prononcent sur le vote des Nations unies condamnant notre pays,* écrit l'auteur du document. *Aussitôt, je vous ai exprimé mes inquiétudes à ce sujet. Néanmoins, Votre Excellence a convoqué les membres de la junte pour le jour suivant, mercredi 21, à 9 heures, afin que nous assistions à l'enregistrement du discours — dont nous ignorions alors le contenu — qui serait transmis à ce même jour, à 22 heures, à tout le pays. C'est seulement à ce moment-là que j'ai pu connaître les intentions concrètes de Votre Excellence...*

» *Quel que soit le résultat du vote,* poursuit la lettre (...), *nous ne pourrons éviter les doutes et les suspicions que la procédure employée suscitera au Chili et à l'étranger, et pour cela même nous ne pourrons éviter les conséquences qu'entraînera une telle perte de prestige (...). Aussi est-ce la défense de notre honneur et de notre dignité qui nous contraint, en premier lieu, à repousser la célébration du référendum annoncé.* »

Après avoir rappelé les objectifs du coup d'Etat du 11 septembre 1973, l'auteur du document poursuit : « *Nous ne refusons pas les consultations nationales quand celles-ci portent sur des problèmes fondamentaux d'ordre constitutionnel, pour la solution desquels il est nécessaire de connaître l'orientation donnée par la majorité du peuple. Mais nous repoussons les référendums de caractère plébiscitaire, propre des gouvernements de type personnel qui, certes, ont besoin de se faire plébisciter, mais ne sont ni caractéristiques ni dignes d'un gouvernement militaire institutionnel comme le nôtre.*

» *La base fondamentale du gouvernement militaire consiste dans son caractère institutionnel. C'est-à-dire que nous ne sommes pas en présence d'un gouvernement de quatre personnes mais d'un gouvernement de quatre institutions. C'est pour cette raison que le pouvoir ne réside en aucun d'entre nous, il réside dans la junte de gouvernement. (...)*

» *On ne peut pas oublier que nous nous sommes engagés à respecter les institutions que nous avons nous-mêmes établies. Néanmoins, Votre Excellence a organisé un référendum malgré l'opposition de deux membres de la junte. Ainsi, Votre Excellence a violé les statuts de la junte de gouvernement et s'est placée en marge. Les conséquences qui peuvent en découler seront donc de votre entière responsabilité.* »

Le document développe un autre argument : un référendum qui porte sur un vote des Nations unies traitant de la politique et de l'administration internes du Chili est « *un grave attentat à l'indépendance du Chili, dans la mesure où il limite de lui-même la souveraineté interne du pays, en subordonnant la direction de son gouvernement à des accords conclus par des nations étrangères* ».

La fin de la lettre est un rappel de la loyauté des forces aériennes chiliennes depuis le 11 septembre 1973, « *loyauté qui nous oblige aujourd'hui, pour défendre le prestige du gouvernement et particulièrement celui de Votre Excellence, à vous montrer l'inopportunité d'une consultation qui contredit les fondements et les principes de notre action civique (...)* ».

CHARLES VANHECKE.

(1) Le général Augusto Pinochet, commandant en chef de l'armée de terre ; l'amiral José Merino, commandant en chef de la marine ; le général Gustavo Leigh, commandant en chef de l'armée de terre ; le général Cesar Mendoza, commandant en chef des carabiniers.

(2) Il s'agit vraisemblablement de l'amiral José Merino. — (N. D. L. R.)

CORRESPONDANCE

Le rôle du contrôleur général

M. François Julien-Laferrière, maître assistant à l'université de Lille-II, nous écrit à propos du rôle du contrôleur général du Chili à la suite de la mise à la retraite du titulaire de ce poste, M. Hector Humeres, qui avait jugé illégal le décret du général Pinochet sur le référendum du 4 janvier.

Dans vos numéros datés 30 décembre et 31 décembre 1977, vous avez, à deux reprises, assimilé le contrôleur général du Chili au président du Conseil constitutionnel français.

Ayant soutenu une thèse sur « La contrôlerie générale en Amérique latine » à l'université de Paris-II, je me permets de vous apporter les précisions suivantes :

La contrôlerie générale chilienne est un organisme qui n'a sans doute aucun équivalent à l'étranger. Elle joue à la fois, et partiellement, le rôle dévolu en France au Conseil d'Etat et à la Cour des comptes, mais non au Conseil constitutionnel.

En effet, d'une part, le contrôleur général appose son visa sur tous les décrets et arrêtés ministériels, le refus de visa empêchant la mise en vigueur des actes administratifs. D'autre part, il tient la comptabilité de la nation et établit le rapport annuel des finances publiques. Mais en aucun cas il ne peut, comme le Conseil constitutionnel français, empêcher la promulgation d'une loi non conforme à la Constitution. Son intervention en ce domaine se limite à allouer une indemnité, sur leur demande, aux administrés auxquels l'application d'une loi contraire à la Constitution causerait un dommage.

Le contrôleur général jouit de l'inamovibilité et ne peut être démis de ses fonctions que par une décision de la Cour suprême ou du Parlement, pour « *manquement grave à ses devoirs* » et dans les mêmes formes que les membres de la Cour suprême.

C'est évidemment la nécessité d'un accord — hypothétique — de la Cour suprême (le Parlement ayant été dissous en septembre 1973) pour pouvoir prononcer la destitution du contrôleur général qui a amené le général Pinochet à décider sa mise à la retraite, en violation des règles du statut des fonctionnaires et de la Constitution.

ASIE

LE CONFLIT INDOCHINOIS

Phnom-Penh pose en préalable à toute négociation le retrait des troupes vietnamiennes « d'occupation »

Le Cambodge a annoncé mardi 3 janvier qu'il refuserait de négocier avec Hanoï aussi longtemps que des troupes vietnamiennes « occuperaient » son territoire. L'incertitude demeure tant sur les régions que Phnom-Penh considère comme relevant de son autorité que sur l'ampleur réelle des combats. Le quotidien du parti communiste vietnamien « Nhan Dan », qualifie mardi les Khmers rouges de « réactionnaires ». L'ambassadeur du Cambodge à Hanoï est arrivé à Pékin où il restera « quelques jours ».

A Paris, le porte-parole du ministère français des affaires étrangères a « déploré les combats qui reprennent dans cette région du monde », « quel que soit le jugement que nous avons porté sur le régime cambodgien ». En Corée du Nord, l'agence officielle de presse a fait état d'une lettre adressée par le premier ministre cambodgien au président Kim Il Sung.

(Dessin de CHENEZ.)

De notre correspondant

Bangkok. — Le Cambodge a exigé, mardi 3 janvier, dans un communiqué diffusé par Radio Phnom-Penh, le retrait immédiat et total des troupes vietnamiennes qui se trouveraient sur son territoire, comme préalable à toute négociation. Si des unités vietnamiennes se trouvent effectivement sur le sol khmer jusqu'où ont-elles pénétré ? Occupent-elles au sens propre des portions de territoire ? Poursuivent-elles leur progression ? Autant de questions auxquelles il est pour le moment pratiquement impossible de répondre.

D'autre part, lorsqu'il emploie l'expression de *« territoire cambodgien »*, le régime de Phnom-Penh se conforme-t-il au tracé frontalier hérité de l'époque coloniale ou bien y inclut-il implicitement des régions qu'il revendique comme lui appartenant de droit mais qui restent situées à l'intérieur des frontières du Vietnam ? Trois jours après les graves accusations lancées par M. Khieu Samphan, chef de l'Etat du Cambodge, rien ne permet, à partir de Bangkok, de confirmer certaines informations de presse sur la prise imminente de Phnom-Penh par les troupes de Hanoï. Selon ces mêmes informations, les Vietnamiens procéderaient alors à l'installation d'un *« gouvernement ami »*.

Rien ne vient non plus étayer les affirmations attribuées à des *« sources militaires occidentales »* selon lesquelles *« pratiquement toute la partie du Cambodge situé à l'Est du Mékong »* (soit le tiers du territoire serait coupé du reste du pays par les Vietnamiens. Du temps de la guerre contre les Etats-Unis, les Nord-Vietnamiens ont contrôlé en fait certaines régions orientales du Cambodge par où passait le réseau des pistes Ho-Chi-Minh. Cependant, on voit mal aujourd'hui l'intérêt stratégique de mobiliser les effectifs qui devraient être considérables pour occuper ces régions de hauts plateaux couverts de jungle et bien peu peuplés. De telles informations semblent être le reflet, voire le prolongement incertain des déclarations cambodgiennes.

Si le Vietnam avait effectivement décidé de prendre le risque de porter la guerre au Cambodge pour y installer un *« gouvernement ami »*, il avait depuis longtemps les moyens militaires (sauf peut-être en cas d'intervention de la Chine aux côtés de Phnom-Penh), sinon les moyens politiques, de parvenir très rapidement à ses fins. Pourquoi le voudrait-il aujourd'hui plus qu'hier ?

Les informations dramatiques qui laissent entrevoir une annexion pure et simple du Cambodge par son voisin font d'autre part peu de cas des propos apaisants tenus par les Vietnamiens dès samedi dernier et leur offre d'une négociation immédiate. De même tiennent-ils compte du contexte international et de celui qui prévaut dans la région du Sud-Est asiatique.

Les Vietnamiens, après trente ans de lutte contre toute domination étrangère, se risqueraient-ils à apparaître ouvertement aux yeux du monde comme les nouveaux *« impérialistes »* de la région, sans compter les conséquences multiples et imprévisibles qu'aurait le recours à la force contre un allié de la Chine. N'ont-ils pas, chez eux, assez de problèmes pour se charger encore de la domination d'un peule dont ils n'ignorent pas l'hostilité fondamentale ?

Ce faisant, le Vietnam ruinerait d'un seul coup les efforts qu'il a entrepris et qu'il multiplie pour rassurer les pays non communistes de la région. Pays dont il a le plus grand besoin en matière de coopération économique et commerciale.

Le ministre des affaires étrangères de Hanoï, M. Nguyen Duy Trinh, est, ce mardi, en Malaisie. Il était, lundi, à Djakarta. Il sera mercredi aux Philippines et jeudi en Thaïlande. Ce nouvel effort diplomatique en direction des pays de l'ASEAN (1) hier encore vilipendés et accusés de nourrir des projets de pacte militaire est remarquable. Sans doute vise-t-il à faire pièce à la récente offensive diplomatique de Phnom-Penh apparemment poussé par Pékin, en direction des mêmes capitales non communistes. Mais il est aussi remarquable que le ministre des affaires étrangères du Vietnam n'ait pas même jugé nécessaire d'interrompre sa tournée après les fracassantes accusations cambodgiennes.

Ce ne sont là que quelques éléments qui peuvent être mis en évidence pour aider à mettre le conflit en perspective. La situation n'en reste pas moins très obscure sur le terrain.

ROLAND-PIERRE PARINGAUX.

(1) Association des nations du Sud-Est asiatique : Indonésie, Malaisie, Philippines, Singapour et Thaïlande.

INDONÉSIE : la révolte des Papous

II. — LA DESTRUCTION D'UNE CULTURE

par TONI MELLIVE

Les Papous de l'Irian-Jaya, la partie occidentale de la Nouvelle-Guinée, partie intégrante de l'Indonésie depuis 1963, sont en rébellion (« le Monde » du 3 janvier). Quelle est la politique des autorités de Djakarta face à ce problème et quelles sont les chances de succès des combattants pour l'indépendance ?

Jayapura. — La campagne électorale qui a eu lieu au printemps 1977 dans toute l'Indonésie a permis au mouvement de libération papou, l'O.P.M., d'exploiter le mécontentement des populations envers le gouvernement central et de déclencher une offensive d'envergure. Ce mécontentement est aussi intense chez les Irianais évolués que chez ceux demeurés à l'état tribal. Les premiers constatent avec amertume que les bénéfices tirés de l'exploitation des richesses minières du territoire profitent surtout aux Indonésiens, que leur pays manque de routes, d'hôpitaux, d'écoles, qu'ils trouvent difficilement du travail et sont insuffisamment payés. Pour les autres, qui constituent l'immense majorité de la population, la situation est plus dramatique encore, puisque c'est leur culture même qui se trouve menacée.

Les premières années de présence indonésienne en Irian-Jaya furent des années de pénurie, de disette et de désorganisation. Les réserves alimentaires, l'outillage, les produits manufacturés laissés par les Hollandais furent achetés à bas prix et envoyés à Java. Une véritable razzia laissa le territoire dans un total dénuement. La brousse reprit rapidement les rares pistes qui existaient. Des populations en contact avec les Européens depuis longtemps se virent démunies des simples objets utilitaires qu'elles maniaient couramment : couteaux et haches d'acier, ustensiles de cuisine... Elles retrouvèrent sans difficulté leurs anciennes techniques de polissage de la pierre et renouèrent avec leurs traditions.

Après le coup d'Etat de 1965, le gouvernement du général Suharto fit un réel effort pour remettre en place l'infrastructure et réapprovisionner le territoire. Aujourd'hui, les magasins de Jayapura, chinois pour la plupart, regorgent de denrées, d'appareils ménagers les plus récents, de téléviseurs, de chaînes de haute fidélité... Mais qui peut les acheter ? Assurément pas les Papous, avec leur salaire mensuel de 8 000 à 12 000 roupies (100 à 150 francs), quand ils ont un emploi fixe. On peut aussi se demander comment les Indonésiens vivant en Irian, pour la plupart des fonctionnaires, peuvent, avec leur modeste traitement, acheter des produits de luxe vendus à des prix aussi élevés.

« Opération caleçon »

Les Indonésiens sont d'un tempérament très prude. Aussi ont-ils été profondément choqués de découvrir que leurs nouveaux compatriotes de la lointaine province d'Irian-Jaya avaient été laissés dans un complet dénuement vestimentaire par les colonialistes néerlandais. Les Danis portent pour tout costume un étui pénien, le *koteka*, longue courge évidée placée sur la verge. Les Asmats, tribu du Sud-Ouest, sont totalement nus. Situation intolérable, déshonorante pour l'Indonésie ; il fallait avant tout remettre ces choses-là en ordre.

L'armée entreprit ce qui fut appelé ironiquement l'« opération koteka », ou « opération caleçon ». Des avions déversèrent sur les populations vivant depuis toujours dans la tenue d'Adam des shorts, slips, pantalons. Les Danis refusèrent la contrainte de l'habillement, à leurs yeux déshonorante. Aussitôt les militaires partis, ils remirent leur étui pénien, conservant leur pantalon pour les rares visiteurs. Comme l'écrivait avec humour l'*Indonesia Times* *« pour les Danis, enlever leur koteka est plus humiliant que pour nous d'enlever notre pantalon dans un lieu public » !* Finalement, sur les conseils des missionnaires, les responsables de cette opération reconnurent que ces hommes, n'ayant qu'une seule culotte, pas de savon pour la laver et vivant le plus souvent sous la pluie, étaient pour le moment plus à l'aise dans leur tenue traditionnelle.

En pays Mimika, la société américaine Freeport, qui exploite la mine de cuivre du mont Carstaenz, verse une indemnité spéciale pour l'aménagement du territoire et le *« bien-être »* des tribus de la région. Mais ces dernières se plaignent amèrement de ne jamais voir une seule roupie. Ailleurs, les autochtones sont contraints de travailler dans les exploitations forestières, le plus souvent sans être payés. Ceux qui refusent s'exposent à de graves ennuis et sont parfois fouettés à coups de queue de raie.

Lors de la dernière campagne électorale, des fonctionnaires, escortés de soldats, s'installèrent jusque dans les villages les plus reculés pour donner aux autochtones des « cours d'éducation civique », c'est-à-dire pour leur apprendre dans laquelle des trois urnes ils devaient mettre leur bulletin ! Certains Papous s'enfuirent dans la jungle, poursuivis par les soldats. Les autres, au contraire, attendirent avec impatience le jour du vote, espérant une grande fête et une distribution de cadeaux. Aussi furent-ils bien déçus de voir, une fois le scrutin terminé, les fonctionnaires s'en aller sans tambour ni trompette. Ils n'ont toujours pas compris le sens de cette étrange opération !

Chez les Asmats, chasseurs de têtes par mysticisme, les erreurs du gouvernement furent catastrophiques. Les autorités tentèrent d'imposer aux familles la vie dans des maisons individuelles, alors que, depuis toujours, elles cohabitaient à cinq ou six familles dans de vastes cases sur pilotis, se partageant la besogne et la garde des enfants. Les Indonésiens voyaient dans cette cohabitation une promiscuité immorale. Ils ignoraient que les relations sexuelles des Asmats ont toujours lieu dans la jungle...

Plus grave encore, ils interdisaient les cérémonies religieuses qui, à leurs yeux, reflétaient un état primitif intolérable au sein de la nation indonésienne. Ils ordonnèrent la destruction des *yeu*, maisons cultuelles, interdirent la sculpture des *bis*, grands piliers incarnant les esprits des ancêtres. C'est ainsi qu'ont disparu certaines sculptures qui ont fait des Asmats des grands maîtres de l'art primitif. Il ne s'est pas agi, comme dans d'autres pays, d'un processus d'acculturation, mais d'une contrainte rigoureuse qui a laissé ces hommes désemparés, prêts à sombrer dans une décadence morbide. Les travaux d'anthropologues qui ont étudié ces populations sur le terrain — certains y ont laissé leur vie — n'auront-ils servi qu'à alimenter les conversations de salon, à ravir les esthètes et à bâtir en cabinet de brillantes théories sur les « mythes » des peuples primitifs ?

Les autorités de Djakarta ont commis les mêmes erreurs que les colons et les missionnaires du siècle dernier en ignorant la valeur d'une civilisation qui n'est ni pire ni meilleure que les autres, mais seulement différente. Juste retour des choses, ce sont les missionnaires d'aujourd'hui qui — ayant fait leur *mea culpa* — invitent les Papous à conserver leurs traditions, leur originalité propre. Certains sont devenus suspects aux yeux des Indonésiens qui exercent une surveillance vigilante sur leurs activités.

Les responsables indonésiens ont commencé à percevoir leurs erreurs et à comprendre qu'il était grand temps de faire bénéficier les Irianais des profits tirés de leur pays. Mais il est bien tard. Depuis quatorze ans, les spoliations, les contraintes, les maladresses ont profondément heurté les Papous, prêts maintenant à écouter les chefs du mouvement séparatiste. Les Papous ignorent tout de la signification des mots « politique », « liberté » ou « indépendance », dont parle l'O.P.M., mais ils ne veulent plus de la tutelle indonésienne.

Ils ont été initiés par les dissidents aux techniques du harcèlement et du sabotage. Le terrain s'y prête à merveille. La jungle est impénétrable par les véhicules. Il suffit d'obstruer les terrains d'atterrissage — d'ailleurs conçus uniquement pour les petits avions — pour paralyser la machine de guerre. Les Danis ont même hérissé de pieux des clairières afin d'empêcher les hélicoptères de se poser. Comme les Asmats, ce sont de redoutables adversaires. Ils se meuvent dans la jungle, silencieux, invisibles, insaisissables. Les soldats se trouvent subitement harcelés par une volée de flèches, sans même pouvoir découvrir d'où elles sont tirées.

Pourtant cette lutte demeure fort inégale. Ce ne sont pas des arcs et des flèches qui vaincront une armée moderne et décideront les Indonésiens à se retirer de l'Irian-Jaya. Tout au plus réussiront-ils à attirer l'attention du monde sur un conflit apparemment sans issue. Le mouvement d'indépendance n'a guère d'audience à l'étranger. Même le plus proche voisin de l'Irian, la Papouasie-Nouvelle-Guinée, directement concernée par le sort de ses frères papous, s'efforce de rester neutre (*le Monde* du 7 octobre), ce que lui reprochent vivement les nationalistes papous de l'O.P.M. Ce tout jeune Etat ne veut pas entrer en conflit avec son grand voisin indonésien. Tout au plus ferme-t-il les yeux sur les Irianais qui passent la frontière pour chercher asile sur son territoire.

Le mouvement séparatiste des Papous d'Irian-Jaya semble avoir bien peu de chances de se faire entendre, d'autant que la prospection minière a déjà révélé les richesses de son sous-sol. Il y a le pétrole de Sorong, la fabuleuse mine de cuivre du pays mimika ; les Japonais ont signé un contrat à long terme pour en acheter le minerai. Les forêts semblent inépuisables. Des sociétés multinationales sont vivement intéressées par les ressources de l'Irian-Jaya.

Cette lutte ne pourrait aboutir qu'avec l'appui d'un puissant pays étranger, mais celui-là serait probablement bien plus intéressé par les richesses et la position stratégique de l'Irian-Jaya que par le sort des Papous.

FIN

Inde

Mme Gandhi a provoqué une scission au sein du parti du Congrès

De notre envoyé spécial

New-Delhi. — *A l'issue d'une « convention » tenue à New-Delhi les 1er et 2 janvier, la faction du Congrès, l'ancienne formation gouvernementale, favorable à Mme Gandhi, a constitué un groupe revendiquant la légitimité du mouvement congressiste qui s'est bien entendu donné l'ancien premier ministre pour chef. Cette décision marque le point culminant de la guerre d'usure que se livraient depuis plusieurs mois partisans et adversaires de Mme Gandhi. Elle consacre la scission du Congrès.*

Les partisans de Mme Gandhi affirment avoir recueilli la « majorité » des six cent quarante-neuf membres de l'Assemblée générale congressiste — le « Parlement » du parti. — mais ils ne fournissent aucun chiffre précis sur le nombre de participants à la « convention ». Ils n'auraient, en fait, réuni qu'un quart des délégués nationaux.

Sans doute la fille de Nehru tente-t-elle une fois encore de donner un sens politique à sa démarche, en arguant du manque de combativité de la direction du Congrès à l'égard du gouvernement, ou en se présentant comme l'unique défenseur des deshérités. Mais cela masque mal une volonté désespérée de reconquérir une position dominante. En ne parvenant pas à rééditer l'opération qui lui avait permis en 1969, au prix déjà d'une rupture dans le parti et avec des raisons politiques plus solides, d'écarter les vieux « barons » conservateurs (tel que M. Desai, aujourd'hui chef du gouvernement), Mme Gandhi a subi un nouveau et grave revers. Cette fois, non seulement elle n'a pu rallier, n'étant plus en position de force, qu'une minorité de personnalités, anciens chefs de gouvernements locaux, fidèles compagnons ou courtisans généralement compromis sous l'état d'urgence, mais elle a révélé ce que plusieurs honorables commentateurs indiens n'hésitent pas à qualifier de *« comportement psychopathique »*. Mme Gandhi, écrit un sociologue, M. A. Shourie, souffre d'un sentiment d'insécurité si grand qu'on peut le qualifier de congénital ; ce sentiment, explique M. Shourie dans le magazine *India Today*, a pour racines les doutes qu'a l'ancien premier ministre sur sa propre compétence.

En avril, après sa déroute électorale, le Congrès, avec l'aval de Mme Gandhi, s'est donné comme président M. B. Reddy et comme responsable de son groupe parlementaire M. Y.-O. Chavan, deux anciens ministres, personnalités rouées et influentes. Au fur et à mesure cependant qu'ont été rendus publics les abus de pouvoir commis sous l'état d'urgence, la majorité des membres de la direction du parti, pour la plupart anciens ministres, ont tout naturellement tenté de se démarquer des hauts dirigeants de l'ancien régime. Simultanément, ils se sont efforcés de contrarier les efforts faits par Mme Gandhi pour revenir sur le devant de la scène, avançant que cela ne pourrait qu'affaiblir un peu plus leur formation. Ne pouvant ni rallier à sa cause la direction — dont seulement sept membres sur vingt et un se sont rangés à ses côtés — ni s'assurer le contrôle de l'appareil, Mme Gandhi a préféré précipiter une rupture. Le 18 décembre, elle a annoncé sa démission du comité directeur ; puis elle a rameuté ses partisans, dont aucun ne possède une grande influence. Le résultat est *« plus qu'une division. C'est l'écroulement définitif du Congrès en tant que grande organisation homogène nationale »*, écrit le directeur de l'hebdomadaire *Mainsteam*.

Même le parti communiste prosoviétique, qui apporta son soutien à la politique autoritaire et répressive du précédent gouvernement, fait son autocritique. Invoquant des raisons de santé — il a près de quatre-vingts ans. — le président du parti, M. Dange, a démissionné le 30 décembre. En fait, il s'identifiait à la position adoptée par le parti ces deux dernières années et celle-ci est aujourd'hui jugée *« mauvaise »* par le comité central. Le P.C. orthodoxe ne parvient pas en effet à se remettre du discrédit que cette attitude lui a valu et de l'échec électoral qu'il a subi en mars.

GÉRARD VIRATELLE.

Le Monde

politique

LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

POINT DE VUE

Pourquoi ce silence ?

par VICTOR LEDUC (*)

IL y a un peu plus d'un mois, le bureau national du P.S.U. envoyait à la direction du parti socialiste une adresse dans laquelle il exprimait ses regrets de n'avoir pu établir de relations avec ce parti. Il demandait que s'instaure entre nos deux organisations un débat sur les grandes questions que se posent les travailleurs et sur le sens des aspirations qui se font jour dans le mouvement des femmes, des écologistes et des minorités nationales, auxquelles un gouvernement de gauche aurait à répondre. Non seulement nous n'avons pas eu la moindre réponse, mais encore nous avons de fortes raisons de croire que les membres du comité directeur du parti socialiste n'ont pas été saisis de notre démarche.

Une telle attitude, particulièrement dans le contexte politique actuel, soulève un certain nombre de problèmes. Le parti socialiste unifié tient dans le combat politique une place spécifique que reconnaissent l'ensemble des autres organisations du mouvement ouvrier et démocratique. Dans les derniers mois, tour à tour, le parti communiste français, la C.F.D.T., la C.G.T., la FEN, ont tenu des débats et des rencontres avec le P.S.U. sur les problèmes que pose la situation de la gauche comme sur les objectifs que se proposent les uns et les autres.

Si le P.S.U. est considéré par ces organisations comme un partenaire avec lequel il est utile de dialoguer et, le cas échéant, de s'unir, c'est parce qu'elles savent que, même si le chiffre de ses adhérents et ses pourcentages électoraux sont relativement modestes, il dispose d'un capital appréciable de militants présents dans toutes les actions significatives, de Lip aux syndicats de soldats et jouant un rôle moteur dans les mouvements sociaux qui ont l'autogestion pour horizon.

Le parti socialiste se réclame lui aussi de l'autogestion et, tout récemment, le parti communiste lui-même. Le P.S.U. ne songe nullement à se plaindre de n'avoir plus, avec la C.F.D.T., le monopole du discours autogestionnaire. Il souhaite même que, au-delà du discours, se généralise une pratique qu'il continue d'être le seul, au plan politique, à promouvoir. Mais, entre forces qui se veulent autogestionnaires, l'échange d'expériences, l'approfondissement théorique et l'action commune ne sont-ils pas indispensables ? L'attitude négative du parti socialiste à cet égard pose un problème à bien des militants attachés à la cause de l'autogestion.

Mais il semble que la direction du parti socialiste ait choisi de nier l'existence du P.S.U. Pour comprendre ce parti pris, il faut remonter aux assises du socialisme qui se tinrent peu après l'élection présidentielle de 1974. Michel Rocard et ses amis, qui tentèrent d'entraîner le P.S.U. dans cette opération, c'est-à-dire dans l'intégration au sein du P.S., furent battus à une substantielle majorité. Le P.S.U. continua de vivre et d'agir en tant que force politique autonome aux côtés des autres partis de gauche et des formations d'extrême gauche.

Cette permanence d'une force politique autogestionnaire, révolutionnaire et unitaire résolument opposée tant à la social-démocratie qu'au stalinisme paraît gênante à plus d'un, et pas seulement au parti socialiste. Mais c'est de ce côté qu'on trouve le plus de résistance à admettre les faits, et l'on peut constater au cours de ces années une grande opiniâtreté dans la politique du silence à l'égard du P.S.U., dont l'on s'efforçait d'effacer toute trace, tout signe de vie dans les moyens d'expression, où le parti socialiste dispose de quelque influence. Le P.S.U. ? Un mort ou un moribond. Telle est la vision que l'on s'employait à accréditer.

N'est-ce pas Michel Rocard qui, refusant la présence de candidats P.S.U. sur la liste d'Union de la gauche de Conflans-Sainte-Honorine, déclarait : *« On ne ressuscite pas un cadavre »* ?

A persister dans cet ostracisme, le parti socialiste risquerait d'être la seule organisation de la gauche à vouloir ignorer le P.S.U. Il ferait ainsi naître une interrogation sur ses choix politiques réels. Car, s'il a pour objectif la reconstruction de l'unité de la gauche, on ne comprend pas pourquoi il évite d'entrer en rapport avec une organisation qui, tout en poursuivant un débat politique avec le parti communiste, s'efforce d'engager avec lui des discussions de même type, afin d'aboutir à un constat de convergences sans dissimuler les divergences. Comment la direction du parti socialiste ne voit-elle pas qu'il y a là une voie à explorer dans la recherche de l'unité et, si elle le voit, pourquoi s'est-elle jusqu'à présent refusée à l'emprunter ?

En prolongeant ce silence, le parti socialiste ne témoignerait ni de son caractère autogestionnaire ni de sa volonté unitaire.

(*) Membre du secrétariat national du P.S.U.

● *M. Raymond Barre* sera lundi 9 janvier, à 19 heures, l'invité du Club de la presse d'Europe 1. Le premier ministre commentera notamment les « objectifs d'action » qu'il doit présenter le samedi 7 janvier, à Blois.

● *L'Union des gaullistes de progrès* (U.G.P., gaullistes d'opposition) que dirigent notamment MM. François Binoche, Jacques Dedu-Bridel et Dominique Gallet, après avoir dénoncé *« la politique de conservation sociale et de renoncement national de la majorité »*, et rappelé que *« un dialogue fructueux a été engagé avec la gauche »*, a lancé un appel, lundi 2 janvier, à *« tous les gaullistes authentiques »* pour qu'ils rejoignent l'U.G.P. dans une *« nouvelle résistance »*. L'U.G.P. a ajouté : *« Devant le péril grandissant de la domination germano-américaine existent les bases d'un grand rassemblement populaire. »*

CORRESPONDANCE

Les positions du groupe « le Communiste »

A la suite de l'article intitulé « Le P.C.F. et la ligne italienne », paru dans le Monde *du 24 décembre, et dans lequel nous écrivions que les militants communistes oppositionnels groupés autour du journal* le Communiste *sont des* « tenants d'une orthodoxie néo-stalinienne », *M. Mathias Corvin, animateur de ce bulletin, nous écrit :*

Cette qualification est purement mensongère et contraire à la plus élémentaire vérité historique. Nous vous rappelons que notre journal a été créé, notamment, par des militants de la IV[e] Internationale ayant rompu avec cette organisation pour reconnaître le parti communiste français comme le leur.

Nous vous rappelons que notre journal a toujours affirmé sa condamnation de la ligne opportuniste telle qu'elle s'est manifestée du temps de Staline dans le mouvement communiste international et des crimes qu'elle a engendrés. De la même manière, nous combattons l'opportunisme tel qu'il se perpétue aujourd'hui sous d'autres formes, tout particulièrement dans le parti communiste français.

C'est si vrai que c'est bien la première fois, depuis nos vingt-quatre ans d'existence, que votre journal utilise ce terme à notre encontre. Or nous n'avons pas, que nous sachions, modifié notre ligne dans la dernière période. Alors ?

Alors faut-il croire que le fait de ne pas hurler avec les loups contre l'U.R.S.S. et les autres pays socialistes suffit pour nous accrocher l'étiquette « stalinienne » ?

Effectivement, et cela est vrai depuis notre fondation, nous sommes profondément attachés aux conquêtes du mouvement ouvrier dans le monde et, *a fortiori*, aux Etats socialistes, comme aux acquis communistes des diverses classes ouvrières. Voilà qui est élémentaire pour qui lutte pour la révolution en France et, donc, pour les communistes révolutionnaires que sont les militants regroupés autour de notre journal.

[S'il est vrai qu'à l'origine le groupe « le Communiste » a été fondé par d'anciens trotskistes, il n'en demeure pas moins qu'aujourd'hui il s'attache à défendre la politique des Etats socialistes, et notamment de l'Union soviétique, ainsi que le reconnaît d'ailleurs M. Corvin. Il reprend intégralement dans son journal certains des articles de la presse soviétique condamnant la politique du parti communiste français. C'est donc par référence à ce qu'est aujourd'hui la politique de l'U.R.S.S. que nous avons cru pouvoir parler d'une « orthodoxie néo-stalinienne ». — T. P.]

MORT DE M. PIERRE GAUDIN SÉNATEUR DU VAR

Nous apprenons le décès de M. Pierre Gaudin, sénateur du Var (P.S.), ancien député, maire du Luc, survenu le lundi 2 janvier.

Il sera remplacé à la Haute Assemblée par son suppléant, M. Maurice Janetti, conseiller général, maire de Saint-Julien.

[Né le 15 février 1913 à Fréjus (Var), M. Pierre Gaudin, agriculteur, était, depuis 1952, conseiller général du canton du Luc, commune où il a exercé les fonctions de premier adjoint de 1947 à 1959, date à laquelle il était devenu maire. En 1974, pour protester contre le transfert de la préfecture du Var de Draguignan à Toulon, il avait donné sa démission de maire. Il avait été réélu quelques semaines plus tard. Pierre Gaudin, qui représentait la première circonscription du Var (Brignoles - Draguignan) depuis 1962 à l'Assemblée nationale, dont il a été l'un des vice-présidents (1975-1976), avait été élu sénateur le 25 septembre dernier.]

A PARIS

LES LISTES ÉLECTORALES POURRONT ÊTRE CONSULTÉES DU 10 AU 20 JANVIER

Dans chaque arrondissement de Paris, les listes électorales dressées par les commissions administratives compétentes — et comprenant les tableaux des additions et des radiations opérées par ces commissions du 1[er] septembre au 31 décembre 1977 — seront, à partir du 10 janvier, déposées à la mairie annexe de l'arrondissement où les électeurs intéressés peuvent en prendre connaissance jusqu'au 20 janvier inclus :

1) Le samedi 14 janvier, de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures ;

2) Les autres jours ouvrables, aux heures normales d'ouverture des bureaux, c'est-à-dire de 9 heures à 18 heures.

Les décisions des commissions administratives, ainsi rendues publiques le 10 janvier, peuvent, jusqu'au 20 janvier inclus, samedi et dimanche exceptés, faire l'objet d'un recours devant le juge du tribunal d'instance de l'arrondissement, aux fins d'inscription d'électeurs omis, de radiations ou de rectifications d'erreurs matérielles (art. L 25 du code électoral).

Ces réclamations sont formées par simple déclaration au greffe de ce tribunal.

MAINE-ET-LOIRE. — Candidat dans la troisième circonscription, M. Edmond Alphandéry nous indique qu'il est soutenu par le C.D.S. bien que n'adhérant pas à la formation centriste. *(Le Monde du 29 décembre.)*

VENDEE. — A la suite de l'information parue dans *le Monde* du 31 décembre concernant *« l'accord inattendu »* conclu, dans la première circonscription, entre MM. Paul Caillaud (P.R.), député sortant, et Alain Chenot (R.P.R.), ce dernier nous précise : *« La négociation a été menée en accord avec les instances nationales du R.P.R. L'accord conclu reste, bien entendu, soumis à leur ratification puisque ces instances sont seules compétentes pour décider, en dernier ressort, des retraits de candidatures. »*

Le travail des députés

« LA LETTRE DE LA NATION » CRITIQUE L'ENQUÊTE DU « POINT »

La lettre de *la Nation* datée 3 janvier 1978 juge *« plus que contestable »* l'enquête réalisée par l'Institut de mesures de l'activité parlementaire (IMAP) publiée par l'hebdomadaire *le Point (le Monde* daté 1[er]-2 janvier).

Le bulletin du R.P.R. écrit notamment : *« A aucun moment cette enquête ne fait apparaître le travail, généralement considérable, accompli par le député dans sa circonscription, ou bien auprès des administrations. Il est d'ailleurs symptomatique de voir que les députés placés en bas du classement sont souvent des parlementaires confortablement réélus depuis quatre ou cinq législatures... Cette enquête présente un caractère nocif à deux mois des élections législatives dans la mesure où ce classement est arbitraire et où un certain nombre d'électeurs, peu informés des modalités du travail parlementaire, peuvent s'y laisser prendre.*

» Certes, ce genre de pratique est monnaie courante aux Etats-Unis, mais ce n'est certainement pas une raison suffisante et valable pour l'adopter en France. »

Le mouvement des rapatriés du RECOURS prépare sa campagne contre les candidats de la majorité

Les dirigeants du mouvement du RECOURS (Rassemblement et coordination unitaire des rapatriés et spoliés d'outre-mer) doivent rencontrer prochainement plusieurs représentants du P.S. auxquels ils demanderont des engagements précis sur ce que fera leur parti en faveur des rapatriés, s'il parvient au pouvoir au terme des prochaines élections.

Le P.S. venant de déposer une proposition de loi d'indemnisation, ils souhaitent obtenir des éclaircissements sur son éventuelle application, compte tenu de la nouvelle loi adoptée par le Parlement. *« Cette loi n'étant qu'un mirage pour les trois quarts des rapatriés, ainsi que l'ont souligné, à l'unanimité, toutes les associations et la plupart des députés et sénateurs,* déclare M. Jacques Roseau, porte-parole du RECOURS, *il est évident que si nous obtenions de l'opposition des assurances claires et précises sur la réouverture de notre dossier après les élections, nous appellererions les rapatriés à sanctionner la majorité, qui a fait définitivement la preuve de son incapacité à régler notre problème. Nous leur demanderions de favoriser l'alternance politique en espérant que les partis de gauche, s'ils arrivent au pouvoir, sauront se montrer plus conséquents et plus justes. »*

Les rapatriés d'Afrique du Nord peuvent jouer un rôle déterminant dans vingt-six circonscriptions où ils sont assez nombreux. C'est ainsi qu'avec respectivement 15 000, 4 000 et 17 000 électeurs dans les troisième, quatrième et cinquième circonscriptions des Alpes-Maritimes, ils sont en mesure d'assurer la réélection ou l'échec de MM. Fernand Icart (P.R.), élu en 1973 avec 4 507 voix d'avance sur le candidat de la gauche, Emmanuel Aubert (R.P.R.), élu avec 2 652 voix d'avance, et Bernard Cornut-Gentille (non inscrit), qui l'avait emporté de 6 000 voix.

Dans les Bouches-du-Rhône, les 14 000 rapatriés de la première circonscription pourraient créer des difficultés à M. Joseph Comiti (R.P.R.), qui, en 1973, avait battu son rival socialiste de 3 622 voix, et, en revanche, ils pourraient assurer la réélection, dans la deuxième circonscription, de M. Charles Loo (P.S.), qui avait devancé de 1 200 voix le candidat de la majorité.

A Toulouse, dans la deuxième circonscription de la Haute-Garonne, les 8 000 « pieds-noirs » peuvent faire la différence entre l'opposition et le maire, M. Pierre Baudis (app. P.R.), député sortant, qui avait été réélu, il y a quatre ans, à 969 voix de majorité.

Dans la cinquième circonscription de la Gironde, M. Aymar Achille-Fould (rad.), élu avec 1 991 voix d'avance, ne peut se permettre de négliger les 1 500 électeurs rapatriés, de même que M. Robert Boulin (R.P.R.) dans la neuvième, où l'on compte deux mille « pieds-noirs », alors qu'il avait obtenu sa victoire avec un écart de 1 548 voix par rapport à son principal rival de gauche.

Parmi les autres sièges dont l'attribution pourrait dépendre du vote des rapatriés figurent notamment, selon le « pointage » du RECOURS, ceux de quatorze membres de la majorité, MM. Jean Faget (réf., Gers), Jean-Marie Commenay (app. réf., Landes), Edouard Schloesing (réf., Lot-et-Garonne), Paul Alduy (app. réf., Pyrénées - Orientales), Henri Guillermin (R.P.R., Rhône), Jacques Limouzy (R.P.R., Tarn), Jean Bonhomme (app. R.P.R., Tarn-et-Garonne), Jacques Bérard (R.P.R., Vaucluse), Jacques Médecin (P.R., Alpes-Maritimes), Pierre Sauvaigo (app. R.P.R., Alpes-Maritimes), Raymond Réthoré (app. R.P.R., Charente), Roger Chinaud (P.R., Paris), Jacques Dominati (P.R., Paris), Claude Labbé (R.P.R., Hauts-de-Seine) et ceux de quatre membres de l'opposition, MM. Jean Laborde (P.S., Gers), Georges Frêche (P.S., Hérault), André Labarrère (P.S., Pyrénées-Atlantiques) et Francis Leenhardt (P.S., Vaucluse), qui ne se représente pas.

Ne doutant pas d'obtenir les assurances qu'il demande, le mouvement du RECOURS se propose de mener contre la majorité sortante une campagne électorale très active par voie d'affichage et par l'organisation de nombreuses réunions publiques afin de « mobiliser » l'électorat rapatrié.

Le P.S. prend l'engagement d'une négociation en cas de victoire de la gauche

Sans attendre la réunion qui doit avoir lieu le mois prochain, M. Jacques Ribs, rapporteur spécial du P.S., a répondu favorablement à la demande des rapatriés. Il souligne notamment que la proposition de loi déposée par son parti est *« fondée, en ce qui concerne l'indemnisation, sur une réparation immédiate et intégrale des pertes subies, avec réinvestissement dans les secteurs à stimuler de l'économie nationale. »* M. Ribs ajoute : *« Si les élections permettaient à la gauche d'accéder aux responsabilités gouvernementales, le P.S. prend l'engagement d'ouvrir une négociation avec les rapatriés, sur la base de ce texte, pour chercher avec eux à mettre un point final au drame de ces Français qui ont trop souffert et à sceller leur réconciliation définitive avec leur pays. »*

● *Six associations de rapatriés: l'ANFANOMA, France-Afrique, le C.N.P.I., le RANFRAN, la MAFA et le F.N.R.*, demandent au gouvernement de publier « sans tarder » les textes d'application relatifs au décret du 7 septembre sur l'aménagement des prêts à la réinstallation et à la loi d'indemnisation. Elles rappellent également *« la nécessité de relancer la commission de concertation sur les retraites privées »*.

Le Monde

société

Protestation contre certains régimes de détention

« Sécurité renforcée » et « plus grande sécurité »

Sept détenus : Jean-Michel Boudin, Michel Desposito, Taleb Hadjadj, Roger Knobelspiess, Jacques Mesrine, François Besse et Daniel Debrielle, affirment, dans une lettre récemment adressée à la presse, qu'ils entameront, le 9 janvier, des mouvements de grève de la faim, pour dénoncer ce qu'ils nomment les « quartiers de haute sécurité ».

Leur but proclamé est de dénoncer ces « quartiers d'extermination » *et d'en* « exiger l'abrogation ». *Les signataires de la lettre s'en prennent à* « l'abus de pouvoir, l'injustice, le sadisme, l'arbitraire, le non-respect de nos droits..., armes employées pour nous détruire ». *Ils ont reçu le soutien du CAP (Comité d'action des prisonniers) et du Comité travailleurs-justice.*

Les établissements ou quartiers de sécurité renforcée ont été créés par un décret du 23 mai 1975 pour recevoir « *les condamnés qui, par leur personnalité ou leur comportement, ne peuvent être maintenus dans un autre établissement* ».

La réforme mise en place à cette époque prévoyait pour les condamnés définitifs à une longue peine deux catégories d'établissements d'accueil : les centres de détention à régime relativement souple et les maisons centrales, à régime plus dur. Les établissements et quartiers de sécurité renforcée appartiennent à la seconde catégorie ; ils en sont l'élément le plus rigoureux et semblent exclure — ou réserver — la possibilité de « *préserver ou de développer les possibilités de reclassement des condamnés* » prévue dans les autres types d'établissement.

Le Comité d'action des prisonniers (CAP) et plusieurs autres associations ont attiré, à diverses reprises, l'attention sur ce régime pénitentiaire accusé de « *fabriquer des fauves* ». L'annonce d'une grève de la faim prochaine de sept détenus soumis à un régime comparable fait suite à la campagne d'information organisée par le CAP et le Comité travailleurs-justice devant la Maison d'arrêt de Fresnes, au mois de novembre 1977 (*le Monde* du 12 novembre 1977).

Dès le mois de juillet 1975, le CAP, auquel s'étaient joints divers mouvements, avait demandé l'annulation par le Conseil d'Etat du décret du 23 mai précédent. Le CAP estimait qu'avaient été modifiées, par voie réglementaire, des dispositions relatives à la détermination des crimes et délits et à l'application des peines qui ne peuvent l'être que par voie législative (*le Monde* du 12 juillet 1975).

Au 1er décembre 1977, 46 personnes étaient détenues dans 7 établissements ou quartiers de sécurité renforcée, dont la capacité totale est de 240 places : 8 à Bourgoin (30 places), 6 à Briey (32 places), 7 à Evreux (21 places), 8 à Lisieux (30 places), 10 à Mende (44 places), 4 à Tarbes (45 places) et 3 à Tulle (38 places).

On fait remarquer au ministère de la justice que les signataires de ce « *préavis de grève dans les quartiers de haute sécurité* » n'étaient pas détenus dans des établissements ou quartiers de sécurité renforcée, lorsqu'ils ont rédigé leur lettre, mais dans des « *quartiers de plus grande sécurité* » (1). Ces quartiers (parfois réduits à une ou deux cellules) sont destinés, dans les maisons d'arrêts en principe réservés au condamnés à une courte peine, à isoler des condamnés jugés dangereux qui ne sont pas encore condamnés à une peine définitive. Il est prévu de créer quatre cents places de cette nature dans toute la France. L'isolement, les conditions de sécurité (barreaux renforcés, doubles portes), auxquels sont soumis ces détenus, expliquent en partie qu'ils aient assimilé leur statut à celui des détenus en régime de sécurité renforcée.

(1) La situation de deux de ces prisonniers a récemment été modifiée : Jean-Marie Boudin est en transit : Michel Desposito est détenu dans un quartier de sécurité renforcée depuis le 8 décembre 1977.

Les suites de l'extradition de Me Klaus Croissant

Deux magistrats demandent des explications sur le comportement d'un avocat marseillais

De notre correspondant

Marseille. — Par réaction contre l'extradition de Me Klaus Croissant, diverses organisations du monde judiciaire de Marseille organisaient le 18 novembre 1977, une manifestation symbolique au cours de laquelle une gerbe mortuaire dédiée « au droit d'asile et aux libertés de la défense » avait été jetée dans le grand bassin qui occupe le centre de la place du palais de justice (*le Monde* du 19 novembre). Le cortège groupait des membres du Syndicat des avocats de France, du Syndicat de la magistrature, de l'Union syndicale de la magistrature, des greffiers et du personnel administratif du palais.

Cette couronne jetée à l'eau a provoqué quelques remous dans le monde judiciaire marseillais puisque, à deux reprises, le 21 novembre et le 15 décembre 1977, M. André Robert, président du tribunal de grande instance de Marseille, et M. Albert Vilatte, procureur de la République, ont adressé des lettres conjointement à Me Edouard Alexander, bâtonnier de l'ordre des avocats de Marseille. Dans ces lettres, il est reproché à Me Gérard Bismuth, secrétaire général de la section du SAF de Marseille, d'avoir manifesté « *en compagnie d'un magistrat et d'un certain nombre d'avocats en robe* ».

Dans la première lettre, il est demandé à l'avocat de s'expliquer sur les faits et notamment sur des « *propos politiques* » prononcés lors de la manifestation et considérés comme contraires à la neutralité de la justice. Dans la seconde lettre, le procureur de la République réitère sa question et demande plus précisément quelle décision le conseil de l'ordre compte prendre.

Le bâtonnier a transmis les lettres à Me Bismuth, qui a vivement réagi en rendant publique sa propre réponse : « *Il s'agit*, écrit-il, *d'une méthode bien connue jusque-là à propos du syndicalisme ouvrier : elle consiste à condamner une action syndicale en la qualifiant de politique... Nous pensons que tout regard sur la justice et ses lois, toute expression publique ou privée sur son fonctionnement, toute pratique professionnelle syndicale de ceux qui en sont les acteurs (avocats et magistrats) sont de nature politique. (...) Se manifester parce que les droits de la défense ont été bafoués dans l'affaire Croissant est un acte politique, de même, pratiquer une sorte d'enquête préliminaire à l'encontre de l'un des avocats qui se sont élevés contre la grave atteinte aux libertés est aussi un engagement politique...* ». — J. C.

● *Le procès de Me Klaus Croissant* s'ouvrira le 9 mars prochain à Stuttgart, a annoncé un porte-parole du tribunal de grande instance de Stuttgart. La douzième chambre pénale du tribunal de grande instance siégera dans le tribunal-forteresse de Stuttgart-Stammheim les 9, 14, 21 et 31 mars, ainsi que les 3 et 4 avril, premières dates d'audience retenues pour le procès, qui pourrait ensuite se poursuivre les lundi et mardi de chaque semaine jusqu'à l'énoncé du verdict attendu pour l'été. — *(A.F.P.)*

Évasion au cours d'un transfert.

Un détenu, M. Louis Roubat, vingt-quatre ans, s'est évadé, lundi matin 2 janvier, au cours de son transfert entre la prison de la Santé, à Paris, et Bourges (*Cher*). *M. Roubat*, qui était transféré à Bourges, pour y être entendu au sujet d'un cambriolage, a réussi à maîtriser les trois gendarmes chargés de le surveiller pendant le voyage et à s'échapper du train Paris-Bourges, à La Ferté-Saint-Aubin (Loiret), après avoir tiré le signal d'alarme.

Armé d'un pistolet dérobé à l'un des gendarmes, pris en otage, M. Louis Roubat devait ensuite *contraindre un automobiliste*, accompagné de sa femme et de ses deux enfants, à le conduire jusqu'à Paris, près de la porte d'Italie. Le malfaiteur, déjà auteur de deux évasions dans le passé, n'a pas été retrouvé.

● *La catastrophe de Bombay.* — Les corps de dix-sept des deux cent treize passagers du Boeing d'Air India, qui s'est abîmé en mer le dimanche soir 1er janvier, au large de Bombay, ont été retrouvés. D'autre part, le porte-parole de la compagnie indienne s'est refusé à toute déclaration sur l'hypothèse d'un sabotage. Les causes de l'accident ne pourront être déterminées, selon lui, que lorsque certaines pièces de l'appareil auront été retrouvées. Seule, la queue de l'appareil a, jusqu'ici, été repérée. — *(A.F.P.)*

LES HANDICAPÉS DANS L'ENSEIGNEMENT

On ne titularise pas un hémiplégique

Recevant à l'Elysée, samedi 31 décembre, des personnes handicapées (« le Monde » du 3 janvier), le président de la République a notamment déclaré : « J'ai appris l'autre jour que les textes qui fixent les conditions d'aptitudes physiques aux emplois publics n'avaient pas été revus depuis la guerre et qu'ainsi de nombreuses personnes handicapées se trouvent écartées de la fonction publique. Naturellement, ceci va changer. » Le cas de M. Jacques Thiaudière, hémiplégique, maître auxiliaire depuis neuf ans, illustre cette situation : la titularisation vient de lui être refusée.

Parce qu'ils n'ont pas été reçus aux concours du CAPES ou de l'agrégation, les maîtres auxiliaires doivent travailler davantage que leurs collègues titulaires et pour des salaires inférieurs. Bien que l'administration ne les trouve pas assez brillants pour décrocher ses peaux d'âne, elle n'hésite pas à leur confier les mêmes classes et les mêmes cours qu'à ses lauréats triés sur le volet. Il y a, en réalité, souvent plus de malchance que d'incompétence à échouer, étant donné le nombre restreint des postes mis aux concours : il y a eu moins de 15 % de reçus en moyenne aux concours cette année.

La pression syndicale, l'exaspération des maîtres auxiliaires ont cependant incité les pouvoirs publics à accroître le nombre des titularisations internes. Désormais, les maîtres auxiliaires peuvent devenir des adjoints d'enseignement selon un barème établi *en fonction du nombre* d'années d'enseignement, de la note du chef d'établissement. Toutefois, d'année en année, la barre est montée.

Mais il faut aussi aux candidats à la titularisation ne pas être handicapés physiques. C'est ainsi que les services du ministère viennent de faire savoir au proviseur de l'annexe du lycée Lakanal à Châtenay-Malabry (*Hauts-de-Seine*) que les maîtres auxiliaires handicapés ne pouvaient pas déposer de dossier de titularisation. Pourtant, M. Jacques Thiaudière enseigne dans ce lycée, qui dépend de l'académie de Versailles, depuis neuf ans : pourtant, sa femme, handicapée, hémiplégique comme lui, a été l'an dernier... nommée adjointe d'enseignement.

« *Je ne comprends pas*, s'interroge M. Thiaudière, *si j'ai fait la preuve que je pouvais enseigner depuis tant d'années, je ne vois pas pourquoi je serais dans l'incapacité de continuer comme titulaire.* » Au ministère, on tente d'expliquer : « *Les adjoints d'enseignement peuvent avoir un rôle de surveillance et il est difficile de demander cela à un handicapé.* » En réalité, l'attribution des tâches des adjoints d'enseignement dépend du chef d'établissement qu'on voit mal soumettant un handicapé à des activités requérant des personnels ingambes.

Les services officiels se fondent sur le statut général de la fonction publique (1). La meilleure des réinsertions pour le bien de M. Thiaudière est-elle de le laisser là où ils se trouve déjà : auxiliaire et sans sécurité de l'emploi ? Curieuse participation du ministère de l'éducation à la campagne nationale sur la réinsertion des handicapés « Apprenez à vivre avec eux » !

CHRISTIAN COLOMBANI.

(1) L'article 13 du décret du 14 février 1959 définit les conditions d'aptitude physique pour l'admission aux emplois publics. L'article 36 *bis* dresse une liste des maladies incompatibles avec ces emplois : lèpre, sarcoïdose, anémie pernicieuse, hémophilie, maladies cérébro-vasculaires, sclérose en plaques, maladie de Parkinson, paraplégie, infarctus du myocarde, hypertension maligne, néphrite chronique grave, néphrose lipoïdique, spondylite ankylosante, polyarthrite chronique évolutive, troubles neuro-musculaires (myopathie).

CORRESPONDANCE

Tuer la géographie pour la faire revivre ?

Après la réunion à Paris des « Etats généraux de l'histoire et de la géographie » (le Monde *du 20 décembre*), *M. Jean-Yves Desdoigts, de Vannes, docteur en géographie, nous écrit notamment :*

Je ne connais pas les nouveaux programmes d'histoire et géographie, mais ce qu'on en dit n'incite guère à y voir un progrès. Pourtant, la position des professeurs n'entraîne pas l'optimisme. Ont-ils réfléchi en profondeur sur toutes les implications réelles de leurs disciplines ? Et en ont-ils vraiment vu toute l'importance ? Ils ne paraissent en tout cas pas du tout préparés à assumer les conséquences d'une telle réflexion. Je ne vois en effet que conservatisme navrant masqué derrière l'écran de fumée des pétitions et des déclarations d'intention dans le désir de préserver le *statu quo* d'un enseignement qui ennuie beaucoup de monde depuis plusieurs générations.

Il est grand temps que l'enseignement de deux disciplines aussi différentes que l'histoire et la géographie, malgré leur caractère parfois complémentaire, soit enfin dissocié. Cela éviterait aux historiens d'enseigner bêtement la géographie et aux géographes d'enseigner bêtement l'histoire. Chaque spécialiste pourrait alors mieux se consacrer à sa propre discipline.

Je suis géographe, et c'est en tant que tel que j'ai été recruté par l'architecte des bâtiments de France du Morbihan pour m'occuper des problèmes d'aménagement et d'environnement dans ce département. Depuis plusieurs années déjà, j'ai quotidiennement l'occasion de constater l'inadéquation de l'enseignement que j'ai reçu, dans le supérieur et encore plus dans le secondaire, avec la réalité des actions à conduire petites ou grandes.

A une époque où les problèmes *dits d'écologie ou d'environnement* deviennent si cuisants, j'en arrive à constater le caractère particulièrement fondamental de ma discipline. Car qu'est-ce que la géographie, sinon la science de l'insertion des hommes et de leurs activités dans un milieu naturel qu'ils doivent nécessairement transformer pour ne pas avoir à le subir ? Science des équilibres et des déséquilibres, la géographie *permettrait alors à chacun de* pouvoir comprendre les problèmes réels et aux futurs responsables, politiques ou autres, de pouvoir prendre des décisions en meilleure connaissance de cause.

Cela permettrait surtout aux géographes de prendre la place qui est la leur à côté des architectes et des ingénieurs, dont la formation technicienne se révèle souvent insuffisante pour leur permettre d'appréhender les problèmes dans toute leur complexité. Mais je rêve.

Je rêve parce que pour cela il faudrait grandement transformer l'enseignement de la géographie tout en la réunifiant au niveau de la recherche ; et l'appareil universitaire m'apparaît bien lourd à remuer. J'en arrive à me demander s'il ne faudrait pas que l'enseignement en disparaisse totalement pour qu'il renaisse nouveau. Qu'on n'aille pas me dire que je « crache dans la soupe » : je souhaite, au contraire, vivement que la soupe s'améliore vite pour que la géographie puisse enfin vivre vraiment.

AUX JOURNÉES INTERNATIONALES DE TECHNOLOGIE DE DAKAR

Des universitaires à la recherche d'une « voie africaine »

De notre envoyé spécial

Dakar. — Peut-on trouver *une « voie africaine »* pour enseigner et développer la technologie ? Cent cinquante personnes, dont près de la moitié d'Africains, étaient réunies il y a quelques jours par l'AUPELF (Association des universités entièrement ou partiellement de langue française), l'Institut universitaire de technologie (I.U.T.) de Dakar et l'Association des ingénieurs et techniciens africains pour les premières « journées internationales de technologie ». Enseignants en majorité, les participants ont eu souvent du mal, malgré leurs intentions, à sortir du cadre universitaire pour rechercher une nouvelle *pédagogie*.

Comment réussir « *le transfert de la sève culturelle autochtone dans la civilisation technique* », selon la formule du sociologue Edgar Morin citée par M. Abdou Diouf, le premier ministre sénégalais ? L'importation de techniques des pays industrialisés accroît la dépendance des « bénéficiaires » en les incitant à *acheter de nouveaux produits*. Les « transferts » ont aussi de fâcheuses répercussions sur l'environnement : ainsi, des forages entrepris dans les zones sahéliennes pour augmenter les rendements agricoles et inciter des nomades à se fixer ont-ils, parfois, provoqué une rupture de l'équilibre écologique dont les conséquences ont été dramatiques en période de sécheresse. Le plus souvent, c'est *l'équilibre social qui est menacé* : la mécanisation des exploitations agricoles les plus modernes accroît le chômage et accélère l'exode vers des villes déjà surpeuplées. La concurrence des produits industriels tue l'artisanat traditionnel.

Un développement « endogène »

La formation de techniciens et de cadres à l'étranger s'accompagne de déperditions considérables : une grande partie des diplômés — parfois plus de la moitié, au dire d'enseignants français, — restent dans le pays de formation qui leur offre de meilleures conditions de travail. Les premières formations d'ingénieurs, *en Afrique*, ne remontent qu'à quelques années, dix ans parfois, après les formations traditionnelles littéraires, juridiques et même scientifiques ou médicales, et elles précèdent fréquemment celles des techniciens ou même des ouvriers professionnels. Très coûteuses dans leur forme actuelle — un des participants chiffrait à 30 000 F par an le prix de revient d'un étudiant, — toutes ces formations sont gênées par l'absence d' « environnement technique ».

Pour compenser ces handicaps, les solutions proposées par les participants au colloque pouvaient se résumer en quelques mots : rapprocher la formation du milieu, afin d'assurer un « *développement endogène* » selon un terme popularisé par l'UNESCO. D'abord limiter au maximum les formations à l'étranger, et lorsqu'elles sont inévitables, les abréger *ou les tronçonner autant que* possible afin d'éviter de « dépayser » les étudiants.

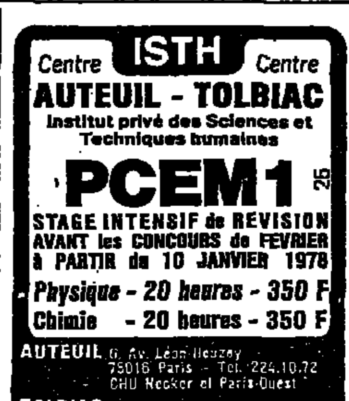
Ensuite donner aux établissements d'enseignement africains une structure « *verticale* » (c'est-à-dire réunissant à la fois futurs ingénieurs et futurs techniciens), resserrer leurs liens avec le milieu économique en développant les stages — notamment dans les petites et moyennes entreprises — et en confiant des responsabilités d'enseignement à des cadres, plus encore que dans les pays industrialisés ; éviter des *formations trop spécialisées*, et intégrer des éléments de gestion, pour rendre les diplômes capables de faire fonctionner des entreprises. Enfin, pour les thèmes d'enseignement et de recherche, partir des besoins locaux, notamment ceux du milieu rural (l'eau, l'énergie, l'habitat, le stockage et la conservation des produits agricoles).

L'unanimité s'est faite aussi pour s'intéresser aux techniques africaines traditionnelles et tenter de les ranimer et de les développer, pour les besoins nouveaux comme le font des centres de formation d'artisans (menuisiers, puisatiers, forgerons...) notamment en Haute-Volta et au Sénégal. Les paysans africains n'ont-ils pas su trouver une pharmacopée encore valable ? Et ceux de Casamance le moyen de lessiver des sols salins pour y cultiver le riz ? Les prochaines journées de technologie doivent être consacrées au monde rural.

Peu de participants ont paru prêts à rompre avec les formules « classiques » d'enseignement et de recherche, au profit de stages brefs, d'enseignements « en alternance », de la mise au point de procédés simples et peu coûteux, et d'un travail avec les « *communautés de base* », notamment les paysans, pour faciliter l'innovation et les échanges et favoriser une promotion collective. Pour beaucoup d'écoles ou d'universités françaises, belges ou québécoises, *les pays africains* forment aujourd'hui une clientèle potentielle, et certains enseignants qui ont participé à la création d'établissements en Afrique ont davantage cherché à vanter leur réussite qu'à analyser les difficultés rencontrées.

Mais les universitaires africains, eux-mêmes formés à l'école européenne, en ont souvent repris les *modèles, au point d'en épouser les* problèmes et les querelles. Beaucoup d'analyses ou de propositions sur la structure des établissements ou l'organisation des enseignements ne paraissaient guère spécifiques à l'Afrique, en dépit des intentions proclamées. On a même retrouvé au cours des débats et dans les rapports finaux des considérations familières sur les réticences des universités à l'égard de la technologie, la revendication d'une « *égale dignité* » de celle-ci, et la nécessité de rédiger des thèses et de délivrer des doctorats...

GUY HERZLICH.



Le Monde DE LA MÉDECINE

L'espérance de vie vers de nouvelles limites

Une certaine confusion règne depuis quelques années dans les idées concernant le bienfait des soins médicaux sur la santé. L'origine de ce doute tient en particulier dans l'affirmation, formulée parfois comme une accusation, qu'il n'existerait pas de corrélation entre la *quantité de soins consommés et l'état* de santé des populations, tel qu'il se reflète dans les indicateurs nationaux de mortalité ou de longévité.

En particulier, l'observation d'une stagnation pendant quelques années de l'espérance de vie aux Etats-Unis — considérés comme le modèle des pays industrialisés — a fait naître une critique fondamentale sur le bien-fondé de la croissance de la consommation de médicaments *et de soins* médicaux.

Or on sait maintenant (« le Monde » du 14 septembre) que des statistiques américaines récentes et indiscutables montrent une reprise spectaculaire de l'allongement de l'espérance de vie, due à la baisse de la mortalité générale et plus particulièrement à celle des *maladies cardio-vasculaires* (*crises cardiaques* et attaques). Plus précisément, c'est le groupe dont l'espérance de vie était restée stable *depuis cinquante années*, c'est-à-dire *celui* des hommes de quarante-cinq à soixante-cinq ans, qui bénéficie des progrès les plus tangibles : entre 1968 et 1975, la mortalité par maladies ischémiques cardiaques a régulièrement décru de 2,5 % par an (pour atteindre une diminution de 30 % au total depuis 1964), tandis que celui des décès par accident vasculaire cérébral déclinait de 3 % par an pour le groupe d'âge de soixante-cinq à soixante-quinze ans.

Par le nombre de personnes concernées (un million de décès pour causes cardio-vasculaires en moyenne aux Etats-Unis, par an, jusqu'en 1975), ces progrès permettent largement de compenser l'augmentation de la mortalité par le cancer du poumon, dont le taux a été multiplié par quatre en quinze ans, et expliquent un allongement sensible de la longévité moyenne. Au total, l'espérance de vie globale aux Etats-Unis est passée de 70,4 années en 1970, à 72,8 en 1976, ce qui représente le plus fort taux de croissance jamais observé dans ce pays.

Comment peut-on expliquer cette nouvelle tendance ? On pourrait être tenté d'y voir un démenti formel à ceux qui mettent en doute l'efficacité des techniques médicales. Mais peut-on avec certitude établir un lien causal entre certains progrès de la médecine et ces résultats ? D'autres *facteurs*, qui dépendent du mode de vie plus que de la profession médicale, doivent-ils être invoqués ? Enfin, ces *résultats encourageants au sens de la santé* publique peuvent-ils être espérés en France, et quelles conséquences peut-on en attendre ? Tel est l'objet du débat que permettent d'ouvrir les nouvelles données relatives à l'espérance de vie dans les pays à haut niveau technologique.

Dr J.-F. LACRONIQUE.

EN FRANCE : l'alcoolisme explique la surmortalité masculine

UN Français né en 1976, et qui aurait des conditions de vie semblables à celles d'*aujourd'hui, peut espérer vivre* en moyenne soixante-neuf ans. Mais une petite fille, dans les mêmes conditions, vivra en moyenne soixante-dix-sept ans, soit huit ans de plus. Il y a quinze ans, l'espérance de vie à la naissance pour les hommes était de soixante-trois ans et de soixante-huit ans et huit mois pour *les femmes*. Ainsi, l'écart entre la longévité moyenne des hommes et des femmes a tendance à *s'élargir, et rien n'indique* actuellement qu'une réduction de cette fréquence puisse un jour être observée, sinon par l'augmentation de fréquence du tabagisme chez la femme, dont on n'observera l'incidence statistique qu'après plusieurs dizaines d'années d'exposition au risque. Le tableau ci-contre, qui tient compte des plus récents chiffres disponibles en France, indique quelle est l'espérance de vie à *différents âges*.

Ces chiffres placent la France en position très différente selon *les deux sexes* vis-à-vis des principaux pays du monde : pour les hommes, l'espérance de vie à la naissance se place en quatorzième position (derrière tous les pays nordiques, les Pays-Bas, l'Espagne, l'Italie, le Canada, la Grande-Bretagne, l'Allemagne) ; pour les femmes, la France n'est devancée que par la Suède (d'environ deux années de plus), la Norvège et les Pays-Bas. C'est l'alcoolisme, à forte prévalence masculine, qui est habituellement retenu comme le facteur explicatif principal de cette différence.

D'une manière générale, en Europe, l'espérance de vie s'est très peu *modifiée au cours* des dernières années. En France, elle est en augmentation régulière, mais faible, de l'ordre de 0,4 % par an. A l'Institut national de *la santé et de la recherche médicale* (I.N.S.E.R.M.), qui collecte certaines données de morbidité et de mortalité qui interviennent dans les prévisions à court terme, on estime que les variations conjoncturelles observées au cours des deux dernières années (absence d'épidémies hivernales de grippe notamment) provoqueront sans doute une remontée sensible de l'espérance de vie.

Mais ce phénomène serait alors transitoire et n'a pas la même signification que celui qui a été observé aux Etats-Unis sur une période de dix ans. En revanche, des campagnes d'éducation sanitaire telles qu'elles ont été lancées au cours des deux dernières années par le ministère de la santé et de la sécurité sociale pourraient vraisemblablement se traduire par des résultats à court terme, à condition toutefois que la population française se montre *« réceptive »* à ce genre de mesure *collective*.

Il faut en effet noter que les deux seuls pays dans lesquels on observe *une augmentation récente* et notable de l'espérance de vie, les Etats-Unis et la Finlande, avaient des taux de mortalité par maladies cardio-vasculaires sensiblement plus élevés que les autres pays. Certains facteurs génétiques ont été invoqués pour expliquer cette caractéristique. Ces deux pays sont aussi *les seuls à avoir entrepris* des programmes nutritionnels, de telle sorte qu'il est tentant d'établir une relation causale entre ces mesures de prévention et la tendance nouvellement observée. En France, la mortalité par maladies cardio-vasculaires, qui explique 37,7 % des décès, est stable depuis cinq ans, avec un taux annuel moyen de 398,7 pour cent mille habitants.

A DIFFÉRENTS AGES ET PAR SEXE

AGE	En 1900 H	En 1900 F	En 1950 H	En 1950 F	En 1974 H	En 1974 F
Naissance	45,3	48,7	63,1	68,8	69	76,9
20 ans	41	46,3	48,2	53,1	50,8	58,3
30 ans	33,9	36,4	39,1	43,8	41,5	48,6
40 ans	26,7	29,1	30,2	34,7	32,3	39,1
50 ans	19,8	21,6	22	26	23,9	29,5
60 ans	13,3	14,6	14,9	17,9	16,4	21,3
70 ans	7,9	8,7	9	10,8	10,3	13,5
80 ans	4,4	4,9	4,7	5,7	5,9	7,3

Source : INSERM (Mme le Dr Hatton, M. Garros), Le Vésinet, 1977

Si l'on compare les chiffres de la première rangée entre eux, on constate que jusqu'en *1950* la majeure part de l'augmentation relative de l'espérance de vie fut obtenue grâce au recul de la mortalité infantile. Depuis 1950, par contre, l'espérance de vie après la cinquantaine a plus vite augmenté, en valeur relative, que l'espérance de vie à la naissance. Cette constatation doit cependant tenir compte du fait qu'un gain de même ampleur absolue est bien plus sensible, en valeur relative, dans *les tranches d'âge élevées qu'à la naissance, à cause de l'ampleur de la* population résiduelle à laquelle il se rapporte.

AUX ÉTATS-UNIS : un mode de vie qui change

ENTRE 1950 et 1963, la *mortalité* par crises cardiaques et attaques cérébrales avait augmenté de 20 % aux Etats-Unis, comme dans de nombreux pays industrialisés. En 1964 furent lancés *deux grands programmes* de santé publique, l'un destiné à réduire la consommation de tabac, l'autre à *changer* les habitudes alimentaires des Américains.

Le but recherché était précisément *de s'attaquer à la première cause* de mortalité, responsable chaque année de la mort de plus *d'un million d'Américains*. Le choix de cette stratégie était motivé par un précédent récent : on avait observé, dans les pays nordiques, un déclin sensible des *maladies cardio-vasculaires* immédiatement après l'imposition des restrictions alimentaires de *la guerre. Ce changement était intervenu* rapidement, en l'absence de toute innovation thérapeutique, et *pouvait sûrement être attribué* à l'appauvrissement du régime alimentaire.

Dès 1963, des mesures diététiques sévères furent conseillées aux Américains, en *même* temps que se *généralisait* l'affichage du contenu calorique et nutritionnel des produits alimentaires. Dès 1964, une tendance à la baisse de la mortalité cardio-vasculaire fut notée, et cet effet s'est affirmé régulièrement en s'accentuant chaque année depuis lors. *Mais ce n'est qu'en 1974* que le premier bilan statistique complet fut publié, confirmé ensuite par des *études du Centre national des statistiques* de santé, qui montrent que la mortalité pour causes cardio-vasculaires, en *pourcentage*, est en décroissance rapide : le nombre d'attaques cérébrales est passé de 124 pour 10 000 habitants en 1950 à 59 pour 10 000 en 1975, tandis que *la mortalité par* maladie ischémique cardiaque décroît au rythme de 2,5 % par an. Mais cette catégorie de maladies n'explique pas *toute l'évolution en matière d'espérance de vie : presque toutes* les maladies, à l'exception du cancer du poumon, *diminuent* de fréquence, et la mortalité infantile, en particulier, régresse d'une manière importante. Le nombre de morts par accidents a lui-même diminué, grâce, en premier lieu, à la limitation de *vitesse généralisée à 55 miles/heure* (88,5 kilomètres/heure) sur les autoroutes.

La crème, le lait et les graisses animales

Dans ce dernier cas, il est *possible d'attribuer à une cause identifiée* l'essentiel de l'effet obtenu. En ce qui concerne la mortalité par *maladie cardio-vasculaire*, une telle relation causale est extrêmement *difficile à établir*. On peut, en effet, remarquer qu'entre 1963 et 1975 la consommation de tabac a diminué de 22 %, celle de crème et de lait *de* 20 %, celle de beurre de 32 %, et, surtout, celle de graisses animales de 44 %. Mais, en même temps, des progrès ont été obtenus *aussi dans le domaine des traitements* hypertenseurs (médicaments bêta-bloquants entre autres) dans les secours d'urgence et la réanimation (monitoring, défibrillateurs, ballon aortique...), dans les techniques chirurgicales... Il ne faudrait pas négliger, par ailleurs, le *rôle de l'exercice* physique, qui connaît une popularité nouvelle, ou encore celui, plus discret, *de l'amélioration des conditions* de travail. Ainsi, une conjonction de facteurs est ici en cause et rien *ne permet actuellement* d'attribuer à chacun d'eux la mesure exacte de son rôle dans l'ensemble.

Le rôle protecteur de certaines protéines

En septembre 1977, au cours d'un symposium international à Philadelphie, deux tendances s'opposèrent sur la philosophie des *programmes de prévention des troubles* cardio-vasculaires. Les uns considèrent que les résultats acquis justifient une intensification des interventions sur le mode de vie de l'ensemble de la population. Pour d'autres, au contraire, ces programmes ne tiennent pas compte de l'hétérogénéité de la population ; certains facteurs prédisposants sont en effet inégalement répartis et ne justifient pas des mesures qui ne sont efficaces que pour une minorité.

La récente découverte du rôle protecteur de certaines protéines sanguines de haute densité, qui *seraient* en moindre concentration chez les malades athéroscléreux, est un élément en faveur de cette *position discriminative : dans l'avenir*, le risque cardio-vasculaire pourrait ainsi être calculé de manière assez précise ; en même temps, de nouveaux traitements pourraient *être dérivés* de la maîtrise de la concentration de ce constituant normal du sérum humain.

Dans la discussion du *rôle* des techniques de soins dans ces résultats il faut *noter* que le nombre d'admissions à *l'hôpital pour crise* cardiaque *et* accident vasculaire cérébral n'a pas *été* modifié *significativement* au cours des cinq dernières années, malgré la baisse de *mortalité. Cette indication permet* de formuler plusieurs hypothèses, contradictoires à l'égard du moteur *principal* du changement : 1) l'efficacité des soins *médicaux* est la cause principale de la baisse de mortalité, puisque le *nombre* total de malades est resté inchangé. Dans ce cas, c'est vers une intensification des mesures « *médicales* » de *prévention et de traitement qu'il faudrait* s'orienter ; 2) la gravité « moyenne » des cas admis s'est *abaissée grâce aux changements* dans le mode de vie, et ce *facteur* explique *les meilleurs résultats obtenus* par les *médecins*. Dans cette hypothèse, c'est au contraire vers un « rationnement » des ressources médicales que l'on pourrait logiquement se diriger, puisqu'on sait que la seule disponibilité des lits hospitaliers suffit à en trouver l'usage, faussant ainsi l'adaptation *naturelle* de la *demande* aux besoins réels. C'est, en tout état de cause, *cette dernière* hypothèse qui a été retenue par les pouvoirs publics américains : l'Institut de médecine, branche de l'Académie des sciences, a même recommandé en juin 1977 que la capacité totale en lits hospitaliers soit *diminuée* de 10 % en moins de cinq ans.

POINT DE VUE — La recherche française : un amer sujet de réflexion

par le professeur GAUTRAY (*)

LE professeur Roger Guillemin prix *Nobel, c'est un grand* bonheur et une grande joie pour lui et les siens, pour ses amis, *mais aussi un amer sujet de réflexion* à propos de l'*Université* et de la recherche médicale en France.

Les travaux du professeur Guillemin ont une cohérence étonnante : ils constituent un ensemble d'études physiologiques directement marquées par l'*héritage de Claude Bernard*. Il n'a pas cédé aux modes, il a employé les *méthodologies* les *plus élaborées et les plus modernes* pour expliquer des phénomènes physiologiques aux conséquences cliniques, à partir de faits d'observation. L'enchaînement de ces travaux a été abondamment décrit ces dernières semaines. Il faut y ajouter qu'il a toujours cherché une correspondance de ses recherches avec la réflexion médicale pratique : une *de ses toutes dernières publications* concerne le dosage d'endorphine dans le liquide amniotique humain *comme* indicateur de la maturation et de la souffrance fœtale. Il est donc très impliqué dans la recherche *médicale* et a toujours associé aspects *fondamentaux* et appliqués. C'est pourquoi un chef de service hospitalier universitaire dont la responsabilité est *d'abord* clinique se trouve intéressé par ces travaux quand il se préoccupe d'endocrinologie.

Le professeur Guillemin n'a pas cependant trouvé à s'exprimer en *France. Il l'a dit récemment* avec une grande dignité. Retenons seulement que par deux fois des *oppositions mandarinales irréductibles ont rejeté cet être fascinant* et généreux, longtemps tenu à l'écart ici malgré son *talent, presque adulé* aujourd'hui depuis cette distinction éclatante. Par-delà ces attitudes, c'est l'occasion de s'interroger sur les conditions en France de la recherche et du progrès médical. Certes, il est possible de *faire de la recherche* en France ; bien que les disponibilités financières ne soient pas suffisamment croissantes, *des fonds sont accessibles* ; la politique de personnel *cependant* est gravement restrictive. Mais les *grandes* personnalités ont peu de chances de s'épanouir. Elles apparaissent dans des disciplines nouvelles non encore écrasées par la pesanteur des *habitudes* (la biologie *moléculaire* dans les années 60) et en des lieux où le carcan *universitaire n'enserre pas (Institut Pasteur)*. Les autres membres de l'Université médicale peuvent être brillants, *certes*, mais sont faits au moule, ils constituent des *décalques* de leurs maîtres et suivent le progrès médical, mais en sont rarement les précurseurs. C'est là une situation de fait qu'il faut considérer avec lucidité.

La France a brillé dans l'invention médicale jusqu'aux années 30. Elle semble *bien* s'être affadie depuis. *Les Etats-Unis* dominent au contraire depuis les années 40 alors que les grands talents ne paraissaient *pas aussi* nombreux auparavant. Est-ce par hasard ? On semble ne pas avoir retenu la refonte de l'Université médicale américaine sur des bases *entièrement* nouvelles réalisée à partir de 1930, et réfléchie à Princeton. Les grandes universités (Harvard, Californie...) s'en sont d'abord inspirées, puis toutes ont suivi un modèle où la responsabilité intellectuelle individuelle est exaltée, où, dans cette perspective, des chances sont offertes très tôt à des jeunes qui collaborent active*ment à la vie de départements où* la collégialité n'est pas toujours formelle mais réelle. Cette collégia*lité*, cette ardeur et cette jeunesse intellectuelle permettent la dissociation du titre et de la fonction au sein de ces départements, permettent aussi de combattre le conformisme et d'imaginer des solutions souples de carrières et d'associa*tions avec des organismes extérieurs* à l'Université. En France, la réforme de 1960 a eu le mérite indiscutable d'impliquer davantage dans la vie hospitalière et universitaire les membres de l'Université médicale, du fait de leur activité à temps plein. Cependant, cette réforme a peut-être sécrété ses propres limites.

Des restrictions budgétaires, un malthusianisme ancien, ont limité le développement et le dynamisme *des équipes hospitalo-universitaires*, et surtout la difficile insertion des scientifiques non médecins dans les *équipes médicales, une des forces* du système anglo-saxon. L'autonomie sous tutelle des universités a *conduit, jusqu'ici, moins à un effort* d'imagination qu'à un *népotisme* provincial, là encore en opposition avec les habitudes américaines d'échanges possibles à tous les niveaux d'une carrière académique. Enfin, si l'internat a sans aucun doute été autrefois un remarquable moyen de formation, son obsolescence actuelle est souvent reconnue. Il est très éloigné de l'activité intellectuelle créatrice ou au moins dynamique d'un troisième cycle. Mais il est profondément incrusté dans la mentalité médicale française, et toutes les propositions récentes de sa *rénovation* ont rencontré des résistances telles qu'aucune n'a reçu de *début d'application*.

Ces phénomènes paraissent prédominants parce que structurels, *mais d'autres anomalies ne facilitent* la vitalité et le développement ni des groupes de recherche ni des équipes de biologie clinique et méritent correction. Telle est la toute-puissance et la pérennisation des commissions d'attribution des crédits et des postes de personnel ; telle aussi l'absence quasi totale d'échanges entre les rapporteurs *des commissions et les demandeurs*. Roger Guillemin en a parlé récemment comme d'une carence grave (*le Monde* du 10 décembre) ; telle encore l'impossibilité d'être déchargé des contraintes quotidiennes pour une activité intellectuelle plus efficace au cours d'une année sabbatique.

Ce sont là quelques éléments qui *montrent à l'évidence que les structures* de l'Université médicale française méritent une réflexion et une *refonte si l'on veut qu'elle retrouve* sa capacité d'invention et de découverte. Il s'agit certes de lui donner *des moyens*, mais l'argent seul ne changera rien. Il faut qu'elle retrouve un dynamisme qui avait fait sa renommée ; celui-ci nécessite sans doute une volonté de changement, une transformation des relations à l'intérieur des équipes universitaires, faute de quoi quelques brillantes et rares exceptions jailliront d'un triste marais.

(*) Obstétrique et gynécologie, université de Paris-Val-de-Marne.

LE MONDE DE LA MÉDECINE

LE MAINTIEN A DOMICILE DES PERSONNES AGÉES

Comment remplacer l'hospice ?

« SUN-CITY », « Young-Town », sont les noms de deux villes américaines, dans l'Arizona, « *interdites aux moins de dix-huit ans* » et qui permettent à des vieillards fortunés de prendre une retraite ensoleillée loin des cris d'enfants. Il ne faudrait pas que la disparition des hospices, en France, décidée par la loi sociale de 1975, s'accompagne de ces formes nouvelles de ségrégation : ces villes-soleil américaines, véritables ghettos pour riches, ont peu à envier, en effet, aux ghettos pauvres que sont nos mouroirs actuels.

Les pouvoirs publics, conscients de ces dangers, mènent depuis plusieurs années une politique de maintien à domicile des personnes âgées. Celle-ci est-elle appliquée avec toute la rigueur voulue ? Les personnes âgées condamnées à vivre en institution sont-elles seulement celles qui ont perdu toute autonomie ? Tel n'est pas du moins l'avis du professeur Henrard, chef de service des consultations à Sainte-Perrine (Paris) : « *Si on voulait réellement maintenir chez elles les personnes âgées victimes d'une grippe, d'une insuffisance cardiaque ou d'une fracture, il faudrait*, dit-il, *un nombre beaucoup plus important d'aides soignantes à domicile. Mieux encore aurait été de constituer des équipes mobiles composées de médecins, de kinésithérapeutes, d'infirmières, comme dans le treizième arrondissement, à Paris.* »

Dans le cadre même des mesures prises en faveur du maintien à domicile, il semble que l'on recrée incidemment des structures de ségrégation : pourquoi, souligne également le professeur Henrard, créer, à côté des maisons dites « *de jeunes* » et de la culture, des clubs du troisième âge, où les personnes âgées, elles-mêmes, se plaignent « *d'entendre les vieux parler de leurs ennuis de santé* » ? De même, *les foyers-logements* peuvent constituer pour ceux qui connaissent le charbon à la cave et les « *sanitaires* » au fond de la cour une sorte de havre ; mais ils ressemblent étonnamment, sous un autre nom et avec un peu plus de confort, à ces maisons de retraite que l'on veut supprimer.

Il faut apporter, dira-t-on, des soins aux vieillards dont l'état *se détériore : un décret, paru en* novembre 1977, a ainsi créé dans les foyers-logements et les maisons de retraite des « *sections de cure médicale* », sortes d'infirmeries permettant d'éviter des transferts traumatisants vers l'hôpital. Mais pourquoi n'a-t-on pas développé les centres de jour qui jouent ce rôle de soutien thérapeutique et d'animation pour des personnes âgées demeurées, cette fois, dans leurs meubles ? Pour quelle raison n'a-t-il jamais été envisagé de mener une politique préventive pour les personnes âgées bien portantes, afin de leur permettre de rester chez elles en bonne santé ?

Guérir en quatre-vingts jours

Quelles que soient les mesures prises dans ce domaine, il demeurera toujours des vieillards dont l'état nécessite une prise en charge de longue durée : ainsi, les grabataires, les déments séniles et tous ceux arrivés au stade terminal et invalidant d'une ou plusieurs maladies. Les « *maisons de cure médicale* » conçues par le gouvernement pour se substituer aux hospices (*le Monde* du 17 août) sont-elles des établissements adaptés à ce type de population ?

« *C'est une hypocrisie de parler de cure, par définition provisoire, pour des malades condamnés à vivre et mourir dans ces institutions*, déclare le professeur Henrard. *Et on a eu tort surtout de médicaliser ces établissements, alors que l'accent devrait être mis sur l'animation.* » Pour le docteur Leroux, chef de service à l'hôpital-hospice de Vierzon : « *On a ainsi créé une petite médecine à côté de la grande médecine de l'hôpital, alors qu'il n'y a que des vieillards malades et des vieillards bien portants.* » Idéalement, pour ces deux médecins, il ne devrait rien exister entre l'hôpital et le maintien à domicile, sinon des établissements de long séjour qui restent en grande partie à définir.

En tout cas, la réglementation actuelle est jugée sévèrement par le docteur Leroux. « *Elle est le fait de technocrates qui n'y connaissent rien.* » Il n'en veut pour preuve que les lits de « *moyen séjour* » prévus dans les maisons de cure médicale, dont la prise en charge par la Sécurité sociale s'arrête après quatre-vingts jours : « *Que l'administration me dise*, demande-t-il, *quelles maladies durent deux mois et vingt jours ?* ».

Reste l'hôpital, dont plus du tiers des lits sont occupés par des personnes âgées. Or, celles-ci intéressent peu les médecins : « *Nous sommes une dizaine en France* », déclare le docteur Leroux, l'estimation du professeur Henrard est un peu plus généreuse. La raison de ce désintérêt ? Sans doute le manque de perspectives, chez des malades qu'on arrive rarement à faire rentrer chez eux, après un épisode aigu. Le manque d'intérêt des médecins pour la gériatrie est peut-être un signe supplémentaire des insuffisances de la politique de maintien à domicile des personnes âgées.

NICOLAS BEAU.

LIVRES

■ Charles Dayant : **EST-CE NORMAL, DOCTEUR ?**, Presses de la Cité, 246 pages.

Avocat de l'anti-médecine dès la première heure, le Dr Dayant mûrit sa réflexion dans ce livre sur la « normalité », c'est-à-dire le besoin de conformité à la norme socialement admise : norme de travail à la limite du tolérable ; norme de consommation, *à la limite de ce que le* commerce et l'industrie peuvent faire acheter ; normes du plaisir, des loisirs, du bonheur. Malheureusement ce livre antiscientifique dans son intention est scientifique par son thème et par le discours rationnel qui le guide : antimoraliste, ce livre est purement moral dans ses conclusions, car elles ne remettent même pas en cause un ordre politique donné, ou une organisation sociale particulière. Est-ce normal, lorsqu'on ne se sent pas « normal » d'aller voir son médecin ? La question est légitime, et mériterait peut-être un abord un peu plus statistique de la notion de normalité, ne serait-ce que pour réduire le problème à des dimensions qui le rendent soluble. Le discours antiscientifique malgré ses séductions initiales, apparaît dans ce livre avoir mal supporté l'épreuve du temps et s'épuiser en se moralisant. C'est le chemin qu'il a suivi en Amérique ; il est regrettable qu'il n'ait pas eu plus d'originalité en Europe.

■ André Conord : **L'AFFAIRE SOLOMIDES**, Jean-Jacques Pauvert, 288 p., 47 F.

La couverture de ce livre fait état, en grosses lettres, d'une préface « appelée à faire du bruit », par le Dr Henri Pradal. En fait, les huit pages qui le composent sont faites d'accusations discutables, parfois même d'insultes à l'égard des cancérologues français et méritant tout juste qu'on les signale. La provocation est trop évidente et pourrait amuser si l'enjeu n'était pas l'espoir ou la confiance des malades.

Le reste du livre concerne l'histoire, racontée avec talent, *d'un homme qui aurait inventé* un traitement contre le cancer dont les milieux scientifiques ont toujours nié la valeur. Sans doute, se demande-t-on avec l'auteur, pourquoi son héros a ainsi fait les frais d'une mise à l'index brutale et méprisante de la part des institutions officielles. Le Conseil de l'ordre aurait-il eu la main trop lourde dans cette affaire ? Le cas Solomidès serait-il une « bavure » ? Le livre n'apporte rien de nouveau à cette affaire vieille de trente ans. Il part sans doute d'une bonne intention de la part de l'auteur, habité par la reconnaissance et le sens de la justice. Mais l' « affaire » n'a pour autant pas si mal tourné pour l'intéressé, qui a son institut privé où il traite de nombreux malades, son propre laboratoire où il fabrique ses médicaments, son propre journal d'où il peut pourfendre ses adversaires. Il y a des injustices plus graves que celles qui ont été faites à Solomidès, ne serait-ce que celles dont sont victimes chaque année, les centaines de milliers de malades abusés par des guérisseurs et charlatans, qui valent bien qu'un peu de méfiance existe *à l'égard de tous ceux qui prétendent* avoir inventé « le remède miracle ».

Dr J.-F. L.

CORRESPONDANCE

Une formation inadaptée

L'article que nous avons publié dans « le Monde de la médecine » du 7 décembre, sur l'agrégation en médecine, a suscité de la part du professeur François Gremy (hôpital de la Pitié-Salpêtrière) les réflexions suivantes sur le mode actuel de formation des médecins hospitaliers.

Le corps des hospitalo-universitaires a, globalement (1), une triple fonction : soins, enseignement, recherche.

La formation reçue permet-elle une bonne préparation à cette *triple fonction ? Non.*

La situation est caricaturale dans le cas des disciplines cliniques, où le seul critère « objectif » de recrutement est l'internat — épreuve théorique et psittacique, — suivi de la faveur d'un ou de deux patrons.

1) *Les fonctions de soin.* — Les internes reçoivent, pour la pratique, une formation convenable dans le domaine des soins. Celle-ci n'a d'ailleurs rien de spécifique aux C.H.U. (quelle différence entre soigner un abcès du poumon à la *Pitié-Salpêtrière* ou à l'hôpital de Saint-Brieuc ?).

Ce qui menace la formation des membres du corps hospitalo-universitaire dans le domaine des soins et nuit à la qualité de ceux-ci est l'*hyperspécialisation* : ni dans la formation ni dans le recrutement ultérieur, n'est exigé un critère objectif de compétence en médecine générale, ce qui nuit à la capacité de synthèse, pourtant indispensable à toutes activités médicales.

2) *La fonction d'enseignement.* — *Le chef de clinique est formé* dans ses fonctions d'enseignement — souvent à contrecœur, comme une corvée indispensable — *sans aucune formation pédagogique*, avec l'illusion qu'il suffit de savoir pour enseigner. Aucune formation dans le domaine de la définition des objectifs, des techniques pédagogiques, des méthodes d'évaluation, de la docimologie.

Ce constat devrait amener à la constitution d'instituts de préparation à l'enseignement supérieur, où devrait passer tout candidat à des fonctions d'enseignement dans les C.H.U. et de départements de pédagogie dans les C.H.U.

3) *La fonction de recherche.* — Il est à remarquer l'absence absolue de critère objectif de formation scientifique lors de l'agrégation : ni en méthodologie (ex. statistique...), ni en techniques expérimentales, ni en connaissances théoriques. C'est d'ailleurs ce constat qu'a fait l'INSERM en refusant très sagement d'attribuer systématiquement le droit de vote à tous les membres de rang A des C.H.U. pour les commissions scientifiques spécialisées.

Tous les candidats à une agrégation devraient satisfaire à des critères objectifs tels que (à débattre).

- — Formation en statistique ;
- — Maîtrise de biologie humaine ou de sciences ;
- — Travail de recherche sérieux ayant donné naissance à une thèse (ce serait peut-être la place de la thèse de médecine) ;
- — Publication dans des journaux à comité de lecture ;
- — Séjour dans un laboratoire de recherche.

C'est sur des critères de ce type que sont recrutés les professeurs de médecine américaine. Combien de cliniciens français seraient capables de faire ce qu'on appelle des « *clinical investigations* » ?

Pour les fondamentalistes le système actuel souffre des mêmes défauts, à ceci près que leur formation scientifique est mieux garantie (*thèse de sciences ou de biologie humaine exigée pour* beaucoup de disciplines). Pour ce qui est des soins, le caractère très spécifique de leur intervention rend peut-être moins inacceptable la médiocrité de leur formation clinique (encore ceci est-il contestable).

Leur formation pédagogique est très insuffisante, « *compensée* » peut-être par une pratique très intense (dans les premières années).

(1) Plutôt qu'individuellement, car il est difficile d'exiger qu'une même personne exerce les trois fonctions *simultanément*. Par contre un découpage dans le temps est concevable.

L'ACTUALITÉ SCIENTIFIQUE

FAUTE D'UN FINANCEMENT SUFFISANT

La base antarctique française pourrait être abandonnée

Trente ans après leur création, les expéditions polaires françaises (E.P.F.) vont-elles pouvoir continuer à faire fonctionner Dumont-d'Urville, la seule base antarctique française ?

LA question peut en effet être posée au seul examen de quelques chiffres : la subvention affectée à la Terre-Adélie pour 1977 a été de 15 millions de francs. Celle de 1978 serait du même ordre. Or, à lui seul, l'affrètement du navire polaire danois, indispensable à la relève et au ravitaillement de la base, coûte cette année 12 millions de francs, et le totale des salaires versés au personnel est de 4 millions de francs.

Il est vrai que 2 millions de francs sont récupérés en sous-affrétant le bateau aux Australiens, qu'environ 800 000 francs supplémentaires destinés à l'équipement scientifique et à la maintenance de ce matériel sont fournis par l'« enveloppe-recherche », et que des opérations importantes mais ponctuelles bénéficient de crédits particuliers : ainsi, cette année, *le forage qui est en cours* au « Dôme C », sur la calotte glaciaire à quelque 1 000 kilomètres au sud-ouest de Dumont-d'Urville, a-t-il reçu de l'« enveloppe-recherche » 1 million de francs.

Sans M. Paul-Emile Victor, il n'y aurait pas eu d'expéditions française, ni en Antarctique ni au Groenland. Le fait est certain. Le statut unique des E.P.F. en porte la marque : elles ont été fondées par décision du conseil des *ministres du 27 février 1947*, qui a chargé M. Paul-Emile Victor d'organiser et d'exécuter des expéditions de recherches scientifiques dans les régions polaires (1). Une première subvention de 50 millions de francs fut attribuée aux E.P.F., et l'aviso *Commandant-Charcot* partit dès le début de 1948 pour la terre Adélie... et n'y arriva pas, la glace de mer ayant empêché le navire d'atteindre le continent antarctique. Il fallut attendre l'été austral *suivant pour qu'une première* base, Port-Martin, capable d'abriter onze « hivernants », fût installée sur la côte de la terre Adélie. Le 20 janvier 1950, cent-dix ans jour pour jour après la découverte de Dumont d'Urville — qui baptisa la nouvelle terre « Adélie » en hommage à sa femme Adèle — la France reprenait pied dans l'Antarctique.

A l'autre bout du monde

De 1950 à 1952, Port-Martin fut occupée en permanence, mais un incendie (qui ne fit aucune victime) détruisit la base. Une station fut installée immédiatement à 75 kilomètres à l'ouest, sur l'île des Pétrels de l'archipel de Pointe-Géologie, tout proche de la côte. Fermée en 1953, la base de Pointe-Géologie fut réouverte en 1956 pour l'Année géophysique internationale *(A.G.I., 1957-1958), sous la responsabilité du sous-comité antarctique français de l'A.G.I.*, avec la participation des E.P.F., et baptisée alors Dumont-d'Urville. En 1959, une fois l'A.G.I. terminée, il fut décidé de maintenir Dumont-d'Urville comme base permanente antarctique française.

Peu à peu, Dumont-d'Urville a été agrandie, si bien qu'actuellement elle comprend une trentaine de bâtiments — « vie commune », logement, centrale électrique, laboratoires, entrepôts, hangars etc. — totalisant une surface de 3 500 mètres carrés couverts. Elle est occupée par trente-cinq « hivernants » renou*velés chaque année, auxquels* viennent s'ajouter, pendant l'été austral, une vingtaine ou une trentaine d'« estivants » dont le nombre varie en fonction des besoins... et des crédits.

Depuis la loi de 1955, mise pratiquement en application en 1959, la terre Adélie est l'un des quatre districts du Territoire d'outre-mer des terres australes et antarctiques françaises (TAAF), avec lequel les E.P.F. sont liées par une convention. Dès lors, la *tarctiques françaises (TAAF)* plus grosse part de la subvention est inscrite au budget du secrétariat d'Etat aux DOM-TOM. Cependant, depuis 1948, le contrôle de la gestion est placé sous la tutelle du C.N.R.S.

Pourquoi maintenir une base à l'autre bout du monde ? L'endroit est froid (de — 25 °C ou — 30 °C, — 35 °C parfois, pendant l'hiver, à 1 °C ou 2 °C pendant l'été), très venteux (les vents de 140 à 150 kilomètres à l'heure y sont fréquents et peuvent dépasser, en pointe, les 300 kilomètres à l'heure), désolé (aucune végétation, à part de très rares et minuscules lichens).

Toute la zone antarctique est une région privilégiée pour l'étude de l'activité solaire et des répercussions de celle-ci sur l'environnement terrestre. Les lignes de force du champ magnétique terrestre dessinent, en effet, au-dessus des régions polaires arctique et antarctique, une sorte d'entonnoir dans lequel tombent particules solaires et particules cosmiques.

L'Antarctique possède un *deuxième atout* scientifique : sa calotte glaciaire (25 millions de kilomètres cubes de glace, soit plus des deux tiers de toute l'eau douce de notre planète), qui existe probablement depuis une douzaine de millions d'années, constitue de véritables archives du climat (*le Monde* du 31 août). Sans le déchiffrement de celles-ci par analyses d'échantillons de glace prélevés dans la calotte, comment peut-on espérer com*prendre les variations climatiques ?*

Tel est le but du forage à 1 000 mètres qui est actuellement en cours sur le « Dôme C » à 3 200 mètres d'altitude et 1 000 kilomètres au sud-ouest de Dumont-d'Urville, et qui est entrepris dans le cadre du programme international de glaciologie antarctique groupant la France, les Etats-Unis, l'Australie, la Grande-Bretagne et l'U.R.S.S.

Retardé par des accidents survenus en janvier et décembre 1975 à trois avions C-130 américains, puis par le retard d'un mois subi par le bateau pendant l'été austral 1975-1976, le forage a commencé au début de décembre 1977. Selon les nouvelles parvenues à Paris, les cent trente mètres du névé superficiel ont déjà été traversés par un carottier électromécanique de concep*tion nouvelle dû au laboratoire* de glaciologie du C.N.R.S. à Grenoble. Au 19 décembre, on en était à 300 mètres, la glace étant forée par un carottier thermo-électrique.

Trente-quatre stations permanentes

Si tout se passe bien, le forage atteindra la profondeur de 1 000 mètres (l'épaisseur de la glace au « Dôme C » est d'environ 4 000 mètres) et permettra de remonter des échantillons de glace formée entre 0 et — 25 000 ans. La période étudiée couvrira donc la dernière phase de la dernière glaciation, le réchauffement et le climat actuel avec ses variations. On espère aussi mesurer les teneurs en éléments-traces et voir si celles-ci peuvent être reliées à l'activité indus*trielle récente et actuelle.*

En dehors de tous ces intérêts scientifiques, le maintien d'une base antarctique peut être aussi justifié par la présence des trente-quatre stations que les Etats-Unis, l'U.R.S.S., la Grande-Bretagne, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, l'Argentine, le Chili, la République d'Afrique du Sud et le Japon entretiennent sur le continent austral ou sur les îles antarctiques. Laisser vide la place française serait d'autant plus regrettable que de nombreux pays du tiers-monde manifestent un intérêt grandissant pour les ressources minérales (éventuelles) et vivantes (réelles) de la *zone située au sud du 60e parallèle sud.*

En l'état actuel des connaissances et des techniques, l'exploitation de ces ressources relève largement d'un futur lointain et imprécis (*le Monde* du 20 septembre). Même dans cette perspective incertaine, il serait dommageable que la France se retirât de l'Antarctique, d'autant que la France — en compagnie de l'Argentine, du Chili, de la *Grande-Bretagne*, de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande et de la Norvège — revendique une portion du continent austral.

YVONNE REBEYROL.

(1) De 1947 au 1er avril 1976 (date de son départ à la retraite), M. Paul-Emile Victor a été directeur des E.P.F. Depuis le 1er avril 1976, la direction des E.P.F. est assurée par M. Jean Vaugelade, qui était directeur adjoint depuis plus de quinze ans.

Des chercheurs élaborent un programme interdisciplinaire d'études volcaniques

LE comité scientifique du Programme interdisciplinaire de recherches sur la prévision et la surveillance des éruptions volcaniques (PIRPSEV) du Centre national de la recherche scientifique (C.N.R.S.) vient de se réunir pour la première fois. Il s'agissait surtout d'une mise en place nécessaire à l'élaboration d'un programme centré sur la recherche volcanologique de base. Le comité, très conscient des insuffisances actuelles et des difficultés des études volcanologiques, *en est, pour le moment*, au stade de la réflexion.

Les connaissances volcanologiques sont extrêmement réduites. Il faudra donc mettre au point des méthodes de mesures et accumuler les données avant d'être capables d'interpréter celles-ci dans une échelle de temps telle que l'on puisse — un jour — prévoir le début et l'évolution à court terme des éruptions volcaniques. Pour l'année 1978, le PIRPSEV devrait disposer de 800 000 francs.

Parmi les grands thèmes de recherches du programme placé sous la direction de M. Michel Treuil figureront en premier lieu :

● Les propriétés structurelles et la thermodynamique des silicates fondus (les laves sont, dans leur quasi-totalité, des silicates), les relations entre les silicates fondus et les gaz magmatiques. Les membres du comité espèrent nouer des contacts fructueux avec les laboratoires des industries du verre (les verres sont aussi des silicates) et la métallurgie (pour les problèmes thermodynamiques des laitiers et des gaz), aussi bien qu'avec les équipes spécialisées dans l'étude des hautes températures ;

● La mécanique des roches et la tectonique, en surface et en *profondeur* ;

● L'expérimentation sur les volcans actifs. Il faut, en effet, « tâter le pouls » de volcans actifs pour mettre au point les méthodes de mesures et d'observa*tions, dénombrer les paramètres* et comprendre les processus liés directement à l'activité volcanique. Autrement, il est inutile d'espérer mettre en corrélation les variations de la composition des produits gazeux, liquides et solides émis par un volcan, les déformations du sol, les variations de la composition des eaux, celles du champ magnétique local et de l'activité sismique locale, etc., avec l'évolution à court terme d'une éruption volcanique ;

● Un travail statistique basé sur l'étude détaillée (géologie, structure, chronologie, nature des produits...) de l'histoire des vol*cans et des événements historiques*. Ainsi pourra-t-on, peut-être, repérer des relations séquentielles et des corrélations qui pourraient permettre l'élaboration de modèles d'éruption et la définition des zones de risque.

Le comité est prêt à favoriser toute recherche dans les voies ou selon les approches les plus variées. Outre la définition d'un programme, son rôle consiste, en effet, à coordonner les études et à comparer et diffuser les résultats obtenus. Dès février prochain, le comité devrait participer à Toulouse à une « table ronde » sur les propriétés des silicates fondus. — Y. R.

UN COMITÉ DE TREIZE MEMBRES

Placé sous la présidence de M. Jean Delaye (directeur scientifique au C.N.R.S. pour les sciences de la terre et directeur de l'Institut national d'astronomie et de géophysique), ce comité scientifique réunit douze autres personnes :

MM. Jacques Labeyrie, directeur du Centre des faibles radioactivités (C.E.A. et C.N.R.S.) ; Bernard Tinturier, spécialiste de la magnétométrie et de l'analyse des gaz (C.E.A.) ; Claude Guillemin, directeur du service géologique national (B.R.G.M.) ; Guy Aubert, directeur-adjoint de l'INAG ; Jean-Louis Le Mouel, spécialiste du magnétisme (Institut de physique du globe de Paris) et directeur des observatoires volcanologiques de l'I.P.G. ; Jacques Varet, chef du département de la géothermie (B.R.G.M.) ; Georges Jobert, sismologue (I.P.G., dont il fut directeur de 1971 à 1976) ; Paul Sanguier (D.G.R.S.T., sciences de la terre) ; Michel Louis, spécialiste du nivellement et de la géodésie (Institut géographique national) ; François Cornet, spécialiste de la mécanique des roches (I.P.G.) ; Pierre Vincent, professeur de pétrologie et de volcanologie (université de Clermont-Ferrand) ; Michel Treuil, spécialiste de géochimie (I.P.G., chargé de mission à l'INAG).

CARNET

Naissances

— Chantal et Christian Tardivon ont la joie d'annoncer la naissance de

Pauline,

le 28 décembre 1977 à Paris.

Décès

— M. Gilbert Boccara (Tunis),
M. et Mme Aldo Boccara et leurs enfants (Tunis),
M. et Mme Eugène Malka et leurs enfants (Tunis),
M. et Mme Marc Boccara et leurs enfants (Paris),
M. et Mme Jean Boccara et leurs enfants (Genève),
M. et Mme Pierre Boccara et leurs enfants (Tunis).
Les familles Bismuth, Chiche, Belhassen, Lumbroso, Bigiaoui, Saada, Cattan, Habib, Fitoussi, Chemla, Byrde, Chetelat, Mani, parentes et alliées
ont la douleur de faire part du décès de leur très chère et regrettée

Antoinette BOCCARA,
née Chiche,

leur épouse, mère, belle-mère, grand-mère, sœur, belle-sœur et tante, ravie à leur affection le 27 décembre 1977.

Les obsèques ont eu lieu le 27 décembre 1977.

La famille s'excuse de ne pas recevoir.

49, rue de Marseille, Tunis.
4, rue Pierre-Brossolette,
93310 Le Pré-Saint-Gervais.

— M. le professeur Bouvrain
Mme Artaud
Mme et le docteur J. Mugica,
Mme G. Bouvrain,
M. P. Bouvrain,
Et la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme le docteur Andrée BOUVRAIN,

survenu à Saint-Cloud le 27 décembre 1977.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité à Chalo-Saint-Mars (91).

— Belfort, Montbéliard.
Mme Anne-Marie Dassetto, ses enfants Thierry, Michèle, Yveline,
M. et Mme Antoine Dassetto,
Mme René Baffray,
Les familles Dassetto, Sacco, Baffray, Brigaudeau,
Le personnel des Etablissements *Dassetto-Mokador,*
Et tous ses amis,
ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Bruno DASSETTO,

leur époux, père, fils et gendre, décédé à Montbéliard le 31 décembre 1977, dans sa quarante-deuxième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le 3 janvier 1978 à 16 heures en l'église Saint-Maimbœuf.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Les docteurs J. et J.-L. Accard ont la tristesse de faire part du décès du

docteur Barbara GIMET-HONIGOVA,

survenu le 18 décembre 1977.

L'inhumation a eu lieu au cimetière parisien de Thiais dans la plus stricte intimité.

9, avenue Constant-Coquelin,
75007 Paris.

— Mme Pierre Menard,
Mme Françoise Menard et Sophie,
M. Gérard Puldebat et Mme, née Claude Menard, et leurs enfants, Ollivier, Muriel et Eric,
M. et Mme Jean-Pierre Menard et Philippe,
Mme François Menard,
M. Michel Menard,
Mme Julienne Lecomte,
Mlle Paulette Lecomte,
Le colonel Roger Angelini,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre MENARD,

leur époux, père, grand-père et allié, survenu à Antibes le 29 décembre 1977.

L'inhumation a eu lieu au cimetière Saint-Pierre à Marseille dans l'intimité

Villa Soumare, traverse Record,
06600 Cap-d'Antibes.

— M. René de Saint-Laumer,
M. et Mme Bernard de Saint-Laumer et leurs enfants,
M. et Mme Jean Verdier et leurs filles,
M. et Mme François de Saint-Laumer et leurs enfants,
M. et Mme Jean de Saint-Laumer,
M. et Mme Bernard Craveri et leurs enfants,
M. et Mme Jacques de Saint-Laumer et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Guy de SAINT-LAUMER,
née Marguerite de Certaines,

survenu le 31 décembre 1977 à Versailles.

Les obsèques auront lieu le vendredi 6 janvier 1978, à 14 h. 30, en l'église de Corcelles-en-Beaujolais.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Nous apprenons la mort à Besançon de l'architecte

René TOURNIER.

[Né à Rennes en 1899, M. René Tournier a beaucoup construit en Franche-Comté, et notamment à Besançon, où il s'était installé peu après avoir obtenu son diplôme de l'Ecole des beaux-arts en 1932. Il est l'architecte de la cité universitaire de Besançon construite avant la deuxième guerre mondiale, de son monument Notre-Dame de la Libération et de l'église Saint-Joseph. René Tournier s'était pris de passion pour l'architecture ancienne franc-comtoise sur laquelle il avait écrit un ouvrage. En tant qu'architecte des monuments historiques, on lui doit la restauration de l'église Notre-Dame à Besançon.]

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction *sur les insertions du « Carnet du* Monde *», sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

Messes anniversaires

— *Pour le premier anniversaire de* la mort de

Jean BRIERE
de la HOSSERAYE,

auquel sera associé le souvenir de

Catherine BRIERE
de la HOSSERAYE,

son épouse, une messe sera célébrée le samedi 7 janvier, à 11 heures, en l'église Saint-Thomas-d'Aquin, *sa paroisse.*

— Quelques semaines après la disparition du

docteur Henry EY,

aura lieu à la chapelle Sainte-Anne un service religieux ; celui-ci sera suivi d'une réunion au cours de laquelle ses amis lui rendront hommage.

Dimanche 15 janvier 1978, à 14 h. 45, centre hospitalier Sainte-Anne, 1, rue Cabanis, Paris (14e).

Soutenances de thèses

Doctorat d'Etat

— Jeudi 5 janvier, à 14 heures, *université de Paris-X, salle C 26,* Mlle Marie-France James : « René Guénon (1886-1951) et les milieux catholiques de son temps ».

— Samedi 7 janvier, à 14 heures, université de Paris-Sorbonne, salle Liard, M. Claude Thomasset : « *Placides et Timéo,* une œuvre de vulgarisation scientifique au treizième siècle. Edition et commentaire ».

Visites et conférences

MERCREDI 4 JANVIER

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 14 h. 30, basilique Saint-Denis, à Saint-Denis, Mme Colin : « La basilique ».

15 h., Grand Palais, entrée de l'exposition, Mme Hulot : « Le siècle de Rubens » (entrées limitées).

15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Saint-Girons : « L'hôtel de Sully ».

15 h., métro, statue Jeanne-d'Arc, place Saint-Augustin, Mme Vermeersch : « Saint-Augustin de Baltard » (Caisse nationale des monuments historiques).

15 h., 2, rue de Sévigné : « La place des Vosges » (A travers Paris).

14 h. 30, musée, 6, place Paul-Painlevé : « Musée de Cluny et Thermes de Lutèce » (Mme Ferrand), entrées limitées).

15 h., 17, quai d'Anjou : « L'hôtel Lauzun » (Mme Hager).

14 h. 30, entrée de l'exposition, Grand Palais : « La porcelaine de Vincennes » (Paris et son histoire).

15 h., 16, rue Cadet : « Les loges du Grand Orient de France » (Tourisme culturel).

15 h., en haut des marches, à gauche : « L'Opéra de Paris » (Visage de Paris).

INSTITUT

MORT DU COMTE DORIA

Le comte Arnauld Doria, membre de l'Institut, historien d'art et collectionneur, est mort à Paris le 27 décembre.

[Né le 26 décembre 1890 à Orrouy (Oise), licencié en droit et diplômé de l'Ecole du Louvre, le comte Doria se consacre à partir de 1927 à l'histoire de l'art et à sa collection privée, composée de peintures, aquarelles et dessins de l'école française du dix-huitième au vingtième siècle. Lauréat de l'Académie des beaux-arts en 1930 et 1935, il est nommé en 1950 membre de l'Institut et vice-président de l'Académie des beaux-arts en 1961, qu'il préside en 1962.

On relève parmi ses principaux ouvrages des études sur Louis Tocqué, sur Gabrielle Capet, sur le portraitiste Frédou et des *Croquis de guerre et d'invasion.*]

DÉFENSE

La nouvelle formule de la DOT repose sur la constitution de régiments de réserve issus de la mobilisation régionale

« L'évolution du contexte européen ne permet plus d'affirmer que la France bénéficiera toujours d'une position privilégiée en deuxième ligne et qu'une menace d'envergure ne se manifestera pas ailleurs qu'à nos frontières nord-est. En particulier, l'instabilité politique dans le bassin méditerranéen et le renforcement continu des moyens militaires dans cette zone représentent des facteurs d'incertitude qu'il n'est plus possible de négliger pour la sécurité du territoire national. » C'est ce qu'écrit, dans la revue Défense nationale *de janvier 1978, le général Pierre Michel, commandant la division militaire territoriale de Caen, à propos de la nouvelle orientation de la défense opérationnelle du territoire (DOT).*

Cette nouvelle formule fait appel à la constitution d'unités mobiles — moins statiques — et réparties sur l'ensemble du territoire. A partir de chaque unité d'active est formé un deuxième régiment de réserve issu, par la mobilisation régionale, des cadres et des appelés, qui, dans la vie civile, habitent à proximité de leur unité.

« *Si la menace contre les points sensibles de notre infrastructure de défense du fait de petites équipes de spécialistes ou de détachements légers est toujours envisagée, une action ennemie d'envergure contre le territoire n'est pas exclue. Elle peut être le fait soit d'une opération aéroportée dans la partie nord du pays, liée à un effort de rupture du front allié en Nord-Europe ou Centre-Europe, soit d'une entreprise sur nos frontières, notamment maritimes, comportant ou non un aspect aéroporté, alors que la Ire armée aurait été engagée ailleurs* », ajoute le général Michel, qui tient à faire remarquer que « *les seuls risques retenus sont ceux qui proviennent du fait d'un ennemi extérieur, les éventuels troubles intérieurs relevant des autorités civiles* ».

Les moyens, dont disposera le commandement, se répartissent en trois catégories :

« — *Des forces d'intervention de premier niveau, à l'échelon de la division militaire territoriale (D.M.T.). Elles sont destinées à agir très rapidement pour faire face à une menace ponctuelle. De volume relativement limité, elles sont essentiellement constituées par : les escadrons dérivés de gendarmerie mobile, qui ne sont plus désormais placés en réserve ministérielle ; des unités de l'armée de terre, mises sur pied en mobilisation dans les D.M.T. les plus sensibles ou pour la surveillance de secteurs frontaliers particulièrement vulnérables ;*

» — *Des forces d'intervention régionales, à la disposition des zones de défense. Elles sont destinées à assurer la sécurité de secteurs sensibles ou menacés, à la disposition des zones de défense. Elles sont destinées à assurer la sécurité de secteurs sensibles ou menacés, à renforcer la défense des D.M.T. et éventuellement à marquer, dans un premier temps, une pénétration ennemie. Elles sont constituées par des divisions de réserve dérivées des divisions d'infanterie d'active ;*

» — *Des réserves générales, destinées à intervenir au profit de zones de défense dans le cas où l'action ennemie dépasse les possibilités des moyens zonaux. Elles sont de deux sortes : des divisions de réserve, mises sur pied par les écoles et comportant un pourcentage non négligeable de personnels d'active ; les divisions d'infanterie d'active, à l'exception de celles qui seraient éventuellement données en renforcement aux corps d'armée.* »

Enfin, le renseignement, note le général Michel, « *résulte de l'action de la gendarmerie départementale agissant dans ses structures permanentes* ».

★ *Défense nationale,* janvier 1978, 1, place Joffre, 75700 Paris. Prix : 15 francs.

● *Deux généraux turcs* commanderont, pour la première fois, à partir de l'été prochain, deux unités importantes de l'alliance atlantique, a annoncé, vendredi 30 décembre le général Haig, commandant suprême de l'OTAN. Il s'agit de la VIe force aérienne tactique et des forces terrestres du flanc sud-est de l'OTAN, dont les commandements sont basés à Ismir (Turquie). Ces commandements étaient jusqu'ici assumés par des généraux américains avec des adjoints turcs, qui avaient sous leurs ordres des forces américaines, turques (les plus nombreuses) et grecques (qui se sont retirées des commandements intégrés en 1974, après les débarquements turcs à Chypre). La situation sera inversée : les généraux turcs auront des adjoints américains. — *(Reuter.)*

RELIGION

UNE NOUVELLE TRADUCTION DES PSAUMES POUR LES PAYS FRANCOPHONES

Les Editions du Cerf viennent de publier une nouvelle traduction des psaumes en français, version œcuménique mise au point par un groupe d'experts qui avaient déjà travaillé à la traduction œcuménique de la Bible.

Cet ouvrage collectif, qui a été approuvé par les conférences épiscopales de Belgique, du Canada, de France, du Luxembourg, de Suisse et d'Afrique du Nord, est destiné au culte : lectures faites à l'assemblée, chant ou récitation en commun dans la célébration, prière individuelle en dehors des célébrations.

Exégètes, liturgistes, pasteurs, écrivains et musiciens qui ont participé pendant de longues années à l'élaboration de ce nouveau psautier se sont efforcés de « *faire coïncider la simplicité de la langue avec le type de simplicité vraiment poétique requis pour la prière des assemblées et communautés* ».

★ *Psautier, version œcuménique, texte liturgique.* Editions du Cerf, 322 pages, 25 F

ÉCHECS

TENSION A BELGRADE

Après bien des péripéties tragiques ou comiques, la rencontre pour le titre de candidat au championnat du monde (le vainqueur rencontrera le tenant, Anatole Karpov) a repris, lundi 2 janvier à Belgrade, entre Boris Spassky et Victor Kortchnoï.

La quatorzième partie, dont nous donnons le déroulement, a été ajournée dans une position très nettement favorable à Spassky, qui possède sur son adversaire une « qualité » (une tour contre un fou) et un pion d'avance.

Si Spassky *l'emporte,* il ne sera plus mené que d'un point, et il lui suffira d'une nouvelle victoire pour égaliser. Rares étaient ceux qui se risquaient à prévoir une telle remontée de l'ancien champion du monde ou un tel effondrement de son rival.

TOURNOI DES CANDIDATS

Quatorzième partie

Blancs : Boris SPASSKY

Noirs : Victor KORTCHNOI

Partie viennoise

1. é4	é5	22. Dé2	Ca5
2. Cç3	Cf6	23. a4	b6
3. g3	d5	24. Df3	Dd7
4. éXd5	CXd5	25. Tb5	Cb7
5. Fg2	CXç3	26. Ff4	Cd6
6. bXç3	Fd6	27. FXd6	FXd6
7. Cf3	0-0	28. Cé4	Fé7
8. 0-0	ç5	29. ç3	g6
9. d3	Cç6	30. g4	Tf8
10. Cd2	Dd7	31. Tdb1	a6
11. Df3	Dç7	32. TXb6	f5
12. Cé4	Fé7	33. gXf5	TXf5
13. Fé3	ç4	34. Dé2	DXa4
14. d4	Fé6	35. Tb7	Té8
15. *Tfd1*	*Tad8*	*36. Tç7*	*Fd6*
16. Dé2	Fd5	37. TXç4	TXé4
17. Tab1	éXd4	38. Tç8+	Rg7
18. çXd4	Tfé8	39. DXé4	Da2
19. Cç3	FXg2	40. Tf1	Df7
20. RXg2	Ca5		
21. Df3	Cç6	Ajournement.	

SPORTS

FOOTBALL

L'AFFAIRE DU PARIS-ST-GERMAIN

M. Daniel Hechter plaide coupable mais ne veut pas porter toute la responsabilité

Daniel Hechter, président du Paris-Saint-Germain, sera reçu, vendredi 6 janvier, à 15 heures, par le comité des cinq ou « comités des sages », réunis au siège du Groupement du football professionnel (G.F.P.). La veille, le « comité des cinq » aura pris connaissance du rapport établi par la commission d'enquête désignée par la Fédération française de football (F.F.F.). Ce comité est composé de deux représentants des clubs professionnels (MM. Gianni et Larronde), de deux personnalités indépendantes (MM. Pujol et Davezac) et sera présidé par M. Jean Sadoul, président du G.F.P. et vice-président de la F.F.F. Ses décisions, prises à la majorité, seront sans appel.

Depuis son retour des Antilles, samedi 31 décembre, M. Daniel Hechter restait sur une prudente réserve : « *J'assumerai mes responsabilités,* répétait-il. *Je répondrai à toutes les questions en temps utile. Je n'ai rien à me reprocher.* » Pour sa défense, le président parisien insistait sur sa passion pour le football, et sur les 2 500 000 F qu'il a personnellement investis pour bâtir le club. Sa seule politique était le football et son seul parti le Paris-Saint-Germain, comme il se plaît à le souligner. Toutes ses actions auraient été guidées par l'intérêt du club. Nul ne le lui contestait.

Toutefois, jusqu'à ce mardi 3 janvier, il se refusait à répondre aux trois accusations précises qui avaient été formulées contre lui : fraude sur la billetterie, versements de « dessous de table » à certains joueurs, constitution d'une caisse parallèle, grâce à la fraude, afin de pourvoir aux versements.

Devant le refus de M. Christian Chavanon, délégué général de R.T.L. — station associée de Daniel Hechter à la direction du P.-S.-G. — de le recevoir avant son entrevue avec le « *comité des cinq* », il se décidait à faire ses premières révélations au micro d'Europe 1. Il reconnaissait l'existence de la double billetterie et de la caisse parallèle, ainsi que le versement de « dessous de table ».

Un « conseil » mal interprété

Il aurait simplement demandé à un cadre administratif de constituer une caisse parallèle de 200 000 à 250 000 francs en prélevant une partie des droits de location destinés aux organismes de supporters.

Ce cadre administratif aurait mal interprété ce « conseil » et créé le système de la double billetterie. Il serait prêt à le reconnaître publiquement. Ce n'est que neuf mois plus tard, en mai 1977, que Daniel Hechter en aurait eu connaissance. Il en aurait alors informé ses associés de R.T.L. et aurait demandé à M. Alain Rosen, secrétaire général du club, de faire cesser ces pratiques.

Cet ordre du président du Paris-S.-G. n'aurait pas été exécuté. Le 19 août, lors de la venue de Bordeaux au Parc des Princes, Daniel Hechter aurait eu un doute sur la réalité du nombre de spectateurs annoncé. Alain Rosen aurait, lui, avoué qu'il continuait la double billetterie et qu'il avait changé d'imprimeur pour les billets. La fraude paraissait encore plus évidente lors de la venue de Saint-Etienne, *le 9 novembre.*

Daniel Hechter aurait alors pris la décision de porter plainte contre X... pour faux et usage de faux et aurait licencié Alain Rosen, malgré l'opposition de R.T.L. Cette décision avait provoqué les premières révélations. Le président parisien plaide donc coupable. Il se dit prêt à régulariser la situation de son club à l'égard du fisc, du groupement de football professionnel ou des *équipes* visiteuses. *Il est prêt* également à accepter une sanction. A condition qu'elle soit juste. Il ne veut pas être un bouc émissaire et laisser son club aux « *charognards qui espèrent récolter le fruit mûr* ». C'est toute la gestion du football professionnel sous sa forme actuelle qui devra être repensée, prétend-il. Dans l'immédiat, il espère que les contrôles seront plus effectifs dans tous les clubs.

M. DIJOUD : il faut moraliser le sport

M. Paul Dijoud, secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports, avait rendez-vous, lundi 2 janvier, avec M. Fernand Sastre, président de la Fédération française de football. Bien que la question n'ait pas été initialement prévue, les affaires du Paris-Saint-Germain ont été évoquées.

Le secrétaire d'Etat a rappelé à cette occasion qu'il était favorable à la formule des sociétés d'économie mixte pour ce qui concerne les clubs professionnels. Il a insisté sur la nécessité de moraliser le *sport et de prendre* les sanctions qui s'imposaient en cas d'infraction.

M. CHAVANON : je n'ai pas eu personnellement connaissance de l'existence d'une double billetterie.

M. Christian Chavanon, administrateur délégué de R.T.L., la station de radio associée à Paris-Saint-Germain, nous a répondu, *mardi 3 janvier, à propos de ce* qui concerne R.T.L. dans les déclarations de M. Daniel Hechter. M. Chavanon précise qu'il n'a jamais eu connaissance qu'il existait une double billetterie à P.-S.-G. Il fait notamment référence à un échange de correspondance avec M. Hechter, au mois d'octobre, et relève que M. Hechter, à aucun moment, ne mentionne ces irrégularités. Pour M. Chavanon, si M. Hechter a, comme *il le prétend, informé* R.T.L. au mois de mai de l'existence de la double billetterie, il n'en a eu, lui, aucun écho.

A propos du licenciement de M. Alain Rosen, secrétaire général du P.-S.-G., M. Chavanon déclare que R.T.L. s'est opposée en fait aux pressions exercées sur un collaborateur dont rien ne prouvait encore qu'il avait démérité. M. Chavanon a fait savoir que R.T.L. publiera un communiqué ce mardi 3 janvier.

Cinq fois recordman du monde de natation

ALEX JANY CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR

Nommé chevalier de la Légion d'honneur le 1er janvier, Alex Jany reste le plus titré des nageurs français. De 1945 à 1949 il a battu cinq records du monde ainsi que douze records d'Europe. Quatre fois champion d'Europe (en 1947 à Monaco et en 1950 à Vienne), il a été considéré dans les années d'après-guerre comme le meilleur nageur du monde en sprint.

En 1947, il améliora le record mondial du 110 mètres (55 sec. 8), et il était le grand favori, sur cette distance, du 100 mètres des Jeux de Londres, en 1948. Il ne put que se classer cinquième de la finale du 100 mètres et sixième de celle du 400 mètres. Le temps de la retraite venu, Alex Jany choisit de mettre ses connaissances au service des autres. Il est encore aujourd'hui entraîneur au Cercle des nageurs de Marseille.

LÉGION D'HONNEUR

Nous achevons la publication de la liste des nominations dans l'ordre de la Légion d'honneur commencée dans le Monde *du 3 janvier.*

UNIVERSITÉS

Sont promus *officiers :*
MM. Pierre Courcelle, professeur au Collège de France ; Jean Dieudonné, doyen honoraire à la faculté des sciences de Nice ; Charles Dufour, directeur de l'institut universitaire de technologie de Ville-d'Avray, université de Paris-X ; Paul Lemerle, professeur honoraire au Collège de France ; Roger Nerson, professeur titulaire à l'université Jean-Moulin, Lyon-III ; Jean Orieux, écrivain.

Sont *nommés chevaliers :*
M. Jean Bastie, professeur à l'université de Paris-IV ; Mlle Suzanne Bonnefoy, secrétaire général adjoint à l'université de Paris-IV ; Mme Lise *Dreyfus,* épouse Jules Romains, femme de lettres ; MM. Jacques Fabre, professeur de physiologie à l'université de Caen ; Jean Flahaut, doyen de l'U.E.R. des sciences pharmaceutiques de l'université de Paris-V ; Mme Jeannine Roncato, conservateur en chef à la Bibliothèque nationale ; MM. Jean-Pierre Lonchamp, professeur à l'université de Metz ; Jacques Metzger, directeur de l'institut de pétroléo-chimie et de synthèse organique industrielle de l'université d'Aix-Marseille-III ; Henri Michaux, président de l'ordre des géomètres experts de la région parisienne ; Guy Penne, professeur à l'université de Paris-VII ; Yves Pomarède, administrateur civil à l'administration centrale ; Jean Sansen, conservateur en chef de la Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg ; Jean Schilling, professeur à l'université de Strasbourg-II ; Jean Vienot, professeur à l'université de Besançon.

ANCIENS COMBATTANTS

Est promu *commandeur :*
M. Henri Ginsberg, président de la Fédération des anciens combattants et engagés volontaires juifs dans l'armée française

Sont promus *officiers :*
MM. André Dupuy, vice-président départemental de l'Association des mutilés des yeux de guerre ; Guy Merle, vice-président des anciens du 1er régiment de marche du Tchad.

Sont nommés *chevaliers :*
MM. Pierre André, président d'une fédération départementale d'anciens combattants ; Marcel Barth, membre actif de l'organisation de résistance de l'armée ; Christian Bernard, membre du conseil d'administration de l'Association des anciens de la 2e D.B. ; Léon Binquet, premier vice-président de l'Amicale des anciens combattants de la 9e division d'infanterie de marine ; Désiré Bourg, vice-président du groupe des résistants de l'Hôtel de Ville de Paris ; Mmes Denise Colin, membre actif de l'Association des anciens de la 2e D.B. ; Marie Sitterlin, membre actif de l'association Rhin et Danube ; MM. Jean Morin, président national de la France mutualiste ; Antoine du Passage, trésorier de l'Amicale de la 1re division blindée.

DÉPORTÉS ET INTERNÉS DE LA RÉSISTANCE

Sont promus *officiers :*
MM. Raim Benzaquin, Jean Ebstein, Jacques Negrel, Maurice Valigny, tous internés résistants.

Sont nommés *chevaliers :*
MM. François Albertini, André Albay, Mme Jeanne Bartoletti MM. Jean Guibert, Marcel Lafaure Louis *Macari, Louis* Suty, *tous internés résistants.*

PRESSE

R.T.L. est autorisé à racheter 42 % du capital du « Bien public »

Le gouvernement français a finalement donné son accord de principe au rachat, par la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (R.T.L.), de 42 % du capital du quotidien dijonnais *le Bien public*. M. Arnoud Thénard, gérant de la société, en a informé récemment les membres du comité d'entreprise. La signature de l'accord serait imminente.

Le Bien public, diffusé à quelque 45 000 exemplaires chaque jour, avait passé un accord en 1974 avec *les Dépêches* — journal contrôlé par *l'Est républicain* — pour diffuser en commun des informations locales. Cet accord avait été rompu en septembre 1976. Au début de l'année 1977, la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion avait déjà fait des offres précises de prise de participation dans le capital du *Bien public*. S'agissant d'une société étrangère — la C.L.T., bien qu'exploitant un poste radiophonique francophone (R.T.L.), à minorité de capitaux français, est contrôlée par des intérêts belgo-luxembourgeois — le ministère français des finances doit donner son accord comme pour tout investissement étranger représentant plus de 20 % du capital. Dans un premier temps, cette réponse avait été négative.

Rappelons que la C.L.T. possède déjà 51 % du capital de *Télé-Star*, magazine de télévision.

En la circonstance, deux cas étaient prévus dans l'ordonnance du 24 août 1944 :

1) La participation étrangère minoritaire : « *Tous propriétaires, associés, actionnaires bailleurs de fonds ou autres participants à la vie financière d'une publication doivent être de nationalité française.* » Une participation minoritaire est donc *interdite*.

2) La particiation étrangère est majoritaire, *la publication est alors considérée comme étrangère.*

LES COMPTES DE « J'INFORME »

Les salaires et les indemnités vont être réglés

Mᵉ Jean-Marie Garnier, syndic chargé de la liquidation de *J'informe*, a reçu, lundi après-midi 2 janvier, les représentants du personnel du quotidien, qui a déposé son bilan le vendredi 16 décembre. Après leur avoir annoncé que le licenciement intégral du personnel (salaires, indemnités de licenciement, congés payés) aurait lieu à la fin du mois de janvier, Mᵉ Garnier les a informés de la situation financière de l'entreprise :

— L'actif s'élevait à 8,8 millions de francs (représentés notamment par 4 millions en compte bancaire, 1 million de créances clients, 475 000 francs de dépôts de garantie du loyer, 566 000 francs de matériel de bureau) ;

— Le passif s'élève à 23,9 millions de francs, qui se décomposent en 6,9 millions de créances privilégiées (salaires, indemnités, etc.) et 17 millions de créances ordinaires. Sur cette dernière somme, 11 millions sont susceptibles d'être abandonnés (ils correspondent à une augmentation de capital qui a été souscrite, mais n'a pas été effectivement réalisée).

Le syndic a accepté, d'autre part, de laisser le rez-de-chaussée de l'immeuble de la rue des Acacias à la disposition des collaborateurs de *J'informe* à partir du 6 janvier.

La société Transed, chargée de la photocomposition de *J'informe*, continuerait ses activités.

GRÈVE DES JOURNALISTES RECONDUITE AUX « ÉCHOS »

La grève des journalistes du quotidien *les Echos*, déclenchée pour vingt-quatre heures, le dimanche 1ᵉʳ janvier, « *pour protester contre un licenciement décidé abusivement par la direction du journal à l'encontre d'un de ses plus anciens collaborateurs* », a été reconduite lundi par l'assemblée générale de la rédaction pour le deuxième jour consécutif (*le Monde* daté 1ᵉʳ-2 janvier). *Les Echos* n'ont donc pas paru mardi matin 3 janvier.

Les entrevues qui ont eu lieu durant la journée de lundi entre Mme Jacqueline Beytout, P.D.G. des *Echos*, et les délégués du personnel n'ont rien donné. La direction se refuse à tout commentaire sur cette affaire.

Une nouvelle assemblée générale de la rédaction était prévue ce mardi 3 janvier en fin de matinée pour décider de la suite à donner au mouvement.

MORT DE MAX ASCOLI FONDATEUR DU « REPORTER »

On annonce à New-York le décès, après une brève maladie, de Max Ascoli, fondateur du magazine *The Reporter*.

[Né à Ferrare en 1898, Max Ascoli quitte en 1931 son Italie natale, où il avait fait son doctorat en droit, pour fuir le régime mussolinien. Naturalisé américain en 1939, il enseigne d'abord à l'« université des rapatriés », la célèbre New School for Social Research, puis devient l'assistant de M. Nelson Rockefeller, alors « coordinateur » des affaires interaméricaines.

En 1949, il lance *The Reporter*, bimensuel politico-littéraire, qui s'impose rapidement par son sérieux et sa qualité. Il accueille, entre autres, les premiers essais d'actualité de M. Henry Kissinger. Mais en juin 1968, *The Reporter*, qui, pour une part, avait vécu des ressources réunies par Max Ascoli et son entourage, décide de fusionner avec *Harper's*. C'est la fin d'une expérience qui fit honneur au journalisme américain.]

● *M. Harvey Thompson*, directeur général au groupe *Times*, est mort samedi 31 décembre à l'âge de quarante-sept ans. Après une carrière au *Manchester Guardian*, au *Daily Mirror* et au groupe Odham, qui publie notamment *The Sun*, Harvey Thompson était entré en 1972 au groupe *Times* dont il dirigeait les services techniques et administratifs.

RADIO-TÉLÉVISION

D'une chaîne à l'autre

SIGNATURE DES CONVENTIONS COLLECTIVES

● Après les conventions collectives de TF 1 (*le Monde* du 3 janvier), celles d'Antenne 2 ont été signées le jeudi 29 décembre par les syndicats des personnels et le vendredi 30 décembre par les syndicats de journalistes. Ces deux conventions sont entrées en vigueur le 1ᵉʳ janvier.

PEINES CONFIRMÉES POUR LES COLLABORATEURS D'UNE RADIO PIRATE BELGE

● La cour d'appel de Bruxelles a confirmé en partie les peines prononcées en première instance contre plusieurs collaborateurs d'une radio pirate belge qui a fonctionné, d'octobre 1973 à la mi-76, d'un navire ancré au large de la Belgique. Ainsi, M. Christian Hendrickx, chargé des relations publiques de la radio, a été condamné à six mois de prison avec sursis et 470 000 francs (français) d'amende, contre six mois ferme et 260 000 FF précédemment, et M. Josef Gaeremynck, conseiller juridique de la station, à six mois de prison avec sursis et 36 000 FF d'amende, contre trois mois avec sursis et 10 000 FF auparavant.

La station continue d'émettre au large de la côte espagnole, où elle s'est installée.

R.T.L. A LYON DU 14 AU 22 JANVIER

● Du 14 au 22 janvier, R.T.L. installera à Lyon une équipe de quatre-vingts personnes, 50 tonnes de matériel et une « bulle » de 1 000 m2, place Bellecour, où auront lieu les émissions publiques. Les informations feront une large place aux nouvelles locales grâce à la collaboration des journalistes du *Progrès* ; en outre, deux « Journaux inattendus » seront réalisés les 14 et 21 janvier.

COPRODUCTION ETATS-UNIS - U.R.S.S. SUR LA DEUXIEME GUERRE MONDIALE

● A partir de pellicules d'actualités nazies confisquées par l'U.R.S.S. et d'archives soviétiques, vingt documentaires d'une heure chacun, réalisés à Moscou, seront présentés par la télévision américaine à l'automne prochain. Ils retracent l'histoire de la deuxième guerre mondiale, du 22 juin 1941, début de l'invasion nazie en U.R.S.S., à la chute de Berlin, le 8 mai 1945.

Cette production, estimée à 3,5 millions de dollars, est assurée pour un tiers par la firme soviétique Sovinfilm et pour deux tiers par Air Time Inc., une société de production télévisée de New-York, qui se réserve les droits pour le monde entier, à l'exception de l'Europe de l'Est.

TRIBUNES ET DEBATS

MERCREDI 4 JANVIER

— *M. Jacques Attali*, conseiller économique de M. François Mitterrand, participe au journal de *TF 1*, à *13* heures.

— M. Marcel Paganelli reçoit *M. Jean-Pierre Soisson*, secrétaire général du parti républicain, sur R.M.C., à 13 h. 20.

● *Mme Françoise Dorin*, nommée membre du conseil d'administration de Radio-France au titre des personnalités du monde culturel (*le Monde* des 29 et 30 décembre), a fait savoir jeudi que des obligations professionnelles l'empêchent d'accepter cette nomination.

La IVᵉ République aux « Dossiers de l'écran »

« L'HUMANITÉ » RELÈVE « LA DIFFICULTÉ DES SOCIALISTES A COUPER LES PONTS AVEC LE GRAND CAPITAL ».

Commentant le film de Georgette Elgey sur la IVᵉ République, *dont la première partie a été diffusée* lundi soir et dont la deuxième l'est ce mardi, aux « Dossiers de l'écran », sur Antenne 2, Jean-François Richard écrit dans *l'Humanité* du 2 janvier :

« *Les positions de Mendes France à l'égard de la guerre en Algérie démontrent très vite la volonté du gouvernement radical de défendre les intérêts de la grande bourgeoisie. Les propos du ministre de l'intérieur, François Mitterrand, expriment cette réalité :* « Tous les moyens seront réunis pour que la force de la nation l'emporte, quelles que puissent être les difficultés et les cruautés de cette tâche. L'Algérie, c'est la France. »

» *Cette attitude marque la pratique politique de la S.F.I.O. La politique de Guy Mollet vis-à-vis de la question algérienne nous enseigne la difficulté des socialistes français de couper les ponts avec le grand capital (...).*

» *L'attitude du parti socialiste sur la question algérienne a finalement contribué au coup de force de mai 1958. Le complot des ultras d'Algérie, par l'intermédiaire du général Salan, fut l'occasion qui permit au grand capital de porter un coup sévère aux institutions issues de la Résistance.* »



VU

Éternel féminin

C'est mignon les femmes, c'est exquis, c'est léger, c'est frivole, c'est enjoué, oui, c'est attendrissant les femmes, les femmes bulles telles que nous les montrait, lundi soir, Agnès Varda sur Antenne 2. C'est assez bizarre aussi, il faut bien l'avouer, à la limite de l'humain : cela tient de l'oiseau, de la fleur et de l'enfant : cela gazouille, cela gambade, cela batifole sous les maquillages outrés de l'Auguste et du Clown blanc. Cela rit de se voir si belle au miroir de l'écran, cela chante, cela dit, d'une voix de fillette futée, des choses justes, au fond, sur les chromosomes X ou Y, sur la double journée, sur la grossesse qui est « œulémère », voyez, cela se permet même de jongler avec les mots.

En fait, c'est très ressemblant le portrait craché de la femme éternelle, telle qu'en elle-même, les hommes la veulent, la dessinent, la brossent et la peaufinent depuis des millénaires. Loin de moi le désir de jouer les rabat-joie, les « suffragettes » enragées. Un spectacle de variétés ne saurait répondre, nul ne l'ignore, aux mêmes critères, aux mêmes exigences qu'un documentaire ou un débat. Il ne s'agissait là que d'une sorte de suite à « l'une chante, l'autre pas », d'accord. Le film, il est sorti l'an dernier, n'était pas mauvais d'ailleurs, ordonné, consistant, beaucoup plus articulé, plus dense que ce médiocre divertissement plein de bonnes intentions apparemment.

Mais le moyen de s'étonner après cela de la place nulle, inexistante qu'occupent les femmes dans l'histoire de la IVᵉ République, telle que nous l'ont honnêtement racontée ensuite, sur cette même chaîne, trois femmes précisément, dont Georgette Elgey. Où étions-nous donc passées entre 1945 et 1952 ? A l'exception d'une femme de la rue témoin d'événements pas si anciens cependant, pas une voix, pas un profil, pas un destin de femme n'a marqué la vie politique de ce pays après des années de lutte, de guerre, de résistance, où elles avaient pourtant pris leur part de risques et de responsabilités.

Comment voulez-vous envoyer des femmes bulles — attention, objets fragiles — au Parlement ? Elles ne font pas le poids. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle on en trouve encore si peu de nos jours sur les listes électorales, et ce n'est pas l'émission d'Agnès Varda qui incitera les hommes à se pousser pour nous faire un peu de place.

CLAUDE SARRAUTE.

MARDI 3 JANVIER

CHAINE I : TF 1

18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 55, Animaux : Caméra au poing ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes ; 19 h. 43, La poésie que j'aime ; 19 h. 45, Minichroniques ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Documentaire : A la découverte des civilisations perdues, par l'équipe du commandant Cousteau (le butin de Pergame) ; 21 h. 30, Dramatique : Jean de La Fontaine, d'après J. Orieux, adapt. et réal. G. Pignol et J. Vigoureux.



23 h., Littéraire : Titre courant (deux ouvrages sur le dix-septième siècle, de Pierre Goubert).

23 h. 10, Si l'on dansait : Le jazz.

23 h. 40, Journal.

CHAINE II : A 2

18 h. 25, Dorothée et ses amis ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Les dossiers de l'écran. Téléfilm : La IVᵉ République. Proposé par G. Elgey et D. Lander. Avec la collaboration de C. Bourdache et J. Knuth. Réal. D. Lander.

Vers 22 h., Débat.

Avec MM. J. Julliard, auteur de la IVᵉ République : 1947-1958, *A. Grosser, auteur de* la IVᵉ République et sa politique extérieure, *G. Elgey, auteur de* Une histoire de la IVᵉ République, *J. Fauvet, directeur du* Monde, *auteur de* la IVᵉ République, *F. Dreyfus, auteur de* Histoire des gauches (1940-1974), *et J. Elleinstein, directeur adjoint du Centre d'études et de recherches marxistes.*

23 h. 30, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : Club de l'Horloge ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (westerns, policiers, aventures) : JOHNNY GUITARE, de N. Ray (1953), avec J. Crawford, S. Hayden, M. McCambridge, S. Brady, W. Bond, B. Cooper, E. Borgnine. (Rediffusion.)

Les amours mouvementées d'un joueur de guitare, ancien bandit, et d'une tenancière de saloon, victime de la haine et de l'intolérance de tout un village.

Western lyrique dont l'atmosphère envoûte. L'œuvre la plus originale de Nicholas Ray.

22 h. 20, Journal.

22 h. 35, Réussite (l'aéronautique française).

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « le Mystérieux Docteur Cornélius » de G. Lerouge, adaptation E. Loria, réalisation A. Baroux ; 19 h. 25, Sciences ;

20 h., Dialogues : « Le bien manger science ou art ? », avec J. Le Magnen et R. Oliver ; 21 h. 15, Musiques de notre temps ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : New-York-Moyen Age.

FRANCE-MUSIQUE

19 h., Jazz time ; 19 h. 35, Kiosque ; 19 h. 45, Soirée lyrique ;

20 h., Ensemble instrumental du Nouvel Orchestre philharmonique, dir. Julius Rudel : « The Turn of the screw » (B. Britten), avec P. Bouveret, J. Castle, B. Antoine, I. Partridge ; 22 h. 30, France-Musique la nuit ; à 23 h. 15, Nouveaux talents, premiers sillons.

MERCREDI 4 JANVIER

CHAINE I : TF 1

12 h., L'Evangile en papier ; 12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h., Journal ; 13 h. 35, Série : La petite maison dans la prairie ; 14 h. 30, Les visiteurs du mercredi ; 17 h. 55, Sur deux roues ; 18 h., A la bonne heure ; 18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 55, Caméra au poing ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien... raconte ! ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Série : Au plaisir de Dieu (dernière partie : L'effritement) ; 22 h., L'événement : Voyage du président Carter.

23 h., Journal.

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Feuilleton : Des lauriers pour Lila ; 14 h., Aujourd'hui, madame ; 14 h. 45, Visite du président Carter (avec, à 17 h. 30, Un sur cinq) ; 18 h. 25, Dorothée et ses amis ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Magazine d'actualité : Question de temps.

Deuxième volet du dossier nucléaire consacré au charbon, la bio-énergie, l'alcool et le vent.

21 h. 35, Alain Decaux raconte... Katyn ; 22 h. 35, La parole à 18 ans (« Les vertes années »).

23 h., Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : Lutte ouvrière ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (Un film, un auteur) : BREVES VACANCES, de V. de Sica (1972), avec F. Bolkan, R. Salvatori, D. Quenaud.

Une femme, ouvrière dans une usine de Milan, va connaître les premières vacances de sa vie dans un sanatorium où elle soigne une maladie grave.

Un sujet de mélodrame et un certain retour de de Sica à l'inspiration « néo-réaliste ». Ce film est inédit en France.

22 h. 35, Ciné-regards, de J.-M. Perthuis et M. Herman.

Un nouveau magazine consacré à l'actualité cinématographique. Les films récents et une enquête sur le cinéma à Rouen.

22 h. 20, Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie, avec Philippe Boyer (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance : Carl Gustav Jung et la psychologie analytique, par M. Pilleul ; à 8 h. 32, L'espace et le temps à la mesure animale ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, La matinée des sciences et techniques ; 10 h. 45, Le livre, ouverture sur la vie ; 11 h. 2, Cent cinquantième anniversaire de la mort de Schubert ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Les tournois du royaume de la musique ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « les Aventures d'Augie March », de Saül Bellow ; 14 h. 45, L'école des parents et des éducateurs ; 15 h. 2, Les après-midi de France-Culture : « Chypre », par C. Hudelot ; 17 h. 15, Les Français s'interrogent ; 17 h. 32, Cent cinquantième anniversaire de la mort de Schubert ; 18 h. 30, Feuilleton : « le Mystérieux Docteur Cornélius », de G. Lerouge, réal. A. Barroux ; 19 h. 25, La science en marche ;

20 h., La musique et les hommes : « Un rêve de Schubert », par B. Massin ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : New-York-Moyen Age, par P. Dupont.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 8 h. 30, Noire et blanche ; 9 h. 2, Le matin des musiciens ; 12 h., Chansons : Grèce ; 12 h. 40, Jazz classique ;

13 h. 15, *Stéréo service* ; 14 h., *Variétés de la musique légère* : P. Rauber, P. Porte, B. Gérard ; 14 h. 30, Prélude ; à 15 h. 32, Le concert du mercredi ; 17 h., Postlude ; 18 h. 2, Musiques magazine ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 45, Un petit train de plaisir ;

20 h. 30, Cordes pincées... Guy Robert, luthiste : « Quatre Pièces » (R. Ballard), « Prélude » et « les Pantalons » (N. Vallet), « Suite » (D. Gaultier), « Prélude » (Bocquet), « Folies d'Espagne » (J. Gallot)... Henriette Gremy-Chauliac : « les Chinois » et « les Barricades mystérieuses » (Couperin), « Cinq Pièces » (Rameau), « la Porquerny » (Duphly)... Nageshwara Rao, vina : Improvisations ; 22 h. 30, France-Musique la nuit ; 23 h., La dernière image.

Le Monde

culture

LE JOUR DES ARTS

Brayer graveur à la Bibliothèque nationale

Yves Brayer à la Bibliothèque nationale, où le dépôt légal possède la totalité de son œuvre gravé. Le soixante-dixième anniversaire du peintre (récemment nommé conservateur au musée Marmottan, qu'il a rénové et réaménagé), est l'occasion de présenter un choix de ses monotypes, gravures et lithographies, albums et illustrations de livres. C'est un aspect moins connu de l'œuvre d'Yves Brayer, dont on retient la peinture et surtout le brio de l'aquarelle.

Coloriste, il est contraint à l'économie dans ses œuvres sur papier. Et souvent il se suffit du noir et blanc, qui requiert rigueur et sobriété. Les motifs de Brayer sont ceux de toujours : le paysage, le portrait, le nu et les chevaux. Naturellement, on y retrouve la Camargue et l'herbe maigre de son paysage, les Baux-de-Provence, dont il sait rendre les splendeurs sévères qui mêlent les oliviers baroques aux solides rochers blancs.

Mais Brayer a été partout, et partout il a dessiné puis gravé des scènes prises sur le vif, à Venise, en Castille, à Rome, à Jérusalem, à Fez, à Ispahan, à Mexico, etc. Et partout il lui a fallu d'abord voir et ressentir avant d'inscrire et composer.

★ Bibliothèque nationale, rue de Richelieu, jusqu'au 8 janvier.

La Biennale de Paris à Nice.

Pour la seconde fois la Biennale de Paris est à Nice. La galerie des Ponchettes expose les œuvres d'une trentaine d'artistes, choisis parmi les cent vingt-cinq qui avaient été réunis en septembre 1977 au Musée d'art moderne de la Ville de Paris pour illustrer l'art des jeunes de moins de trente-cinq ans. (Le Monde du 30 septembre 1977.)

Avec des peintures dans la filiation du mouvement support-surface, des sculptures-environnement, des photographies et des films vidéo, le panorama fait par les musées niçois reflète les grandes options de cette manifestation d'art d'avant-garde dont on avait remarqué qu'elle poursuivait, comme les autres manifestations similaires à Kassel et à Venise, le grand courant international qui tente d'intégrer les médias dans l'activité artistique.

Zoum Walter au musée de Besançon.

Le Musée des beaux-arts de Besançon rend hommage à l'œuvre de Zoum Walter, avec une exposition qui réunit plus de quatre-vingts peintures et pastels ainsi que des pierres de plâtre gravé. Plusieurs de ces œuvres n'avaient jamais été exposées.

Fille et petite-fille de peintres, Zoum Walter avait poursuivi une longue tradition d'artistes belges en France. Sa vie et le cadre de son œuvre se situaient en Flandres et en Provence, via Paris. Née à Ixelles en 1902, morte à Paris en 1974, on peut dire que jusqu'à la guerre l'œuvre de Zoum Walter avait été fortement influencée par la peinture de son père, Jean Vanden Eckhoudt.

C'est dans ses grandes toiles d'après 1946, paysages, compositions abstraites très architecturées et fleurs géantes, que s'affirme un tempérament de peintre extrêmement intériorisé et mû par une poésie picturale toute musicale.

Une salle d'art nouveau à Beauvais.

Une nouvelle salle, consacrée à l'art nouveau et de l'entre-deux-guerres, est ouverte au Musée départemental de l'Oise, à Beauvais, installé dans l'ancien palais épiscopal. Aménagée comme un intérieur, avec meubles, tableaux et objets, elle présente la salle à manger que Gustave Serrurier-Bovy réalisa pour l'hôtel Bauwens à Bruxelles ; des vitrines de grès et de porcelaine du potier Auguste Delaherche ; des panneaux décoratifs de Devambez; des peintures de René Ménard, Lévy-Dhurmer, Maurice Denis...

Centre Pompidou

La création orpheline ?

(Suite de la première page.)

Un *musée, par définition, est* tourné vers le passé : conservation, recherche et exposition des acquis artistiques. Je ne crois pas non plus que l'idée, peut-être positive, d'une « grande surface » culturelle lui semblait justifier les importants crédits mis à la disposition de l'entreprise. Il avait plutôt la vision d'un Centre qui, outillé et conçu de la façon la plus moderne, créerait des conditions adéquates et fournirait les moyens pour stimuler la diffusion et la « création artistique d'œuvres d'art et d'esprit » comme le précise le texte de la loi (d'ailleurs le mot « musée » n'y figure pas).

Pourtant dans aucun décret d'application de cette loi, il n'est fait mention claire et précise des intentions et dispositions aboutissant directement à favoriser la création contemporaine, autrement dit celle d'artistes vivants et actifs. Force est de reconnaître que cette gigantesque entreprise culturelle n'avait jusqu'ici en rien favorisé ou amélioré la création ou contribué quoi que ce soit à son renouveau. Malgré les énormes investissements, il n'existe actuellement pas un seul lieu, aussi modeste et obscur qu'il soit, avec un équipement minimal et des structures d'accueil pour assister les créateurs dans la réalisation et l'exécution de certaines œuvres conçues et imaginées par eux, et cela dans une société dont le niveau technologique élevé fait que rien d'important ne peut être réalisé sans le support d'un équipement et de *structures techniques et scientifiques*. Ainsi, on bloque les forces créatrices contemporaines.

Les artistes ont le sentiment *qu'on a créé une immense « forteresse »* que l'art vivant doit forcer au lieu d'y être accueilli. Quel contraste entre les grands moyens *scientifiques et techniques mis à la* disposition de l'IRCAM pour la recherche acoustique et l'absence de toute structure, aussi minime soit-elle, pour permettre *la recherche visuelle* ! Cette recherche est urgente et indispensable de par le caractère même de notre société où la communication visuelle détient un rôle primordial et où toute création visuelle a une répercussion immédiate sur l'économie, l'industrie et le développement du patrimoine culturel.

Pour l'instant donc, il semble que seul l'IRCAM répond à la *vocation souhaitée par Georges Pompidou*, car son intention, semble-t-il, était autre et le projet initial comportait la perspective d'ateliers de *recherche et de création visuelles* similaires à ceux de l'IRCAM. La mort du président Pompidou a-t-elle changé l'optique des *responsables ? L'actuel directeur du* Centre, M. Jean Millier, est conscient de la nécessité de remettre la création à l'honneur.

A la disposition de la Cité

Mais qu'est-ce au juste encou*rager la création artistique ? S'il* est vrai qu'un Etat moderne doit assurer aux créateurs la possibilité de développer leurs créations spiri*tuelles et les aider à s'exprimer* publiquement, il ne paraît pas que ce soit là que se situe la tâche primordiale du Centre Pompidou. *Les artistes, peintres et sculpteurs,* continueront à œuvrer comme auparavant dans leurs ateliers et à essayer avec les mêmes difficultés *de réaliser leurs phantasmes, visions* ou rêves, qu'un Etat-providence les aide ou pas. Promouvoir la création artistique veut dire mettre résolument le créateur à la disposition de la Cité qui lui fournit les moyens les plus perfectionnés pour qu'il puisse être un médiateur entre une civilisation complexe et parfois accablante et le peuple.

Tout le monde reconnaît qu'un des facteurs essentiels de la qualité de vie est la réalité visuelle de la ville. Pourquoi ne fait-on pas appel aux créateurs ? Pourquoi *n'associe-t-on pas la force de créa*tion et l'imagination poétique pour résoudre les problèmes récents de l'urbanisme ? Ceci paraît aussi *urgent que nécessaire et naturel.* Ainsi, il y a quelques semaines, au cours d'une réunion de commission à la mairie de Paris, une haute *personnalité ayant détenu des fonc*tions éminentes dans le domaine culturel proposait qu'on demandât à l'atelier de création du Centre Pompidou de faire des recherches et de développer un type nouveau d'équipement et mobilier urbain. On lui fit vite savoir que malheureusement il n'existait pas un atelier de création au Centre Pompidou et que le C.C.I., s'occupant d'expositions, n'avait pas les moyens de réaliser des *études* et des projets créateurs. Pourtant il s'appelle Centre de création industrielle...

Georges Pompidou souhaitait que le Centre qui porterait son nom permit aux Français de vivre en *parfaite et naturelle harmonie avec l'art et la culture, qu'il ne fussent* pas des spectateurs occasionnels et parfois ébahis d'un environnement artistique, mais qu'ils s'y *sentent solidaires de l'expression* de leur temps, que la civilisation moderne et technologique ne soit pas en contradiction avec l'art et l'homme mais son *alliée*. C'est là la vocation du Centre et le rôle des créateurs. Si le président Pompidou aimait le Salon que j'ai créé à sa demande au Palais de l'Elysée, c'est parce qu'il mettait l'homme au centre d'un environnement total qui lui enseignait qu'on vivait dans une réalité sans cesse changeante.

Le président Pompidou était conscient de la nécessité de remédier à la carence de notre éducation qui nous rend visuellement illettrés, amnésiques à l'image et trop dépendants du mot. L'apprentissage des concepts doit être complété par la connaissance de l'univers des formes. La mise en œuvre d'un Centre de recherches visuelles est donc impérative. C'est une *structure* indispensable pour une politique d'ouverture envers les artistes créateurs, tant sur le plan national qu'international, qui, seule, pourra préserver à Paris la position de capitale de la création artistique mondiale.

Si l'on veut être fidèle à la vision de Georges Pompidou et au prestige culturel de la France, il est grand temps d'agir.

YAACOV AGAM.

■ Voldemar Panso, principal metteur en scène du théâtre du drame de Tallin, en Union soviétique, est mort le 29 décembre, à l'âge de cinquante-huit ans. « En tant qu'acteur et metteur en scène, rappelle l'agence Tass, il a toujours affirmé les principes de l'art réaliste socialiste. »

Variétés

TÉMOIGNAGE

Guy Bedos, pied-noir et «rouge»

SPECTACLE de variétés ou campagne pré-électorale ? La tournée que poursuit actuellement Guy Bedos dans les banlieues de la région parisienne est une suite de regards désabusés sur l'actualité et la rupture de l'union de la gauche.

Refusant de jouer la carte gros rouge-flic chère à Coluche, Guy Bedos substitue un humour militant à la facilité récupératrice. Œuvrant pour une chapelle mal définie, il renvoie dos à dos le P.C., le P.S., les intellectuelles à la Brétecher et la fameuse tentation « écolo-démago-jean ».

Pendant deux heures et quart, et, à chaque fois devant une salle comble, Bedos donne des airs de Mutualité aux théâtres et gymnases de la « ceinture rouge ». Démarche de casseur, costume noir de prêtre ouvrier, mine de clown, Guy Bedos provoque d'entrée un public composé en majorité de sympathisants. Avec une délectation un peu suspecte, il démythifie la caste des intouchables : Brel, Gabin ou Aznavour, se roule dans Mireille Mathieu et Danièle Gilbert, se vautre sur Guy Lux.

Pris à partie, le public réagit à chaud : succès total ou départs *discrets. Mais ce sont surtout les* prises de position politiques qui déconcertent : « *C'est terrible tout ce qu'on peut trouver dans les prisons allemandes... C'est vrai, tous ces gens suicidés à bout portant.* » Applaudissements de l'extrême gauche, ou sourires gênés : le terrorisme comme les grandes calamités suscite encore le respect. « *En France, nous avons un fascisme à visage humain...* » Une voix anonyme chuchote : « *Faut quand même pas exagérer !* » Oui, Bedos exagère ; à plaisir, comme un fan déçu par son idole : l'union de la gauche. Et il glisse, amer : « *On aurait dû faire une union de la gauche. Une union des partis de gauche qui se seraient entendus sur un programme commun... Je me mets à la place de ceux qui y ont cru : j'en étais !* »

Dénonçant la désunion afin de mieux recoller les morceaux, la démarche de Guy Bedos n'est pas exempte d'un idéalisme à la limite de l'utopie. Est-ce la mauvaise conscience qui le pousse, chaque soir, à remettre en cause sa situation de contestataire ? Un contestataire de luxe dans une société qui le privilégie. « *La voiture et les idées de monsieur sont avancées...* », s'amuse-t-il à dire. Ironie adroite ou honnêteté suicidaire ? Peut-être plus sûrement la culpabilité de ceux qui dénoncent et profitent en même temps. La culpabilité d'un Bedos qui s'avoue pied-noir et « rouge ».

ISABELLE DE WANGEN.

UNE CHARTE POUR LA HAUTE-LOIRE

A défaut d'une charte régionale pour l'Auvergne à l'exemple de l'Alsace et de la Picardie, une charte culturelle vient d'être conclue entre le département de la Haute-Loire et le ministère de la culture et de l'environnement (1). Elle prévoit notamment la création d'un lycée d'enseigne*ment professionnel de facteurs* d'instruments de musique anciens, qui serait installé dans un bâtiment conventuel de l'abbaye de la Chaise-Dieu affecté jusqu'ici au presbytère paroissial. Il pourrait recevoir soixante-dix élèves préparant un brevet de technicien supérieur en trois ans. Pendant les vacances, les locaux pourraient accueillir des stages de musique, d'école d'orgue, etc. Unique en Europe, ce lycée coûterait environ 7 500 000 francs à la charge de l'Etat.

Deuxième volet de l'opération, la création d'un centre de formation de musique chorale dans les dépendances du château de Saint-Vidal qui, depuis quelques années, accueillait, en juillet, les « chorallies » du même nom, animées par le mouvement. A cœur joie. Il permettrait de l'organisation de stages de formation avec une capacité d'hébergement de cent cinquante personnes.

La charte aurait également pour ambition de protéger, restaurer et faire revivre le patrimoine architectural en milieu rural, les arts et traditions populaires en pays de moyenne montagne. — *(Corresp.)*

(1) A l'heure actuelle des chartes ont été passées avec onze villes, quatre départements et deux régions.

Expositions

Peintures de cour dans le Japon du XVI[e] siècle

Le chatoiement de la cinquantaine de peintures japonaises réunies par Janette Ostier, et dont plus de trois siècles n'ont pu ternir l'éclat ni la fraîcheur, ne saurait être le fait d'une fantaisie plus ou moins anarchique. A scruter par le détail les merveilleuses miniatures, et aussi les manuscrits, paravents, éventails, l'« e-makimono » en partie déroulé — et les gros plans photographiques de Laurent Chastel, maître d'œuvre du catalogue, à eux confrontés vous y aident puissamment — on constate à quelle stricte discipline les artistes devaient se soumettre : aux règles esthétiques de leurs écoles comme à la fidélité absolue au texte à illustrer. L'enchantement alors redouble.

Car il s'agit bien d'un texte, du plus grand roman courtois japonais, le Genji Monogatari, de Dame Musaraki Shiribu, que René Sieffert vient de traduire intégralement sous le titre de Dit du Genji. *Le premier volume est sorti (aux Publications orientalistes de France) en même temps que s'ouvrait l'exposition. Le demi-millénaire qui sépare le « Dit » des peintures exécutées au seizième siècle n'en trahit pas l'esprit : les mœurs raffinées de la cour impériale du haut Moyen Age, où les intrigues sentimentales plus ou moins alambiquées se nouaient en vase clos. Mais, comme un cartonnier français du Grand Siècle eût représenté les protagonistes d'un roman de chevalerie en costumes Louis XIV, les personnages japonais sont vêtus à la mode des courtisans de cette Renaissance japonaise, la période Momoyama.*

Particularité plus caractéristique encore, c'est la nouvelle architecture nippone, la plupart du temps aux toits enlevés, à ciel ouvert, qui sert de cadre (rigide) à ce (grand) monde quelque peu mythique. Il ne présente pas seulement pour l'historien un intérêt documentaire : ses espaces à la fois ouverts et fermés font un constant appel d'air, ses charpentes rectilignes obligent le peintre, par le jeu des diagonales, prétexte à toutes les acrobaties graphiques, à des compositions souvent divisées en deux scènes, avec un mouvement suggéré de l'une vers l'autre, comme une phrase musicale. La difficulté est d'ailleurs accrue par le format du « sikhishi » à peu près carré imposé aux miniatures qui figurent en écrasante majorité dans cette exposition.

Rien n'est laissé au hasard. Tout est mis en code. Les nuages d'or, c'est le temps qui passe. Leur couche brillante est plaquée sur le fond d'or du papier. Ils servent à indiquer la transition d'un moment à un autre, d'un épisode à un autre, ils enchaînent le récit. Chaque fleur a son langage propre de joie ou de mélancolie. Elle est choisie selon la saison où se passe l'événement. Quant vêtements de brocart, leur éclat ne vêtements de brocard, leur éclat ne rompt pas l'harmonie de la composition. C'est là que, par le secours de la loupe, ou plus simplement des agrandissements photographiques, on peut suivre le travail d'un pinceau patient qui a superposé des pigments amalgamés à la colle, en obtenant des mini-reliefs s'ils sont justifiés : vermillon du cinabre, vert diapré de la malachite, rouge brun de l'hématite, ocre, etc. Le moindre détail concourt à créer l'ambiance feutrée du roman. A en respecter scrupuleusement le déroulement et les nuances.

René Sieffert a pris la peine de rechercher et de trouver les passages du Dit du Genji *qui correspondent aux images rassemblées et les textes sont accolés à chacune d'elles. Qui sont réparties en trois séries : celles (vingt) qui sont attribuées à Tosa Mitsuyoshi, les plus vives ; celles (sept) d'un artiste inconnu qui contrastent par leur sobriété et leurs tons plus sourds avec la rutilance des précédentes ; enfin les peintures qui sont attribuées à Sotatsu, toujours enrichies de poèmes calligraphiés.*

Ainsi assiste-t-on à la résurrection doublement miraculeuse — pour nous et pour l'aristocratie du seizième siècle — d'un « âge d'or » où l'exercice des arts était la suprême raison d'être et où les princes eux-mêmes s'adonnaient en « professionnels » à la poésie, à la musique et à la peinture. Société raffinée de la période Heian dont ses lointains descendants gardaient la nostalgie à travers les descriptions méticuleuses d'un livre qui, lui, avait survécu à des siècles de désordres sanglants.

JEAN-MARIE DUNOYER.

★ Galerie Janette-Ostier, 26, place des Vosges.

Le vitrail au microscope

C'EST à la cathédrale de Chartres qu'en France nous *avons pris conscience* du mal des vitraux. Grâce aux peintres (1). Un jour, il est apparu que le bleu de Chartres avait changé, ce bleu qui avait autrefois alimenté la pensée mystique avant de fournir aux peintres abstraits contemporains un peu de mystère dans la recherche de la lumière picturale, sans lequel elle ne serait que vaine activité décorative. Il était devenu plus clair, et, en même temps, l'ensemble de l'accord chromatique des vitraux, bien installé dans notre sensibilité, s'était modifié.

Que s'était-il passé ? Les vitraux avaient tout simplement été restaurés. Sans la patine du temps, les « peintures translucides » paraissaient criardes, étrangères aux habitudes esthétiques des peintres qui venaient de temps à autre les contempler pour recharger leur inspiration et presque trouver une certaine justification à leur peinture. S'il en est ainsi, disent-ils, périssent les « restaurateurs de vitraux ». Il faut empêcher que de trop lourdes mains touchent à ces « peintures de lumière ». Or celles-ci ne font que « sauver » des vitraux menacés d'un dépérissement fatal.

Les plus anciens, ceux de Chartres, ont huit cents ans. A plusieurs reprises, ils ont, au cours de leur longue histoire, été restaurés, déposés et remis en place. Mais aujourd'hui, c'est la *première fois qu'on peut mesurer — de visu*, comme on dit — la détérioration interne qui les ronge invinciblement. Car, au-delà de la *réalité du pouvoir esthétique de* ces créations d'art, il y a aussi la réalité de leur état physique. La première se perçoit de loin, à travers *le jeu des lumières qui* viennent du dehors et éclairent l'espace des cathédrales ; la seconde, c'est de près qu'on peut la déceler.

Un regard d'entomologiste

L'exposition du Palais de la découverte sur le vitrail, ses maladies, sa restauration (et aussi sa fabrication), nous invite à poser pour ainsi dire un regard d'entomologiste (*le Monde* du 28 décembre 1977). A travers des vues grossissantes à *la loupe*, ou de photographies au microscope, on y voit les beaux vitraux de lumière comme on ne les verra *jamais dans une église*. Les petits morceaux de verre cernés de plomb sont des paysages lunaires ravagés par des cratères. La masse *même* du verre *se désagrège*, forme un dépôt blanchâtre friable. Dépoussiéré, il laisse apparaître des pustules proliférantes.

Depuis vingt-cinq ans, un organisme international, le « corpus des vitraux » *(corpus vitrearum medii Aevi)*, s'est consacré au sauvetage de ce trésor artistique en France, en Angleterre, en Allemagne, en Italie et en Espagne. Un ouvrage, qui vient de paraître aux éditions Seghers (2), raconte l'épopée de cet art fondé sur la relation du verre *coloré et de la lumière changeante* selon sa direction et son intensité.

Pour nous, le vitrail est peut-être la première manifestation d'une peinture cinétique avant la lettre. Mais son apparition et son extraordinaire développement appartiennent à l'architecture qui, au XII[e] siècle, venait d'inventer une construction révolutionnaire. La *colonne et l'ogive* gothique, structure autoportante rationnelle, permettaient d'évider les murs de pierre pour y mettre *des cloisons de verre. Et, plus les* solutions structurales de l'architecture étaient audacieuses et sophistiquées, plus il était pos*sible de faire appel aux murs de* verre. Sur ce plan, l'architecture contemporaine de verre et de béton n'a rien inventé. Tout a été dit, souverainement, dans l'architecture de la Sainte-Chapelle. Chartres, la cathédrale aux cent-soixante-quatre vitraux, compte 2 600 mètres carrés de verre coloré. Et c'est logiquement que chaque vitrail est devenu une « page ouverte » des Saintes Ecritures offertes aux foules du Moyen Age. Avant de savoir lire, elles avaient appri à « voir » dans les vitraux. Premier langage de symboles, d'emblèmes, d'effigies de saints et de rois. Miroir de la pensée du temps. De son art aussi. Le vitrail dans une cathédrale, c'est le grand écran d'images où la plèbe lisait les dogmes. Et, dans le langage actuel, le « médium » de communication de masse.

Pour sauver les vitraux du Moyen Age, à Chartres comme à Evreux, à Strasbourg, Metz ou Bourges, à Canterbury comme à York, à Cologne comme à Arezzo, diverses solutions ont été adoptées. Aucune n'est totalement satisfaisante, aucune n'offre de garantie absolue. A long terme, les vitraux sont donc condamnés à périr si l'on ne parvient pas à interrompre l'invisible processus de détérioration mortelle qui menace toutes les « peintures de lumière » du monde.

JACQUES MICHEL.

(1) Manessier, Bazaine, Singier, Bertholle et bien d'autres, qui ont créé une association pour la défense des vitraux de Chartres.

(2) *Le Vitrail, sa merveilleuse histoire*. Texte de Laurence Lee, Georges Seddon, Francis Stephen. 208 pages grand format, 500 photographies en couleurs et en noir. Editions Seghers.

TROIS BALTHUS A TROYES...

Marseille n'est pas le seul musée en province à posséder une peinture de Balthus, après sa récente acquisition, comme nous l'avions écrit dans *le Monde* du 30 décembre 1977. La ville de Troyes en possède trois... grâce à la *donation récemment* faite par M. Pierre Lévy. On sait que cette importante collection d'art moderne, destinée à être installée en permanence dans les beaux bâtiments restaurés de l'ancien évêché de Troyes, sera comme nous le précise M. Michel Hoog, conservateur, exposée à l'Orangerie des Tuileries en février prochain.

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Petit Odéon, 18 h. 30 : le Naufrage ; 21 h. 30 : le Visage d'Achtar.
TEP, 20 h. 30 : la Tragique Histoire d'Hamlet, prince de Danemark.
Petit TEP, 20 h. 30 : Francis Lemarque.

Les salles municipales

Nouveau Carré, 20 h. 30 : Macbeth.
Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : Susana Rinaldi.

Les autres salles

Aire libre, 20 h. 30 : Décret secret ; 22 h. : Pinok et Matho.
Antoine, 20 h. 30 : Raymond Devos.
Biothéâtre-Opéra, 21 h. : Solness le constructeur.
Bouffes-Parisiens, 20 h. 45 : le Petit-Fils du cheikh.
Cartoucherie, Théâtre de l'Aquarium, 20 h. 30 : les Clowns Macloma. — Théâtre du Soleil, 20 h. 30 : David Copperfield. — Théâtre de la Tempête, 20 h. 30 : Don Juan.
Gymnase, 21 h. : Coluche.
Il Teatrino, 20 h. 30 : Louise la Pétroleuse.
La Bruyère, 20 h. 45 : la Rose et le Chou-Fleur.
Le Lucernaire, Théâtre Noir, 18 h. 30 : la Belle Vie ; 20 h. 30 : les Ecrits de Laure. — Théâtre Rouge, 20 h. 30 : Boîte Mao boîte.
Mathurins, 20 h. 45 : la Ville dont le prince est un enfant.
Michel, 21 h. : les Vignes du Seigneur.
Michodière, 20 h. 30 : Pauvre assassin.
Montparnasse, 21 h. : Trois lits pour huit.
Mouffetard, 20 h. 30 : les Précieuses ridicules.
Orsay, grande salle, 20 h. 30 : Harold et Maude. — Petite salle, 20 h. 30 : Albert Nobbs.
Palais des arts, 18 h. 30 : les Jeanne ; 20 h. 45 : Bernard Haller.
Plaisance, 20 h. 45 : Adieu Supermac.
Saint-Georges, 20 h. 30 : Topaze.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 45 : Sylvie Joly.
Théâtre du Marais, 20 h. 30 : Tueur sans gages.
Théâtre *Marie-Stuart*, 21 h. : Elle, elle et elle.
Théâtre Oblique, 18 h. 30 : les Derniers Hommes.
Théâtre de Paris, 21 h. : : Vive Henri IV.
Théâtre Paris-Nord, 20 h. 45 : la Princesse de Clèves.
Théâtre de la Péniche, 20 h. 30 : le Psychopompe.
Théâtre Présent, 20 h. : le Nouveau Locataire.
Théâtre 347, 20 h. 30 : la Ménagerie de verre.
Tristan-Bernard, 21 h. : Ovni soit qui mal y pense.
Troglodyte, 21 h. : l'Amitbocrate.

Mardi 3 janvier

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 20 h. 45 : Hiroshima Paradise ; 22 h. : Youth ; 23 h. : Seule dans la boîte.
Blancs-Manteaux, 21 h. 45 : Au niveau du chou ; 23 h. 15 : les Autruches.
La Bretonnerie, 20 h. 30 et 22 h. 15 : Certificat ; Dialogades.
Café d'Edgar, I, 20 h. 15 : Douby ; 21 h. 45 : Popeck. — II, 20 h. 30 : Deux Suisses au-dessus de tout soupçon.
Café de la Gare, 20 h. : Plantons sous la sule ; 22 h. : Une pitoyable mascarade.
Le Connétable, 20 h. 30 : le Petit Prince ; 22 h. : Lewis et Alice.
Coupe-Chou, 20 h. 30 : Néo-Cid 77 ; 22 h. : les Frères ennemis.
Cour des Miracles, 20 h. 30 : Prothèse ; 22 h. : Fromage ou dessert.
La Mama du Marais, 20 h. 30 : Madame Nana ; 21 h. 30 : Il était la Belgique... une fois.
La Mûrisserie de bananes, 20 h. 30 : Teca et Ricardo ; 22 h. 15 : Deux hommes en colère.
Palais des arts, 18 h. 30 : les Jeanne.
Le Plateau, 20 h. 30 : Rosine Favey ; 22 h. : Green et Lejeune.
Petit Casino, 21 h. 15 : Du dac au dac ; 22 h. 30 : J.-C. Montells.
Aux Quatre-Cents-Coups, 20 h. 30 : J. Seller ; 21 h. 30 : Qu'elle était verte ma salade ; 22 h. 30 : l'Autobus.
Théâtre Campagne-Première, I, 21 h. 30 : Sugar Plum. — II, 20 h. : la Matriarche ; 21 h. : Parade.
La Vieille Grille, I, 20 h. 30 : Rictus ; 21 h. 45 : Soli-loques. — II, 20 h. 45 : J. Antonin ; 22 h. : J.-C. Abadie.

Les concerts

Le Lucernaire-Forum, 19 h. : Sylvie Davidson ; 20 h. 45 : M. Sartova, C. Debrus, chant et piano (Tchaïkovski, Rachmaninov, Dvorak, Duparc, Schubert).

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : Ce soir on actualise.
Dix-Heures, 22 h. : Le maire est démonté.

Les comédies musicales

Châtelet, 20 h. 30 : Volga.
Mogador, 20 h. 30 : Valses de Vienne.

SPECTACLES POUR ENFANTS

(du 4 au 11 janvier)

Centre Pompidou, petite salle (277-12-33), mer., jeudi, ven., sam., dim., de 15 h. à 20 h., Théâtre à bretelles : la Légende du bâtiment C, la Légende du banc ; mer. et ven., 15 h. : Poésie de la ville.
Cirque Bouglione, 130, avenue F.-Faure (828-05-14), sauf jeudi, 15 h. et 21 h. ; dim., 14 h., 17 h. et 21 h.
Cirque à l'ancienne au Nouveau Carré, square Emile-Chautemps (277-88-40), mer., sam., dim., 15 h. 30.
Cirque Jean-Richard, Hippodrome de la porte de Pantin (205-22-34), mer., 17 h. ; jeudi, ven., 20 h. 45 ; sam., 14 h., 17 h. et 20 h. 45 ; dim., 14 h. et 17 h.
Cirque de Paris, jardins du Ranelagh (224-00-12), mer., jeudi, ven., sam., dim., 15 h. : la Famille Pepinos.
Marionnettes du Luxembourg (326-46-47), mer. et dim., 14 h. 30 et 15 h. 30 ; sam., 15 h. 30 : les Métamorphoses du prince charmant.
Café d'Edgar (326-13-68), mer., 14 h. et 16 h. ; sam., 15 h. : Fantasques et fantoches.
Cartoucherie, Théâtre du Soleil (374-88-50), lun., mar., ven., sam., 20 h. 30 ; sam., dim., 15 h. 30 : David Copperfield.
Les Blancs Manteaux, mer. sam., 15 h., Sur la mer pistache.
Les Quatre-Cents-Coups, tous les jours, sf dim., 15 h. : Histoire du petit lapin Robespierre.
Sélénite (033-53-14), mer., jeudi, 15 h. : Petite Sirène 78.
Théâtre d'Animation, Vincennes (782-19-60), mer., sam., dim., 15 h. ; lundi, 14 h. 15 : les Lettres de mon moulin.
Cinéma. — Le label Chouette a été attribué par le secrétariat d'Etat à la culture : (enfants) la Guerre des étoiles, L'espion qui m'aimait, Duellistes, Barry Lyndon, Mary Poppins, Donald et Dingo au Far-West, les Aventures de Bernard et Bianca, Fra Diavolo, les Aventures de Robin des Bois, Un autre homme, une autre chance, Une étoile est née ; (adolescents) : le Fond de l'air est rouge, Bobby Deerfield, le Crabe-Tambour, les Orphelins, Chinois encore un effort pour être révolutionnaire, la Menace, Harlan County U.S.A., Padre Padrone, Une journée particulière, J.-A. Martin photographe, l'Amour en herbe, Transamerica Express, l'Argent de la vieille, Tchaïkovski, Ce vieux pays où Rimbaud est mort, New-York New-York, Mon beau légionnaire, Orca, Mon oncle, Monty Python sacré Graal, Diabolo Menthe, Etna, Entrons dans la danse, Brancaleone s'en va-t-aux croisades, Les Indiens sont encore loin, Alice dans les villes.

SPECTACLES

cinémas

(*) Films interdits aux moins de treize ans.

(**) Films interdits aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, 15 h., 18 h. 30 et 20 h. 30 (le cinéma et le théâtre), 15 h. : Roméo et Juliette, de R. Castellani ; 18 h. 30 : Pygmalion, d'A. Asquith ; 20 h. 30 : l'Enclos, d'A. Gatti ; 22 h. 30 : les Mains sales, de F. Rivers.

Les exclusivités

L'AMI AMERICAIN (All., v.o.) (**) : Studio Cujas, 5e (033-89-22).
L'ANIMAL (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Ternes, 17e (380-10-41) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
ANNIE HALL (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) : Marbeuf, 8e (225-47-19).
L'ARGENT DE LA VIEILLE (It., v.o.) . Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Monparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nations, 12e (343-04-67).
ARRETE TON CHAR... BIDASSE (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Ermitage, 8e (770-20-89) ; Caméo, 9e (770-20-89) ; U.G.C. - Gare-de-Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06 - 19) ; Magic - Convention, 15e (828-20-64) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; Tourelles, 20e (636-51-98). H. Sp.
AU-DELA DU BIEN ET DU MAL (It., v.o.) (**) : Cluny-Ecoles, 5e (023-20-12).
LES AVENTURES DE BERNARD ET BIANCA (A., v.o.) : Normandie, 8e (359-41-18), en soirée. — V.f. : Rex 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e, en matinée; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
LA BALLADE DE BRUNO (All., v.o.) : Styx, 5e (633-08-40).
BIG GENERATION (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
BOBBY DEERFIELD (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Studio Raspail, 14e (326-38-98). — V.f. : Impérial, 2e (742 - 72 - 52) ; Athéna, 12e (343-07-48).
BRANCALEONE S'EN VA - T - AUX CROISADES (It., v.o.) : le Marais, 4e (278-47-86), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).
CASANOVA DE FELLINI (It., v.o.) (**) : la Pagode, 7e (705-12-15).
CET OBSCUR OBJET DU DESIR (Fr.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08).
COURS APRES MOI, SHERIF (A., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention - Saint - Charles, 15e (579-33-00) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
LE CRABE-TAMBOUR (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Bosquet, 7e (551-44-11) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; Montparnasse - Pathé, 14e (326-65-13).
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
DEUX SUPER - FLICS (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Paramount - Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Mercury, 8e (225-75-90) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount - Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount - Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).
DIABOLO MENTHE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (033-35-40) (2 salles) ; St-Germain-Studio, 5e (033-42-72), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse - Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont - Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy - Pathé, 18e (522-37-41)
L'ESPION QUI M'AIMAIT (A., v.o.) : J.-Cocteau (5e) (033-47-62) ; Ermitage (8e) (359-15-71) ; v.f. : Capri (2e) (508-11-69) ; Paramount-Opéra (9e) (073-34-37) ; Paramount-Galaxie (13e) (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse (14e) (326-22-17) ; Paramount - Maillot (17e) (758-24-24)
LE FOND DE L'AIR EST ROUGE (Fr.) : Saint-André-des-Arts (6e) (326-48-18) ; Olympic (14e) (542-67-42)
FORTINI-CANI (Fr.) : Le Seine (5e) (325-95-99). H. Sp.
LA GUERRE DES ETOILES (A., v.o.) : U.G.C.-Odéon (6e) (325-71-08) ; Gaumont Champs-Elysées (8e) (359-04-67) ; v.f. : Rex (2e) (236-83-93) ; Le Paris (8e) (359-53-99) ; Madeleine (8e) (073-56-03) ; Athéna (12e) (343-07-48) ; Mistral (14e) (539-52-43) ; Montparnasse-Pathé (14e) (326-65-13) ; Clichy-Pathé (18e) (522-37-41).
HARLAN COUNTY USA (A., v.o.) : Studio Saint-Séverin (5e) (033-50-91)
LES INDIENS SONT ENCORE LOIN (Fr.) : La Clef (5e) (337-90-90).
MON BEAU LEGIONNAIRE (A., v.o.) : Quintette (5e) (033-35-40) (deux salles) ; Marignan (8e) (359-92-82) ; Balzac (8e) (359-52-70) ; v.f. : Omnia (2e) (233-39-36) ; Rio-Opéra (2e) (742-82-54) ; Luxembourg (6e) (633-97-77) ; Montparnasse-83 (6e, (544-14-27) ; Nations (12e) (343-04-67) ; Gaumont-Sud (14e) (331-51-16) ; Cambronne (15e) (734-42-96) ; Clichy - Pathé (18e) (532-37-41)
MORT D'UN POURRI (Fr.) : Richelieu (2e) (233-56-70) ; Berlitz (2e) (742-60-33) ; Saint - Michel (5e) (326-79-17) ; Cluny - Palace (5e) (033-07-76) ; Ambassade (8e) (359-19-08) ; France-Elysées (8e) (723-71-11) ; Gaumont-Sud (14e) (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé (14e) (326-65-13) ; Cambronne (15e) (734-42-96) ; Mayfair (16e) (525-27-06) ; Wepler (18e) (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta (20e) (797-02-74).
NEUF MOIS (Hong., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse (6e) (326-58-00) ; St-André-des-Arts (6e) (326-48-18) ; 14-Juillet-Bastille (11e) (357-90-81).

Les films nouveaux

SECTION DE CHOCS, film italien de M. Mano (v.f.) (**) : Paramount - Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

NOUS IRONS TOUS AU PARADIS (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint - Germain - Village, 5e (633-87-59) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; Lord Byron, 8e (225-04-22) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Diderot, 12e (343-19-29) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; P.L.M Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)
NEW-YORK, NEW-YORK (A., v.o.): Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80); Publics Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount - Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount - Maillot 17e (758-24-24)
L'ŒUF DU SERPENT (A., v.o.) (**): Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; Colisée, 8e (359-29-46); Galerie Point Show, 8e (225-67-29) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic, 14e (542-67-42). — V.f. : Lumière, 9e (770-84-64) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
ORCA (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Omnia, 2e (233-39-36); U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; George-V, 8e (225-41-46) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Les Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
UN OURSIN DANS LA POCHE (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
PADRE PADRONE (It., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
PARADISO (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90)
POURQUOI PAS (Fr.) (*) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Studio des Ursulines, 5e (033-39-19) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Maxéville, 9e (770-72-86).
REPERAGES (Suis.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet-Bastille, 12e (357-90-81).
LA SEPTIEME COMPAGNIE AU CLAIR DE LUNE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74)
SKATEBOARD (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Haussmann, 9e (770-47-55) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00)
LE THEATRE DES MATIERES (Fr.) : Action République, 11e (805-51-33)
LES TZIGANES MONTENT AU CIEL (Sov., v.o.) : Vendôme, 2e (073-97-52) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50)
UNE JOURNEE PARTICULIERE (It., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Bretagne, 6e (222-57-97).
UNE SALE HISTOIRE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Olympic, 14e (542-67-42) h. sp.
UN MOMENT D'EGAREMENT (Fr.) : ABC, 2e (236-55-54) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LA VIE DEVANT SOI (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
LA VIE PARISIENNE (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43)

Les festivals

CHARLIE CHAPLIN. — Dejazet, 3e (887-97-34), h. sp. : Charlot boxeur, Charlot musicien, Charlot marin, Charlot vagabond.
CHARLIE CHAPLIN (v.o.). — Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07) : la Ruée vers l'or.
CHARLIE CHAPLIN. — Action-Christine, 6e (325-85-78) : le Kid.
PAGNOL. — La Pagode, 7e (705-12-15) : Topaze.
JERRY LEWIS (v. o.). — Palais des arts, 3e (272-62-98) : Artistes et Modèles.
MEL BROOKS (v. o.). — Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25) : la Dernière Folie de Mel Brooks.
WOODY ALLEN (v. o.). — Studio Logos, 5e (033-26-42) : Guerre et Amour.
ENFANCE. — Jean-Renoir, 9e (874-40-75) : Emile et les détectives.
JOURNAL D'U. R. S. S. (1917-1977) (v. o.). — Panthéon, 5e (033-15-04) : le Bateau blanc ; la Pomme rouge ; le Sel de Suaténie ; l'Incantation ; les Derniers Croisés.
MARGUERITE DURAS. — Le Seine, 5e (325-95-99), 14 h. et 22 h. : Baxter, Vera Baxter; 16 h. et 20 h. : le Camion.
CINEMA ITALIEN (A. Sordi, G. M. Volonte). — Olympic, 14e (542-67-42) : Viol en première page.
UNE STAR... DIX FILMS : E. TAYLOR (v. o.). — Olympic, 14e (542-67-42) : Hôtel International.
JACQUES RIVETTE. — Studio Galande, 5e (073-72-71) : Paris nous appartient.
CINEMA FANTASTIQUE (v. o.). — Acacias, 17e (754-97-83), 13 h. 30 : l'Antre de l'horreur ; 15 h. : l'Horrible Cas du docteur X ; 16 h. 30 : l'Empire de la terreur ; 18 h. : la Malédiction d'Arkham ; 19 h. 30 : la Pluie du diable ; 21 h. : l'Abominable Docteur Phibes ; 22 h. 30 : le Retour de l'abominable docteur Phibes.
COMEDIES MUSICALES (v. o.). — Action-La Fayette, 9e (878-80-50) : Un jour à New-York.
COMEDIES U.S.A. (v. o.) : Action-La Fayette, 9e : Ball of fire.
CHATELET-VICTORIA, 1er (508-94-14) (v. o.). — I, 13 h. 30 : le Guépard ; 16 h. 30 : Taxi Driver ; 18 h. 30 : le Dernier Tango à Paris ; 21 h. : le Crépuscule des dieux. — II, 14 h. : l'Honneur perdu de Katharina Blum ; 16 h. : les Fraises sauvages ; 18 h. : Marathon Man ; 20 h. : Cabaret ; 22 h. : Rosemary's Baby.
BOITE A FILMS, 17e (754-51-50) (v. o.). — I, 13 h. : Jeremiah Johnson ; 15 h. : Une étoile est née ; 17 h. 30 : le Désert des Tartares ; 20 h. : Un après-midi de chien ; 22 h. : Frankenstein Junior ; II, 13 h. : Five Easy Pieces ; 14 h. 45 : Quand la panthère rose s'emmêle ; 16 h. 30 : Nos plus belles années ; 18 h. 30 : Un tramway nommé Désir ; 20 h. 30 : Mort à Venise ; 22 h. 30 : Phantom of the Paradise.

Les grandes reprises

ALICE DANS LES VILLES (All., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
LES AVENTURES DE ROBIN DES BOIS (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), H. Sp. — V.f. : Hollywood-Boulevard, 9e (770-10-41).
CABARET (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).
CASABLANCA (A., v.o.) : Paramount-Gaîté, 13e (326-99-34).
CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A., v. o.) : Cinéma des Champs-Elysées, 8e (359-61-70).
CHRONIQUE D'ANNA MAGDALENA BACH (All., v.o.) : Le Seine (325-95-99). H. Sp.
ENTRONS DANS LA DANSE (A., v.o.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81).
LES FEUX DE LA RAMPE (LIMELIGHT) (v.f.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).
FIFI PEAU DE PECHE (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66), H. Sp.
LES JOYEUSES AVENTURES DE LA PANTHERE ROSE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
LAWRENCE D'ARABIE, (A., v.o.) : Le Ranelagh, 16e (288 - 64 - 44), H. Sp.
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).
MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).
LES MARX BROTHERS AU GRAND MAGASIN (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e, H. Sp.
MARY POPPINS (A., v.f.) : La Royale, 8e (265-82-66) ; Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), H. Sp.
MON ONCLE (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720 - 76 - 23) ; Paramount-Galaxie, 13e (580 - 18 - 03) ; Paramount-Orléans, 14e, (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34).
MONSIEUR VERDOUX (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
MONTY PYTHON (Ang., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62).
ONE, TWO, THREE (A., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71).
ORANGE MECANIQUE, (A., v.f.) (**) : Haussmann, 9e (770-47-55).
PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
LE RETOUR DE LA PANTHERE ROSE (Ang., v.o.) : New-Yorker, 9e (770-63-40).
LES TROIS JOURS DU CONDOR (A., v.o.) : Le Ranelagh, 16e. H. Sp.
LES VACANCES DE MONSIEUR HULOT (Fr.) : A.-Bazin, 13e (337-74-39).
WOODY ET LES ROBOTS (A.,v.o.) : Studio Dominique, 7e (705-04-55):
WOODSTOCK (A., v.o.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13).

Les séances spéciales

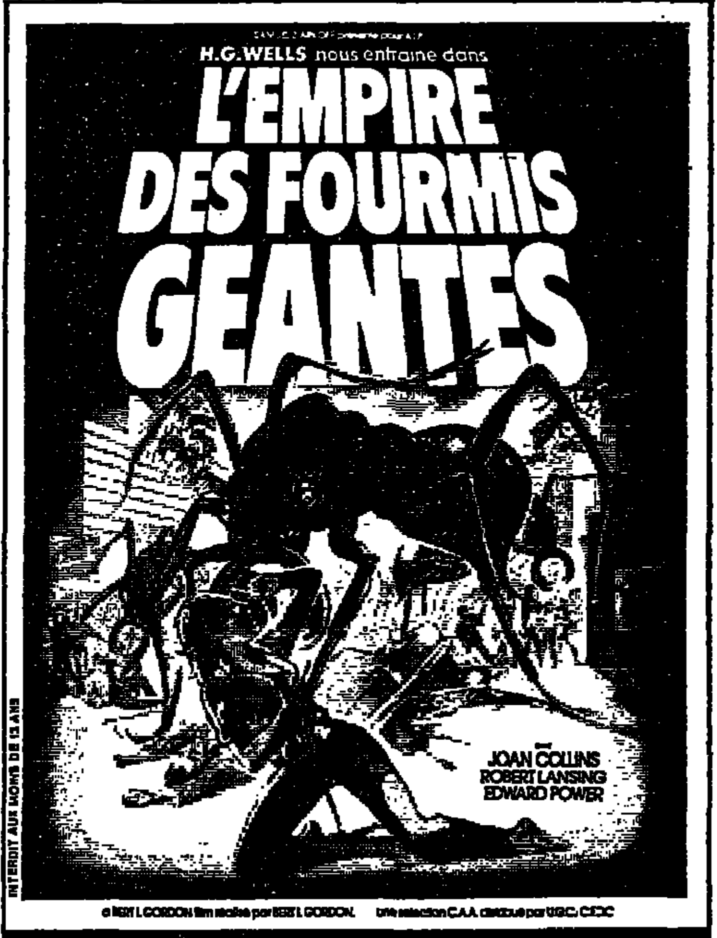
ALICE AU PAYS DES MERVEILLES (A., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 14 h. 30, 16 h. 30.
EL CHERGUI (Mar., v.o.) : Le Seine, 5e, 18 h.
ENQUETE SUR UN CITOYEN AU-DESSUS DE TOUT SOUPÇON (It., v. o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34), 12 h. et 24 h.
HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h. et 24 h.
HUIT ET DEMI (It., v.o.) : Saint-Ambroise, 2e (700-89-16), 21 h.
INDIA SONG (Fr.) : Le Seine, 5e, 12 h. 20.
JE, TU, IL, ELLE (Fr.) : Le Seine, 5e, 12 h. 15.
LE JUGE ET L'ASSASSIN (Fr.) : Les Tourelles, 20e (636-51-98), à 21 h.
LE LAUREAT (A., v.o.) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29), 20 h. et 22 h.
LENNY (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), 12 h. et 24 h.
MATA HARI (A., v.o.) : La Clef, 5e, 12 h. et 24 h.
MES CHERS AMIS (It., v.o.) : Lucernaire, 6e, 12 h. et 24 h.
TRANSAMERICA EXPRESS (A., v. o.) : La Clef, 5e, 12 h. et 24 h.
UNE FEMME EST UNE FEMME (Fr.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98), 12 h.
ZARDOZ (Ang., v.o.) : La Clef, 5e, 12 h. et 24 h.
JULES ET JIM (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h.











	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88



emplois internationaux

FABRICANT FRANÇAIS matériel minier

Nous exportons 60% de notre C.A. dans le monde entier en bénéficiant du réseau international du groupe auquel nous sommes rattachés pour représenter nos intérêts auprès de la :

FILIALE ANGLAISE

du groupe, nous recherchons jeune

INGENIEUR

Mines Centrales, E.T.P., Arts et Métiers

3 à 5 ans d'expérience en exploitation ou entretien en mines ou travaux souterrains. Anglais courant, fortes qualités relationnelles.

Il assurera des missions multiples de prospection, négociations, suivi technique, après-vente et liaisons administratives. Poste basé à NEWCASTLE, déplacements fréquents. Rémunération départ : environ 100 000 F.

Env. C.V., photo s/réf SYS-11 à COMPÉTENCES 2, rue Childebert 69002 LYON

compétences

Sociétés en pleine expansion appartenant à un Groupe International et spécialisées en Chaudronnerie et montage industriel recherchent pour postes en

AFRIQUE NOIRE

2 adjoints au chef d'exploitation

(Cameroun et Sénégal)

- Jeunes Ingénieurs (28 ans minimum) diplômés Grande Ecole
- *Expérience dans le montage industriel apprécié*
- Anglais indispensable.

1 technicien

pour service chiffrage devis

(Sénégal)

- Expérience dans fonction similaire indispensable.
- Formation Bureau d'Etudes, dessin souhaité.

1 technicien

30 ans minimum

pour service étude et chiffrage devis

(Siège Social Parisien)

- Expérience dans fonction similaire indispensable.
- Formation Bureau d'Etudes, dessin exigé.

Transmettre lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous référence 12.974 M à HAVAS CONTACT, 156, Bd Haussmann 75008 PARIS.

SOCIETE MINIERE AU NIGER (ZONE FRANC)

filiale d'un très important Groupe français (8000 personnes), recherche pour son usine de concentration, un

CHEF DE DEPARTEMENT TRAITEMENT MINERAIS

Il faut un Ingénieur, Grande Ecole ou ENSI, ayant de préférence opté pour une spécialisation génie chimique.

Son expérience sera celle d'un homme de production dans une industrie de process du type hydrométallurgie, pétrochimie ou sidérurgie.
Il aura au moins 35 ans.

Contrat ferme - avantages et garanties « Expatriés » - Scolarisation des enfants assurée jusqu'en fin 3ème.

Ecrire avec C.V. explicite sous référence STM à

CETAGEP

• 30, AVENUE AMIRAL LEMONNIER 78160 MARLY LE ROI •

OFFRES D'EMPLOIS outre-mer, étranger, par répertoire hebdomadaire. Ecrire OUTRE-MER MUTATIONS, B.P. 141-09 Paris.

Société d'ingénierie à vocation internationale recherche pour ses activités à l'étranger

INGÉNIEUR GÉNIE CIVIL

Ayant une expérience en travx de TERRASSEMENT et ASSAINISSEMENT.
Ce poste conviendrait à un Ingénieur diplomé, célibataire, s'exprimant couramm. en angl.
Veuillez écrire (Joindre C.V. en précisant votre dernière rémunération annuelle) sous la référence 5.901, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

Impte Société Paris recherche

PAYSAGISTE DIPLOMÉ

Pouvant faire état de quelques années de pratique en étude et réalisation d'aménagements urbains et régionaux, le candidat retenu sera disponible rapidement pour travailler à l'Étranger. - Veuillez écrire (joindre C.V. + dern. rém.) s/réf. 7.921, CONTESSE Publ., 20, av. de l'Opéra, Paris (1er).

Importante Société d'ingénierie rech. pour ses activités en PAYS ANGLOPHONE

INGÉNIEUR ÉLECTROMÉCANICIEN

De formation supér., cet ingénieur aura acquis une première expér. si possible à l'étranger. Les candidats intér. voudront bien prendre contact en écriv. (joindre C.V. en indiquant dernière rémunération) s/réf. 6.888, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er.

offres premier emploi

INSEGE

propose à

40 JEUNES DEMANDEURS DE PREMIER EMPLOI

(moins de 25 ans, 3 ans min. d'études sup.)
UN STAGE REMUNERE

Durée :
Cycle de 6 mois dont stage en entreprises.

Objectifs :
- Connaissance pratique de l'entreprise ;
- Entraînement à la recherche d'emploi ;
- Contacts avec entreprises ;
- Orientation personnelle.

CYCLE AGREE
REMUNERATION ASSUREE PAR L'ETAT
Env. lettre motivée et C.V. à n° 8210, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS (9e)

GROUPE insep

PREMIER EMPLOI

nous offrons

DEUX STAGES RÉMUNÉRÉS D'INSERTION DANS LA VIE PROFESSIONNELLE (janvier-juillet 1978)

aux jeunes demandeurs d'emploi de 18 à 25 ans.
- Contrôleurs budgétaires (niveau requis : Bac + 2 ou 3.
- Inspecteurs commerciaux et animateurs (niveau requis : Bac + 1.

Candidatures :
I.G.S., 2, r. de la Paix, 75002 Paris - Tél. : 260-10-30.

Vous désirez devenir

CADRE DU TRANSPORT

après un stage gratuit, rémunéré par l'Etat, du 16-1 au 28-7, des postes sont offerts

- Conditions : moins de 25 ans ;
- Formation : Ecole de commerce, Licence, DEUG, DUT, Droit Gestion, Sciences Eco.

AFT CESTRAL

52-54, quai National - 92 Puteaux, tél. 776-43-24, poste 32-47.

Société d'études de marchés et de formation permanente offre premier emploi stage pratique (— 25 ans)

CHARGE D'ETUDES ET DE FORMATION

Sce éco, gestion, E.S.C., Socio. Téléph. 542-73-11.

Vous êtes disponible

Vous avez une forte personnalité une grande facilité d'adaptation et le goût des contacts humains. Vous avez moins de 25 ans et un niveau Bac + 2 ans d'études supérieures

REALISEZ VOS AMBITIONS

faites une carrière commerciale

cergic

(groupe E.S.S.E.C.) vous permet, grâce à une formation supérieure pratique, spécialisée, de faire de vous celui que les entreprises recherchent

Deux spécialisations :
— Responsable d'unité de distribution ;
— Vendeur, négociateur de contrats.

Huit mois d'enseignement intensif dont deux mois de stage d'applicat. en entrepr. (assuré). Rémunérat. : 90 % du S.M.I.C.

Début des cours : 16 janv. 78.

Inscriptions dès ce jour au 285-41-77.

Important Bureau d'Etudes à vocation internationale Siège Social Paris, recherche

INGÉNIEUR ROUTIER

Diplômé d'une Grande Ecole ayant une expér. professionn. acquise pour partie à l'étranger, s'exprimant si possible en anglais, cet ingénieur a une disponibilité personnelle permettant de travailler à l'étranger. Les candidats intéressés pourront prendre un premier contact en écrivant (Joindre C.V. et préciser niveau de rémunération actuelle) sous REF. 20.916, CONTESSE Publ., 20, av. de l'Opéra, Paris (1er).

IMPORTANTE SOCIÉTÉ recherche pour

OUTRE-MER

AGENTS TECHNIQUES ÉLECTRO-TECHNICIENS

de nationalité française.

Huit à dix ans d'expérience et pratique anglais exigés.

Pour maintenance :
— Mini-installation électrique ;
— Régulateur alternateur ;
— Circuit hydraulique.

Ecrire avec C.V. détaillé, photo et prétentions sous n° 41.686, CONTESSE PUBLICITE, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

LE MONDE s'efforce d'éliminer de ses Annonces Classées tout texte comportant allégation ou indications fausses ou de nature à induire en erreur ses lecteurs.
Si, malgré ce contrôle, une petite annonce abusive s'était glissée dans nos colonnes, nous prions instamment nos lecteurs de nous la signaler en nous écrivant :
LE MONDE, Direction de la Publicité, 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.



emplois régionaux

sportswear région lyonnaise

Notre entreprise (1000 personnes) est spécialisée dans la fabrication et la vente de vêtements sportswear se situant dans une gamme moyenne. Notre développement est régulier et constant.
Nous recherchons :

1. UN DIRECTEUR DE PRODUCTION,

En liaison avec le P.D.G., il définit la politique industrielle (investissements, choix des matériels) et dirige nos unités de production aussi bien sur le plan de la rentabilité que de la gestion du personnel.
L'homme retenu aura 35 ans minimum, une solide connaissance technique du vêtement sportswear et une expérience production confirmée. Il est prévu des déplacements de courte durée dans les établissements. Réf. 71255/M

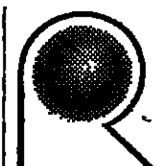
2. UN RESPONSABLE EXPORT

Nous créons ce poste dans le but d'intensifier notre pénétration à l'export. Ce cadre définit la politique export (objectifs et moyens), met en place et anime le réseau.
Une expérience confirmée des techniques export acquise si possible dans l'habillement est recommandée. La connaissance de l'allemand et de l'anglais est appréciée. Réf. 71256/M

Envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la référence choisie (à mentionner sur l'enveloppe) à J.P. VELLA - Responsable Secteur Habillement.
La secret absolu des candidatures est garanti par :

BERNARD KRIEF CONSULTANTS
1 RUE DANTON 75263 PARIS CEDEX 06

sperar



comptable confirmé

60.000 F +

Importante Société de Conseil implantée en **FRANCE** et en **AFRIQUE**, recherche pour ses services internes un COMPTABLE CONFIRME.

Sous la responsabilité du Chef Comptable, il prendra en charge la comptabilité analytique et la comptabilité générale (jusqu'à l'établissement du bilan, des états financiers et des déclarations fiscales) de plusieurs établissements décentralisés.

Ce poste, évolutif, convient à un candidat de formation supérieure et de niveau DECS ayant acquis une expérience de 2 à 3 ans dans la fonction.

Lieu de résidence **NANTES**.

Adressez votre dossier de candidature sous référence 21.90-M à

ouest recrutement
B.P. 2291 - 49022 Angers Cedex.

Les entretiens pourront avoir lieu à **Nantes** ou à **Paris**.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ COMMERCIALE 120 km Est de Paris

recherche SON FUTUR

DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

La société, internationale, en croissance rapide, compte sur un homme capable, après une transition de courte durée en tant qu'adjoint, d'assumer la direction administrative et financière :

- Contrôle de gestion,
- Comptabilité et trésorerie,
- Juridique et fiscalité,
- Informatique.

Le poste conviendrait à un candidat de 30 ans min., diplômé d'une grande école commerciale, complétée par un DECS, ayant acquis une solide expérience au sein d'entreprises industrielles et commerciales.

Les dossiers de candidatures (C.V., lettre manuscrite et prétentions) seront traités confidentiellement par :

Bonvard, Gauthier, Martichoux & Associés
Conseillers de Direction
56, rue Jacob, 75279 PARIS CEDEX 06

IMPORTANTE SOCIÉTÉ

recherche

GÉRANT de RESTAURANTS DE COLLECTIVITÉS

LE CANDIDAT DEVRA ETRE :
— Un dirigeant et un animateur (équipe de 30 personnes) ;
— Un homme d'action et d'imagination ;
— Capable d'initiative au sein d'une structure décentralisée.

AVOIR :
— Une expérience de restauration d'entreprise ou de néo-restauration commerciale.
— Rémunération en rapport avec la responsabilité confiée.
— Intéressement aux résultats.
Lieu de travail : Ville du CENTRE-OUEST.

Envoyer curric. vitae et prétentions sous n° 41.616 à *CONTESSE Pub., 20, av. Opéra, Paris (1er)*, qui tr.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
4 000 personnes — 6 usines
recherche pour sa

DIRECTION DU PERSONNEL

Région SENS (89)

RESPONSABLE PROBLÈMES RÉMUNÉRATIONS

Bonne formation comptable + expérience quelques années dans service paye.

Maîtrisant parfaitement problèmes de paye informatisée, déclarations fiscales et sociales, régimes de retraite, mutuelles, etc.

Libre très rapidement - Possibilité de logement.
Envoyer C.V. et prétentions No 42.287
CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er.

Jeune HEC, ESSEC, Sup de Co

LILLE

Un important groupe pétrolier recherche pour sa Direction Régionale du Nord, un JEUNE HEC, ESSEC, Sup de Co, intéressé par une carrière dans la

DISTRIBUTION.

Après une période de formation au Siège de la Direction Régionale, il pourra évoluer vers un poste de responsabilités "sur le terrain" ou de gestion des ventes.

Son évolution de carrière est à envisager au sein du Groupe.
Une première expérience professionnelle serait appréciée.

Envoyer C.V., photo et prétentions sous réf. 2160-M à I.C.A. qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising
3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

ENTREPRISE DE MECANIQUE (130 PERSONNES)
IMPLANTEE EN ZONE RURALE
100 KM NORD DE PARIS

recherche pour sa
DIVISION HORLOGERIE INDUSTRIELLE

CHEF DES VENTES

— Collaborateur direct du responsable de la division horlogerie.
— Sera responsable de l'atteinte des objectifs et de la gestion des moyens ;
— Expérience développement et animation de réseaux indispensables.

Envoyer curriculum manuscrit détaillé, photo, salaire actuel et prétentions sous la réf. 470 à : M. J. GAUSSIN, 104, rue de Richelieu, 75002 Paris.

CADRE COMPTABLE

Le Groupe BSN-Gervais-Danone recherche un jeune cadre comptable, disposant au moins du DECS complet et de 3 ans d'expérience comptable acquise en Cabinet ou en Entreprise.

Au sein des Services Comptables de la Société des Eaux Minérales d'Évian (C.A. 700 millions de francs), il sera chargé d'assister les responsables pour la définition et la mise en place de nouvelles méthodes et procédures comptables et fiscales, de diffuser et mettre en place les procédures préconisées par le Groupe dans ce domaine, d'assurer la centralisation périodique de tous les éléments comptables, consolidés et de gestion, de 10 Sociétés.

Ce poste est à pourvoir à Évian.

Adressez votre candidature avec C.V. détaillé, sous réf. J 21 M, à Jean Bürckel, BSN-Gervais-Danone - 7, rue de Téhéran, 75008 PARIS.

bsn. gervais danone

HAVAS CONTACT

---

diriger et développer un centre de formation d'apprentis

situé dans une ville importante Normandie
C'est ce que nous proposons à

diplômé de l'enseignement supérieur long

TECHNIQUE OU GENERAL
78000

Il :
- organise et gère le centre,
- anime l'équipe de formateurs,
- suit et développe la formation des jeunes auprès des entreprises de la profession (Haute et Basse Normandie, Picardie).

Il a au moins quatre ans d'expérience industrielle ou/et pédagogique (coopération plus poste opérationnel en entreprise, par exemple).

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. et rémunération actuelle sous référence 752M à notre Conseil

centor DEPARTEMENT EMPLOI
13bis, rue Henri-Monnier
75009 PARIS

هكذا من الأصل

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

emplois régionaux emplois régionaux

130.000 F. **Création de poste**

Société de béton - prêt à l'emploi - regroupant plusieurs centrales - 200.000 m3/an - effectif 60 personnes - recherche son

Directeur Général

Ingénieur T.P. Diplômé d'Ecoles Commerciales ou Equivalent

Dans le cadre d'une gestion décentralisée, il sera responsable du C.A., du développement et de la rentabilité de sa région.

Disposant d'une large autonomie, il devra prendre en charge tous les aspects de cette fonction sur les plans :

- technique : équipement, méthodes, approvisionnement, planning, transport ;
- commercial : définir et contrôler les objectifs et les moyens commerciaux dans le cadre de la politique définie par le Groupe, animer la force de vente ;
- gestion : coordonner et gérer l'ensemble des activités et assurer les relations extérieures.

La réussite de ce poste reposera davantage sur la personnalité, les qualités d'animateur, sur l'expérience et les compétences techniques que sur la seule formation.

L'étendue du secteur contrôlé exige une grande disponibilité.

Lieu de travail : Sud de la France.

sélé CEGOS — Adresser lettre man. CV détaillé + photo et rémunération souhaitée, sous réf. 73421/M à Mme CLERE - Sélé-CEGOS, 33 quai Galliéni 92152 SURESNES.

SEREG Schlumberger — DEPARTEMENT ROBINETTERIE HAUTES PERFORMANCES

recherche

UN CHARGE D'AFFAIRES

DE FORMATION INGENIEUR MECANICIEN

ayant 2 à 5 ans d'expérience industrielle au sein d'une fonction études ou production.

Il s'occupera de gérer, promouvoir et faire évoluer les produits existants.

Ce poste basé à LYON suppose une certaine disponibilité pour des déplacements en France ou à l'étranger jointe à une pratique de l'anglais.

Adresser C.V. et prétentions à SEREG SCHLUMBERGER
100 rue de Paris - 91302 MASSY.

Il y a vingt ans, nous avons «fait la révolution dans le développement de l'informatique» avec le lancement de l'informatique répartie.

Depuis, nous n'avons cessé d'innover, et sommes devenus le premier constructeur mondial de mini-ordinateurs, avec un effectif de 33.000 personnes.

Filiale française du groupe, nous doublons notre chiffre d'affaires tous les deux ans, et avons la volonté de continuer au même rythme. Pour celà, nous faisons confiance à un marché favorable, à un produit, et surtout à une équipe.

Cette équipe s'agrandit sans cesse, et nous souhaitons trouver les hommes capables de réussir avec nous cette croissance, capables de beaucoup travailler et d'évoluer rapidement vers de nouvelles responsabilités.

Ils aiment d'abord passionnément vendre.

ingénieurs confirmés
dans la vente de matériel informatique

Ils auront pour mission de commercialiser notre gamme PDP dans le marché OEM à LYON.

Vous possédez suffisamment la langue anglaise pour suivre une formation aux U.S.A. et pour l'utiliser ensuite dans de nombreux contacts.

Vous pensez que votre conception de la réussite correspond à la nôtre. Envoyer votre curriculum vitae sous la référence OEM à la Direction du Personnel de

digital — DIGITAL EQUIPMENT FRANCE
17 rue Louis Guérin
69100 Villeurbanne

---

28 ans mini. **Création de poste**

Entreprise en cours de lancement, bénéficiant de l'appui financier de ses sociétés mères, recherche un homme présentant les potentialités d'un

Manager Commercial

pour promouvoir les produits industrialisés, très compétitifs, dans les secteurs Bâtiment, Travaux Publics et Industries.

Missions :
- Il participera à la définition de la politique commerciale qu'il sera chargé d'appliquer.
- Il assumera, d'abord seul, le lancement des produits sur le marché, puis il définira les moyens commerciaux les plus adaptés et les mettra progressivement en place pour, enfin, animer la force de vente.
- L'objectif étant de réaliser, en quelques années, un chiffre d'affaires de 30 à 50 millions de francs.

Ce poste est largement évolutif, il convient à un homme dynamique, concret, ambitieux, aimant le terrain et la négociation mais sachant aussi préparer et planifier son action.
Il sera directement rattaché au Directeur Général.

Il est indispensable d'avoir une expérience commerciale de terrain d'au moins 2 à 3 ans, complétant ou non une formation de base type Ecole de Commerce.

Résidence obligatoire dans l'Ouest.

sélé CEGOS — Adresser lettre man. + C.V. détaillé, photo et rémunération souhaitée, sous réf. 73422/M à Mme CLERE - Sélé-CEGOS, 33 quai Galliéni 92152 SURESNES.

---

directeur des ventes

140.000 F

Région EST

Société française solidement implantée sur son marché, et spécialisée dans la Distribution de produits alimentaires par vente directe, recherche dans le cadre de son expansion un DIRECTEUR pour la région EST, susceptible de prendre progressivement la Direction d'une force de vente de 500 représentants dont il devra assurer l'encadrement, *l'animation et le contrôle.*

Issu d'une grande école commerciale (HEC de préférence) le candidat sera un homme de terrain et un gestionnaire ; une expérience spécifique d'au moins 3 ans de la vente directe (Ind. Alim., Edition, Electro-Ménagers) est indispensable.

Envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle à Mme LIPSZYC sous la référence 71261/M (à mentionner sur l'enveloppe).
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

sperar

BERNARD KRIEF CONSULTANTS
1, RUE DANTON 75263 PARIS CEDEX 06

NORMANDIE
Fabricant et Distributeur Produits SECOND-OEUVRE du BATIMENT
recherche

analyste-programmeur

IBM 34 — LANGAGE GAP

Responsable de la maintenance des systèmes déjà existants (commandes, paie, comptabilité), le candidat engagé sera, en outre, chargé de concevoir et mettre en place un système de gestion de production.

Envoyer C.V., photo et prétentions, sous référence 411 M au :

Cabinet Jean-Claude MAURICE
Conseil en Gestion du Personnel
42, rue Legendre - 75017 PARIS

SOCIÉTÉ IMPORTANTE ACCESSOIRES AUTOMOBILE

Leader dans sa branche
4.000 personnes - 6 usines

recherche pour son
SERVICE CENTRAL ACHATS
Région SENS (89)

ACHETEURS EXPÉRIMENTÉS

Connaissances approfondies dans les domaines suivants :

- matières plastiques et métalliques ;
- moulages métaux ;
- traitements de surfaces.

Envoyer C.V. et prétentions sous le n° 42.280. Contesse Publicité. 20, av. de l'Opéra. Paris (1er)



Très importante société industrielle française secteur aéronautique recherche pour usine
ALSACE

INGÉNIEURS DE PRODUCTION

diplômés grandes écoles : A.M., Centrale, Mines.
DÉBUTANTS ou ayant quelques années d'expérience.
Adresser CV et prétentions à nº 12236
EMPLOIS ET ENTREPRISES
18, rue Volney - 75002 PARIS

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
recherche pour
GRANDE VILLE DU SUD-OUEST

CHEF D'ÉQUIPE EXPLOITATION ORDINATEUR

Trois à cinq ans d'expérience dans cette qualification sur Iris 80.

Disponible immédiatement.

Nationalité française exigée.
Ecrire avec C.V. détaillé, prétent. et photo sous nº 41.695, CONTESSE PUBLICITE, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

Institution Saint-Joseph, 74200 THONON, tél. (50) 71-00-13, ch PROFESSEUR D'ANGLAIS 2e cycle, rentrée janvier.

Import. entreprise cciale rech
JURISTE
Niv. : maîtr. en droit, avec, si possib. une format. complémentaire. La connaiss. d'une langue étrangère serait appréciée

En tant que collaborateur direct du chef de serv. juridiq., il sera particulièrement chargé des études juridiques dans le domaine commercial, fiscal et social et aura également la charge de la documentation juridique. *Lieu de travail : MULHOUSE*

Adres. C.V. à l'Alsace, HAVAS PUBLICITE, 68200 MULHOUSE, sous chiffre nº 754.843.

Ste de Construction à NANCY recherche

2 CONDUCTEURS de TRAVX

confirmés, tous corps d'état
26 ans minimum.
Etude de prix" projets" coordination et surv. chantier.
Formation souhaitée :
Ecole des conducteurs de trav. de TOULOUSE.
Adr. candidat. et C.V. man. et prét. à nº 8.186, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris-9e, qui transmettra

---

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

---

offres d'emploi offres d'emploi

"controller"

Une entreprise industrielle française, liée à l'un des premiers groupes nationaux, cherche pour l'un de ses départements (2 000 salariés, CA : 400 MF dont près de 60 % à l'étranger), siège Paris banlieue est, un controller. Sous l'autorité du directeur du département, il dirige **la comptabilité générale et industrielle, le contrôle de gestion, l'organisation et l'informatique,** soit une cinquantaine de personnes. De formation HEC, ESSEC, Sup. de Co. complétée, si possible, par un DECS ou un MBA, il a, à 35 ans minimum, acquis l'expérience de la fonction dans une grande entreprise industrielle française ayant des filiales à l'étranger, ou dans une multinationale, et maîtrise l'anglais.
Ecrire à Mme M.C. TESSIER, réf. 3306 LM.

chef de fonderie

pour une importante et moderne fonderie d'acier moulé produisant des petites pièces en série, dans l'est, faisant partie d'un groupe industriel important. L'ingénieur cherché, AM ou équivalent, âgé de 30 ans minimum, a au moins cinq ans d'expérience de fabrication (ferreux) : moulage de série, sables de fonderie, direction d'atelier. **Il prend en charge, *avec la maîtrise, 90 collaborateurs (moulage, fusion, noyautage)* avec le souci constant de la qualité (sable, moulage), de la productivité, de l'organisation et de l'encadrement des hommes.** La réussite dans ce poste l'amène à prendre en charge d'autres responsabilités au sein du groupe. Une bonne connaissance de l'anglais ou de l'allemand est souhaitable.
Ecrire à Y. CORCELLE, réf. 3301 LM.

ingénieur génie civil – Alger

***Notre société d'ingénierie (française) réalise en Algérie des* complexes minotiers.** Nous cherchons, pour résider à Alger et assurer la coordination de dix chantiers dans toute l'Algérie, un ingénieur de génie civil, de 30 ans minimum, célibataire de préférence, qui donne des références solides de son expérience de chantier ; une expérience outre-mer en général et en Algérie en particulier est très appréciée.
Nous offrons un contrat de deux ans, une *rémunération* assortie *d'avantages particuliers,* une villa, une voiture de fonction et la possibilité de prolongation ou de reclassement pour un ingénieur qui aura *prouvé sa valeur.*
Ecrire à G. BARDOU, réf. 3305 LM.

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE – 75008 PARIS
LYON - LILLE - BRUXELLES - GENEVE - LONDRES

SOCIETE DE DISTRIBUTION PRODUITS PETROLIERS
recherche son

directeur financier

180 000 F. + par an

Membre à part entière de l'état-major, il prend en charge des services déjà bien encadrés : comptabilité générale et analytique, trésorerie, montages juridiques, fiscaux et financiers, organisation administrative et informatique.

Homme de synthèse, il sera le conseil avisé du P.D.G., l'animateur d'une équipe devant faire passer aux différents niveaux de l'entreprise les améliorations comptables et informatiques nécessitées par sa forte croissance

De formation solide en finances, comptabilité, ce «patron», âgé de 38 ans minimum, justifie d'une expérience approfondie de Direction Financière acquise en entreprise. Anglais apprécié.

Ecrire avec C.V. et rémunération actuelle sous référence 755 M à notre Conseil :

centor — DEPARTEMENT EMPLOI
13 bis, rue Henri Monnier
75009 PARIS

Nous sommes un Groupe Industriel Français d'importance Internationale.

Notre Direction administrative et financière recherche son

directeur du plan

Agé de 32 ans minimum, de formation supérieure (X, Mines, Centrale, *Ponts, T.P., A.M. + INSEAD, ISA, MBA), parlant anglais couramment,* de bon contact, rigoureux, ayant un bon esprit d'initiative; il aura 7 ans d'expérience professionnelle dans la Grande Industrie, dont 2 ans minimum de service fonctionnel (planification, contrôle de gestion).

Sa **MISSION** sera : de participer avec les Directions concernées (Production, Commerciale et Relations Sociales) à l'élaboration et à la mise à jour du plan à long terme avec tout ce que celà comporte de relations extérieures (Commissariat au Plan, INSEE, Collectivités, Banques), d'études économiques et financières. Très rapidement, le candidat retenu bénéficiera d'une large autonomie.

LOCALISATION du poste : Banlieue Ouest.

REMUNERATION : elle sera intéressante en fonction de l'âge et de l'expérience du candidat.

Envoyer C.V. + photo + prétentions sous référence 551-M - 25 rue du Renard - 75004 Paris.

PROSSEL international
CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES

WANG FRANCE recherche un

INGÉNIEUR - ANALYSTE

de niveau universitaire type MIAGE qui, après une première expérience, désire faire évoluer sa carrière. Une connaissance approfondie de la mini-informatique, des télécommunications et des procédures de transmission est indispensable. L'expérience des langages BASIC, COBOL, RPG 2, ASSEMBLEUR est un atoût.

Le candidat aura en outre des actions de caractère technique et commercial d'avant-vente ou d'après-vente.

L'évolution vers de plus gros systèmes est la suite logique pour ce poste.

- Basé à PARIS.
- Anglais souhaité.
- Déplacements occasionnels en France.

Envoyer C.V., photo et prétentions au Chef du Personnel
WANG France — 78/80, avenue Galliéni - 93170 BAGNOLET

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi



Pour faire face à son expansion en France illustrée par l'acquisition récente de la Chocolaterie Lanvin

ROWNTREE MACKINTOSH

Groupe International Chocolaterie Confiserie implanté sur le marché français avec Smarties, Nuts, Quality Street, Kit Kat, After Eight, Menier, Chocorêve, Lanvin, etc...

recherche

2 chefs de produits

qui seront chargés de :

- proposer et assurer l'exécution de la politique marketing pour une gamme de produits
- assurer la gestion des budgets et la réalisation des objectifs de profit
- être l'interlocuteur des agences de publicité.

Les candidats retenus devront :

- être diplômés d'une Grande Ecole Commerciale ou l'équivalent
- avoir acquis une expérience de 3 ans minimum dans la gestion de produits de grande consommation.

(Référence CMA)

chef de promotion

Rattaché au Directeur de la Promotion des Ventes, il définira, organisera, suivra, en liaison avec les chefs de produits et la Direction Commerciale, les promotions Circuit Court et Circuit Long de l'ensemble de la Gamme.

Il devra faire preuve de créativité et de méthode, et aimer travailler en équipe.

Ce poste convient à un homme ou une femme de 27 ans minimum, de formation ESCAE ou équivalent, justifiant d'au moins trois ans d'expérience en promotion des ventes, marketing ou publicité. Une bonne connaissance des différents canaux de distribution serait un atout supplémentaire.

(Référence CPO)

La pratique courante de l'anglais est indispensable pour ces postes.

L'un des leaders mondiaux de son marché, le Groupe offre de grandes opportunités d'évolution.
Lieu de travail : MARNE LA VALLEE, 15 mn Porte de Bercy par A 4.
Adresser C.V. détaillé, photo et prétentions en rappelant la référence à Jacques Houbert, ROWNTREE MACKINTOSH SA - 77420 NOISIEL.

ASSOCIATION recherche

DIRECTEURS DIPLOMÉS DE CENTRES de VACANCES

SEJOUR PAQUES et ETE 78
Ecr. nº T 02030 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

STE D'INGENIERIE recherche

JEUNE INGÉNIEUR DIPLOME

1 à 2 ans d'expérience en MINI et MICRO-INFORMATIQUE pour études et suivi de réalisations.

Expérience temps réel appréciée

Adr. C.V. et prétentions, à SOMEPOST
74, rue d'Arcueil - Silic 210
94518 RUNGIS Cedex

Organisme de Formation recherche

ANIMATEURS (TRICES)
STENOS-DACTYLOS.
Téléphone : 277-68-34.

Importante Société recherche

JEUNE TITULAIRE
MAITRISE INFORMATIQUE
pour son département
INFORMATIQUE GESTION
Ecr. av. C.V. et prétent. sous réf. 4667. SPERAR 12, r. Jean-Jaurès, 92807 PUTEAUX, qui tr.



recherche

LE RESPONSABLE DE SON CENTRE DE TRAITEMENT DE L'INFORMATION

Le titulaire du poste est chargé :
- de diriger et contrôler la production du centre d'exploitation doté de 3 ordinateurs IBM 370,
- de concevoir et planifier les moyens logistiques en traitement de l'information.

Il supervise un effectif de plus de 100 personnes.

Les candidats, âgés de 35 ans minimum devront posséder :
- *une formation supérieure de haut niveau*
- une grande expérience des problèmes d'exploitation liés à un très grand centre
- une aptitude à diriger et animer des équipes
- une très bonne maîtrise de la langue anglaise.

Outre la formation et l'expérience, l'accent sera mis au cours du recrutement sur les qualités d'initiative et de prise de décision et la capacité à assumer une responsabilité opérationnelle dans un contexte international.

Adresser votre dossier de candidature (C.V. + photo et rémunération souhaitée) à CHRYSLER FRANCE Administration du Personnel Cadres et ATAM, 45, rue Jean-Pierre Timbaud 78307 POISSY.

IMPORTANT GROUPE PETROLIER
cherche à pourvoir 2 postes à plein temps de

médecins du travail

POUR LA DIRECTION MEDICALE
du siège situé à Paris, nous recherchons un médecin titulaire du CES médecine du travail et prêt à assurer, en tant qu'adjoint au Médecin Chef de la Direction Médicale, la surveillance médicale du personnel au siège et dans les établissements de la région parisienne.

Ce poste peut offrir à l'intérieur de notre Groupe de réelles perspectives d'avenir.

POUR UNE RAFFINERIE (effectif 1000 personnes environ)
située en Normandie nous recherchons d'urgence un médecin titulaire du CES Médecine du Travail, afin de lui confier la responsabilité du SERVICE MEDICAL AUTONOME.

La nature des interventions qu'il devra assumer — soit totalement (surveillance médicale, évacuation des urgences) — soit avec l'assistance d'un spécialiste d'hygiène industrielle (toxicologie, ergonomie, hygiène industrielle), les hautes responsabilités qui s'y rattachent ainsi que les relations qu'il *devra entretenir avec la hiérarchie et le personnel, supposent* — en plus des compétences professionnelles — de larges facultés d'adaptation et de décision, une personnalité parfaitement autonome.

Une expérience de quelques années dans une fonction similaire serait évidemment très souhaitable.

Pour ces postes qui n'imposent aucune contrainte nuit ou week-end — la connaissance de l'anglais serait un atout très apprécié.

Les candidats à l'un ou l'autre d'entre eux sont invités à adresser rapidement leur dossier sous référence 14.279 à SNPM-PA - 100 avenue Charles de Gaulle - 92522 Neuilly Cédex, qui le transmettra.

(le cas échéant, précisez de façon claire le nom des Sociétés avec lesquelles vous ne souhaitez pas entrer en relation)



Augmentation minimum annuelle du C.A. : 30 % INTERTECHNIQUE, qui est bénéficiaire du plan de croissance du Ministère de l'Industrie,

recherche

1) Pour la Direction des Etudes du Département Informatique :

● **INGÉNIEURS LOGICIEL** (Grande Ecole)

Débutant ou ayant 1 ou 2 années d'expérience. Connaissance en transmission de données et en logiciel indispensables. (REF. 659).

● **PROGRAMMEURS** (REF. 660)

Titulaires du DUT, débutants ou ayant 1 ou 2 années d'expérience en logiciel.

Ces postes nécessitent des connaissances, soit en transmission des données et logiciel, soit en systèmes de gestion temps réel.



● **AGENTS TECHNIQUES ÉLECTRONICIENS** (REF. 661)

Titulaires BTS ou DUT, débutants ou ayant 1 ou 2 années d'expérience en Informatique.

2) Pour plate-forme de mise au point systèmes informatiques :

● **AGENTS TECHNIQUES ÉLECTRONICIENS** (REF. 662)

Titulaires BTS ou DUT, débutants ou ayant 1 ou 2 années d'expérience en Informatique.

Nombreux avantages sociaux par accords d'entreprise, dont prime de fin d'année. Restaur. entrepr. Service quotidien de cars à partir de : Porte d'Auteuil - Porte de Saint-Cloud - 3 gares de Versailles, Colombes, Porte d'Orléans - Gares de Plaisir - Gare de Trappes.
Adr. C.V. avec prét., en précisant référ. annonce, à Direction du Personnel :

INTERTECHNIQUE • 78370 • PLAISIR

90.000 F. + — Création de poste

Société de participations (40 filiales en province) elle-même filiale d'un groupe leader dans sa branche, recherche un

Audit Interne

Directement Rattaché au Président Directeur Général

Il aura pour missions :
- audit comptable des filiales,
- assistance, soit à l'amélioration des procédures existantes, soit à la mise en *place de nouvelles procédures.*

L'objectif étant la mise en place progressive d'un système de contrôle à distance.

Pour réussir dans le poste, il est indispensable d'avoir une formation BTS - BP, ou équivalente, une expérience de niveau chef comptable, ayant comporté des missions d'audit, ou une expérience de cabinet comptable.

Lieu de travail : Puteaux - De nombreux déplacements de courte durée sont à prévoir.

sélé CEGOS — Adresser lettre man. + C.V. détaillé, et photo, rémunération souhaitée, sous réf. 73420/M à Mme CLERE - Sélé-CEGOS, 33, quai Galliéni 92152 SURESNES.

PARIS-FRANCE [illegible]

chef du personnel

Sous l'autorité du Directeur du Personnel, il sera chargé de la gestion du personnel pour le Siège Social (1000 personnes), tant sur le plan administratif que sur celui des relations individuelles et collectives. Il lui sera demandé aussi de collaborer à l'informatisation de la paye et de mettre en place l'horaire variable.

Le candidat que nous recherchons est un jeune diplômé d'études supérieures, âgé au minimum de 30 ans et ayant une expérience de 3 à 5 années dans un poste similaire.

Adresser [illegible] Directeur du Personnel PARIS-FRANCE [illegible] 75[illegible] PARIS CEDEX [illegible]

Une Société assurant le « management technique » des filiales d'un groupe international diffusant des véhicules (VL et PL) et des biens d'équipements en Afrique francophone recherche :

UN CHEF DE SERVICE ASSISTANCE PIÈCES DE RECHANGE

90.000 F + — **Proche banlieue Nord-Ouest**

Sous l'autorité du Chef du Département Pièces de Rechange et avec l'assistance d'inspecteurs itinérants, il sera chargé d'animer les magasins pièces de rechange des filiales. A partir de l'analyse des différents tableaux de bord, il pourra être amené à implanter ou restructurer un magasin, à étudier une situation particulière, à assurer un intérim, à former le personnel local, à diriger un inventaire...

Le candidat retenu, âgé d'au moins 30 ans, de formation technique, devra être un spécialiste de la pièce de rechange dans le secteur automobile ou machinisme agricole. Il pourra également avoir été inspecteur « pièces de rechange » auprès des concessionnaires de ces mêmes secteurs. Ce poste implique 40 % du temps en déplacements.

Poste réf. 144/M.

UN CHEF DE SERVICE ASSISTANCE ATELIERS

90.000 F + — **Proche banlieue Nord-Ouest**

Sous l'autorité du Chef du Département Après-Vente, il sera chargé de contrôler et assister les chefs d'ateliers ou de garages des filiales. Il devra être un gestionnaire capable de définir et faire appliquer des procédures techniques et administratives, d'organiser et implanter des ateliers ou bien encore de superviser la facturation ou les comptes analytiques d'exploitation. Il devra si besoin assurer des intérims. Le candidat retenu, âgé d'au moins 30 ans, de formation technique type IUT option mécanique auto, devra obligatoirement posséder une expérience mécanique auto VL et si possible PL acquise en tant qu'inspecteur chez un constructeur ou un importateur d'automobiles ou de machines agricoles. Ce poste implique 40 % du temps en déplacements. Il pourra éventuellement être basé en Afrique.

Poste réf. 145/M.

Pour ces deux postes, écrire en spécifiant la référence à :
GRH Conseils
3, avenue de Ségur, 75007 PARIS.
Toutes les candidatures seront traitées confidentiellement.

ALSTHOM-ATLANTIQUE
ETABLISSEMENT LE BOURGET

Recherche pour Mises en Service et Essais, en France et à l'Etranger de Groupes Turbines et Alternateurs de grande puissance, pour combustibles Fossiles et Nucléaires, et de Centrales Complètes de production d'Energie Electrique

jeunes ingénieurs

X, Centrale, Supelec, Mines de Paris, ENSTA, Arts & Métiers, Centrale Lyon, ICAM, ECAM, IDN, Mines de Nancy, ENSEGP Grenoble, ENSEM Nancy, ENSMA Poitiers, Poly. Zurich...

Formation complémentaire et mise au courant en usine et sur chantiers, avant prise de responsabilités de Mises en Service.

Déplacements de longue durée principalement, en France et à l'Etranger.
Evolution de carrière assurée à l'intérieur de la Société.

Adresser C.V. détaillé à : ALSTHOM-ATLANTIQUE Relations Sociales 55, av. Jean Jaurès 93350 Le Bourget.



recherche plusieurs

ingénieurs informaticiens

pour travailler sur des systèmes temps réels ou des logiciels de base :
- compilateurs et moniteurs sur mini-ordinateurs
- *systèmes de commutation téléphonique (public et privé)*
- applications spatiales : lanceurs de satellite, systèmes d'armes.
- télétransmission et réseaux à commutation de paquets.

Une expérience professionnelle de 1 à 4 ans est nécessaire.

Prière d'adresser C.V., photo et prétentions à :
Michel RITOUT
steria 26, av. de l'Europe
78140 VELIZY

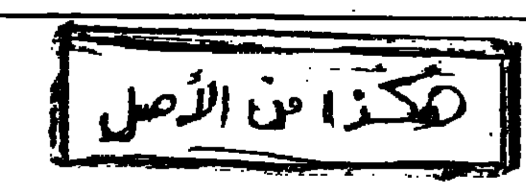
CISI COMPAGNIE INTERNATIONALE DE SERVICES EN INFORMATIQUE

recherche

Ingénieurs Grande Ecole

Pour applications de l'informatique aux calculs d'ingenierie (calcul de structures, mécanique des fluides, thermique).
Travaux d'études et développements.
Contacts clientèle.

Adresser curriculum vitae et prétentions à
CISI, 35, boulevard Brune, 75014 Paris.



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi

animateur de formation

PARIS 50 - 60 000 F

- Pour BOSSARD INSTITUT, Département du GROUPE BOSSARD, spécialisé dans les problèmes de formation et de communication sociale au sein des entreprises.
- Le titulaire sera intégré dans une équipe centrée sur la conception et la réalisation de stages de formation utilisant les techniques audio-visuelles. Son rôle sera essentiellement et dans une première phase, d'animation de stages destinés aux employés et à la maîtrise du secteur de la Distribution.
- Il est requis un diplôme d'études supérieures (licence : psychologie, sociologie, sciences économiques ou école supérieure de Commerce) ; une expérience de 1 - 2 ans de la vie de l'entreprise, si possible sur les problèmes de formation ; du goût et des compétences pour le métier de Conseil et de la disponibilité pour des déplacements fréquents.

Adressez un C.V. détaillé et une lettre motivée sous réf. 2575/M à :

ORES Hervé LE BAUT — ORES — GROUPE BOSSARD
105, Boulevard Haussmann - 75008 PARIS

analystes programmeurs ingénieurs système

La Générale Informatique d'Exploitation
recherche pour le développement dans le secteur tertiaire d'importants projets informatiques utilisant des bases de données et du téléprocessing,
des Analystes (Référence 384A),
des Programmeurs (Référence 384B),
et des Ingénieurs Système (Référence 384C).

Le matériel actuellement installé se compose de :
— DEUX 370/168 — 5000 K chacun,
— UN 370/168 — AP de 6000 K,
— 550 terminaux téléprocessing.

GIE Envoyer c.v., en précisant la référence du poste choisi, au Service du Personnel, Tour Franklin, cédex 11, 92081 Paris - La Défense.

dernier appel
EMPLOI des JEUNES

Pour donner une suite pratique
à la loi du 5 juillet 1977
les services commerciaux
(Vente ou Management)
du Groupe de Sociétés d'Assurances
le plus important du secteur privé.

offrent 20 stages

à des jeunes de 21 à 25 ans, sans emploi actuel, du niveau baccalauréat au moins, dans les conditions prévues par les décrets et arrêtés d'application de la loi.

Les stages de formation seront d'une durée de 6 mois et débuteront le 16 Janvier 1978

Ils comprendront une formation d'au moins 200 heures. A l'issue du stage les stagiaires pourront présenter leur candidature pour les postes correspondant à la qualification acquise.

Ces postes
font appel à un sens aigu des relations humaines et de la responsabilité personnelle dans l'évolution du plan de carrière en fonction exclusive de l'efficacité.
Ils bénéficient d'une rémunération moyenne parmi les plus élevées du monde industriel et commerçant.

Toutes précisions sur les modalités de fonctionnement des stages et sur les postes et carrières auxquels ils préparent seront fournies aux candidats (tes) qui auront été convoqués individuellement.

1re lettre manuscrite à PUBLI-BANS, réf. MA 1203 13, rue Marivaux, 75002 PARIS, qui transmettra
(Merci de bien vouloir rappeler la référence)

La direction financière

d'une très importante Société ayant son Siège Social à Paris et de multiples Etablissements en province (surtout dans le Nord), recherche

adjoint au chef de service contrôle comptable interne

réf. 41350 A

ayant de très bonnes connaissances en comptabilité analytique et générale et des connaissances générales en informatique, plusieurs années d'expérience professionnelle en usine, et une expérience de l'Audit. Ce collaborateur participera à l'évolution des méthodes de comptabilité analytique.

attaché informatique

Réf. 41350 B

INGENIEUR ayant complété, si possible, sa formation par IAE ou ICG, possédant au minimum 5 ans d'expérience de l'Informatique, ayant assumé la fonction de chef de projet.
Il interviendra au titre de formateur, conseil, chef de projet dans les domaines informatiques intéressant la Direction Financière.

Ces deux fonctions nécessiteront des déplacements en Province 2 jours par semaine environ.

Adresser lettre manuscrite + CV + photo + rémunération actuelle sous réf. correspondante CONTESSE PUBLICITE 20, av. Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

Ingénierie Nucléaire & Calculs de Structures

En Ingénierie nucléaire, les calculs de structures sont une phase essentielle à la démonstration de la fiabilité des équipements. Outre l'exploitation de programmes informatiques, destinés à établir les rapports de contraintes thermiques ou mécaniques, les " équipes calculs " réalisent les essais (expérimentaux ou en situation réelle de fonctionnement), et conduisent les actions de développement de nouvelles méthodes d'analyse. Cherchant à allier responsabilité individuelle et créativité collective, elles doivent donc être pluridisciplinaires et de taille humaine.

C'est dans cet esprit que, Société en forte expansion, nous créons plusieurs postes dans les domaines suivants :
- Calculs de tuyauteries (Réf. 1110)
- Enceintes sous pression (Réf. 1111)
- Comportement vibratoire de structures mécaniques (Réf. 1112)
- Tenue au séisme (Réf. 1113)

Ces postes conviennent à des Ingénieurs ECP, EMP, ENSAE ou équivalent possédant une expérience d'environ deux années en calculs dynamiques et statiques par la méthode des éléments finis.

Envoyer dossier de candidature en précisant la référence choisie à SWEERTS B.P. 269. 75424 PARIS CÉDEX 09 qui transmettra.

TERADYNE
INGÉNIEUR D'AFFAIRES
PARIS

Notre siège est situé aux U.S.A., mais notre marché s'étend, bien sûr, à toute l'Europe où notre filiale française joue un rôle important.
Notre activité concerne, comme vous le savez peut-être, les systèmes de tests pour composants et sous-ensembles électroniques.
De votre côté, votre formation d'Ingénieur et votre expérience vous ont certainement permis de bien connaître le domaine des semi-conducteurs, télécomm. ou calculateurs.
Vous êtes en effet d'abord un excellent technicien mais votre finalité c'est la vente et la négociation de très grosses affaires (plusieurs milliers de dollars).
A noter que nous créons un nouveau poste. Il est évolutif. Nous sommes dans un contexte multinational où parler anglais est évidemment très souhaitable.
Nous serions heureux de vous rencontrer très prochainement et de faire équipe avec vous.
Merci d'adresser votre C.V. sous référence 3.577 à

INTERNATIONAL BUSINESS DRIVE iBD
28, av. de Messine
75008 PARIS
à qui nous avons confié cette recherche.

Société région Ouest Paris rech.
TECHNICIEN CHIMISTE
niveau D.U.T., pour laboratoire applications d'analyseurs des liquides à base de torche à plasma, connaissant analyse spectrochimiq. élémentaire (absorption atomique de préfér.). Anglais, permis de conduire indispensables. Ayant goût des contacts humains. Adresser C.V. et photo sous nº 22.200 B, à BLEU, 17, rue Lebel, 94300 VINCENNES.

Importante société industrielle recherche pour son siège social PARIS (8e)
EMPLOYÉ DE SERVICE EXPORT
pour rédaction d'offres, suivi de commandes... Niveau B.T.S., connaissance de l'anglais souhaitée, allemand apprécié. Restaurant d'entreprise.
Ecrire sous référence 3.379 à ORGANISAT. ET PUBLICITE, 2, rue Marengo, 75001 PARIS.

Recherchons pour
POSTE ASSISTANT TECHNIQ.
dans organisation professionnelle patronale : homme 33 ans envir., dégagé O.M. Niveau d'études : D.U.T. ou licence Sciences Eco. Expérience profession. en entreprise 2 ans minim. demandée. Format. au poste proposé assurée par l'employeur (trois mois en province, trois mois à Paris). Le poste a pourvoir nécessite bons contacts humains, déplacements fréquents. Adres. C.V., photo et prét. à LANCIONNE, 188, avenue Daumesnil, 75012 PARIS, qui transmettra.

Important Cabinet d'expertise du Languedoc rech. Ingénieur A.M. ou INSA débutant pour poste technico-commercial. Formation assurée. Ecr. HAVAS BEZIERS Nº 81.438.

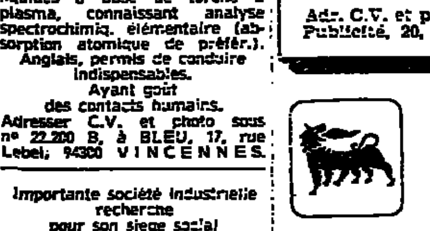
Importante Société recherche
PROGRAMMEURS
4 à 5 a. d'expér. Cobol. Ecrire à Lease Inform., 61, r. Blanche-9e ou téléphoner 285-17-45.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ FRANÇAISE
Proche PORTE D'ORLEANS

ADJOINT AU CHEF DU PERSONNEL
HOMME

Débutant ou ayant deux à trois années d'expérience professionnelle.
Formation juridique exclusivement.
NIVEAU MAITRISE

Adr. C.V. et prétentions sous nº 42.121 à CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris cedex 01.



Agip
Agip française s.a.

propose postes

attachés commerciaux

pour affectations :
- REGION PARISIENNE
- BASSE SEINE

Attributions impliquant une expérience récente de plusieurs années en :
- prospection et vente de tous les produits pétroliers auprès de l'industrie, des négociants, et des autres consommateurs ;
- prospection et vente lubrifiants moteurs auprès notamment patentés de l'automobile ;
- connaissance domaine Stations Service appréciée.

Profil :
- âge minimum : 28 ans,
- formation supérieure commerciale

Ces postes nécessitent la volonté d'atteindre des objectifs fixés. Ce travail impose des déplacements programmés fréquents chaque semaine et l'acceptation de mobilité future.

Conditions fixées selon qualification acquise.

Ecrire avec CV, photo ET PRETENTIONS ANNUELLES à AGIP Française S.A., Service Personnel-Juridique - 4, Quai des Etroits - 69321 LYON Cédex 1.

Réponse et discrétion assurées.

POUR POSTES IMMÉDIATS
BASIC
recrute
A.T. 2 AUTOMATISME
DEPLACEMENTS
POUR BANLIEUE OUEST
A.T. 3
CIRCUITS NUMÉRIQUES
A.T. 3 ÉLECTRONIC.
B.T.S. ou D.U.T. LABORAT.
A.T.P.
CIRCUITS LOGIQUES
A.T. 3
OPTION ÉLECTRONIQUE OU AUTOMATISME
A.T. 3
TECHNOLOGIE LABORATOIRE COMPOSANTS
A.T. 2
MAINTENANCE APPAREILS DE MESURE
Se présenter 74-76, rue M.-Ange, PARIS (XVIe) — 743-14-40. Mº EXELMANS.

International Company Requires PLANT MANAGER for new heart pacemaker factory at FOURMIES. Proven ability, commercial instincts and good English essential. Salary 120.000 + with many Fringe benefits. Send application with C.V. to : HOWARD ORGANISATION, 3, r. Cardinal - Mercier, 75009 Paris.

ORGANISME SYNDICAL PATRONAL recherche STENODACTYLO AIDE-COMPTABLE 2e échel. Ecrire avec C.V. détaillé, à Boîte Postale M. du MAZET 186-75062 PARIS, CEDEX 02 (service nº 32), qui transm.

banque

BANQUE INTERNATIONALE recherche pour son **DEPARTEMENT INTERNATIONAL** un

CADRE Classe V ou VI

Adjoint au responsable du secteur **Crédits Internationaux.**

Ce poste comporte :
- des négociations,
- le montage et le suivi des opérations,
- des études économiques,
- le contrôle du service gestion des crédits en euro-devises.

Le candidat devra avoir :
- une expérience de plusieurs années dans ce secteur,
- des connaissances juridiques, économiques et comptables.

Anglais courant.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions sous réf. 2200-M à I.C.A. qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising 3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

IMPORTANTE SOCIETE FRANÇAISE ECHAFAUDAGE METALLIQUE ET ETAIEMENT
recherche

jeune ingénieur E.T.P. ou similaire

- Après une période de formation, il devra être capable d'assurer un poste de Technico-Commercial sur la Région Parisienne,
- une expérience de 2 à 3 ans en chantiers est souhaitée pour connaître le milieu Entrepreneurs, T.P., Architectes etc.,
- poste largement évolutif pour tout élément dynamique,
- la connaissance de l'anglais serait appréciée.

(Réf. 697-12/M)

technico-commercial export

- 30 ans minimum,
- formation ingénieur ETP ou similaire,
- anglais courant,
- appelé à travailler sur l'Afrique et le Moyen-Orient, il devra consacrer 50 % de son temps en déplacements,
- son rôle sera de prospecter, de vendre, de négocier des contrats, d'épauler les ingénieurs résidant sur place et d'assurer une assistance technique. (Réf. 697-13/M)

Envoyer lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo et prétentions sous référence correspondante.
Réponse et discrétion assurées.

guillon sélection
22, AV. DE LIVRY - 93340 LE RAINCY

Ingénieurs Grandes Ecoles
secteur informatique

Pour réaliser d'importants projets informatiques dans le secteur bancaire, le CAM, filiale informatique d'un des plus puissants groupes financiers mondiaux recherche des ingénieurs grandes écoles débutants et des ingénieurs ayant quelques années d'expérience en Informatique de Gestion. Ces postes sont destinés à des candidats de valeur qui participeront au développement d'un secteur.



CAM Les dossiers de candidatures (C.V., photo et prétentions) sont à adresser à : Robert ENSCH Service du Personnel — CAM — 113, rue Jean-Marin Naudin - 92220 BAGNEUX

UNIVERSITE PARIS I



vous propose du 13 au 16 juin 1978

UNE FORMATION GRATUITE ET REMUNEREE (90 % du S.M.I.C.) PREPARANT AUX FONCTIONS D'ASSISTANT DE GESTION.

Conditions : être âgé de moins de 25 ans.
Niv. d'études : Bac + 3 ou Bac + 4.

Renseignements :

IFAPE : 162, rue Saint-Charles
75015 PARIS

Tél. : 578-02-28
578-61-30
578-91-16
postes : 325 et 327

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

offres d'emploi

chefs de produits

90 000 F +

Un jeune laboratoire pharmaceutique en rapide expansion recherche de jeunes hommes ou femmes capables de prendre en charge l'un - une ligne de spécialités éthiques, l'autre - une ligne de produits «grand public» à orientation cosmétologie.

Responsable de son budget, le chef de produit aura pour mission de définir la stratégie marketing et publicitaire, fixer les objectifs, superviser les ventes pour sa ligne de produits, assurer le lancement des produits nouveaux.

Les candidats doivent posséder 3 à 5 ans d'expérience marketing acquise au sein d'un laboratoire pharmaceutique ou en cosmétologie. Ils doivent être désireux de s'impliquer personnellement au sein d'une équipe dynamique et fortement motivée.

Envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la réf. 71274/M (pour Chef de Produit éthique) 71275/M (Chef de Produit grand public) (à mentionner sur l'enveloppe) à Christiane MONTEIL.

Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BERNARD KRIEF CONSULTANTS
1, RUE DANTON 75263 PARIS CEDEX 06

spérar



No 1 du travail temporaire

Dans le cadre de son expansion recherche pour compléter ses équipes sur **PARIS et RÉGION PARISIENNE dont MANTES LA JOLIE**

chefs d'agence

Ils seront responsables à part entière de la gestion d'une petite unité d'exploitation et devront assurer:

- la promotion de nos services auprès d'une clientèle d'entreprises industrielles et commerciales.
- le recrutement et l'affectation d'un personnel ouvrier, technicien d'atelier et de chantier.

Ces postes conviendraient à des hommes de 28 ans minimum, possédant une solide formation technique et ayant exercé des fonctions technico-commerciales dans des entreprises industrielles.

Larges perspectives d'évolution assurées pour candidats de valeur grâce au développement permanent du Groupe, première centrale de services nationale.

- Formation rémunérée assurée
- Voiture nécessaire.
- Salaire fixe + remboursement frais de déplacement.

Adresser lettre manuscrite C.V., photo et prétentions s/réf.6005 au **Service Recrutement 7, avenue George V - 75008 PARIS**



LA SOCIETE AVERY, siège à CHILLY MAZARIN (banlieue Sud de Paris), leader international système d'étiquetage, de marquage et de distribution autocollants recherche

chef des services financiers et comptables

Ce poste en création, nécessité par la rapide progression de la Société, sera placé directement sous la responsabilité du Directeur Général.

Mission : Diriger les services de comptabilité générale et analytique, superviser le reporting comptable et préparer la mise en place de l'ordinateur.

Il sera capable de : • simplifier et d'aménager les procédures de gestion comme d'exercer la direction et l'animation d'une équipe de 15 personnes, • résoudre les problèmes juridiques et fiscaux, • élaborer les budgets et plans, • superviser la trésorerie de la société et de ses filiales.

Le titulaire, de formation supérieure juridique et comptable (type DECS), aura une expérience professionnelle en rapport avec les responsabilités.

Nous recherchons une personnalité de dialogue et de communication.
Parler Anglais serait un atout.

Adresser lettre manuscrite et C.V. en indiquant niveau actuel de rémunération, sous référence 4993-M à

CONSEIL EN RECRUTEMENT
CNPG 105, av. Victor Hugo - 75116 Paris



recherche pour sa division équipements électroniques

INGENIEUR ELECTRONICIEN Grandes Ecoles

(E.S.E. – ENSERG – ENSEEIHT...)

Il a une responsabilité d'étude et de développement réalisé en laboratoire de systèmes avec micro-processeur.

Ce poste concerne un ingénieur ayant une expérience de 2 à 3 ans des micro-processeurs.

Connaissances en calculateur temps réel souhaitées.

Adresser CV, rémunération souhaitée en indiquant la référence NK 241

MATRA à Monsieur KORFAN
BP N° 1 - 78140 VELIZY

offres d'emploi

benson

Machines à dessiner automatiques, périphériques d'ordinateurs,

recherche

INGENIEURS COMMERCIAUX

France - Export

Ils seront chargés de promouvoir la vente, soit en France – Paris ou Province –, soit à l'Etranger, d'une gamme originale d'équipements périphériques pour ordinateurs.

Ces postes s'adressent à des femmes ou à des hommes, possédant une expérience réussie dans la vente de biens industriels, connaissant les systèmes informatiques.

Pour les postes parisiens, formation appréciée dans le domaine de la mécanique, de l'électronique ou du bâtiment.

Pour les postes de province, lieu de résidence souhaité : **LYON ou RENNES.**

Pour l'exportation, grande disponibilité nécessaire pour de nombreux déplacements à l'étranger (connaissance de l'Anglais courant exigée).

Adresser CV détaillé à la Direction du Personnel - Z.I. des Petites Haies - 1, rue Jean-Lemoine 94015 CRÉTEIL.

HAVAS CONTACT

CHEF DE SERVICE ADMINISTRATIF

91.000/104.000 F

Nous sommes une société multinationale américaine. Sur la France, nous avons un certain nombre d'unités de la taille d'une P.M.E., et c'est pour assister le Directeur de l'une d'elles que nous *recherchons un jeune ESC, ESSEC ou équivalent.*

Votre rôle peut se définir comme suit : vous contribuerez par le support de votre service (une quinzaine de personnes) au bon fonctionnement de cette entité et à l'atteinte des objectifs commmerciaux.

Au départ, nous vous formerons à notre siège parisien. Par la suite, suivant votre disponibilité et vos goûts, nous vous confierons l'entière responsabilité d'un service administratif en province.

La Société évoluant rapidement, une bonne pratique de l'anglais et la capacité de pouvoir converser avec la Direction Informatique de l'entreprise sont des atouts supplémentaires.

Merci d'adresser votre C.V. sous référence 3.573 à :

INTERNATIONAL BUSINESS DRIVE
28, av. de Messine
75008 PARIS
IBD

à qui nous avons confié cette recherche.



Groupe C.G.E.

vous propose à l'agence de

PARIS

du département accumulateurs
un poste d'

ingénieur commercial

Dans votre domaine de responsabilité vous aurez à :

- *prospecter et suivre la clientèle,*
- assurer la promotion des produits,
- établir les devis et suivre les affaires,
- évaluer la potentialité du marché.

Pour réussir il vous faut :

- une formation d'ingénieur électricien-électronicien,
- *une première expérience de vente de produits techniques,*
- une attirance vers la fonction commerciale,
- *la connaissance de l'anglais sera appréciée.*

Si vous êtes intéressé, adressez-nous votre *candidature en mentionnant la rémunération souhaitée sous référence A9-45.*

SAFT DIRECTION DES RELATIONS HUMAINES
119, rue du Prdt Wilson
92300 LEVALLOIS-PERRET.

Importante Société
INDUSTRIE ELECTRONIQUE
recherche pour région parisienne et province

ASSISTANTES SOCIALES

avec diplôme d'Etat INFIRMIERE
Débutantes ou confirmées.

Écrire avec C.V. sous référence 3844 à :

OP organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS/OUTRANSMETTRA

offres d'emploi

GERER, PROSPECTER, NEGOCIER, CONCLURE
constituent l'essentiel de la fonction de nos

INGENIEURS COMMERCIAUX

SYSTEMES DE GESTION

Votre mission, si vous choisissez de rejoindre l'équipe OLIVETTI à PARIS ou en PROVINCE, sera double :

- gérer un portefeuille clients
- intéresser de nouvelles entreprises pour lesquelles vous établirez un diagnostic complet des besoins en matière de traitement de l'information, prévoirez et proposerez des solutions adaptées, la finalité de la négociation étant la vente des matériels correspondants.

Si vous aimez gérer, prospecter, négocier et conclure des affaires,
Si vous êtes diplômé d'une ESC,
Adressez votre candidature sous référence Ga OLIVETTI-France - DPRH - 91 rue du Faubourg Saint-Honoré - 75008 PARIS.

Une première expérience commerciale, sans être indispensable, serait très appréciée.

olivetti

Filiale d'un Groupe Pharmaceutique International

recherche

MEDECIN ou PHARMACIEN

Il est responsable :

- de la création publicitaire.
- des relations médicales.

Cette mission exige une solide expérience dans les domaines considérés et une très bonne connaissance de l'anglais.

Ecrire avec CV détaillé sous réf. 12.977 à HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann - 75008 PARIS.

HAVAS CONTACT

JEUNE X, CENTRALE, A et M

Un important groupe pétrolier français aux activités diversifiées, propose à un JEUNE INGENIEUR GRANDE ECOLE X, Centrale, A et M de commencer sa carrière en raffinerie dans un poste d'Exploitation.

Il pourra ensuite évoluer vers d'autres fonctions au sein du Groupe en France ou à l'Etranger.

Envoyer C.V., photo et prétentions sous réf. 2155-M à I.C.A. qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising
3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

GRANDE BANQUE PRIVEE

recherche pour son **réseau d'Agences,** de

futurs cadres

ayant une vocation commerciale affirmée et une formation supérieure

- une *préférence* sera accordée aux diplômés des Ecoles Supérieures de Commerce, parlant anglais et âgés de 24 ans environ,.
- à l'issue d'une année de formation, les stagiaires pourront être affectés dans n'importe quelle grande ville française.

Adresser C.V., lettre manuscrite et photo sous référence M 813 à

SOFAC
11, rue Troyon - 75017 Paris.

Toute candidature à laquelle aucune réponse n'aura été donnée dans un délai de 3 semaines devra être considérée comme non retenue.

ÉDITEUR PHONOGRAPHIQUE INTERNATIONAL

recherche

CHEF DE VENTE

Paris et Région Parisienne

Souhaitons J.H. passionné par cette branche, mais également spécialiste du contact et excellent gestionnaire. Il devra s'intégrer rapidement à une équipe très compétente qu'il devra animer et assister dans la réalisation de ses objectifs.
Anglais souhaité. Possibilité d'évolution
Discrétion assurée

Adresser lettre manuscrite avec C.V. et photo à : THIVILLIER DARRAS (350), Mme LAMY
164, r du Faubourg-Saint-Honoré, Paris (8e), qui tr.

offres d'emploi

LA DIRECTION GENERALE DES TELECOMMUNICATIONS
recherche

ingénieur grande école

(X - MINES - CENTRALE - HEC)

avec formation solide en économie de l'entreprise ayant une expérience de 2 à 3 ans dans ce domaine. Le candidat animera des *études, liées à la planification et participera* à des analyses d'impacts économiques.
Lieu de travail : Paris

Adresser CV détaillé, photo et prétentions sous référence 6356 à L.T.P.
31, Bd Bonne Nouvelle 75002 Paris

INGENIEUR D'AFFAIRES

Filiale d'un Groupe international, nous avons acquis une grande notoriété dans le domaine des **TECHNIQUES DU VIDE.**

Nous cherchons un Ingénieur âgé de 28 ans minimum. Outre de solides connaissances en Physique, il aura deux ou trois ans d'expérience technico-commerciale ou scientifique, une bonne maîtrise de l'allemand ou de l'anglais.

Il sera responsable du développement des ventes d'une gamme de matériels concernant la cryogénie, l'ultra-vide, l'analyse de gaz. L'activité, basée à Paris, impliquera des déplacements de courte durée dans toute la France. Un stage de formation est assuré.

Ecrivez sous réf. M 3895 à Hélène REFREGIER, qui étudiera confidentiellement votre candidature.

GEM

gi SERTI SELECTION
49, avenue de l'Opéra
75002 PARIS

IMPORTANTE SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'INGÉNIERIE PARIS

RECRUTE
pour son département chargé des domaines de gestion (budget, planning), d'organisation et d'administration des contrats liés à la réalisation d'importants investissements industriels

UN INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE DÉBUTANT

Possédant une formation complémentaire juridique ou de gestion.

Langue anglaise (lue, écrite, parlée) indispensable.

Ce poste implique des déplacements de longue durée à l'étranger.

Adr. candidature, C.V., photo, prétent. à n° 4.613,
SPERAR PUBLICITE
12, rue Jean - Jaurès
92807 Puteaux qui transm.

ITT OCEANIC recherche

un analyste

pour son service budget et analyse financière.

Formation :
école supérieure de Commerce, complétée d'un diplôme comptable DECS, certificat supérieur expertise comptable, très bonne connaissance de l'anglais, si possible.
1 à 2 ans d'expérience.

Il sera chargé notamment de l'analyse des données d'exploitation et des données financières de la société qu'il comparera avec les prévisions et participera à l'élaboration du budget et du plan de 5 ans.

Ce poste permet de connaître et de maîtriser les méthodes américaines modernes de gestion et ouvre pour une personne ambitieuse des perspectives d'avenir intéressantes, soit dans la société, soit dans le groupe.

ITT OCÉANIC
Ecrire avec C.V. et prétentions à Madame Le May
Service du Recrutement
97, avenue de Verdun
93230 ROMAINVILLE

RECHERCHONS AU 1er FEVRIER

UN VENDEUR

Minimum 28 ans, EXPERIMENTE EN EXPORTATION DE PRODUITS SIDERURGIQUES ET NEGOCE INTERNATIONAL.

— PARLANT PARFAITEMENT ANGLAIS.
— CONNAISSANCE EN ALLEMAND APPRECIEE.
— PREVOIR DEPLACEMENT A L'ETRANGER.

SIÈGE PARIS

Envoyer C.V. et prétentions à SEREX FRANCE.
40, rue des Mathurins. — 75008 PARIS.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

offres d'emploi

LA DIRECTION GENERALE DES TELECOMMUNICATIONS
recrute

ingénieur grande école

ayant nécessairement 2 à 3 ans d'expérience dans les 2 domaines suivants :
INFORMATIQUE : traitement de base de données
STATISTIQUE : plans de sondage, organisation et dépouillement d'enquêtes, modélisation..
Il lui sera confié la conduite des études statistiques nécessaires à l'exploitation et au développement d'un important système d'informations.
Adresser CV détaillé, photo et prétentions sous référence 6355 à L.T.P.
31, Bd Bonne Nouvelle 75002 Paris

DIVISION STOCKAGE
IMPTE SOCIÉTÉ INTERNATIONALE
Lieu de travail : AUBERVILLIERS (93)
recherche

1) ATTACHÉS TECHNICO-COMMERCIAUX

formation technique de base indispensable
Quelques années d'expérience de vente de biens d'équipement.

2) CONDUCTEUR de TRAVAUX

formation B.T.S., E.N.P., ...
pour coordonner et suivre approvisionnements chantiers.

3) DESSINATEUR

formation B.T.S. pour devis clients

Pour tous ces postes, l'anglais et/ou l'allemand sont souhaités.

Ecrire avec C.V. et photo, n° 41.965, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris (1er), qui tr. Il sera répondu à toutes candidatures correspondant aux exigences ci-dessus.

ADJOINT au CHEF du DÉPARTEMENT REPRÉSENTATIONS INDUSTRIELLES

90.000 F + Proche banlieue Nord-Ouest

Un groupe international diffusant des véhicules et des biens d'équipements en Afrique francophone recherche un Adjoint au Chef de son Département Représentations Industrielles (matériels agricoles, forestiers, mines, T.P.). Il sera chargé de tenir à jour une documentation commerciale et tarifaire et de préparer des remises d'offres. Il suivra sa clientèle afin d'accroître auprès d'elle la pénétration des matériels représentés par son groupe. Il assistera les responsables commerciaux des filiales africaines : études de marchés, de la concurrence, recherche de nouveaux débouchés... Le candidat retenu, âgé d'au moins 27 ans, de formation technique, ingénieur, BTS ou IUT option mécanique, possédera au moins 3 ans d'expérience professionnelle acquise dans la vente de ces types de matériels. Ce poste implique 30 % du temps en déplacements, avec des possibilités de développement de carrière en Afrique francophone. Ecrire s/réf. 146/M à :

GRH Conseils
3, avenue de Ségur 75007 PARIS
Toutes les candidatures seront traitées confidentiellement.

G. I. S.

GESTION INFORMATIQUE SYSTEME
recherche pour ses propres besoins et ceux de ses clients

1) ANALYSTES-PROGRAMMEURS

confirmés (Réf. AP 49)
CII HB 64 ou 66

2) ANALYSTES-PROGRAMMEURS

expérimentés ou débutants (Réf. AP 50) pour développement d'applications en GAP, RPG ou COBOL.
Envoyer C.V., 48, rue du Ranelagh, 75016 Paris

BANQUE PRIVÉE
— rattachée à un groupe très important —
recherche son

responsable commercial des relations avec l'étranger

Ce poste, d'un niveau minimum CLASSE V, ne peut convenir qu'à un diplômé de l'Enseignement Supérieur, 32 ans minimum, ayant une solide expérience bancaire, de préférence dans un Département Etranger, parlant couramment ANGLAIS et ALLEMAND ou ESPAGNOL, et désireux de s'intégrer dans une banque de taille moyenne développant vigoureusement ses opérations avec l'étranger.

Déplacements à prévoir : 2/3 du temps environ.

Veuillez écrire sous référence M 378 M, à

INTERCARRIÈRES
5, rue du Helder 75009 Paris

Burke MARKETING RESEARCH
recherche

UN (E) CHARGÉ (E) D'ÉTUDES JUNIOR

à dominante quantitative

UN (E) CHARGÉ (E) D'ÉTUDES JUNIOR

à dominante qualitative

Rémunération annuelle : 55.000 francs.

Si vous avez :
- Une première expérience des études de marché ;
- Une facilité certaine de rédaction ;
- Le goût des contacts ;
- La pratique de l'anglais (souhaitée).

Adresser votre candidature avec C.V. et photo à :
BURKE MARKETING RESEARCH,
159, rue Nationale, 75013 PARIS.

Importante Société de régulation industrielle
PARIS BANLIEUE SUD
recherche

INGÉNIEUR
POSITION II
CHEF DE PROJET
SYSTÈME TEMPS RÉEL

Solides connaissances logiciel et matériel T 1600 SOLAR

ANALYSTE-PROGRAMMEUR
EXPÉRIMENTÉ SOLAR

(Assembleur - FORTRAN)
Expérience matériel appréciée
Ecrire avec C.V. et prétentions n° 42.359 CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris (1er), qui trans

---

IMPORTANT CONSTRUCTEUR DE MATERIELS THERMIQUES ET NUCLEAIRES DONT LES BUREAUX SONT SITUES A PROXIMITE DE PARIS
recherche

Pour poste :

CHEF DE SERVICE MONTAGE

- Ingénieur diplômé A.M. ou similaire ;
- 35 ans minimum ;
- Langue anglaise parlée et écrite ;
- Possédant expérience dans ce domaine.

Le candidat choisi devra animer :
- D'importants chantiers en FRANCE et dans le monde entier.
- Des déplacements de courte durée sont à effectuer assez fréquemment.

Adr. C.V., prétent., sous réf. 1.128 M à SWEERTS, B.P. 269 - 75424 Paris-cedex 09, qui transmettra.


CAP SOGETI SYSTEMES

RECHERCHE POUR EMBAUCHE IMMEDIATE

DES SPÉCIALISTES EN INFORMATIQUE

Jeunes Ingénieurs formés aux méthodes d'accès et procédures de transmission.

Spécialistes des réseaux d'ordinateurs et des techniques de commutation de messages et de paquets

Ingénieurs justifiant d'une expérience dans la programmation des terminaux « intelligents »

Envoyer C.V. et prétentions sous référ. S. 500 à
F. BEHR - CAP SOGETI SYSTEMES
5, rue des Morillons - 75738 PARIS CEDEX 15

IMPORTANT GROUPE DE SERVICES
PARIS-3e recherche

ADJOINT SERVICE DU PERSONNEL

Le candidat souhaité doit avoir 30 ans minimum. Une expérience de quelques années dans un service de personnel et plus particulièrement des problèmes de gestion administrative et sociale du personnel.

Des connaissances dans le domaine de la comptabilité-salaires seront appréciées.

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé et prét. sous référence 6010 à P. LICHAU S.A., B.P. 220 75063 Paris Cédex 02 qui transmettra.

GROUPE ANGLAIS D'ASSURANCES
recherche

ANALYSTES

qui seront chargés de l'analyse fonctionnelle et organique de nouveaux traitements. Les candidats devront posséder une expérience de 3 ans minimum de cette fonction ainsi qu'une bonne connaissance du télétraitement.

Faire acte de candidature sous référ. 5.069 M à :
Jean PORRACCHIA.


CARRIERES INFORMATIQUE
conseil en recrutement
149, RUE SAINT-HONORE 75001 PARIS

Importante société d'Engineering implantée à Paris, recherche

spécialiste recrutement

de formation supérieure avec une expérience de 2 à 3 années du recrutement de techniciens, dessinateurs, administratifs et ouvriers qualifiés acquise soit en milieu industriel soit en cabinet spécialisé.

L'expansion de notre société autorise de très grandes possibilités d'évolution.

Ecrire à No 42.158 Contesse Publicité 20, av. Opéra 75040 PARIS CEDEX 01 qui transmettra

---

SOPAD (NESTLÉ)

recherche
pour son Service Informatique

INGÉNIEUR ANALYSTE
Grande Ecole Scientifique ou Commerciale

ayant quelques années d'expérience dans la fonction, pour lui confier des travaux d'informatique de gestion.

- Matériel IBM 370/158 ; système OS/VSI ; Environnement IMS.
- Langage COBOL ANS.

Ecrire avec C.V. détaillé à Direction du Personnel, 17-19, quai Paul-Doumer, 92401 COURBEVOIE.

TECHNIP - GEOPRODUCTION

recherche

INGÉNIEURS DE PROJETS
INGÉNIEURS DE STRUCTURE

Expérience minimum 5 ans acquise dans l'ingénierie des :

PLATES-FORMES PÉTROLIÈRES EN MER

Anglais indispensable.
Possibilité affectation longue durée à l'étranger.

Adresser curr. vitae et niveau de rémunération à :
TECHNIP-GEOPRODUCTION, 147, av. Paul-Doumer, 92500 RUEIL-MALMAISON - Tél. : 977-92-54.

---

directeur administratif et financier

recherché par P.M.E. Paris
Secteur Tertiaire.

Il a en charge les comptabilités, les budgets, la trésorerie et l'ensemble de la gestion. Expérience confirmée et anglais courant nécessaires.

Ecrire avec prétentions et photo sous réf. BVK à I.C.A. qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising
3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

ORGANISME PUBLIC

CHERCHE POUR PARIS

COLLABORATEUR
POUR CONSEIL-ASSISTANCE

P.M.I.-CREATION D'ENTREPRISE

PROFIL :
2 diplômes d'études supérieures du 2e cycle (formation d'ingénieur souhaitée), expér. professionnelle d'au moins 1 an dans entreprise industrielle.
Conditions :
75 000 à 90.000 F annuel. Brut + avantages sociaux

Env. lettre man.+ C.V.+ photo ss le n° T 2098 M à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris

---

IMPORTANT ORGANISME A CARACTÈRE SOCIAL

recherche pour son bureau régional de ROUEN

UNE ASSISTANTE
ou
UN ASSISTANT DE SERVICE SOCIAL

Les candidats titulaires du diplôme d'Etat auront l'expérience et la maîtrise du service social et devront avoir le goût et les aptitudes aux relations extérieures.

Envoyer C.V. manuscrit et photo sous n° 4705 PARFRANCE, 4, rue Robert-Estienne, 75008 Paris, qui transmettra.

STE DYNAMIQUE DE MOYENNE IMPORTANCE recherche pour son laboratoire de développement

INGÉNIEUR EN TÉLÉPHONIE

5 ans minimum d'expérience en conception de systèmes logiques, pour diriger équipe de conception de nouveaux produits. Lieu de travail :
BOULOGNE-SUR-SEINE.

Adresser C.V. + lettre man. à JEP CONTINENTALE sous réf. M/3 - 173, av. Victor-Hugo, 75116 PARIS, qui transmettra.

Factory Mutual System

Nous sommes associés à l'un des plus importants groupes d'assurances en risques industriels du monde

Dans le cadre de notre programme de développement continu, nous recrutons pour notre bureau Ingénierie de Paris

JEUNES INGÉNIEURS GRANDE ÉCOLE

L'anglais courant est indispensable, les autres langues sont appréciées. Les postes impliquent des contacts humains à tous les niveaux hiérarchiques de l'industrie et des déplacements en France et pays limitrophes pour environ 40 % du temps.

Si vous êtes intéressés par une carrière dans l'ingénierie de prévention des sinistres industriels,

écrivez en joignant un curriculum vitae à
M. A.J. Hemond
FACTORY MUTUAL INTERNATIONAL
Avenue Charles-de-Gaulle
78150 Le Chesnay, France.

TECHNICIEN DU CUIR

Nous sommes une chaîne de grands magasins.

Nous recherchons pour notre siège à Paris
UN TECHNICIEN SUPERIEUR EXPERIMENTE
pour effectuer tests et essais en laboratoire.

Le candidat devra :
- avoir au moins 27 ans
- avoir suivi les cours du centre technique du cuir à Lyon
- avoir 4 ans d'expérience professionnelle dans le secteur de la chaussure
- avoir de bonnes qualités de négociateur et de bonnes capacités rédactionnelles.

Envoyer votre C.V. manuscrit, prétentions à No 42272 Contesse Publicité, 20 av. Opéra, 75040 Paris Cedex 01 q.tr.

ADJOINT AU DIRECTEUR FINANCIER

Une société industrielle de fabrication mécanique (C.A 80 millions) implantée dans la proche banlieue Ouest de Paris, filiale d'un important groupe international recherche un jeune cadre capable d'assurer ce poste. Dépendant directement du directeur financier et pouvant être appelé à collaborer avec lui dans tous les domaines financiers, il sera plus particulièrement chargé du reporting, de la comptabilité analytique, de l'établissement et du contrôle des budgets.

Ce poste conviendrait à une personne diplômée de l'enseignement supérieur et du niveau DECS ayant déjà acquis l'expérience de plusieurs années d'un poste similaire dans une société anglo-saxonne ou dans un cabinet d'audit international.

Le candidat retenu devra avoir une excellente connaissance écrite et parlée de la langue anglaise. Il devra faire preuve des qualités intellectuelles et humaines qui lui permettront de faire aboutir les idées et les innovations que l'on attend de lui. La rémunération sera fonction de l'expérience déjà acquise.

Les candidats intéressés sont priés d'envoyer leur curriculum vitae et prétentions à Christian Nguyen, 2, avenue Montaigne, 75008 Paris, sous référ. 711218. Discrétion assurée.

Nous sommes une Société de Distribution de
GROS ÉLECTROMÉNAGER
de tout premier plan et recrutons

INSPECTEUR COMMERCIAL

NOUS OFFRONS : Position cadre. Rémunération moyenne 80.000 F/an. Indemnités de déplacements. Possibilité de promotion ultérieure.

NOUS DEMANDONS : Age minimum 25 ans. Formation niveau SUP. de CO. ou équivalent. Goût du commerce, de la négociation et des responsabilités. Dynamisme et mobilité. Voiture personnelle en bon état.

Envoyer C.V et photo sous référence 3.888 à :
ORGANISATION ET PUBLICITE
2, rue Marengo, 75001 PARIS, qui transmettra.

AEG TELEFUNKEN FRANCE S.A.

recherche pour son Département
COMPOSANTS ELECTRONIQUES
à (92) CLICHY (Métro Porte de St-Ouen)

un ingénieur technico-commercial

Agé de 26 ans minimum.
Connaissance souhaitée de l'allemand.
Expérience vente composants électroniques industrie ou grand public exigée.
Travail à PARIS avec de fréquents déplacements à envisager en province.
Salaire fixe + intéressement sur objectifs.
Adresser C.V., photo et prétentions à
Direction du Personnel
AEG TELEFUNKEN FRANCE S.A.
6, bld du Général-Leclerc 92115 CLICHY.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5.72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

offres d'emploi

Important Groupe Industriel
Région Parisienne
recherche pour son DEPARTEMENT AUTOMOBILE

INGÉNIEUR ÉLECTRO-MÉCANICIEN

SUPELEC, A. et M., etc...

Au moins 5 ans d'expérience : Service Méthodes ou Services Etudes pour fabrication produits très grande série. Habitude métaux non ferreux et matières thermoplastiques.

Adresser C.V., photo et prétentions à n° 42.375, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris (1er), qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIETE PARIS (8e)
équipée d'un IBM 370/138 DOS/VS temps réel base de données recherche

ANALYSTES-PROGRAMMEURS

Expérience pratique du PL1 d'un à deux ans
Formation D.U.T. ou équivalent
Connaissances WARNIER appréciées
Salaire 4.600 F x 13

Adr. C.V. détaillé sous réf. 6.003 à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 Paris cedex 02, qui transmettra.

COMPAGNIE D'ASSURANCES
Centre de Paris

Matériel IBM 370 - VM/CMS - OS/VS 1 CICS/VS - DL/1 - VTAM/NCP - 37.90
recherche

HOMME SYSTÈME

connaissant tout ou partie des logiciels précités

PROGRAMMEURS COBOL

confirmés

Envoyer C.V. et prétentions sous n° T 002.063 M à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e).

---

spécialistes du recouvrement de créances commerciales

(Hommes ou Femmes)

recherchés par entreprises secteur financier.
Postes sedentaires et mobiles.
Expérience indispensable.

Adresser c.v. et prétentions sous référence 9630 à Axial Publ., 91, Fbg St-Honoré 75008 Paris, qui tr.

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL

DIRECTION INFORMATIQUE
SERVICE DES APPLICATIONS DE GESTION
recherche

- **2 INGÉNIEURS**
  Formation supérieure, 2 à 5 ans expérience.
- **3 ANALYSTES - PROGRAMMEURS**
  Niveau I.U.T., 2 à 5 ans expérience.

Pour participer à la conception et à la réalisation d'applications de gestion et à la maintenance sur gros matériels et mini-ordinateurs en batch et T.P.

Env. C.V. sous référ. 484 à Créations Dauphine, 41, av. Friedland, 75008 Paris, qui transmettra.

Société ANGLO-SAXONNE implantée région MELUN (77) recherche

1 ASSISTANT
pour contrôleur financier.

Il devra si possible comprendre et parler anglais, être rompu aux méthodes de gestion anglo-saxonnes.

Diplôme requis : D. E. C. S.

Ce poste est à pourvoir pour le mois d'avril au plus tard.

Env. C.V.+photo (non retourn.) et prétent. ss n° 22.165 B BLEU 17, rue Lebel, 94300 VINCENNES, qui transm.

Périodique Génie Climatique ch. journaliste technique plein temps, anglais/allemand lus appréciés. Écr. C.V., S.Y.N., 51, rue Vivienne, Paris-2e.

SERVICE SOCIAL PRIVE, banl. Ouest Paris, rech. URGENT

ASSISTANTE SOCIALE
Tél. pour rendez-vous : 204-08-76

Centre hospitalier Courbevoie, 30, rue Kilford (92), recrute INFIRMIERS(RES) D.E. de jour et de nuit. Tél. : 788-83-35.

Société expertise comptable
ABIKIAN recherche
DEUX COLLABORATEURS
niveau CERTIFICAT SUPÉRIEUR
COMPTABLES
HAUTEMENT QUALIFIÉS
(Entretien à PARIS 8e).
Adresser C.V., photo et prétent. sous réf. 1.866, à INTER P.A., B.P. 508, 75066 Paris Cedex 02, qui transmettra.

Importante Société recherche
JEUNE E.S.C.
pour ses SERV. COMPTABLES
Ecr. av. C.V. et prétent. sous réf. 4.664, SPERAR, 12, r. Jean-Jaurès, 92807 PUTEAUX, qui tr.

Société de Documentation Technique recherche
A.T.P. et INGÉNIEUR
EN ELECTRONIQUE
pour rédaction notices techniques. Ecrire à S.E.D., 6, rue du Docteur-Gosselin, 94230 CACHAN.

APSIDE
40, rue de Ponthieu 75008 PARIS, recherche disponibles rapidement D.U.T. + 2 ans.

ANALYSTES PROGRAMMEURS

- PL1 DOS/OS, DL1 appréciés.
- COBOL DOS/OS, CICS appr.
- ASM + Cobol OS.
- Assembleur mini temps réel.

Tél. : 225-12-46/359-27-80 ou envoyer C.V.

IMPORTANTE SOCIETE recherche
JEUNE CADRE
30 ans minimum

ayant expér. ou droit des affaires et excellente connaissance de l'anglais lu, écrit et parlé, pour poste négociation contrats et accords

Travail dans Paris avec déplacements à l'étranger.

Ecrire avec C.V. sous référ. 483 à Créations Dauphine, 41, avenue de Friedland, 75008 Paris, qui transmettra.

LE DEPARTEMENT BIOLOGIE DES LABORATOIRES BIOTROL dans le cadre de son expansion recherche

PHARMACIEN
Adjoint au responsable des Contrôles
- Diplômé option « biologie ou industrie »
- 27-30 ans.

BIOCHIMISTE
DE RECHERCHE
- Niveau maîtrise ou I.U.T.
- Connaissant protéines et macromolécules.

Ces activités s'exerceront dans le cadre de son centre de recherche et de production à CHENNEVIERES-LES-LOUVRES (Val-d'Oise, proximité Roissy-en-France).

Il est demandé de solides compétences techniques pour s'intégrer dans une équipe jeune et dynamique.

Adresser C.V. au Directeur de la Recherche et des Contrôles. Laboratoires BIOTROL. Boîte Postale n° 5 95380 LOUVRES.

SIEGE PARISIEN d'un groupe international recherche

STANDARDISTE
(HOTESSE)
BILINGUE ANGLAIS
- Pratique de la dactylographie souhaitable.
- Bonne présentation exigée.

Adresser C.V. et prétentions à : MINET Publicité, n° 4.112/J, 40, rue Olivier-de-Serres, 75015 PARIS, qui transmettra.

STEIN SURFACE

Société d'ingénierie de fours de sidérurgie ayant à réaliser nombreux contrats à l'exportation recherche

TRADUCTRICE TRILINGUE
FRANÇAIS - ALLEMAND ANGLAIS

Sachant dactylographier et ayt expérience termes techniques.

- PRIME
- RETRAITE
- CANTINE
- AVANTAGES SOCIAUX.

Tél à Mme FERON, 077-92-10, poste 511, ou écrire SERVICE DU PERSONNEL, Z.A.I. du Bois de l'Epine. Courrier d'entreprise 1107. 91015 EVRY CEDEX.

Marque connue HABILLEMENT MASCULIN recherche

DIRECTEUR DES VENTES
confirmé pour réorganiser encadrer et animer réseau VRP monocartes. Ecrire à BLEU, sous le n° 22.504 B, 17, rue Lebel, 94-VINCENNES.

Proche banlieue Sud Paris société française recherche

DÉLÉGUÉ TECHNICO-COMMERCIAL
pour vente dans secteurs industriel et scientifique, matériels à base optique.
Formation technique I.U.T. ou équivalente et première expérience de la vente. Activités : 50 % rég. paris., 50 % province. SCOP, tél. 687-35-72, poste 268.

IMPORTANTE SOCIETE proche Banlieue Nord-Ouest réalisant pour l'exportation des systèmes de télécommunications clefs en main recherche

UN COLLABORATEUR
chargé de la gestion d'affaires, au sein d'une équipe, sous la responsabilité d'un CHEF D'AFFAIRES.

Les principales activités seront :
- l'ordonnancement et le suivi des affaires ;
- l'approvisionnement des matériels ;
- le suivi des dépenses et l'analyse des résultats ;
- les relations avec les chantiers.

Qualités requises : esprit d'équ., initiatives, polyvalence.

Ce poste conviendrait à un titulaire d'un D.U.T. (option gestion) ayant quelques années d'expérience de ces activités dans l'industrie.

Ecr. avec C.V., photo et prétent. sous référ. 485 à CREATIONS DAUPHINE, 41, av. Friedland, 75008 PARIS, qui transmettra.

Société de services et conseils en informatique filiale d'un grand groupe industriel français recherche

pour assurer le développement de ses activités ds les domaines suivants :
- Conception et réalisation de systèmes temps réel ;
- Logiciel de base.

Des Ingénieurs débutants
expérience minimum deux ans, titul. d'un diplôme d'ingénieur (gdes écoles, universités), intéressés par les problèmes techniques, ils travailleront principalement au niveau des systèmes d'exploitation, intégrés dans des équipes existantes, ils seront responsables de sous-ensembles complets.

Envoyer lettre manuscrite, C.V. et prétentions sous référence DYLL (mentionnée sur envelop.) EMPLOIS ET CARRIERES, 30, rue Vernet, 75008 PARIS.

AGENCE DE PUBLICITE cherche

CHEF de GROUPE
ou
CHEF de PUBLICITE CONFIRMÉ (E)

CAPABLE DE :
- concevoir en équipe des campagnes complètes,
- les mener à leur terme ds toutes leurs réalisations,
- être convaincant mais aussi de commerce agréable dans ses relations avec clients et co-équipiers,
- gérer ses budgets.

Expérience solide en agence indispensable.

Ecrire avec C.V. photo et prétentions, sous le n° 4.609, à : SPERAR, 12, rue Jean-Jaurès, 92807 Puteaux, qui transmettra.

Nous sommes une société française de première importance

Nous recherchons quelques

PERSONNES DE CARACTÈRE
capables, après un STAGE REMUNERE d'atteindre en quelques mois UN SALAIRE de 4.000 à 6.000 F MENSUELS

Nous leur offrons :
- Une formation complète ;
- Une activité prenante ;
- Un plan de carrière précis.

Si vous pensez pouvoir faire « PEAU NEUVE »

Tél. 268-31-35 pour fixer rendez-vous.

La préférence sera donnée à candidats ayant fait :
- SOIT de bonnes études ;
- SOIT la preuve de leur personnalité.

DIA-PROSIM, importante Sté produits chimiques rech. pour son siège social situé à Vitry-sur-Seine (Val-de-Marne)

RESPONSABLE de l'ADMIN. DU PERSONNEL
Calcul paye. Tenue à jour des dossiers, enquêtes, statistiques, etc. Une expérience de 5 ans est indispensable. Ecrire sous référence 1/78.

SECRÉTAIRE
bilingue angl. Sténod. confirm. pour assister Directeur ventes. Ecrire sous référence 2/78.

Régime prévoyance. 13e mois. Participation. Possib. d'obtenir 27 jrs congés après 1 an de présence. Hor. person. Moyens d'accès aisés par train et bus. Adr. C.V. man. et prétent. Dia-Prosim, BP 8, Vitry-s-S 94400.

---

secrétaires

AIX-EN-PROVENCE, SECRETAIRE triling. anglais allemand, ayant bonnes connaiss. import-export. Ecr. avec C.V. + photo EUROMAIL, rue Frédéric-Joliot, 13290 LES MILLES.

SOCIETE D'INGENIERIE (PORTE DE COURCELLES) recherche

SECRÉTAIRE STÉNODACTYLO
bilingue anglais-français. Plusieurs années d'expérience pour secrétariat commercial et technique.
Horaire 42 heures.
Restaurant entreprise.

Adr. C.V., photo, prétentions à WEIRITAM 12-14, rue d'Alsace, 92532 Levallois-Perret Cedex.

SECRETAIRES STENODACTYLOS, DACTYLOS
Nombx postes dispon. longue durée, français et bilingues

KELLY GIRL
Travail Temporaire
87, bd Haussmann, Paris-8e.
83-85, bd Vincent-Auriol, 13e.
Tour Maine-Montparnasse, 15e.
130, rte Reine, 92-BOULOGNE.

Important organisme professionnel quartier Opéra recherche une SECRETAIRE STENODACTYLO qualifiée pour emploi temporaire de longue durée. S'ad. à M. LEBAS, 8, Chaussée-d'Antin, 3e étage. PARIS-9e.

représent. offre

Pour prospection clientèle existante et à développer PARIS et BANLIEUE - LYON-GRENOBLE recherchons agents exclusifs dégagés obligations militaires, ayant connaissances comptabilité et informatique, stage de formation rémunéré de six mois. Env. curriculum vitae manuscrit et prétentions à : Société ROBERT RENAULT, 57, r. Carnot, 92100 BOULOGNE.

capitaux ou proposit. com.

COMMERÇANTS AVISES VENDEZ votre CLIENTELE 293-50-00 - 636-97-40.

traductions

Demande

Traducteur technique ESIT 75, angl., allemand, français, étud. ttes prop. emploi salarié ou ind. Ecrire n° 8.262, « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

formation profession.

JEUNES de moins de 25 ans

POUR FACILITER VOTRE ACCÈS A LA VIE INDUSTRIELLE

ceficem

Organise dans son Etablissement de LOUVIGNE-DU-DÉSERT rue Monseigneur-Gry — 35420

UN STAGE DE RESPONSABLE DE SERVICE D'ENTRETIEN

D'une durée de 6 mois (1.040 heures)
Rémunéré par l'État

Accès du stage ouvert à tous candidats possesseurs
- d'un B.E.P. de mécanique
  ou
- d'un C.A.P. de mécanique avec justification de 4 ans d'exercice dans la profession

RENSEIGNEMENTS :
* 134, avenue de Villiers. 75017 PARIS Tél. : 763.12.05
* 18, avenue du Sergent-Maginot 35100 RENNES. Tél. : 79.16.16

Vous propose des stages de

SPÉCIALISTE DU TRAITEMENT DES SOLS A L'EXPLOSIF

Travail en carrières ou sur chantiers en France ou à l'Étranger. Pendant la durée des stages, les candidats sélectionnés recevront une formation professionnelle gratuite et une rémunération s'élevant à 90 % du S.M.I.C.

Stage cadre (960 h) — Bac + 2
Stage maîtrise (1.020 h).
Fin du 1er cycle secondaire.

INSCRIPTIONS :
134, avenue de Villiers. 75017 PARIS
763.12.05

demandes d'emploi

DÉCLARANT EN DOUANE
trafic administrator (grade 22) 38 ans, 1 an d'expérience Algérie, cherche travail sur chantiers en ALGERIE. Ecrire à : n° T 02.087 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur. - Paris-2e.

JEUNE HOMME - 25 ANS
2 ANNÉES DE DROIT
PLUSIEURS ANNEES D'EXPERIENCE DANS L'IMMOBILIER recherche poste
ATTACHÉ COMMERCIAL
Ecr. n° T 02.033 M, Régie-Pr., 85 bis, r. Reaumur, 75002 Paris.

J. F. - 30 ans - BILINGUE AMERICAIN - FRANÇAIS cherche place
Archiviste-Documentaliste
dans Presse, Publicité, Spectacle, etc.
Ecr. n° 40.630, Contesse Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

PROJETEUR COMPOSITEUR
ARCHITECTURE
30 a., célib., ch. empl. Paris, France ou étranger. Ecrire à : J.-M. Delaroche, 144, rue du Point-du-Jour - 92100 Boulogne.

Homme, 50 ans, licencié en droit, voiture, téléphone, étudierait toutes propositions comme
HOMME DE CONFIANCE
Pour personnalité, sociétés, secrétariat privé, déplacements, liaisons.
Marseille - Paris - Belgique.
Parfaite présentation, discrétion honneur.

Tél. : (15-91) 73-59-13, pour R.-V. premier contact à Paris ou à Marseille, ou écrire sous le n° 718.997 M, Régie-Pr., 85 bis, rue Reaumur, 75002 Paris, qui tr.

INGENIEUR CENTRAL
36 ans, expérience ingénierie, chargé d'affaires ; conseil en organisation et gestion industrielle ; anglais et allemand, recherche
FONCTION SIMILAIRE
ou autre en Entreprise ou Cabinet, éventuellement association.
Déplacement admis.
Disponible rapidement.
Ecr. n° T 2.054, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

CADRE ADMINISTRATIF ET FINANCIER

- H., 35 ans, formation expert-comptable.
- Comptabilité, budget, fiscalité, droit des affaires.
- Expér. Audit, organisation administrative.
- Connaissant méthodes anglo-saxonnes.

Rech. fonctions administratives et financières de gestion ou d'analyse laissant une place à l'innovation.

Ecrire n° 2101 « le Monde » Publicité 5, rue des Italiens, 75427 PARIS-9e

---

J.H., libéré obligations militaires LIC. DROIT, D.E.A. Sciences Po anglais italien.
Etudie toutes propositions.
Ecr. n° T 2.069 M, Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

TRADUCTEUR DIPLOMÉ
Thème : allemand, espagnol, anglais. Version : italien, néerlandais, russe, capacitaire en droit, 20 ans d'expérience différents secteurs chimie/pharmacie, étudierait toute propositions.
Ecr. n° 6.631, « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

ECONOMISTE, 35 ans
licence Eco., 10 ans exp. Coopé., min. trav., études financières, ch. poste chargé d'études dans fonction publique, secteur public ou para-public. Province ou DOM-TOM. Libre de suite.
Ecr. n° 8.279, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

ARCHITECTE D.P.L.G., 15 ans expér urbanisme, chantiers, promot., ch. situat. Paris. Ecr. M. NORYCH, à SIPEP, réf. 894, 3, rue de Choiseul, 75002 Paris.

J.H., 26 ans, Lic. Droit Privé, Maîtr. Droit Privé, ch. 1er empl. Etudierait toutes propositions. BENAZECH, 9 bis, rue du Cdt-Pilot, 92200 NEUILLY.

F., 45 a. exp. tr. sér. ch. Repassage, Couture, Retouches (acces. entretien ménager). T. 989-55-27.

Femme, 30 ans, bilingue anglais références, cherche emploi
COLLABORATRICE
Sté DISTRIB. FILMS ou PUBL. Ecrire Mme BERAT, 5, rue Hautefeuille, 75006 Paris.

INGENIEUR, 35 ANS, solide expér. des systèmes numériques princ. automatisme industriel, architecture, processeur, logique, micro processeur, software base. Expér. technico-commerciale et marketing. Anglais courant, rech. responsab. système (projet industriel ou engineering) ou respons. produits électroniques. Ecrire n° T 2.102 M, Régie-Pr., 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Je suis PROF. DE LETTRES certifiée en enseigne depuis 8 ans de l'Education nationale. Je désire actuell. approfondir mon expér. pédagogique dans le cadre d'un Enseignement de Recherche plus souple et convenant à ma réflexion personnelle. Ecr. n° 007 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, r Réaumur, 75002 Paris.

Respons. Serv. Exp. désire créer ou animer Sté similaire dans P.M.E. - Sérieuses références. Ecrire n° 79.455 M, Régie-Pr., 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

COMPTABILITE - GESTION
35 a., B.P. comptable régime 49. Certificat supér. organ. gestion. Sérieuses référ. Libre rapidem. cherche situation région Paris ou Rhône-Alpes ou Sud-Est. Ecrire n° 8.265, « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Ex-HUISSIER de Justice
COMMISSAIRE - PRISEUR
46 ans, disponible, étudierait toutes propositions. Discrétion assurée. Ecr. n° 41.825, Contesse, 20, av. de l'Opéra, Paris (1er).

- J'ai « lancé » un centre de vacances, en assurant sa gestion et son animation.
- J'ai pratiqué, plusieurs années, la direction commerciale d'une P.M.E.
- J'ai 35 ans, suis disponible et cherche une situation dans le domaine des loisirs, du tourisme sur le terrain, ou, au siège de votre organisme.

Ecrire n° 8.277, « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Prigent J., St-Ygeaux, 22570 Gouarec, 24 a., Ing. agro., fils agr., ch. empl. rég. OUEST, sect. p. animales.

CADRE SUPERIEUR DE DIRECTION SPECIALISTE DE L'EXPORTATION

Grande expérience des marchés agro-alimentaires tous pays - Langues : ALLEMAND - ANGLAIS étudierait toutes propositions Ecr. à 50.085 CONTESSE P., 20, avenue Opéra, PARIS-1er.

REDACTRICE PRESSE
spécialiste économie politique, 55 ans, recherche situation stable, quotidien ou hebdo PARIS.
Ecr. à 42.309 CONTESSE P., 20, avenue Opéra, Paris-1er.

Mécanicien P. L. ch. emploi stable. Tél. apr. 19 h 785-25-57 ou écr. M. COUDRE, 76, rue Sartoris, La Garenne 92250.

JEUNE DIRECTEUR ADMINISTRATIF
Actuellement en poste Afrique équatoriale, société secteur industrie. C.A. 60 millions de F recherche poste similaire AFRIQUE ou CANADA. Etudie toutes propositions. Ecr. n° T 2.086 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J. H. Hollandais, 21 a., ch. travail en France, voulant apprendre langue couramm. Parle angl., holland. et allemand, possède permis de conduire. Le genre de travail et le salaire ne sont pas importants. Peter Van Riel, Rameaust. 1, 1600 Heemskerk, Pays-Bas. - Tél : 0031-25-10-36-389.

CHEFS D'ENTREPRISE
L'Agence Nationale Pour l'Emploi
vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

CADRE 45 ans. — Rompu contacts à tous niveaux. Expérience relations commerciales et ventes.

RECHERCHE : poste avec responsabilités toutes missions (Section B).

CADRE SUPERIEUR 39 ans. — Docteur en Sciences naturelles. Diplômé en droit. Connaissance parfaite en arabe, allemand, anglais, français. Expérience professionnelle de direction générale de P.M.E. Direction commerciale, marketing, contrôle gestion et exportation.

RECHERCHE : poste à responsabilités en France (Section BCO).

JEUNE FEMME 28 ans. — Maîtrise d'économie appliquée. Maîtrise gestion en cours. Bilingue anglais-espagnol. Nombreux stages. Début expérience bancaire services financiers.

RECHERCHE : poste stable, préférence finances, études économiques (Section D).

CADRE TECHNICO-COMMERCIAL 55 ans. — 25 ans expérience vente. Etudes de marché lancements et promotions de produits. Spécialiste export. Bilingue anglais, bonnes notions allemand et espagnol.

RECHERCHE : poste de vente ou export sur la région parisienne (Section BCO).

ANPE

s'adresser à :
AGENCE SPÉCIALISÉE DES INGÉNIEURS ET CADRES 12, rue Blanche 75436 PARIS CEDEX 09 tél. : 280.61.46 poste 71.

propositions diverses

CADRES AYANT UN PEU SERVI...

... Vous qui avez dans les 30, 40 ou 50 ans, on a toujours besoin de vous dans l'Industrie ou les Affaires. Les clients de CHUSID prouvent, constamment, que ce sont là les années de travail les plus riches et les mieux rémunérées de leur carrière. Pour savoir comment les Cadres « ayant un peu servi » ont abordé le tournant de leur vie professionnelle (et personnelle), vous êtes invités à rencontrer l'un de nos Conseils en carrière, sans engagement ni aucuns frais. Téléphonez ou écrivez pour prendre un rendez-vous personnel et confidentiel.

Frederick CHUSID et Co.
FRANCE

Conseils internationaux en évaluation de Cadres et en avancement de Carrières
6, rue de Berri - 75008 PARIS - Tél. : 225-31-80
35-37, Fitzroy Street, LONDON W 1 P 5 AF 580-78-61
Sociétés affiliées à l'étranger
Nous ne faisons pas de recrutement.

autos-vente

divers

SÉLECTION B.M.W.
316, 320, 525, 528, 728 modèles 77, peu roulé, garanties AUTO-PARIS XV, 533-69-95, 63, rue Desnouettes, Paris-15e.

locat.-autos

EXPRESS - ASSISTANCE
LOCATION VOITURES
à partir de 46 F t.t.c. par jour.
65, RUE LAURISTON PARIS (16e)
504-01-50

motos

Urgent, particulier vend Honda CB 125, état impeccable, 1.400 km, 3 500 F à débattre. Téléphone : 430-19-00.

occasions

Ach. compt. bijoux, or, brill., etc., argenterie - 770-17-25. OPERA, 4, Chaussée-d'Antin ETOILE, 37, avenue Victor-Hugo PERRONO, vente et occasion.

EN SOLDE - Moquette et revêtements muraux 1er et 2e choix. 100.000 m2 sur stock. Téléphone : 355-66-50.

VOIR NOTRE IMMOBILIER PAGE SUIVANTE

هكذا من الأصل

AUJOURD'HUI

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1961

HORIZONTALEMENT

I. Ne fait pas du tout commune. — II. Monte au front au cours d'une violente attaque ; Terme de jeu. — III. Inflammation locale. — IV. N'ont donc pas grandi ; Symbole. — V. L'accord d'un titi ; Ne s'arrête pas à Millau. — VI. Génie ; Toujours trop longue quand elle est noire. — VII. Il avait de bonnes raisons d'être morose ; Pas fictif. — VIII. Toujours solide au pôle ; D'aucuns ont eu peut-être envie de lui tirer la barbichette. — IX. Soupiré par maints avares. — X. Orientées ; Constituent l'héritage de quelques générations. — XI. Luttèrent en 1351.

VERTICALEMENT

1. Nous prouve que la nature a horreur du vide; Article. — 2. Ont bon appétit. — 3. Vérifié ; Voyage beaucoup entre ciel et terre ; Conjonction. — 4. Puits ; Exerce une action régénératrice sur des citadins affaiblis. — 5. Commence à paraître ; En Italie. — 6. T'enfonceras dans un épais maquis. — 7. Réponse à une question posée par une sentinelle ; Fréquentée malgré elle par sainte Blandine. — 8. Cela fait toujours plaisir ; Source de bruits divers. — 9. Sans queue ni tête.

Solution du problème n° 1960

Horizontalement

I. Métromane. — II. Rai ; Gel. — III. Saignée. — IV. Sétiers. — V. Art ; Ed. — VI. Blesseras. — VII. Si ; Rade. — VIII. As ; Osier. — IX. Riens ; Est. — X. Id; Nets. — XI. Sèmera ; Ré.

Verticalement

1. Mastaba ; Ris. — 2. RL ; Aidé. — 3. Tristesse. — 4. Rage ; Si ; NNE. — 5. Ointes ; Oser. — 6. Eiders ; Ta. — 7. Agée ; Rales. — 8. Ne ; Ruades. — 9. Elus ; Sertie.

GUY BROUTY.

Journal officiel

Sont parues au *Journal officiel* du 2-3 janvier 1978 :

DES LOIS

● Relative à l'indemnisation des Français rapatriés d'outre-mer dépossédés de leurs biens.

● Relative à la généralisation de la sécurité sociale.

● Portant dispositions particulières applicables aux salariés candidats ou élus à l'Assemblée nationale ou au Sénat.

● Tendant au développement de la concertation dans les entreprises avec le personnel d'encadrement.

● Modifiant la compétence d'attribution des juridictions en matière de règlement judiciaire et de liquidation des biens dans les départements du Haut-Rhin, du Bas-Rhin et de la Moselle.

Éducation

LES DEMANDES DE BOURSES DU SECOND DEGRÉ DOIVENT ÊTRE DÉPOSÉES AVANT LE 31 JANVIER

Les familles qui sollicitent une bourse d'études du second degré pour l'année 1978-1979 doivent retirer un dossier, puis le retourner rempli auprès du secrétariat de leur établissement scolaire avant le 31 janvier 1978.

Les ressources prises en considération pour l'attribution des bourses sont celles de l'année 1976, déclarées en 1977. Les ressources de 1977 pourront être prises en compte si les familles peuvent justifier d'une diminution « sensible et durable » de leurs revenus depuis 1976.

Les élèves étrangers peuvent bénéficier de bourses nationales si leur famille réside en France. D'autre part, un crédit complémentaire spécial sera mis à la disposition des recteurs et des inspecteurs d'académie pour tenir compte de situations particulières. La demande de ces bourses supplémentaires doit être faite auprès du chef d'établissement.

Colloques

● *Les Parisiens âgés* seront le thème de deux journées d'études organisées les 31 janvier et 1er février prochains par le centre pluridisciplinaire de gérontologie de l'université des sciences sociales de Grenoble au 34, avenue Reille, à Paris-14e, avec la participation de Mmes Françoise Cribier et Marie-Louise Duffau, du C.N.R.S., Claudette Collot et Claudine Donfut, sociologues, Yveline Diallo, docteur en géographie. Pour inscription (50 F préalable, ou 300 F pour l'ensemble de la session), s'adresser au C.P.D.G., 5, rue de la Liberté, 38000-Grenoble.

Invalides du travail

VALIDATION DES CARTES DE PRIORITÉ

La préfecture de police fait savoir que la validation des cartes nationales de priorité des invalides du travail habitant Paris aura lieu jusqu'au 31 janvier prochain.

Les personnes intéressées sont priées de se présenter place Louis-Lepine, Paris (4e), police générale, 2e bureau, voûte Nord, rez-de-chaussée, salle Nord-Ouest, guichet n° 10 et métro Cité. Les bureaux sont ouverts de 8 h. 30 à 17 heures sans interruption, du lundi au vendredi. Pièces exigées : ancienne carte et justification de domicile (quittance de gaz, électricité ou loyer, éventuellement une photographie si la carte a été validée pendant trois années consécutives).

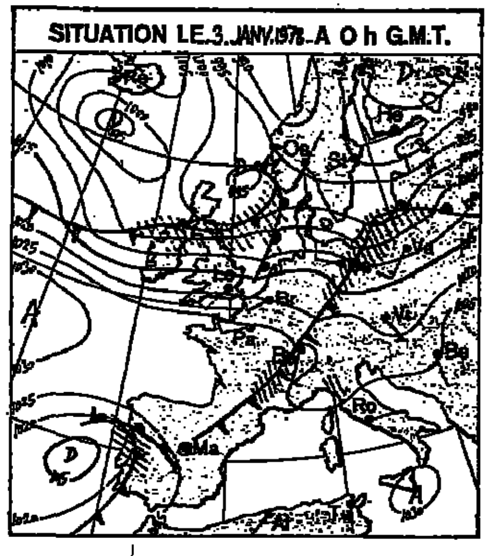
Débats

● *Les débats de la revue « Autrement ».* — Les animateurs de la revue *Autrement* organisent, tous les mercredis, de 12 h. 30 à 14 heures, un débat autour d'une expérimentation culturelle ou sociale, dont le thème général est : *« un homme, une équipe, une expérience novatrice »*. Mercredi 11 janvier : *« Marginaux, toxicos : le Pont — une équipe de quartier »* ; 18 janvier : *« Contre-pouvoirs dans la ville : un collectif d'aménagement (revue* Place *et GIAM) »* ; 25 janvier : *« Une expérience d'autogestion : le Moulin de Manas. La clef sous la porte »*.

Les débats ont eu lieu au Lucernaire : 53, rue Notre-Dame-des-Champs (Paris-6e) ; l'entrée est libre.

★ *Autrement*, 73, rue de Turbigo, 75003 Paris. Tél. : 278-72-25 et 272-67-46.

MÉTÉOROLOGIE



PRÉVISIONS POUR LE 4-I-78 DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard — Verglas

Evolution probable du temps en France entre le mardi 3 janvier à 0 heure et le mercredi 4 janvier à 24 heures :

Un courant perturbé continuera à circuler de l'océan Atlantique au sud de l'Islande à l'Europe centrale. Dans ce courant, la perturbation qui traversait les îles Britanniques mardi matin pénétrera sur la France, plus rapidement dans sa partie orientale que près de l'Atlantique.

Mercredi, en liaison avec cette perturbation, on observera une zone très nuageuse, qui sera située le matin du Jura et du nord des Alpes au nord du Massif Central, à la Vendée et aux Charentes (neige vers 1 200 - 1 500 mètres). Dans la journée, cette zone pluvieuse achèvera de traverser le sud du pays et se situera de la Corse aux Pyrénées, tandis que des nuages abondants apparaîtront de nouveau sur l'extrême Ouest. Au sud de ce type de temps, le ciel sera assez nuageux, parfois brumeux. Après son passage, le temps deviendra plus frais et plus variable par le nord, avec des averses surtout localisées de la Manche orientale et de l'Alsace au nord du Massif Central et des Alpes (sous forme de neige vers 800 mètres à 1 000 mètres), tandis que des éclaircies se développeront près du golfe du Lion.

Cette perturbation sera accompagnée par un renforcement temporaire des vents, d'abord mardi sur la Manche orientale, le pas de Calais, puis le Nord-Est ; mercredi, sur le pourtour méditerranéen, où ils seront passagèrement forts.

Mardi 3 janvier, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris-Le Bourget, de 1 023,6 millibars, soit 767,8 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 2 janvier ; le second, le minimum de la nuit du 2 au 3) : Ajaccio, 15 et 9 degrés ; Biarritz, 13 et 8 ; Bordeaux, 11 et 2 ; Brest, 9 et 4 ; Caen, 9 et 2 ; Cherbourg, 8 et 4 ; Clermont-Ferrand, 11 et 3 ; Dijon, 3 et 3 ; Grenoble, 13 et 4 ; Lille, 6 et 1 ; Lyon, 6 et 1 ; Marseille, 14 et 7 ; Nancy, 7 et 3 ; Nantes, 8 et 0 ; Nice, 9 et 7 ; Paris-Le Bourget, 7 et 1 ; Pau, 13 et 7 ; Perpignan, 13 et 5 ; Rennes, 9 et 2 ; Strasbourg, 6 et 2 ; Tours, 4 (max.) ; Toulouse, 13 et 7 ; Pointe-à-Pitre, 28 et 18.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 18 et 5 degrés ; Amsterdam, 7 et 4 ; Athènes, 7 et 2 ; Berlin, 6 et 2 ; Bonn, 7 et 1 ; Bruxelles, 7 et 3 ; îles Canaries, 21 et 15 ; Copenhague, 6 et 2 ; Genève, 7 et 4 ; Lisbonne, 15 et 12 ; Londres, 8 et 2 ; Madrid, 9 et 6 ; Moscou, —3 et —3 ; New-York, 0 et —4 ; Palma-de-Majorque, 16 et 2 ; Rome, 15 et 4 ; Stockholm, 5 et —2 ; Téhéran, 10 et 1.

Le Monde

SERVICE DES ABONNEMENTS
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09 - C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	115 F	210 F	305 F	400 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	205 F	390 F	575 F	760 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE - LUXEMBOURG - PAYS-BAS - SUISSE	143 F	265 F	388 F	510 F
II. — TUNISIE	180 F	340 F	500 F	660 F

Par voie aérienne, tarif sur demande.

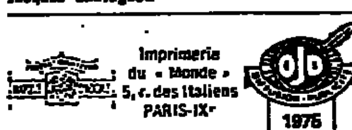
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

L'immobilier

appartements vente

Paris Rive droite

MAISON DE LA RADIO
Part. vend appart. 80 m2, 4 P. + balcons, 6e étg., asc., tt cft. Prix 500.000 F. Tél. : 520-61-64.

Mv MALESHERBES. Vrai 3 P., 70 M2, TRES CONFORTABLE. Prix 315.000 F. Tél. : 320-73-37.

VOLTAIRE
— 1 Pièce libre : 20.000 F.
— 2 Pièces, occupées : 30.000 F.
747-75-12.

PRÈS MONTMARTRE
PROPRIET. VEND 2 PIECES dans immeuble moderne récent. Asc.-descens. Chauffage central. V.O. sur rue et jardin. Box possible. Prix intéressant. SUR PLACE MERCREDI ET JEUDI de 14 heures à 17 heures 82, RUE DOUDEAUVILLE, 723-38-48

VRAI MARAIS
5-7-9, rue des Tournelles
Rénovation de grande qualité du STUDIO au 2-3-4-6 P. en DUPLEX. Visite ts les jours de 14 h à 17 h, même dimanche, ou tél. heures bureau 359-30-85

MARAIS - TURENNE
65 m2 à moderniser, 5e étage. Tél. 266-67-06

Sur esplanade BEAUBOURG
DUPLEX 90 M2 + TERRASSE
CLAIR, SOLEIL.
JOUBERT et ANDRE - 266-67-06

EXELMANS Imm. recent Terrasse
Etage élevé, soleil, 4-5 pièces, possib. chambre service. MARTIN Dr Droit - 742-99-09.

200 APPARTEMENTS DANS LE 16e
2.500 à Paris et autour
L'ordinateur de la
MAISON DE L'IMMOBILIER
sélectionne gratuitement l'affaire que vous recherchez. Consultation sur place ou par tél., questionnaire sur envoi de votre carte de visite. Chambre Syndicale des Agents Immobiliers F.N.A.I.M. 27 bis, avenue de Villiers, 75017 PARIS. T. : 757-62-02.

Paris Rive gauche

MONTPARNASSE
Sej. + chbre, cuis. équip., bns, ETAT NEUF, 195.000. 522-62-14.

MONTPARNASSE. - Charmant DUPLEX, séjour, grande cuis. équipée, ETAT NEUF, soleil, imm. rénové, 190.000. 293-62-16.

ASSAS - LUXEMBOURG
Grand séjour + chambre 65 m2, soleil, charme. Tél. ODE. 42-70.

3 PIECES, VAVIN, 58 M2 calme, soleil, confort, 320.000 F. PROMOTIC : 322-15-89.

Sur Jardin à la Française IMMEUBLE entièrement rénové
2 PIÈCES - DUPLEX
Prestations de grande qualité. Renseignem., vente : 293-53-66.

LUXEMBOURG
PROPRIET. VEND DIRECT dans immeuble en rénovation 2 PIECES et STUDIOS salle de bains, w.-c., cuisine équipée. S/PLACE MERCREDI, JEUDI de 14 heures à 17 heures. 7, RUE ROYER-COLLARD. 723-38-48.

DENFERT - Bel imm. ancien
4 P asc., v.-o., chauff. central, 400.000 F. - 322-73-46.

ST-PLACIDE. Liv. dble, 3 chb. 3 bains, état neuf, dernier étage, plein soleil. — 757-15-57.

GOBELINS 3-4 PIECES, 80 M2.
tt cft, gar. 2 voit., cuis. équipée. BALCON. TEL. PARFAIT ETAT 560.000 F. - 325-89-90.

DENFERT Atelier d'artiste, terrasse, cuis., s. de bains. 300.000 F 537-67-52.

2 P BAC - VERNEUIL TRES CHARMANT
Parfait état, cuisine équipée, très clair, calme. - 633-29-17.

PANTHEON - CARACTERE SEJOUR + CHBRE, cuis., bains, poutres. TEL. 508-95-25 295.000 F

BIR-HAKEIM
4 P. 85 M2 RECENT BALCON au SUD Tél. 633-29-17

VAVIN STUDIOS sur VERDURE
tout confort, bel imm., ascens. PROMOTIC - 322-10-74

Région parisienne

NEUILLY - LEVALLOIS
Living double + 3 chbr., 2 P., tout confort. — Tél. : 757-15-57.

Me Issy. Particulier vend studio, 1 entrée, 1 cuisine aménagée, 1 débarras, chauff. centr., w.-c., cave, tél., 29 m2, impeccable : 85.000 F. - Téléphone : 645-18-94.

URGENT CAUSE DEPART PARTICULIER VEND F4
LIVRY-GARGAN
Petit immeuble de trois étages zone pavillonnaire PARFAIT ETAT TOUT CONFORT (chauffage central gaz individuel par radiat.). Très grande cuis., agencem. moderne, toute équip. PARKING 200.000 F à débattre.
LIBRE A LA VENTE.
(383-56-35, après 19 heures)

ROLAND-GARROS
Face au BOIS de BOULOGNE Restauration d'un hôtel particulier. - Prestations de luxe. 3-4-5 pièces, 2 bains. Création d'un parking en sous-sol. SUR PLACE mercr., vendr., samedi 14-17 h. 7, BD ANATOLE-FRANCE, BOULOGNE ou 256-13-72.

NEUILLY MADRID SUR VERDURE
4e et., tt confort, calme, soleil. Prix 750.000 F. Possib. parking MICHEL & REYL - 265-90-05

BOULOGNE (rue Silly)
Vue panoramique. Séjour + 2 chbres, tt conft, box, impecc. MARTIN, Dr DROIT

Me Issy Particulier vd Studio. 1 entrée, 1 cuisine aménagée, 1 débarras, chauff. centr., w.-c., cave, téléph., 29 m2, impeccable 35.000 F — Téléphone 645-18-94

Province

PENTHOUSE dans immeuble de très grand luxe, plein centre d'Antibes, vue panoramique : mer, port, cap d'Antibes et baie des Anges, 173 m2 habitables + 215 m2 terrasses-jardins, garage 2 voitures. Prix : 3.000.000 FF. Domus Antibes, 14-16, avenue Robert-Soleau. Tél. (93) 34-69-57. 06600 ANTIBES. — FRANCE.

appartem. achat

URGENT - RECHERCHE
4 à 7 Pièces, tout confort, 16e, 8e, rive gauche, Neuilly. MICHEL & REYL, 265-90-05.

Achète directement COMPTANT 2 à 4 Pièces, Paris, préférence près Faculté, avec ou sans travaux. — Téléphone : 873-20-67.

DISPOSE PAIEMENT COMPT. chez notaire, achète, urgent, directement 1 à 3 Pièces, Paris, préférence 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 17e. Téléphone : 873-23-55.

L'AGENCE LAGRANGE
fondée en 1876, Tél. : 265-53-94, recherche pour clientèle Province, étranger : studios, appartements à PARIS ou NEUILLY.

locations non meublées Offre

Paris

Gal LECLERC, imm. neuf, gd stdg, 4 P., 110 m2, calme, box, balc., terrasse, 3.500 F charges comprises. PROMOTIC 322-10-74.

9e A louer studio, s. d'eau, wc, coin cuisine équipée, ch. centr., balc. 5e étage, asc. 750 F ch compr. Lib 1er janvier Pinhede, 52, rue Blanche, Paris-9e métro Trinité Après 18 heures.

PARIS-16e 70, av. P.-Doumer, grand studio, vraie cuis., s. de bains, tel imm. neuf, 1.230 F T.T.C. vis. s/pl. de 14 à 18 h. 275-66-64 et 251-64-33

50, AVENUE FOCH
imm. gd luxe. Loyer mensuel hors charges
Dble livg. parkg compr 3.000 F
2 P., parking compris 3.500 F
2 pièces avec grande terrasse parking compris 5.000 F
4 pièces en DUPLEX, 6.000 F.
Gd 4 P., park. compr., 5.500 F.
Sur place, 14 heures à 18 h : entrée : 124, AV. MALAKOFF

Région parisienne

Me Château de VINCENNES dans imm. neuf, très bon standing, appartements de 2 et 4 Pièces : 1.545 F et 2.325 F, charges comprises. Téléphone : 874-77-04.

locations non meublées Demande

Paris

RECHERCHE pour locataires sérieuses références, STUDIOS à 5 PIECES, Paris, Ouest et Sud. Sédimo, 9, rue Quentin-Bauchart Tél. 723-50-21 - 723-73-73

Région parisienne

Pour Société européenne rech : VILLAS, PAVILL. pr CADRES. Durée 2 à 6 ans. Tél. : 283-57-02.

bureaux

Domiciliation R.C. - R.M. Secrétariat téléphonique, bureaux, telex. Tél. : 355-70-80.

1 à 20 BUREAUX. Ts quartiers. Locations sans pas-de-porte. AGENCE MAILLOT : 293-45-55.

locations meublées Demande

Paris

Cherchons appartements de standing pour locations 1 à 12 mois ou plus Sérieuses références offertes.
PARIS PROMO - 325-28-77

INTERNATIONAL HOUSE rech. STUDIO à 6 PIECES 556-17-49 pour DIPLOMATES et Cadres étrangers Banque.

viagers

Vendez rapidement en viager Conseil, Expertise, Indexation gratuit. Discrét. Etude LODEL, 35, bd Voltaire - Tél 700-00-99.

17e. Appt 4 pces + ch. service occupé. 15.000 + 1.650 rente. ETUDE LODEL - Tél 700-00-99.

Pour réaliser mieux votre viager indexations garanties F CRUZ 8, rue La Boétie 266 19-00 Estimation gratuite Discrète.

locaux commerciaux

S.G.J.A. Me Nationale, Paris-13e, à louer local professionnel, fini, de 50 m2, pouvant convenir à profession libérale. T. 585-12-55.

terrains

SAINT-BRICE-SS-FORET (95)
880 m2 : 155.000 F.
2.000 m2 : 240.000 F.
CHEVREUSE (78)
630 m2 viabilisés, 17 m. façade. 219.000 F. — T.S.M. : 584-00-24.

villas

2 KM ST-GERMAIN, R.E.R : villa neuve, stdg, 8 P., vaste s. sol, jard. 700 m2, 680.000 F. T.T.C., 160.000 F cpt. 027-57-40.

LE PECQ DOMAINE de « GRANDCHAMP »
VILLA REZ-de-CH. + 1 ETAGE Récept. 45 m2, 3 ch. + lingerie, bains, tt cft, garage, maz., beau jardin boisé 1.300 m2. 630.000 F. AGENCE de la TERRASSE LE VESINET - 976-05-90

propriétés

5 KM SENS Cause départ MAISON RUSTIQUE
living, 2 chambres, s.d.b., W.-C., cuisine aménagée, gar. 2 voit., buanderie, grenier aménageable, cave voûtée, chauff. centr., tél., + 2 ch. amis. Sur terr. 4 000 m2 clos en dur, arbr. fr., barbecue. Px : 550 000 F Agences s'abst. Tel · 65-30-09

35 KM. OUEST. Propr 7 Pces princ'p., depend., s/3.000 m2. Le matin ou 20 heures : 975-81-22.

PONT de SURESNES - Superbe MAISON de maîtres
3 niveaux, pl. sud, triple living, 6 chbres, dépend. Gd jardin. 2.500.000 F. « TAC » 329-33-38.

BÉDARIEUX
rég., au pd montagne, mais. pier. habit. suite, gd séjour, 2 chbres, poutres appar., cuis., cheminée, 2 caves voûtées, w.-c., terrasse 200 m2, terrain, rivière, chasse sanglier. 128.000 avec 25.600 F.
AVIS 5, place Garibaldi, BEZIERS (67) 28-23-44 PARIS - 887-43-40

hôtels-partic.

PRÈS AV. MOZART
Tr. bel Hôtel part. 9 p. s/3 niv. tt cft. Jard. 100 m2 PARF. pr prof. libér. 2 600 000 325-89-90.

villégiatures

SUPER-GRAND-BORNAND (Hte-Savoie), duplex, tout confort, 6-8 personnes Semaine ou quatorz. Tel h. b · (26) 64-28 44. Soir et dim · (26) 68-72-66.

les annonces classées du **Monde** sont reçues par téléphone **du lundi au vendredi** de 9 heures à 12 h. 30 - de 13 h. 30 à 18 heures au 296-15-01

Une annonce communiquée avant 15 heures peut paraître dès le lendemain.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

Midi-Pyrénées

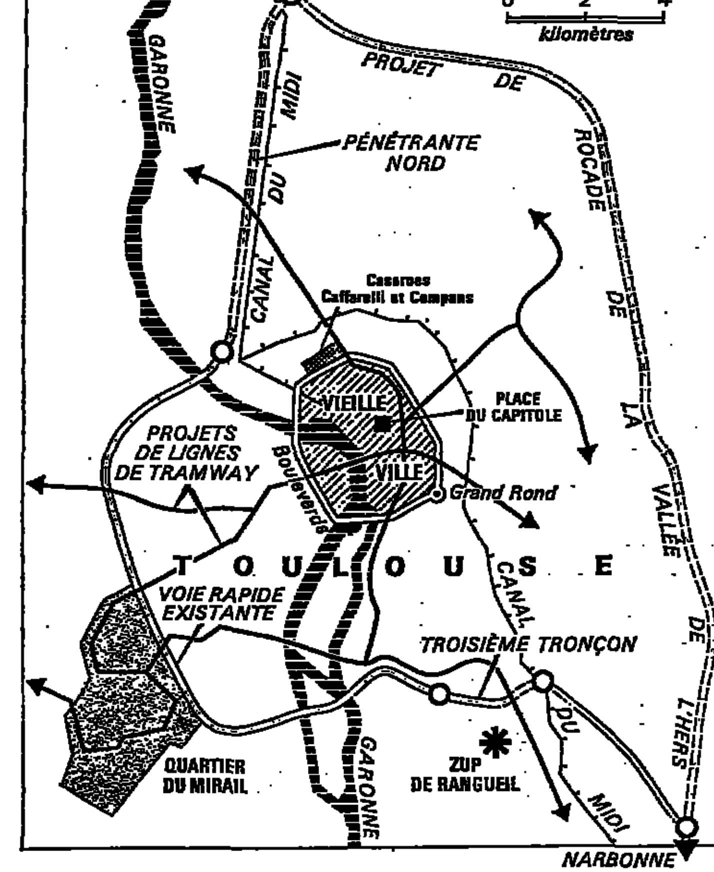
Un constat avant le grand rendez-vous du POS

TOULOUSE MALADE DE L'AUTOMOBILE

De notre envoyée spéciale

Toulouse. — Au pont des Demoiselles, *à Toulouse, un seul platane* est tombé. Les autres sont sauvés. Les engins de travaux sont restés au garage. On ne construira pas — en tout cas pas maintenant — le passage sous le pont qui aurait évité les embouteillages aux heures de pointe. *« Pour une pincée de voix écologistes au second tour des législatives, le maire a reculé »*, dit un des animateurs du *comité de défense*, victorieux après une nuit d'occupation sur les berges du canal. Et les ingénieurs de l'équipement, déjà traumatisés par les refus successifs de l'autoroute dans le canal et des voies rapides sur les berges de la Garonne, se retranchent ostensiblement *derrière les « décisions des élus ».*

L'affaire du canal n'est qu'un épisode, mais elle traduit l'atmosphère passionnée dans laquelle on discute depuis trois mois à Toulouse des questions d'urbanisme. La ville a été soudain saisie par la fièvre du POS, le plan d'occupation des sols, que les techniciens préparent depuis des mois et même des années et qui n'a fait sa sortie publique et politique qu'à la rentrée. Depuis, réunions,



consultations et débats se multiplient. Dans un certain désordre. Presque chaque soir, l'adjoint au maire, chargé de l'urbanisme, M. Guy Hersant, va avec d'autres élus de salle des fêtes en maison de jeunes répondre aux questions et aux critiques

Tout se passe comme si après des années de préparatifs plus que discrets la ville de Toulouse s'était aperçue qu'elle devait « sortir son POS » avant la fin de l'année 1977. Le sursis de six mois décidé par le Parlement (*le Monde* du 14 décembre) a été accueilli avec un grand soulagement par les responsables. Ils venaient de lancer *in extremis* une consultation qui devait aboutir à un vote du conseil municipal le 22 décembre... et à une publication du POS par le préfet, ce qui l'aurait rendu applicable en attendant mise au point et approbation définitives. Finalement le sursis légal a permis de repousser au mois d'avril ou de mai les véritables engagements.

Cette précipitation est *bien sûr* vivement critiquée par l'opposition de gauche du conseil (dix-neuf élus), qui dénonce les aspects fallacieux de la consultation : vague et tardif questionnaire dans le bulletin municipal, communication aux élus des documents préparatoires au compte-gouttes pour la périphérie et black-out pour les quartiers centraux. De son côté, M. Hersant affirme que les documents *disponibles sont déposés* dans chaque mairie annexe et qu'ils ont été envoyés aux comités de quartier.

Pourtant les études sont en cours depuis longtemps. Elles ont été confiées à deux organismes distincts, ce qui ne facilite peut-être pas les *choses : l'atelier municipal d'urbanisme* qui dépend directement de la mairie a été chargé des quartiers centraux et les secteurs périphériques *ont été confiés à l'Agence* d'urbanisme de l'agglomération toulousaine (A.U.A.T.). Celle-ci est financée à la fois par l'Etat et les collectivités locales, mais elle ne *dépend d'aucun organe* d'agglomération puisque Toulouse malgré sa taille n'a ni district ni communauté urbaine. En fait, la ville qui dispose d'un territoire très vaste (12 000 ha), autant que Paris intra-muros, a pu pendant très longtemps se développer sans avoir besoin de ses voisins... et en gaspillant l'espace. Aujourd'hui, Toulouse offre le spectacle d'un grand désordre.

Les difficultés de circulation, l'absence d'équipements dans les banlieues invertébrées, ajoutent à ce sentiment de désordre urbain. Dans le POS, on a voulu « rééquilibrer » *les quartiers périphériques en y permettant la création* d'*emplois, tout en* confirmant le centre dans son rôle, *réorganiser* les voies *de* liaison, réglementer aussi les hauteurs des constructions, etc.

« On « gèlera » tous les terrains disponibles pour les espaces verts et les équipements de quartier », affirme M. Hersant, et l'A.U.A.T. a recensé dans les quartiers périphériques quelque 150 hectares de terrains qui pourraient être acquis pour *70 millions de francs environ.* Mais en même temps, ce sont les terrains disponibles dans la deuxième tranche du Mirail qui servent de réserve foncière fourre-tout et on y installe automatiquement tout nouvel arrivant, la Météo par exemple. De même, on affirme la *nécessité de créer* des emplois dans les quartiers, mais on envisage sérieusement de concentrer 60 000 mètres carrés de bureaux d'administrations publiques sur les anciennes casernes Compans-Caffarelli qui seront libérées par l'armée pour la modique somme de 60 millions de francs en 1980. Sur les 17 hectares qu'elles occupent, 10 seront réservés aux espaces verts et personne ne semble s'inquiéter *de la formidable spéculation* qui risque de se propager aux alentours à l'annonce de ces projets grandioses.

Enfin, *le* POS soulève *la grande* question des transports et de la circulation. Toulouse est engluée dans *la marée automobile : plus d'une voiture par famille.* Les Toulousains habitent moins le centre (sa population est tombée de cinquante à trente mille habitants en vingt-six ans), mais ils continuent d'y venir chaque jour : environ 40 % des emplois, souvent tertiaires, se trouvent entre le canal et la Garonne. Le réseau d'autobus — moins fourni que celui des tramways d'avant guerre selon certains — a été amélioré et 5 kilomètres de couloirs ont été tracés. Pourtant les bus circulent mal, et plus de 60 % des déplacements se font en voiture particulière. La ville s'est laissé enfermer dans un magma urbain de pavillons et de *grands ensembles, avant que soient* tracées les grandes voies d'accès. Aujourd'hui, chaque fois qu'on veut donner un coup de *pioche*, les *expropriés et les futurs riverains* protestent vigoureusement.

Trois cercles concentriques autour du centre

« Toulouse est un gros village. Depuis longtemps, ces messieurs de l'équipement nourrissent une grande idée : faire de ce village une ville. Ils ont dessiné trois cercles concentriques : les boulevards, le canal et la rocade extérieure. En refusant, en 1972, l'autoroute dans le lit du canal, le maire a cassé ce joli schéma. Depuis c'est la confusion et l'épreuve de force. » Cette analyse est faite par M. Jean-Pierre Amalric, secrétaire du comité Cadre de vie de la section socialiste de Toulouse.

« On ne peut tout de même pas arrêter tous les chantiers », rétorquent les ingénieurs de l'équipement qui revendiquent la possibilité d'inscrire les tracés sur les plans pour réserver l'avenir. *« Si l'on voit qu'on s'est trompés, on pourra toujours abandonner les projets. »* En attendant, la situation est bloquée. Après avoir refusé l'autoroute dans le canal et les voies sur les berges de la Garonne, M. Pierre Baudis (apparenté P.R.) vient de renoncer aux travaux du pont des Demoiselles sous la pression des écologistes et des socialistes, qui voyaient une amorce de l'aménagement des berges. *Enfin, personne* ne peut *dire* si l'on construira le troisième tronçon de la rocade sud, contesté par les riverains, tandis que le second est en voie d'achèvement et débouchera sur une simple route nationale.

« Ce qu'il faudrait faire avant tout, c'est la rocade de la vallée de l'Hers », estime M. Guy Hersant, qui *a même affiché* ce mot d'ordre au-dessus de son bureau à la mairie. Mais elle est évaluée à 400 millions de francs alors que la rocade sud coûte 80 millions. *« Vous comprenez que le choix est simple pour les financiers. »*

Alors que l'autoroute Bordeaux-Narbonne (A 61) butera aux portes de l'agglomération d'ici deux ans, la rocade de la vallée de l'Hers, qui devrait logiquement permettre de contourner la ville, n'est même pas programmée et ne pourrait se faire, au mieux, que vers 1983. Pendant ce temps, les ingénieurs s'efforcent de terminer le contournement par l'ouest, assuré pour l'instant par une simple voie rapide. Ce qui est, selon M. Amalric, *« un défi à la géographie et à la géométrie ».*

Le tramway hors des dossiers ?

D'autres choix sont-il possibles ? Les projets existent en tout cas sur le papier. Plusieurs lignes d'un « transport en commun en site propre », qui pourrait être un tramway sinon un métro souterrain, figurent sur le schéma directeur de Toulouse. *« Dans vingt ans, on en parlera encore »*, estime M. Alain Decastaing, conseiller municipal communiste, *membre de la commission* d'urbanisme qui étudie le POS. *« Il faut donner une véritable priorité aux transports en commun, reporter les parkings à la périphérie et arrêter les grands travaux de voirie à l'intérieur de la ville »*, proclament les élus socialistes et communistes et l'Union des comités de quartier (U. C. Q.). Avec des nuances. Les communistes soutiennent *ainsi* qu'il faudra *« terminer la rocade »* alors que les socialistes sont farouchement opposés au troisième tronçon. Tous sont d'accord pour réclamer en priorité la rocade de la vallée de l'Hers. *« Il ne faut pas interdire la voiture, mais dissuader les usagers grâce à une véritable politique de transports en commun »*, explique M. Jean-Lucien Cabirol, conseiller socialiste, membre de la commission d'urbanisme.

Pour M. Hersant, *« le problème n'est pas la circulation dans le centre, mais l'accès au centre. Il faut arriver à mettre sur pied le tramway d'ici quinze ans »*, estime l'adjoint au maire, qui se montre très sceptique sur l'usage que les Toulousains *feraient de parkings* très éloignés du centre.

« On nous dit toujours, les Toulousains sont indisciplinés, proteste M. Miguet, le président de l'U.C.Q. *Mais il y a l'exemple de Bologne qui est au moins aussi méridionale que Toulouse. Il faut informer le public. A Bologne, la municipalité a organisé au moins deux cents réunions avant de lancer sa politique de transports en commun. »*

Il est certain qu'une véritable priorité aux transports en commun dans une ville comme Toulouse serait une petite révolution. Il faut voir les voitures pare-chocs contre pare-chocs dans l'étroite rue Pargaminières qui mène au Capitole — et à son parking — pour admettre que les Toulousains ont une bonne dose de patience ou de résignation. Et on ne résoudra pas le problème à coup d'autoponts comme ceux qui enlaidissent déjà plusieurs carrefours ou en bourrant toutes les places du centre ancien avec d'affreux silos à voitures comme cela a été fait en deux endroits déjà.

Quelques rues piétonnes, 5 kilomètres de couloirs réservés aux bus, c'est une politique timide, tandis que le nombre des voitures ne cesse d'augmenter.

« Même en rasant la moitié de la ville, on n'arriverait pas à faire circuler toutes ces voitures », s'exclamait un habitant lors d'une réunion publique à propos du POS... *« Arrêtez le massacre. »* Une partie de moins en moins négligeable de l'opinion locale est aujourd'hui sensibilisée. N'est-il pas temps de pousser *à fond le dossier du tramway ?*

MICHÈLE CHAMPENOIS.

Provence-Alpes-Côte-d'Azur

Début des travaux en 1978 ?

LE LONG CHEMIN DE LA STATION D'ÉPURATION DE MARSEILLE

De notre correspondant régional

Marseille. — « Nous allons construire une station d'épuration simple, bon marché et qui sera mise en service rapidement », *a affirmé il y a quelques jours, au conseil municipal, M. Gaston Defferre, maire (socialiste) de Marseille. Et d'ajouter à l'adresse du porte-parole des élus communistes qui avaient taxé de* « budget d'austérité et de résignation » *le budget primitif de la ville pour 1978* : « Je vous donne rendez-vous pour l'inauguration ; les promesses que nous avons faites nous les avons toujours tenues, et celle-là nous la tiendrons encore. »

Après avoir été la première ville de France à construire entre 1891 et 1896 un réseau d'égouts en système unitaire, Marseille ne veut pas rester la seule grande ville d'Europe à rejeter ses eaux usées directement à la mer. C'est dans sa séance du 14 novembre 1975 que le conseil municipal a décidé d'engager des études pour la construction d'une station d'épuration permettant de traiter tous les effluents domestiques et industriels de l'agglomération.

Cette réalisation était devenue, au fil des années, d'une absolue nécessité. Ainsi que l'ont montré, en effet, des études effectuées notamment par la station marine d'Endoume et le centre d'études et de recherche biologique et d'océanographie (CERBOM), la zone maritime polluée par les égouts de Marseille au débouché du grand collecteur actuel dans la calanque de Cortiou s'est étendue depuis 1967 de façon exponentielle.

En 1974, la ville avait fait étudier la possibilité d'un rejet éloigné en mer, mais cette solution n'aurait pas évité le retour de la pollution vers le rivage.

Les études qui viennent de commencer s'élèvent à 10 millions de francs, et 5 millions seront consacrés à la réalisation d'une station pilote. Il est prévu d'installer un dispositif d'essai de décantation dans une très grande chambre de dégrillage et de dessablement qui a été construite en 1967 en dérivation sur le premier émissaire au niveau du stade-vélodrome. Les boues obtenues seront transportées par une canalisation suivant la voûte du premier émissaire dans une carrière de 3 hectares que vient d'acheter la ville à La Cayolle, au pied du massif de Marseilleveyre, où elles seront traitées.

La station pilote ainsi conçue pourrait recevoir au mieux 10 % des effluents passant par le premier émissaire. Elle aura pour but de tester les procédés actuels d'épuration, préférence étant donnée sans doute au procédé physico-chimique qui a pourtant deux inconvénients majeurs : un coût de fonctionnement des installations deux fois plus élevé que celui d'une station biologique, et une production très importante de boue.

La construction de la station elle-même pose une série de problèmes complexes dont certains de caractère inédit en France. Le massif des Calanques étant classé depuis août 1975, certains éléments de l'ouvrage devront être enterrés, ce qui nécessitera le creusement de cavités souterraines représentant un volume de plusieurs dizaines de milliers de mètres cubes de roche. (Une étude géotechnique préliminaire a été confiée à la société du canal de Provence.) Une attention particulière devra également être apportée à la réalisation des voies d'accès et au réseau de transport d'énergie.

Les installations permettront de traiter les effluents de 1 500 000 équivalent - habitant (1 million d'habitants pour la pollution domestique et 500 000 équivalent - habitant pour la pollution industrielle). Or il n'existe pas pour le moment de normes définies pour les rejets en mer, et d'une manière générale les connaissances scientifiques et techniques touchant au milieu marin sont encore très fragmentaires et très controversées. Le problème de l'élimina*tion des boues n'est pas non plus* résolu.

Une partie des études rendues nécessaires par ces nombreux problèmes pourrait, estime la ville de Marseille, être prise en charge par le FIANE (Fonds d'intervention pour l'aménagement de la nature et de l'environnement). Une subvention lui a déjà été demandée, ainsi qu'une participation aux frais de construction et d'exploitation de la station pilote. Mais sa première réponse a été dilatoire.

Le montant des travaux de la station d'épuration, selon une estimation très approximative, serait de l'ordre de 500 millions de francs ; l'exploitation coûtant, elle, selon le procédé retenu, de 20 millions à 60 millions de francs. La ville de Marseille ne peut pas se lancer dans une telle opération sans avoir reçu l'assurance de l'Etat que la totalité du financement sera obtenue dans des délais normaux. L'Agence de bassin Rhône-Méditerranée-Corse a prévu, au titre du VIIe Plan, une enveloppe de 115 millions de francs, dont 15 millions de francs pour étude. L'Etat, pour sa part, n'a pas encore donné d'indication à la ville.

GUY PORTE.

MARSEILLE ET LES TRÉSORS DE L' « AUTRE CULTURE »

Le C.N.R.S. a choisi Marseille pour y installer une antenne régionale du Centre d'ethnologie française et du Musée national des arts et traditions populaires, qui sera abritée dans l'hospice de la Vieille-Charité, monument du dix-septième siècle, planté au cœur du vieux Marseille, et qui fait l'objet d'une restauration complète.

C'est à Marseille aussi que va être organisée une étude sur les « Relations intertechniques et interculturelles dans l'espace urbain », qui permettra d'observer « à chaud », dans des lieux d'échanges sociaux (cafés, marchés, places), comment cohabitent les différentes cultures et langues.

Autre projet qui pourrait à l'occasion revêtir, dans un deuxième temps, une ampleur nationale : le recueil — de la bouche-même d'une espèce en voie de disparition, celle des conteurs — des trésors des contes et légendes qui constituent un patrimoine culturel spécifique régional. « Nous voulons, explique M. Jacques Lacroix, ethnologue et sociologue de trente-trois ans, devenir les conservateurs et les diffuseurs de ce patrimoine ethnique occitan et provençal, auprès du public, qui doit prendre conscience qu'il s'agit là de ses propres racines ancrées dans une « culture alternative » qui n'a rien d'inférieur à la culture officielle. »

J. C.

Le Monde

économie

APRÈS L'ACCORD SUR LA MENSUALISATION

Feu vert pour les contrôles médicaux patronaux ?

L'accord interprofessionnel du 14 décembre 1977 élargissant le champ de la mensualisation et la loi votée le 21 décembre qui en a étendu la portée avalisent le principe des contrôles médicaux patronaux (1). Le groupe communiste de l'Assemblée nationale a saisi, le 28 décembre, le Conseil constitutionnel, estimant non conformes à la Constitution les contre-visites médicales « organisées par les patrons ». De leur côté, des médecins ont lancé une pétition nationale « contre l'instauration par le patronat d'organismes privés de contrôle des arrêts de travail » des salariés.

Ces contrôles soulèvent en effet un très grave problème qui a déjà fait couler beaucoup d'encre mais qui reste très mal compris : comme l'iceberg, il comporte une partie cachée infiniment plus importante que sa partie visible.

par J.-J. DUPEYROUX

La position des défenseurs de cette médecine un peu particulière est simple, claire, irréfutable. Si une mère de famille est tenue de rester auprès de ses enfants malades, si un O.S. entend se dérober de temps à autre à des conditions de travail insupportables (ce sont les deux causes essentielles d'absentéisme) ou si, de façon plus générale, un *salarié préfère aller pêcher à la ligne* plutôt que de respecter ses obligations, il leur suffit de demander un « arrêt de travail » à un médecin complaisant : il n'en manque pas. Au moins l'intéressé est-il pénalisé si, durant cet arrêt de travail, il cesse de percevoir son plein salaire pour ne bénéficier que des indemnités *(moitié moindres) de la Sécurité sociale.*

Mais si l'entreprise complète ces indemnités de façon à maintenir le revenu de l'absent à son niveau antérieur, tous les abus sont non seulement permis mais encouragés. Il est donc parfaitement normal qu'un employeur subordonne expressément les versements complémentaires qui annihilent toute pénalisation à la vérification, par un médecin de son *propre choix*, de la *réalité* de l'incapacité de travail invoquée : puisqu'il n'est pas légalement tenu d'assurer cette garantie du salaire, comment lui interdirait-on de la subordonner à telle ou telle condition ?

Le seul problème serait donc celui de l'*étendue* de l'indemnisation. De *sorte que*, sauf à renoncer aux indemnités complémentaires, un salarié mis au repos par son médecin traitant serait en droit de fermer sa porte au médecin patronal ? On at*tend naïvement un « oui » franc et* massif... qui tarde à venir.

Des pratiques expéditives

Que se passe-t-il en réalité lorsque le médecin patronal a fait savoir à l'employeur qu'à son avis le salarié contrôlé est bien en état de travailler ? L'employeur se borne-t-il à *prévenir* ce salarié qu'il ne lui reconnaît plus vocation aux indemnités complémentaires ? Parfois... Mais, dans la plupart des entreprises qui pratiquent ces contrôles, il est d'usage d'enjoindre à l'intéressé — généralement par télégramme — *de reprendre aussitôt son travail*, quel qu'il soit. Soyons réaliste : comment pourrait-il en aller autrement ? Si réellement le chef d'entreprise est habilité à faire davantage confiance à un autre médecin que le médecin traitant, taxé de complaisance ou de fraude, comment ne serait-il pas naturellement conduit à tirer toutes les conséquences d'un verdict négatif du premier ? On lui affirme que tel absent n'est pas ou n'est plus malade, et il faudrait qu'il admette sans mot dire l'absence de ce tire-au-flanc ? Ce serait vraiment lui demander beaucoup !

Mais que peut faire l'intéressé *ainsi sommé* de reprendre le chemin de l'entreprise sous menace, tacite ou expresse, de sanctions, voire de licenciement ? *« Si vous êtes licencié*, lui diront les docteurs de la loi, *ce licenciement a de bonnes chances d'être considéré comme abusif par les tribunaux... Bien sûr, vous aurez perdu votre emploi ; mais tout de même, après quelques années de procès, votre employeur sera sans doute condamné à vous indemniser. »* La belle consolation, pour celui qu'un accident de voiture laisse définitivement handicapé, que de savoir qu'il avait la priorité, et donc le droit, pour lui !

Bref, si le verdict du médecin patronal est négatif et si le salarié ne souhaite pas se retrouver au chômage (ou même être expulsé s'il s'agit d'un immigré), il a tout intérêt, malade ou pas, à se hâter de remonter sur son échafaudage : toute autre conclusion ne relèverait que de l'inconscience ou de l'hypocrisie. Là réside la clé véritable de l'affaire : *ces contrôles concernent moins l'étendue de l'indemnisation que le congé lui-même.* Les employeurs qui les utilisent le reconnaissent d'ailleurs volontiers, en privé.

La question fondamentale est alors celle de savoir qui sont les médecins ainsi appelés, en fait, *à décider de la reprise du travail ?* Quelles garanties présentent-ils ? On a tout dit et tout écrit sur le scandale constitué par les contrôles organisés par certaines officines. La Confédération des syndicats médicaux du docteur Monier, les organisations nationales des praticiens salariés, peu suspectes de vouloir défendre leur clientèle, l'ordre lui-même, qui ne passe pas pour gauchiste, se sont élevés avec véhémence contre des pratiques expéditives et dangereuses qui n'ont rien à voir avec une médecine digne de ce nom : aucune connaissance des antécédents médicaux du salarié contrôlé ni de ses conditions de travail, pas le moindre contact avec le médecin traitant qui, pourtant, devrait bien être le premier consulté, etc.

Rien n'y fait. Les pouvoirs publics s'inclinant, le scandale continue. Et *il risque fort de s'aggraver, compte* tenu de l'évolution démographique galopante du corps médical dans les prochaines années : dans la marée montante des nouveaux praticiens sans travail, combien seront contraints, pour vivre, de renoncer à soigner et de vendre leur titre à bas prix ?

Est-ce à dire qu'il faut éliminer tout contrôle ? Nullement ! Il est évident que des contrôles sont nécessaires, mais il est non moins évident que cette mission extrêmement délicate ne doit être remplie que par des médecins donnant toutes garanties d'*objectivité* et de *compétence*. Pourquoi *ne pas prévoir* que ces *praticiens seront désignés* d'un commun accord par les partenaires sociaux ? Pourquoi, voie tout à fait différente, ne pas réformer profondément *la médecine du travail* : n'a-t-elle *pas justement pour* vocation essentielle de vérifier l'état de santé des salariés et leur aptitude à occuper ou à reprendre tel *emploi ?* Pourquoi encore ne pas instituer une *« expertise technique »* comparable à celle à laquelle on fait appel lorsque le praticien-conseil de la Sécurité sociale est en désaccord avec le médecin traitant : cette *expertise* technique donne-t-elle de si mauvais résultats ? Pourquoi ne pas confier de nouveaux rôles aux comités d'entreprise, les salariés eux-mêmes étant *généralement*, on le sait, fort peu indulgents à l'endroit des vrais fraudeurs ?

Bien d'autres solutions sont concevables ! La pire, en tout cas, est bien de laisser n'importe qui décider n'importe quoi et n'importe comment, s'agissant de la santé, voire de la vie — nous pensons aux accidents dont une reprise précipitée du travail peut être génératrice, — de catégories déjà très vulnérables : faut-il rappeler à ceux qui se complaisent dans le rabâchage de l'anecdote ce qu'est actuellement l'espérance de vie des O.S., ici directement concernés ? Qu'en pensent-ils ?

Un baroud d'honneur ?

Ainsi un vrai débat eût été particulièrement opportun, surtout à un moment où le C.N.P.F. donne l'impression d'être plus *sensibilisé qu'en d'autres temps aux problèmes* des conditions de travail et de vie des salariés, et notamment des ouvriers : n'était-ce pas l'occasion ou jamais de confirmer cette évolution, de prendre les devants ? Malheureusement, ce vrai débat n'a été tenté ni à l'occasion de l'accord du 14 décembre *ni à l'occasion du débat au Parlement.*

Lorsque le gouvernement a demandé à ce dernier une loi élargissant le champ d'application de l'accord, dont certaines branches sont exclues, le Sénat, lui, s'est ému et a fait introduire dans le texte légal un amendement aux termes duquel *« un décret en Conseil d'Etat détermine... les formes et les conditions de la contre-visite mentionnée à l'article 7 de l'accord ».*

L'intention est fort louable ; mais s'agit-il d'autre chose que d'un baroud d'honneur ? Le gouvernement, qui n'a jamais, à notre connaissance, manifesté le moindre intérêt pour la question, voudra-t-il réellement s'y attaquer ? A supposer qu'il en ait l'intention, pourra-t-il faire œuvre sérieuse par voie réglementaire ? Il est au moins permis d'en douter. *D'ailleurs, l'expression « les formes et les conditions »* est déjà bien contestable : n'élimine-t-elle pas à l'avance l'éventualité d'un arbitrage, d'une expertise technique ?

D'autre part, quelles contre-visites seront régies par les futures dispositions réglementaires ? La loi est quelque peu embrouillée... Elle étend, *à compter* du 1er *janvier 1978*, le bénéfice des droits nouveaux définis par l'accord aux salariés (autres qu'agricoles) non encore mensualisés d'une façon ou d'une autre ; on en déduira volontiers que la réglementation des contre-visites ne vise alors que ces salariés, avec une belle question : *quid* en attendant la publication du décret d'application, qui risque fort de se faire attendre ? Mais la loi décide ensuite de façon beaucoup plus générale que, à compter du 1er janvier 1980 cette fois, ces droits nouveaux seront acquis à tous les travailleurs (autres qu'agricoles), qu'ils soient déjà *mensualisés ou pas : on est tenté d'en* conclure que c'est leur donner automatiquement vocation à bénéficier du décret réglementant les contre-visites évoquées par l'accord.

Querelles juridiques

Encore n'est-ce pas certain, car une nouvelle question se posera : *quid* dans l'hypothèse où les accords particuliers, par branches par exemple, prévoient une indemnisation plus large que celle aménagée par l'accord du 14 décembre ? Dans la mesure où elle donne plus que ce plancher au ras du sol, l'entreprise ne retrouve-t-elle *pas toute liberté pour renouer* avec Sécurex ? Nouvelle matière à dispute ! Au lieu des coups de balai qui s'imposaient, l'horizon se couvre de querelles juridiques ! Que sortira-t-il en définitive de ce texte bâclé, rédigé au petit malheur la chance ? Personne ne le sait vraiment.

Le problème étant ainsi traité à la sauvette et ne recevant aucune solution à sa mesure, on risque fort de voir se précipiter le dérapage en cours vers une autre conception de la sécurité sociale, une sécurité sociale dans laquelle les vrais « décideurs » ne seront plus les médecins des malades, mais des contrôleurs *recrutés par des officines spécialisées* dans la médecine policière. Certes, le métier de Cassandre est toujours ingrat, voire suspect, mais s'agit-il vraiment de prédiction lorsqu'on peut *apercevoir à l'œil nu* l'issue désastreuse d'un toboggan ?

(1) L'article 7 de l'accord fixe les indemnités complémentaires (minimales) dues aux salariés au cas d'incapacité de travail dûment constatée par certificat médical *« et contre-visite s'il y a lieu »*. Or, pour le patronat, cette formule, déjà utilisée dans d'autres accords, vise et autorise les contrôles médicaux organisés par les employeurs : les centrales syndicales signataires — la C.F.T.C., F.O. et la C.G.C., cette dernière peu concernée il est vrai — se sont donc engagées en connaissance de cause. La C.G.T. et la C.F.D.T., infiniment plus représentatives en milieu ouvrier, ont refusé de s'associer à un accord qui consacre le principe de tels contrôles.

La loi accordant des garanties de procédure aux contribuables est publiée au « Journal officiel »

La justice aura maintenant *son mot à dire* au sujet des sanctions pénales qui seront infligées pour infractions fiscales en matière d'impôts sur le revenu, de T.V.A. et autres taxes sur le chiffre d'affaires : le « Journal officiel » du 30 décembre a publié le texte de loi « accordant des garanties de procédure aux contribuables en matière fiscale et douanière » qui avait été définitivement votée le 29 par le Parlement.

Jusqu'à présent — et aussi exorbitant du droit commun que cela puisse paraître — l'administration détenait le monopole absolu du dépôt des plaintes en matière fiscale. Cette pratique, qui remonte à Napoléon — fort méfiant vis-à-vis des juges — allait très loin : la justice était complètement liée dans l'énoncé des peines aux prescriptions du code général des impôts. Ainsi, par exemple, le juge ne pouvait pas apprécier les circonstances atténuantes.

La loi du 29 décembre ouvre une sérieuse brèche dans ce monopole : désormais, les plaintes déposées par l'administration *« tendant à l'application de sanctions pénales en matière d'impôts directs, de taxe à la valeur ajoutée et autres taxes sur le chiffre d'affaires, de droits d'enregistrement, de taxe de publicité foncière et de droit de timbre »* devront recevoir l'avis favorable d'une commission de magistrats de la Cour des comptes et du Conseil d'Etat. Fait important : le ministre plaignant sera lié par les avis de la commission qui, en principe, concerneront les cas graves de fraude (article 1 de la loi). Pour les affaires les plus banales, la commission exercera son contrôle par sondage.

Les articles 7, 8 et 9 de la loi prévoient, en matière de *contributions indirectes et de douanes*, de limiter le pouvoir de transaction et de remise qu'avait jusqu'à présent l'administration. L'article 16 *prévoit qu'à partir du* moment où le jugement sera rendu aucune transaction ne sera plus possible. Le droit de remise dépendra d'un avis du président de la juridiction qui aura prononcé la condamnation.

A l'inverse, le pouvoir d'appréciation des juges est nettement renforcé : possibilité de reconnaître les *circonstances* atténuantes, éventail de peines très ouvert (de 1 à 9, la somme servant de base au calcul de la pénalité). En d'autres termes, les barèmes rigides des peines du code des impôts qui limitaient le pouvoir d'appréciation des juges sont remplacés par des barèmes très ouverts à l'intérieur desquels la *justice pourrait apprécier.*

Ce même pouvoir d'appréciation donné à la magistrature modifiera les conditions de retrait du permis de conduire (article 13). Jusqu'à présent, le retrait était automatique si la justice vous reconnaissait coupable d'un délit en matière d'impôts directs, de T.V.A. et de droits d'enregistrement. Désormais, le tribunal appréciera s'il suspend le permis de conduire en plus de peines prévues.

Les articles 2 et 3, curieusement insérés au début de la loi dont ils rompent la logique, prévoient notamment qu'en cas de poursuites l'administration devra faire la preuve de la volonté de fraude. De même devra être démontrée la mauvaise foi du contribuable alors qu'auparavant la bonne foi ne pouvait être admise. L'article 3 concerne les impositions d'office.

● *Pas de « super-vignette » pour les autos à moteur Diesel.* — La Rue de Rivoli a publié lundi 2 janvier le communiqué suivant : *« Certaines rumeurs reprises par la presse laissent entendre que le ministère de l'économie et des finances envisagerait la création d'une « super-vignette » pour les automobiles utilisant un moteur Diesel. Il est rappelé que seule la loi pourrait établir une telle innovation, qui ne figure pas dans la loi de finances pour 1978 et ne fait d'ailleurs l'objet d'aucune étude. »* (Voir à ce sujet l'article dans *le Monde* daté 1-2 janvier.)

TRANSPORTS

Les chemins de fer américains gagnent du terrain et perdent de l'argent

De notre correspondant

New-York. — La société Amtrak, qui, aux Etats-Unis, gère les services ferroviaires de passagers, a élaboré un plan de cinq ans pour améliorer son trafic sur les lignes rapides, telles que Los Angeles-San-Diego, Chicago-Detroit, Boston-Washington, et y faire circuler ses trains à 170 kilomètres à l'heure. Elle se propose également de moderniser des gares (celles de New-York et de Washington, notamment), de rénover 40 000 kilomètres de voies, et de porter son effort sur les liaisons rentables.

Au total, cette société prévoit d'investir 4,5 milliards de dollars, somme qu'elle a demandée au gouvernement fédéral. Ce dernier ne peut la lui accorder qu'avec l'approbation du Congrès. Or celui-ci, jugeant qu'Amtrak est trop dépensière, a réduit son budget pour 1978 de 534,1 millions de dollars à 488,5 millions, ce qui a abouti à la suspension immédiate de certaines liaisons.

La qualité des services offerts par Amtrak, dans l'ensemble, n'a cessé de s'améliorer, mais on ne voit pas comment, à moyen terme, il pourrait éviter d'être déficitaire et tributaire des deniers de l'Etat. Depuis sa création en 1971, elle a reçu 1,58 million de dollars de subsides fédéraux. Même si le nombre de passagers payants est, cette année, voisin de dix-neuf millions, il ne suffira pas à rétablir l'équilibre de ses comptes.

Pour que son budget puisse être équilibré, il faudra attendre 1982 : cette année-là, Amtrak espère pouvoir transporter 26,4 millions de passagers. Les nouveaux wagons climatisés, les voitures-restaurants, les voitures-salons à deux étages qu'elle projette d'acquérir seront mis en service entre New-York et Miami et entre New-York et Chicago. D'autre part, cinquante nouvelles voitures seront mises en service entre Boston, New-York et Washington. La fréquence des liaisons entre Chicago et Detroit sera doublée, et la durée de l'aller et retour réduite de cinquante-quatre minutes. Les liaisons Los Angeles-San-Francisco, Detroit-Pittsburg, Pittsburg-Philadelphie, Cleveland-Cicinatti, seront également améliorées. Des efforts seront faits enfin pour quelques convois longs-courriers potentiellement lucratifs : Kansas-City-Denver, New-York-Kansas-City, Atlanta-New-Orleans.

Tout cela, bien sûr, à condition que le Congrès accepte de délier les cordons de la bourse fédérale. Traditionnellement, les vœux de la route sont plus facilement exaucés au Capitole que ceux du rail.

LOUIS WIZNITZER.

CONJONCTURE

M. CEYRAC : le premier semestre devrait être un peu moins difficile.

« Je pense que nous avons des chances d'avoir un premier semestre un peu moins difficile que la fin de l'année 1977, qui a été rude », a déclaré, le 2 janvier, M. François Ceyrac, président du C.N.P.F., au micro de France-Inter. Interrogé sur la politique économique qu'il souhaitait voir mettre en œuvre dans les mois à venir, M. Ceyrac a répondu : *« Il n'y aura pas deux politiques économiques possibles dans les années qui viennent. Il y aura une politique économique efficace et réaliste, qui est, en gros, celle que M. Raymond Barre a eu le mérite énorme d'engager, de maintenir et de développer. Puis il y a des politiques qui s'éloigneraient de cette ligne, et qui, à mon avis, nous feraient courir de grands risques. »*

Evoquant, enfin, la situation sociale, qu'il trouve *« relativement calme »*, le président du C.N.P.F. a poursuivi : *« Il y a quelques conflits un peu durs ; il y en a toujours eu. Mais ces conflits ne témoignent pas, pour l'instant, du tout, de la remise en cause générale de notre situation sociale. »*

● ERRATUM. — C'est évidemment *« plusieurs centaines de milliers d'électeurs »* et non *« millions »*, comme une erreur typographique nous l'a fait écrire dans *le Monde* du 3 janvier, qu'entend représenter la nouvelle Association bénévole pour les cadres demandeurs d'emploi.

ÉNERGIE

Les déclarations de M. Albin Chalandon

(Suite de la première page.)

Aujourd'hui produire du pétrole même en dehors de nos frontières présente des avantages certains : en cas de pénurie mondiale, nous serons sans doute mieux traités que de simples acheteurs. Mais l'intérêt essentiel d'une politique d'exploration est d'ordre financier : lorsque nous incorporons 3 ou 4 dollars de travail ou d'équipements français dans le prix d'un baril de pétrole, nos sorties de devises sont diminuées d'autant et allègent le paiement de la facture pétrolière.

» Paradoxalement, nous avons donc intérêt, du point de vue national, à produire un pétrole dont le prix de revient est élevé, et sur lequel l'impôt payable en devises est d'autant plus réduit. Cela nous conduit à aller dans des zones dont le potentiel pétrolier est difficile à mettre en valeur, ou est modeste par rapport aux grandes régions productrices classiques. Ces difficultés sont corrigées par une fiscalité plus favorable. En choisissant l'aventure plutôt que la facilité, nous pouvons ainsi dégager les ressources nécessaires à notre développement et réaliser plus facilement les objectifs que je viens de définir.

— Tout se passe comme si, aux côtés des pays traditionnellement exportateurs de « brut » et des « majors », apparaissait un nouveau bloc formé de nouveaux venus, aussi bien pays que compagnies, dont les intérêts sont convergents.

— En quelque sorte.

— Pour justifier votre politique d'exploration, vous évoquez l'intérêt financier. Est-ce suffisant ? La Grande-Bretagne, par exemple, se réserve entièrement le gaz de Frigg et en interdit l'exportation.

— La stratégie pétrolière ou gazière doit être examinée dans son ensemble et ne doit pas se limiter à une zone géographique. En disposant de ses propres ressources, la Grande-Bretagne en libère d'autres. Lorsqu'elle aura des excédents elle en exportera. Des négociations sont en cours à ce sujet. Le gaz d'Ekofisk arrive déjà en France.

Une stratégie tournée aussi vers l'Est

— L'un de vos premiers voyages en tant que président de la SNEA et de l'ERAP a été pour l'U.R.S.S. Pourquoi ?

— Notre stratégie est guidée par la combinaison de trois critères : la possibilité d'incorporer du travail français dans le coût de production, les chances de découvertes, les risques politiques notamment sur le plan de la stabilité fiscale.

» En vertu de ces critères, nous sommes présents aujourd'hui, outre la France, où nous maintenons un effort de prospection important, malgré des probabilités de découvertes plus faibles qu'ailleurs, en Europe de l'Ouest, en Afrique noire, au Maghreb et sur le continent américain.

» Les pays de l'Est pourraient être un cinquième pôle d'intérêt. *Ils nous ouvrent des zones nouvelles dans lesquelles les « majors » anglo-saxons n'ont pas pris les meilleures places comme ils l'ont fait ailleurs.*

» Nous avons engagé des négociations avec le Vietnam. Nous poursuivons avec l'U.R.S.S. une discussion pour coopérer dans le domaine de l'exploration-production pétrolière.

— Souhaitez-vous une concentration de l'effort public ?

— Les deux sociétés françaises, la SNEA et la C.F.P., associent dans certains cas leurs efforts dans l'exploration pétrolière et la recherche scientifique. On pourrait imaginer une coordination plus complète de leurs activités dont l'ERAP pourrait être l'instrument. Ce n'est pas la tendance actuelle du gouvernement. Quant à une véritable fusion, elle pose toujours des problèmes compliqués, en particulier sur les plans juridique et social.

— N'est-il pas paradoxal de réclamer un effort des pouvoirs publics après avoir privatisé le capital de la SNEA ? La fusion S.N.P.A.-ELF-ERAP s'imposait-elle ?

— Sur le plan industriel, absolument ; surtout si l'on voulait tirer le meilleur rendement d'équipes d'origines diverses et les fondre dans une même stratégie. Mais la dualité SNEA-ERAP demeure. Elle correspond à deux vocations distinctes. La SNEA agit dans le cadre d'objectifs assignés par les pouvoirs publics, mais elle est soumise à la loi de la rentabilité. Elle tire de ses profits l'essentiel des ressources nécessaires à la poursuite de son activité. A cet égard, la présence de 100 000 petits actionnaires privés (30 % du capital) est en quelque sorte un garde-fou contre une gestion hasardeuse ou sans rigueur. L'ERAP, sorte de bras séculier de l'Etat, est plus libre de ses mouvements.

» De même que le C.E.A. a permis la mise au point des surgénérateurs en se lançant dans une voie qu'aucune entreprise privée n'aurait couru le risque de suivre, de même l'ERAP pourrait participer aux recherches technologiques et prendre une part active à la mise au point des procédés nouveaux pour la production du pétrole de demain. Il peut aussi bénéficier d'un soutien à l'exploration pétrolière de la part des pouvoirs publics.

L'État est paralysé par les campagnes menées contre les compagnies

— Votre stratégie exige des fonds considérables, mais vous perdez de l'argent au raffinage. Pourquoi ?

— Parce que cette industrie, qui est l'une des plus efficientes du pays, était bâtie en fonction d'une croissance rapide et régulière. Depuis la récession de 1974 et la stagnation qui s'ensuivit, il y a surcapacité d'équipements de la flotte, ces investissements lourds étant programmés plusieurs années à l'avance. Il en résulte une concurrence telle que les entreprises sont amenées à vendre au-dessous de leur prix de revient, situation d'autant plus regrettable qu'en France, où les prix des carburants et du fuel domestique sont taxés, les rabais consentis (1 à 2 milliards de francs) sont empochés par les intermédiaires sans que les consommateurs en profitent.

» Une telle situation est le fait de la seule Europe. Aux Etats-Unis et au Japon, le marché est organisé pour permettre au raffinage de vivre. Pour le moment la Commission européenne de Bruxelles n'a pris aucune mesure pour rétablir la situation. En France, le gouvernement n'en a pas fait davantage. Certes, la loi de 1928 lui donne tous les moyens d'intervenir. Mais, il est gêné par les clauses du traité de Rome ; il est paralysé par l'effet psychologique des campagnes menées contre les compagnies pétrolières.

— Est-ce à dire que le libéralisme est impossible en matière pétrolière ?

— Les premières victimes du libéralisme seraient les compagnies nationales, qui ne peuvent, comme les « majors », se rattraper, ailleurs, de leurs pertes en Europe. Comme elles sont, de surcroît, plus petites, la loi de la jungle les éliminerait du marché. La liberté ne serait donc tolérable que si elle était assortie d'une aide spécifique aux compagnies nationales. Cette action discriminatoire en leur faveur serait la conséquence logique des positions des compagnies internationales qui s'opposent à la mise sur pied d'une politique commune en Europe.

» Il y a cependant deux obstacles au choix d'une politique libérale. Notre industrie du raffinage est soumise à des obligations particulières (stocks de sécurité et obligation de pavillon pour la flotte) qui sont coûteuses. Mais surtout, tant que la France aura une politique de prix administrés, le libéralisme ne jouera qu'à la baisse : jamais les pouvoirs publics ne laisseront par exemple le prix du fuel domestique augmenter de 30 % d'un mois sur l'autre comme c'est le cas en Allemagne.

Un plan de redressement

— En Allemagne, justement, vous perdez de l'argent. Sans attendre une aide publique, ne pouvez-vous agir ?

— Nous perdons de l'argent bien qu'ayant la raffinerie la plus moderne d'Allemagne. En attendant un raffermissement du marché, cette raffinerie sera partiellement fermée pour limiter les pertes au maximum. En France où une telle solution n'est pas envisageable, nous étudions un plan qui devrait permettre, si les pouvoirs publics nous aident, de redresser la situation en quelques années.

— Par la fermeture de certaines unités ?

— Non, par des investissements de modernisation. Mais notre compagnie ne peut faire face à la fois aux investissements nécessités par la recherche d'un pétrole de plus en plus coûteux et à ceux qu'entraîne la maîtrise du quart du marché français du raffinage et de la distribution. Cela suppose des moyens qu'aujourd'hui elle n'a pas.

— Pourquoi alors votre diversification ?

— Face au pétrole, dévoreur de capitaux mais nécessitant peu d'hommes, il peut être utile de créer des secteurs qui procurent des emplois, comme la pharmacie. De plus, nous sommes amenés à prendre des initiatives s'inscrivant dans le cadre de la politique industrielle de l'Etat sans qu'il s'agisse à l'évidence d'assurer la survie artificielle d'entreprises condamnées. C'est ainsi que nous avons été amenés à financer avec Total le rachat de Rousselot pour éviter une prise de contrôle étrangère. De même avons-nous développé une activité minière (uranium, cuivre, nickel, etc.) pour pallier l'insuffisance des moyens du secteur privé.

— Votre participation dans le nickel vous satisfait-elle ?

— Il s'agit, non pas d'une opération d'exploration mais d'une participation à la production de nickel calédonien, financièrement lourde pour nous et dont le rendement, pour l'instant, est négatif. Pour en revenir à la diversification, j'indique que, devant nos difficultés actuelles, j'ai éliminé toute action de ce genre du budget 1978, sauf si elle concerne le développement régional. Nous avons en effet des devoirs vis-à-vis des régions comme l'Aquitaine, d'où nous tirons d'importantes ressources du sous-sol. Notre budget prévoit une provision pour participer au financement de toute opération sérieuse et saine susceptible d'aider au développement de ces régions.

— Dans la conjoncture actuelle, quelle serait à vos yeux une bonne politique pour la France ?

— En attendant que la C.E.E. se donne une politique pétrolière capable de faire vivre normalement l'industrie du raffinage, la France devrait utiliser les instruments de la loi de 1928 pour sauvegarder son industrie pétrolière et, dans ce cadre, soutenir les compagnies nationales afin qu'elles puissent développer leur exploration et améliorer leur outil de raffinage.

» Par ses techniques, ses investissements, ses effets d'entraînement, par la valeur ajoutée qu'elle apporte, l'industrie pétrolière est une industrie fortement exportatrice. La compagnie que je dirige fait de gros efforts d'exploration et nous devrions bientôt en récolter les fruits. Il faut simplement nous aider à sortir de cette mauvaise passe.

— Vous êtes arrivé seul dans une entreprise qui ne vous souhaitait pas. Envisagez-vous des réformes ?

— Les contacts directs que j'ai eus tant avec les cadres qu'avec les syndicats et le personnel (je me suis adressé en cinq mois à quelque dix mille personnes du groupe) m'ont donné l'impression contraire. Ils m'ont permis également de percevoir un profond besoin de réformes. Toute l'organisation du groupe est trop centralisée, trop administrative. Je vais donc procéder à une modification assez radicale des structures qui fasse davantage confiance aux hommes.

— Qu'aimeriez-vous avoir réalisé si vous quittez votre poste dans dix ans ?

— Assurer une large partie de l'approvisionnement pétrolier et gazier de la France et laisser une entreprise où le personnel se sentira à l'aise et pleinement motivé dans son travail.

— Vous venez de publier une critique du programme commun. Ne vous sentez-vous pas tenu, là où vous êtes, à un certain devoir de réserve ou envisagez-vous de poursuivre votre carrière politique ?

— Je ne fais plus de politique, je consacre tout mon temps à cette entreprise et cela me passionne. Je ne renie pas pour autant mes engagements passés, et vouloir les faire oublier serait de l'hypocrisie. Au reste je ne suis pas fonctionnaire. J'ai publié un livre que j'avais écrit avant de prendre mon poste. J'en publierai d'autres. »

Propos recueillis par
BRUNO DETHOMAS.

● *L'Algérie et la Libye vont baisser de 20 cents* par baril le prix de leur pétrole brut, rapporte, le 2 janvier, la Middle East Economic Hervey. Cette baisse des prix serait applicable au 1er janvier pour six mois en ce qui concerne la Libye et pour trois mois pour l'Algérie.

AFFAIRES

● *La Société des garde-temps se retire du marché américain.* — La firme horlogère suise a en effet décidé de revendre à un groupe américain les deux filiales qu'elle possédait aux Etats-Unis, Waltham Watch et Elgin Watch. Motifs de ce retrait : la forte concurrence des firmes locales, mais aussi le renchérissement du franc suisse. Elgin, cependant, continuera d'utiliser des mécanismes suisses, mais Waltham créera ses protres ateliers aux îles Vierges.

Ni le montant de la transaction ni le nom du groupe américain n'ont été révélés. Au siège de la S.G.T., l'on se borne à préciser que ce groupe est dirigé par M. Harold Danzig. La Société des garde-temps est le quatrième groupe horloger suisse, derrière l'ASVAG, la S.S.I.H. et Rolex. Son chiffre d'affaires est de l'ordre de 175 millions de francs suisses (80 millions pour les sociétés suisses).

● *Accord P.L.M.-Etap Hotels International.* — La chaîne P.L.M., qui compte quarante hôtels (6 000 chambres) implantés en France, dans le Bassin méditerranéen et les Antilles, a décidé d'étendre l'accord de représentation commerciale existant entre P.L.M. et Etap à l'ensemble des hôtels. C'est donc cent quarante hôtels totalisant 17 000 chambres répartis dans vingt et un pays que commercialise Etap Hotels International depuis le 1er janvier 1978, dont plus du tiers est constitué par les hôtels P.L.M.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ Bas	+ Haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ E.U.	4,6550	4,6600	+ 100	+ 130	+ 190	+ 225	+ 560	+ 640
$ can.	4,2620	4,2700	+ 80	+ 130	+ 165	+ 215	+ 520	+ 570
Yen (100)	1,9500	1,9600	+ 130	+ 190	+ 250	+ 300	+ 680	+ 750
D.M.	2,2270	2,2330	+ 125	+ 150	+ 250	+ 280	+ 770	+ 480
Florin	2,0620	2,0680	+ 65	+ 95	+ 130	+ 160	+ 410	+ 460
F.B. (100)	14,2480	14,2700	— 300	0	— 320	— 20	— 450	+ 150
F.S.	2,3710	2,3780	+ 155	+ 185	+ 310	+ 340	+ 950	+1000
L. (1 000)	5,3550	5,3700	— 600	— 400	—1050	— 850	—2250	—1950
£	9,0500	9,0700	+ 220	+ 270	+ 450	+ 520	+1300	+1400

TAUX DES EURO-MONNAIES

D.M.	2 5/8	3 1/8	2 5/8	3	2 5/8	3	2 7/8	3 3/8
$ E.U.	6 1/2	7	6 3/4	7 1/8	6 7/8	7 1/4	7 3/8	7 3/4
Florin	5 5/8	6 1/8	5 1/2	6	5 1/2	6	5 3/4	6 1/4
F.B.	7 1/2	9	11	12	10	11	9 3/4	10 3/4
F.S.	0	1/2	1	1 1/2	1	1 1/2	1 3/8	1 7/8
L. (1 000)	18	20	18	20	18	20	17	19
£	6 1/2	7	6 3/8	6 7/8	6 1/4	6 3/4	6 7/8	7 3/8
Fr. franç.	11 1/2	12	12 1/2	13	13 1/2	14	13 3/4	14 1/4

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

INTERSÉLECTION
SICAV

L'assemblée générale ordinaire s'est réunie le 29 décembre 1977, sous la présidence de M. François Tabard, pour approuver les comptes de l'exercice 1976-1977 clos le 30 septembre dernier.

Au cours de cet exercice, la valeur liquidative de l'action est passée de 129,82 F à 133,09 F, soit une augmentation de 3,27 F. En y ajoutant le revenu global par action afférent à l'exercice 1975-1976, la progression pour l'actionnaire ressort à 7 % pour l'exercice au 30 septembre 1977.

Au cours de l'exercice écoulé, les modifications apportées à la structure du portefeuille ont eu pour objectif d'adapter la répartition géographique des investissements à l'évolution de la situation monétaire, d'accroître les placements en valeurs françaises, en particulier du 7 %, et de renforcer la part accordée aux valeurs à fort rendement aux dépens des valeurs à haut multiple. Dans cette optique, la place des obligations en dollars a été réduite et le poste d'actions étrangères a été sensiblement remanié. La part réservée aux valeurs à revenu fixe a été privilégiée et de larges arbitrages sont intervenus.

Le compte de pertes et profits fait apparaître un bénéfice distribuable de 5,71 MF permettant la mise en paiement d'un dividende net par action de 5,44 F assorti d'un crédit d'impôt de 0,86 F, soit un revenu global de 6,30 F (contre 5,76 F pour l'exercice précédent), qui, sur la base de la valeur liquidative au 30 septembre 1977, assure un rendement de 4,94 %.

Le dividende sera mis en paiement le 3 janvier 1978 contre remise des coupons nos 13 et 14 aux guichets des banques fondatrices :
— Société générale ;
— Société générale alsacienne de banque ;
— Société séquanaise de banque.

Les actionnaires d'Intersélection *pourront, jusqu'au 31 mars 1978* inclus, réinvestir le dividende net en souscrivant des actions de la Sicav sans droit d'entrée.

INTERCROISSANCE
SICAV

L'assemblée générale ordinaire s'e[st] réunie le 29 décembre 1977, sous [la] présidence de M. Claude Boivi[n-]Champeaux, pour approuver l[es] comptes de l'exercice 1976-1977 cl[os] le 30 septembre dernier.

A cette date, la valeur liquidati[ve] de l'action s'établit à 136,53 F apr[ès] le détachement d'un dividende [de] 4,50 F début 1977, contre 141,37 [F] fin septembre 1976.

Au cours de l'exercice le déplac[e]ment des intérêts d'Intercroissan[ce] vers l'étranger s'est confirmé par [le] biais des obligations comme par cel[ui] des actions. Au 30 septembre 19[77] l'étranger représente ainsi 62 % [du] total de l'actif net contre 50 [%] en 1976.

Les compte de pertes et profi[ts] fait apparaître un bénéfice distr[i]buable de 5,30 MF permettant [la] mise en paiement d'un dividende n[et] par action de 5,38 F, assorti d'u[n] crédit d'impôt de 0,85 F, soit u[n] revenu global de 6,23 F (cont[re] 5,41 F pour l'exercice précédent), qu[i] sur la base de la valeur liquidati[ve] ex-coupon au 30 septembre 197[7] assure un rendement de 4,75 %

Le dividende sera mis en paiemen[t] le 3 janvier 1978 contre remise d[es] coupons nos 13 et 14 aux guiche[ts] des banques fondatrices :
— Société générale ;
— Société générale alsacienne [de] banque ;
— Société séquanaise de banque.

Les actionnaires d'Intercroissan[ce] pourront, jusqu'au 31 mars 197[8] réinvestir le dividende net en sou[s]crivant des actions de la SICAV sa[ns] droit d'entrée.

SOCIÉTÉ LYONNAISE DE DÉPOTS ET DE CRÉDIT INDUSTRIEL

Le 28 décembre 1977 s'est tenue une assemblée générale extraordinaire et ordinaire.

Cette assemblée a :

— Approuvé l'absorption par fusion de la Société immobilière Dijon-Lyon-Marseille, dont la Société lyonnaise détenait 349 974 des 350 000 actions, l'opération faisant apparaître un boni de fusion de 83 508 247,32 F ;

— Elevé le capital à 205 004 000 F par incorporation directe de la prime d'émission et d'une fraction du boni de fusion. Le nominal de chacune des 2 050 040 actions étant porté de 75 à 100 F ;

— Nommé deux nouveaux administrateurs : MM. Philippe Drouillard et Jean de Gaudemar.

BIS S.A.

Nous rappelons que les opérations d'attribution d'une action gratuite, jouissance 1er janvier 1977, pour une action ancienne ont débuté le 3 janvier 1978, contre remise du coupon no 9 pour les actions au porteur ou estampillage des certificats nominatifs.

COMPAGNIE OPTORG

Le conseil d'administration réuni le 20 décembre a enregistré la démission de M. Karel Fibbe de ses fonctions d'administrateur de la compagnie.

En remplacement, il a coopté, à titre provisoire, le docteur Berend Jan Udink, ancien ministre, qui succède à la présidence du directoire de Ojem Holding N. V. à M. Karel Fibbe, qui a souhaité prendre sa retraite.

CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE

ELECTRICITÉ DE FRANCE
Obligations 7,80 % (ex-5 %) 19[61]

Les intérêts courus du 25 janvi[er] 1977 au 24 janvier 1978 sur les obli[]gations *Electricité de France* 7,80 (ex-5 %) 1961 seront payables, [à] partir du 25 janvier 1978, à raiso[n] de 19,50 F par titre de 250 F nom[i]nal, contre détachement du coup[on] no 17 ou estampillage du certific[at] nominatif, après une retenue à [la] source donnant droit à un av[oir] fiscal de 2,34 F (montant global 21,84 F). En cas d'option pour [le] régime du prélèvement d'impôt fo[r]faitaire, le complément libérato[ire] sera de 3,12 F, soit un net de 16,38 [F].

A compter de la même date, l[es] 90 369 obligations appartenant à [la] série désignée par le nombre 6, so[rtie] au tirage du 17 novembre 1977, cess[e]ront de porter intérêt et sero[nt] remboursables à 300 F, coupon no 1[8] au 25 janvier 1979 attaché.

Ci-après sont rappelées les séri[es] sorties aux tirages antérieurs :

Amort.	Série	Amort.	Série
1962	22	1970	14
1963	19	1971	3
1964	15	1972	12
1965	17	1973	28
1966	24	1974	5
1967	16	1975	26
1968	27	1976	8
1969	23	1977	1

Le paiement des coupons et remboursement des titres sont effe[c]tués sans frais aux caisses des comp[]tables directs du Trésor (trésoreri[es] générales, recettes des finances [et] perceptions), à la Caisse nationa[le] de l'énergie, à Paris, 17, rue Cauma[r]tin, ainsi qu'aux guichets de [la] Banque de France et des établiss[e]ments bancaires désignés ci-après :

Crédit lyonnais, Société général[e], Banque nationale de Paris, Banqu[e] de Paris et des Pays-Bas, Crédit d[u] Nord, Crédit commercial de Franc[e], Crédit industriel et commercial [et] banques affiliées, Société généra[le] alsacienne de banque, Société ma[r]seillaise de crédit, Banque [de] l'union européenne, Banque de l'Indo[]chine et de Suez, Caisse centrale d[es] banques populaires, et toutes l[es] Banques populaires de France, Sociét[é] centrale de banque.

LES MARCHÉS FINANCIERS

EURO-ÉMISSIONS

La Deutsche Bank première en 1977 pour les placements

En 1977, trois cent seize émissions publiques ont été lancées sur le marché international pour un montant global équivalent à 14 891,6 millions de dollars. La devise la plus utilisée reste le dollar américain, qui représente 64,10 % du montant émis. Viennent ensuite le deutschemark (27,51 %), le dollar canadien (3,90 %), la livre sterling, l'unité de compte, le dollar australien, le dollar de Hongkong, le yen, ainsi que le dinar koweïtien, le dinar bahreïn et le rial saoudien s'attribuant le reliquat.

Les pays européens ont participé à plus de la moitié du total émis (la C.E.E. pour 25 % et la Scandinavie pour 14,50 %). Ils ont été suivis par le Canada (12,8 %), les États-Unis (6,7 %) et le Japon (7,3 %). L'Australie et la Nouvelle-Zélande ont représenté 5,8 %.

Le classement des banques qui ont dirigé ou codirigé ces euro-émissions s'établit de la manière suivante. La première a été la Deutsche Bank avec 113 émissions (7 188,3 millions de dollars). Viennent ensuite, en numéro deux, le Crédit suisse, avec 120 émissions (6 832,2 millions de dollars), puis l'Union de banques suisses (106 et 6 076,7 millions de dollars), la Westdeutsche Landesbank (94 et 5 237 millions de dollars), la Société de banque suisse (111 et 5 043,5 millions de dollars), la Dresdner Bank (68 et 4 040,5 millions de dollars), la S.G. Warburg (66 et 3 701,4 millions de dollars), la Commerzbank (60 et 3 612,7 millions de dollars), la Kredietbank (67 et 3 375,6 millions de dollars), l'AMRO Bank (49 et 2 938,5 millions de dollars), la Banque de Paris (54 et 2 840,5 millions de dollars), la B.N.P. (47 et 2 484,8 millions de dollars), la Société générale de banque (44 et 2 430,9 millions de dollars), le Crédit lyonnais (44 et 2 407,6 millions de dollars), et la Société générale (32 et 2 017,5 millions de dollars).

DROITS DE SOUSCRIPTION

VALEURS (Actions et parts)	Modalités	Derniers cours
Arbel, c. 72	1 p. 4	8 10
Bathurst, c. 14	1 p. 4	.. ..
Sade, c. 27	2 p. 3	7 80
S.I.L.I.C., c. 13	1 p. 3	1 68
Sodéro, c. 26	1 p. 1	.. ..
Rolinco, dr. ou c. 16	1 p. 20	.. ..

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 9 1/8 %

LONDRES

Le marché a rouvert ses portes mardi après trois jours de chômage. La tendance est demeurée assez lourde et peu avant midi l'indice des industrielles accusait une nouvelle baisse de 2,8 points à 482,6. Repli des pétroles, mais fermeté des fonds d'État et des mines d'or.

OR (ouverture) (dollars) 168 60 contre 164 95

VALEURS	CLOTURE 30 12	COURS 3/1
Beecham	678 ...	667 ...
British Petroleum	858 .	850
Courtaulds	113 .	114
De Beers	284 ...	294 ...
Imperial Chemical	352 ...	348
Rio Tinto Zinc Corp.	185 .	187
Shell	528 ...	525
Vickers	175	174 ...
War Loan 3 1/2 %	35 7/8	37 1/8
*West Driefontein	25 3/4	25 1 8
*Western Holdings	19 ..	20 1.2

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE. Base 100 : 31 déc. 1976.)

	29 déc.	30 déc.
Valeurs françaises	88,8	88,8
Valeurs étrangères	98,5	98,8

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	59,6	59,9

NOUVELLES DES SOCIETES

SAMBRE ET MEUSE. — Le dividende global de l'exercice clos le 30 septembre 1977 a été fixé à 9,60 F (contre 10,20 F) sur un capital augmenté de 50 %, dont une moitié par attribution gratuite d'une action pour cinq anciennes.

CAVENHAM LTD. — Le chiffre d'affaires consolidé des huit premiers mois de l'exercice a atteint 1 020,8 millions de livres contre 1 070,1 millions un an auparavant. Pour la même période, le résultat net consolidé s'établit à 14 millions de livres contre 12,9 millions de livres (+ 8,5 %).

IMPERIAL CHEMICAL INDUSTRIES. — La filiale américaine de ce groupe britannique va émettre un emprunt obligataire de 150 millions de dollars sur vingt-cinq ans.

HUARD. — Le déficit de 3,30 millions de francs enregistré le 30 juin 1977 ne sera probablement pas résorbé pour l'exercice entier. Ce déficit compromettra le versement d'un dividende (21,30 F global pour 1976), qui « en toute état de cause, reste subordonné aux performances du premier quadrimestre 1978 », indique-t-on à la société.

Les perspectives pour 1978 sont meilleures.

B. A. L. O.

Le *Bulletin d'annonces légales obligatoires*, daté 3 janvier, publie notamment les insertions suivantes :

S.N.C.F. — Émission des bons à dix ans, dit « Bons à lots kilomètres 1978 » d'un montant de 400 millions de francs divisé en coupures de 1 000 francs. Ces bons rapporteront un intérêt de 8,50 % payable le 1er janvier de chaque année, assortis de lots donnant droit à des coupons de voyage kilométriques gratuits, et seront remboursables au pair le 1er janvier 1989.

Diac-Equipement. — Émission d'un emprunt obligataire de 200 millions de francs représenté par 200 000 obligations de 1 000 francs. Ces obligations rapporteront un intérêt de 11,30 %.

Ufinex. — Émission d'un emprunt de 106 millions de francs divisé en 106 000 obligations de 1 000 francs. Ces obligations rapporteront un intérêt de 11 %. Le service de l'emprunt sera garanti par les vingt-quatre sociétés qui bénéficieront de son produit. Il bénéficiera, en outre, de la garantie de l'État.

Pétrofigaz. — Émission d'un emprunt obligataire de 100 millions de francs représenté par 100 000 obligations de 1 000 francs. Ces obligations rapporteront un intérêt annuel de 11,30 %. Attribution gratuite de 40 000 actions nouvelles de 100 F représentant l'augmentation de capital de 8 millions de francs à 12 millions de francs.

Société chimique, routière et d'entreprise générale « Screg ». — Émission au pair d'un emprunt de 60 millions de francs divisé en 480 000 obligations de 125 F, convertibles en actions de 50 F à tout moment à raison d'une pour une et portant jouissance du 1er janvier 1978. Les obligations rapporteront un intérêt annuel de 9,75 %.

Société nancéienne de crédit industriel et Varin-Bernier. — Attribution gratuite en bourse des 151 083 actions nouvelles de 100 F, jouissance au 1er janvier 1977 (une pour quatre).

La Protectrice (A.I.R.). — Attribution gratuite des 100 000 actions nouvelles de 100 F (une pour quatre), jouissance du 1er janvier 1978.

Compagnie Optorg. — Attribution gratuite des 203 980 actions nouvelles de 80 F (une pour quatre), jouissance du 1er janvier 1977.

Etablissements Alfred Herlicq et Fils. — Attribution gratuite de 127 327 actions nouvelles de 50 F (une pour six), jouissance du 1er janvier 1977, représentant l'augmentation du capital de 38 198 200 F à 44 564 550 F.

La Soie. — Attribution gratuite de 13 104 actions nouvelles de 65 F, jouissance du 1er janvier 1977 (une pour dix).

BOURSE DE PARIS - 30 DÉCEMBRE - COMPTANT

*Cours précédent

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 30/12	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 693	4 705	4 720
Allemagne (100 DM)	223 840	233 850	221 500
Belgique (100 F.)	14 334	14 298	14 075
Pays-Bas (100 fl.)	206 080	207 480	205
Danemark (100 krd)	81 480	81 480	86 500
Suède (100 krs)	106 680	100 740	100
Norvège (100 k.)	91 410	91 250	91 250
Grande-Bretagne (£ 1)	8 975	8 975	9 000
Italie (1 000 lires)	5 384	5 403	5 500
Suisse (100 fr.)	233 880	235 750	233 ..
Autriche (100 sch.)	31 110	31 140	31 150
Espagne (100 pes.)	5 882	5 820	5 550
Portugal (100 esc.)	11 308	11 320	11 000
Canada ($ can. 1)	4 282	4 301	4 305

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 30/12
Or fin (kilo en barre)	25900	25950
Or fin (kilo en lingot)	25996	259:5
Pièce française (20 fr.)	251 40	254 50
Pièce française (10 fr.)	224 80	224 9.
Pièce suisse (20 fr.)	226	225 70
Union latine (20 fr.)	220	222 40
Souverain	242 80	241 50
Pièce de 20 dollars	1120	1138
Pièce de 10 dollars	643	635 20
Pièce de 5 dollars	382	
Pièce de 50 pesos	1055	1058
Pièce de 10 florins	240 50	239 ..

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 3 janvier 1978 a été tiré à 499 994 exemplaires.

LA POLÉMIQUE SUR LE VOTE DES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER

Je ne vois pas où est la fraude
répond M. Delmas (P.R.) à M. Frèche (P.S.)

De notre correspondant

Montpellier. — *Commentant la* décision prise vendredi 30 décembre par M. Georges Frèche (P.S.), maire de Montpellier, député de l'Hérault, de saisir la justice au sujet de l'usage abusif fait par les services diplomatiques et consulaires de la loi du 19 juillet 1977 (*le Monde* daté 1er-2 janvier), M. François Delmas, délégué régional du parti républicain, ancien maire de la ville, candidat aux prochaines élections législatives, s'est étonné, lundi après-midi 2 janvier, qu'on puisse ainsi « *contester aux Français établis à l'étranger d'exercer le même droit que les autres Français* ». Il a notamment déclaré : « *Les Français résidant hors de la France n'ont-ils pas, comme les autres Français, le droit d'être des citoyens à part entière ? Selon le député sortant de la première circonscription* [M. Georges Frèche]), *ils se sont inscrits au nombre fabuleux de douze cents, venus de la Côte-d'Ivoire. (...) Il n'y aurait que douze cents Français de Côte-d'Ivoire sur quarante-cinq mille qui auraient choisi Montpellier ? Je trouve que c'est peu.* »

A propos des différences d'écriture relevées sur les formulaires de demande d'inscription sur les listes électorales, M. François Delmas a ajouté : « *Quand cela serait je ne vois pas où est la fraude. La signature est-elle authentique, l'électeur a-t-il, ce qui est son droit, fait confiance à celui à qui il remet la demande ? C'est son affaire.* » Pour l'ancien maire, refuser les inscriptions est une mesure « *arbitraire et illégale* ».

M. François Delmas a conclu : « *Qu'il me soit permis de rappeler que, avant les dernières élections municipales, de très nombreux étudiants (non originaires de Montpellier, mais y résidant) se sont, sur les conseils de leurs professeurs, inscrits sur les listes électorales. Ces inscriptions ont pesé sur le scrutin. C'était leur droit, nous nous sommes inclinés.*

» *Mais il y a mieux : le comité pour le programme commun de Dakar a invité les Français habitant le Sénégal à s'inscrire à Montpellier. Seuls quarante d'entre eux ont suivi ce conseil. On comprend la déception de M. Frèche* (1). »

M. PAUL D'ORNANO (rép. ind.) : nos ambassadeurs et nos consuls sont absolument neutres.

Interrogé lundi 2 janvier au micro de France-Inter, M. Paul d'Ornano, sénateur (Union des républicains et des indépendants) représentant les Français résidant à l'étranger, a estimé que les accusations portées par l'opposition ne sont pas fondées. Il a déclaré : « *J'ai suffisamment vécu à l'étranger pour savoir que nos ambassadeurs, nos consuls, sont absolument neutres.* »

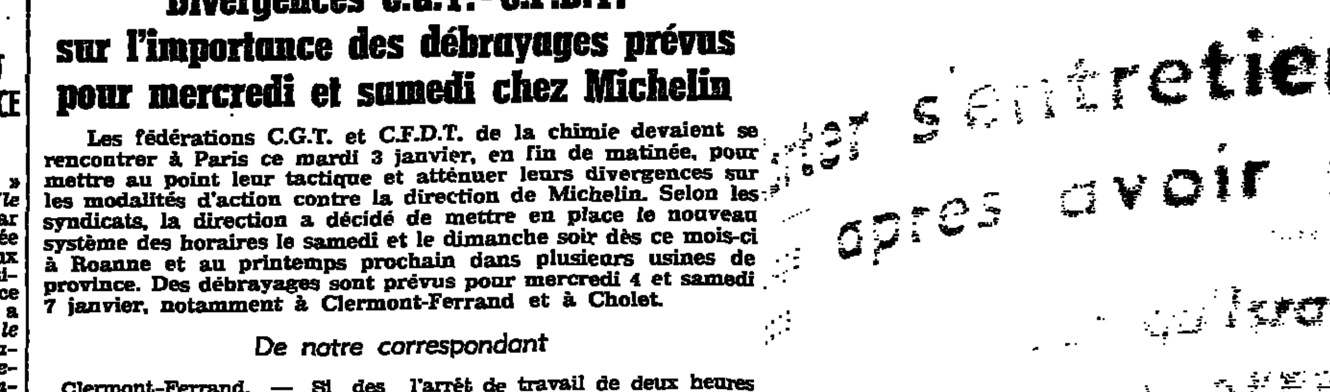
Evoquant les demandes d'inscription sur les listes électorales arrivant « *par paquets dans les circonscriptions réputées difficiles pour la majorité* », M. Paul d'Ornano a jugé que celles-ci sont « *le fait des Français de l'étranger qui veulent voter pour ou contre tel ou tel parti politique, un point c'est tout. L'administration n'a rien à voir là-dedans* », a-t-il conclu.

(1) M. Louis de Guiringaud, ministre des affaires étrangères, avait déclaré, jeudi soir 29 décembre, que « *les partis du programme commun* » avaient tenu à Dakar une réunion pour « *recommander* » aux Français du Sénégal de « *voter dans telle ou telle circonscription nommément désignée* ». En réponse, le parti communiste avait opposé, dans *l'Humanité* du samedi 31 décembre, « *un démenti catégorique à cette information, dont le caractère fantaisiste*, ajoutait-il, *devrait suffire à ridiculiser le ministre des affaires étrangères, si ce n'était déjà fait depuis un certain temps* ».

UN DÉMENTI DU PRÉSIDENT DE LA CHAMBRE DE COMMERCE D'ABIDJAN

Suite à la « Libre opinion » exprimée en nos colonnes (*le Monde* du 23 décembre) par Mme Monique Vignal, déléguée nationale du parti socialiste aux Français de l'étranger, le président de la chambre de commerce d'Abidjan, M. Fadiga, nous a écrit pour opposer « *le démenti le plus formel à l'assertion selon laquelle les Français de Côte-d'Ivoire ont été incités, par l'entremise de la chambre de commerce à porter leurs suffrages à Marseille ou à Montpellier, lors des prochaines élections législatives françaises* ». Il a ajouté : « *Nous attestons que notre Compagnie s'est toujours abstenue de toute action politique quelle qu'elle soit et surtout qu'en sa qualité d'assemblée consulaire ivoirienne elle ne saurait en aucun cas s'immiscer dans la politique d'un pays étranger. Au reste les Français résidant en Côte-d'Ivoire sont assez intelligents pour opérer des choix rationnels, en un mot, savoir où se trouve leur intérêt.* »

[N. D. L. R. — Il n'en est pas moins vrai que les Français résidant en Côte-d'Ivoire ont été invités par les représentants locaux de la majorité à participer à une réunion le mercredi 14 décembre à la chambre de commerce d'Abidjan, ainsi qu'en témoignent notamment les documents que le maire de Montpellier, M. Georges Frèche, a rendus publics (« le Monde » du 30 décembre 1977).]



Divergences C.G.T. - C.F.D.T. sur l'importance des débrayages prévus pour mercredi et samedi chez Michelin

Les fédérations C.G.T. et C.F.D.T. de la chimie devaient se rencontrer à Paris ce mardi 3 janvier, en fin de matinée, pour mettre au point leur tactique et atténuer leurs divergences sur les modalités d'action contre la direction de Michelin. Selon les syndicats, la direction a décidé de mettre en place le nouveau système des horaires le samedi et le dimanche soir dès ce mois-ci à Roanne et au printemps prochain dans plusieurs usines de province. Des débrayages sont prévus pour mercredi 4 et samedi 7 janvier, notamment à Clermont-Ferrand et à Cholet.

De notre correspondant

Clermont-Ferrand. — Si des divergences existaient entre la C.G.T. et la C.F.D.T. durant la grève des quinze mille ouvriers des usines clermontoises de la manufacture Michelin, elles n'apparaissaient pas au grand jour. Depuis lundi, tel n'est plus le cas. Une réunion commune des deux organisations n'a pas permis aux syndicats de tomber d'accord sur la forme des actions qui doivent être menées cette semaine.

Il est vrai qu'avant même cette réunion la C.G.T. avait rendu publique une série de propositions comme pour forcer la main à la C.F.D.T. Si ce syndicat a décidé de s'associer aux délégations qui devaient se rendre mardi auprès de la direction Michelin et de la direction régionale du travail et de la main-d'œuvre — comme il a donné son accord pour organiser samedi 7 janvier, premier samedi travaillé de l'année aux usines, un mouvement de protestation *dont les formes restent à définir*, — il n'a pas estimé utile de cosigner la lettre par laquelle la C.G.T. a demandé audience au préfet du Puy-de-Dôme. « *C'est trop faire d'honneur*, a estimé la C.F.D.T., *à celui qui a refusé de recevoir une délégation au cœur du conflit...* »

Autres réticences également sur l'arrêt de travail de deux heures prévu pour le mercredi 4 janvier par la C.G.T. Ce même jou, Mme Jeanine Marest, secrétaire confédéral de la C.G.T., doit présider un meeting à Clermont-Ferrand.

« *Pourquoi lancer un mot d'ordre de grève pour mercredi, alors que toutes les énergies doivent être utilisées le samedi 7 janvier si l'on considère cette journée comme primordiale* », déclarent les responsables de la C.F.D.T.

En fait, il semble bien que ces points de désaccord recouvrent une divergence d'analyses fondamentale. La C.G.T., en mettant la barre très haute, entend poser des revendications sur les bases de son programme confédéral (les quarante heures dans l'immédiat avec samedi et dimanche non travaillés). La C.F.D.T., après avoir tiré les enseignements de ce mouvement de grève (dont le départ fulgurant a échappé aux responsables syndicaux des deux organisations), souhaite obtenir — dans un premier temps, bien sûr — le maintien intégral de la formule actuelle, c'est-à-dire trente samedis chômés par an et l'abandon officiel de la semaine en semi-continu.

JEAN-PIERRE ROUGER.

Des producteurs de lait de vingt départements manifesteront à Vannes contre la taxe de coresponsabilité

Les Fédérations d'exploitants agricoles (F.D.S.E.A.) du Finistère, du Morbihan et de Loire-Atlantique, ainsi que les Centres des jeunes (C.D.J.A.) du Morbihan et de Mayenne, organisent, le mercredi 11 janvier, à Vannes (Morbihan), une manifestation « *contre la taxe dite de coresponsabilité* » sur le lait (*le Monde* du 29 décembre 1977), à laquelle participeront des délégations d'une vingtaine de départements.

Selon les organisateurs, cette manifestation a pour objectifs essentiels de « *faire reculer les pouvoirs publics, qui utilisent le chantage envers les entreprises laitières qui soutiennent l'action des producteurs* », et de les mettre en demeure « *de démanteler dans les plus brefs délais les montants compensatoires* ».

En outre, les organisateurs entendent « *réaffirmer les objectifs de la nouvelle politique agricole proposée par le syndicalisme de l'Ouest depuis des années, en vue d'obtenir la garantie de revenu pour tous les agriculteurs* ». Enfin, cette manifestation est « *l'occasion, pour les producteurs de lait, de démontrer leur opposition aux positions prises à propos de la taxe de coresponsabilité par les responsables nationaux de la Fédération nationale des exploitants (F.N.S.E.A.) et de la Fédération nationale des producteurs de lait (F.N.P.L.)* ».

[Cette manifestation consacre la crise au sein du syndicalisme paysan entre, d'une part, les dirigeants nationaux et, d'autre part, les représentants de l'Ouest et du Sud-Ouest (« le Monde » du 9 avril 1977). Ces *derniers reprochent à l'équipe de* M. Michel Debatisse, président de la F. N. S. E.A., d'avoir accepté le principe d'une taxe sur la « paie » des producteurs de lait « en échange » d'une participation à la gestion des fonds recueillis dans le cadre européen. *Les collecteurs — industriels* et coopératives — observent une attitude prudente afin d'éviter une nouvelle « guerre du lait », aussi la taxe n'est-elle pas perçue dans dix-huit départements en dépit des menaces de sanctions brandies par le ministère de l'agriculture.]

Le conflit du Sahara occidental

L'ARRIVÉE DE RENFORTS PORTE LE NOMBRE DES MILITAIRES MAROCAINS A PLUS DE SIX MILLE HOMMES

Nouakchott (*A.F.P.*). — Un bataillon de l'armée marocaine, soit six cents hommes, vient d'arriver à Akjoujt (6 000 habitants), centre économique important de la Mauritanie, situé à 250 kilomètres au nord-est de Nouakchott, a-t-on appris, lundi 2 janvier, de bonne source dans la capitale mauritanienne. C'est à Akjoujt que se trouve le gisement de cuivre de la Mauritanie, qui constitue, avec le minerai de fer extrait à Zouérate, la principale exportation du pays.

L'arrivée d'un bataillon marocain à Akjoujt porte à plus de six mille le nombre des soldats chérifiens en Mauritanie. En effet, deux mille huit cents Marocains stationnent actuellement dans l'extrême nord du pays, à Dakhla à Bir-Moghrein et à Aïn-Ben-Tili, deux mille quatre cents sont installés à Zouérate ainsi que le long de la voie ferrée Nouadhibou-Zouérate, et six cents sont arrivés récemment à Atar.

D'autre part, un accrochage a opposé, le 27 décembre dernier, deux colonnes marocaines et sahraouies « *en déplacement* » près de la localité de Aïn-Ben-Tili.

LA CHUTE DU DOLLAR REPREND

La chute du dollar a repris et s'est même accélérée pour le deuxième jour ouvrable de l'année 1978. Sur tous les marchés des changes, le cours de la monnaie américaine a « plongé » à nouveau, battant tous ses records antérieurs de baisse : à Francfort, il est tombé à 2,0840 DM contre 2,1050 et à Zurich à 1,9550 F.S. contre 2. A Paris, le dollar s'est établi à 4,6550 F contre 4,70, le franc français se maintenant par rapport au DM.

Le nouveau président désigné du Système fédéral de réserve des Etats-Unis (FED) avait pourtant déclaré, dimanche 1er janvier, que « le dollar, clef de voûte du système international, devait rester fort et être perçu comme un refuge stable et sûr... ».

Le cours de l'once d'or, à Londres, a bondi de 164 dollars à 163,50 dollars.

● *Les incidents de la place Saint-Michel* survenus dans la nuit de la Saint-Sylvestre ont entraîné la comparution en flagrant délit de six jeunes gens, lundi 2 janvier, à la 23e chambre correctionnelle de Paris. Le cas de M. Abdelkader Anani, dix-huit ans, d'origine algérienne, plombier en chômage, a été renvoyé au 20 février et le prévenu a été remis en liberté. Pour le vol d'une chemise dans une vitrine dont la glace avait été brisée, M. Philippe Mille, dix-neuf ans, a été condamné à cinq mois d'emprisonnement avec sursis.

Pour violences à agents, ont été condamnés : MM. Philippe Plaquevent, dix-neuf ans, déserteur (six mois d'emprisonnement, dont cinq avec sursis) ; Mohamed Chenaina, vingt et un ans, Tunisien, et Ramal a Kaddache, vingt-deux ans, Algérien (quatre mois d'emprisonnement, dont dix-sept jours fermes) ; Jean-Michel Filoque, dix-neuf ans, vendeur intérimaire (vingt jours d'emprisonnement).

● *Un jeune meurtrier âgé de dix-sept ans s'est suicidé* par pendaison, lundi 2 janvier, dans la cellule de la maison d'arrêt de Nîmes, où il était détenu. Il avait assommé puis tué à coups de couteau, le 4 novembre 1977, à Alès, une jeune femme de vingt-huit ans. En 1977, quarante détenus se sont suicidés.

FUSION DE DEUX MOUVEMENTS DE GAULLISTES D'OPPOSITION

La Fédération des républicains de progrès, que préside M. Jean Charbonnel, et le groupe Initiative républicaine et socialiste, dont le président est M. Léo Hamon, ont annoncé, mardi 3 janvier, leur fusion.

On lit notamment dans la déclaration publiée à cette occasion : « *Dressant, comme tous les Français, le constat des très grandes difficultés du pays, et en particulier de la mésentente au sein de l'union de la gauche, la Fédération des républicains de progrès et Initiative républicaine et socialiste son convenues, pour rendre les gaullistes d'opposition plus aptes à faire face, de resserrer les liens qui les unissent, dans l'esprit de leur accord d'association et du texte commun de politique générale auxquelles elles étaient parvenues en juin dernier.* » Dans cette perspective, l'I.R.S. a constitué un club de « *réflexion politique* », dont M. Léo Hamon sera le président, et auquel adhérera M. Jean Charbonnel. Parallèlement, l'I.R.S. se fédère à la F.R.P., et plusieurs *de ses responsables entrent dans* les instances dirigeantes de la Fédération.

LE GÉNÉRAL HAIG PROPOSE DE CRÉER DES FORCES RÉGIONALES DE L'OTAN FACE A DES MENACES DANS DES PAYS DU TIERS-MONDE

Dans un entretien à l'hebdomadaire américain *Newsweek*, le général Alexander Haig, commandant suprême des forces alliées en Europe, estime que l'OTAN devrait avoir des moyens militaires régionaux capables d'être utilisés de façon dissuasive pour empêcher que des querelles dans les pays du tiers-monde ne dégénèrent en conflit majeur. Le général Haig considère que l'Europe doit montrer sa détermination face à des menaces sur ses flancs ou à la périphérie.

Le déploiement de la bombe à neutrons en Europe occidentale doterait l'OTAN d'une capacité de défense plus souple et plus variée. « *La crédibilité de la dissuasion*, note le général Haig, *s'en trouverait renforcée, car le seuil nucléaire serait relevé, et non abaissé, comme le prétendent certaines critiques.* » Le commandant en chef de l'OTAN affirme que la bombe à neutrons n'entraîne aucune modification du processus par lequel est prise la décision politique d'employer l'arme le cas échéant. Il estime qu'il ne faut pas se priver « *par une décision unilatérale des progrès qui sont logiques en matière militaire et des éléments nécessaires pour influencer l'Union soviétique et l'amener à négocier* » des limitations équilibrées.

Le général Haig précise que, dans leur effort de modernisation, les Soviétiques ont réussi à constituer quarante-cinq divisions sur le front chinois sans retirer la moindre de leurs forces sur le théâtre européen.